

Doctorat de l'Université de Toulouse

préparé à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Choisir d'habiter le « rural » : l'attractivité résidentielle des
territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain

Thèse présentée et soutenue, le 11 juillet 2024 par

Alexandra GUISON

École doctorale

TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité

Urbanisme et aménagement

Unité de recherche

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Corinne SIINO et Mélanie GAMBINO

Composition du jury

M. Frédéric TESSON, Président, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Mme Mayté BANZO, Rapporteuse, Université Bordeaux Montaigne

M. Olivier BOUBA-OLGA, Rapporteur, Université de Poitiers

Mme Corinne SIINO, Directrice de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès

Mme Mélanie GAMBINO, Co-directrice de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès

Membres invités

M. Marc LACLAU, AUDAP

M. Denis Caniaux, AUDAP



Choisir d'habiter le rural :

l'attractivité résidentielle des territoires ruraux
du Sud Néo-Aquitain



Alexandra GUISON

Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, préparée à l'Université Toulouse Jean Jaurès au sein du laboratoire LISST et à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées

Sous la direction de Corinne Siino et Mélanie Gambino

Présentée et soutenue le 11 juillet 2024



Remerciements

La rédaction de cette thèse de doctorat n'aurait jamais été possible sans le soutien et l'accompagnement de nombreuses personnes auxquelles je souhaite exprimer ma profonde gratitude.

Je souhaite tout d'abord remercier mes co-directrices de thèse, Mélanie Gambino et Corinne Siino, pour leur accompagnement et leurs conseils tout du long de ce travail.

Je remercie profondément les membres de mon comité de suivi de thèse, Frédéric Tesson et Séverine Bonnin-Oliveira, qui ont permis d'aiguiller, d'ajuster cette recherche-action, mais également de veiller à un cadre de travail favorable à l'aboutissement de cette thèse.

Je souhaite également remercier sincèrement Mayté Banzo et Olivier Bouba-Olga, qui me font l'honneur de rapporter ce travail de recherche, ainsi que Frédéric Tesson, qui a accepté de présider le jury de cette thèse.

Aussi, je remercie pleinement Denis Caniaux, Directeur Général de l'AUDAP, pour la confiance qu'il m'a accordée et son intérêt vis-à-vis du sujet. Sans cela, il est évident que ce travail n'aurait pu être possible.

Egalement, Marc Laclau et Marie-Pierre Barré pour leur suivi, leurs conseils et orientations durant ces trois ans au sein de l'AUDAP. Plus généralement, merci à mes collègues de l'Agence d'Urbanisme qui ont pu alimenter à leur manière ce travail par des échanges constructifs autour d'un café ou sur le terrain en Soule ou en Béarn des Gaves.

Mes remerciements vont également à Géraldine Labarthe et Vincent Graciet, nos partenaires de l'INSEE, avec qui j'ai eu plaisir à travailler.

Un grand merci à tous les habitants et acteurs du territoire d'avoir accepté de participer aux entretiens, pour leur temps,

de nos échanges et leur gentillesse. Sans eux, ce travail n'aurait pu être possible.

Je remercie mes amis qui ont été un soutien moral tout au long de cette aventure, notamment par les parenthèses festives qui ont ponctué ces trois années.

Du fond du cœur, je remercie ma famille pour leurs encouragements, leur écoute et soutien.

Enfin, je souhaite remercier Alexis pour son soutien inconditionnel. Pour les innombrables échanges et conseils avisés qui m'ont aidé à passer les épisodes de brouillards qu'une thèse peut amener. Pour son accompagnement réflexif et productif qui m'a permis de vivre une aventure plus apaisée. Merci également pour son enthousiasme contagieux qui m'a, sans aucun doute, permis de garder le cap durant ces trois années et d'égayer mon quotidien.

A toutes ces personnes, je souhaiterais dire que je me sens heureuse et chanceuse de les avoir eues à mes côtés pendant cette importante étape de ma vie.

SOMMAIRE

Introduction générale.....	8
Première partie : Le « rural » en France : objet d'études, de controverses et de dynamiques territoriales	12
Chapitre 1 : Le rural, un concept en « mutation » et toujours d'actualité.....	14
1. Le « rural » en tant qu'objet académique	17
2. Evolution du « rural » comme objet statistique impliquant de nouveaux zonages.....	23
Chapitre 2 : Les dynamiques migratoires à l'aune de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux	37
1. Les dynamiques de peuplement des territoires ruraux de France.....	37
2. L'attractivité résidentielle des territoires ruraux.....	48
Chapitre 3 : Evaluer les potentiels leviers des territoires ruraux aux prismes des transitions.....	62
1. S'intéresser aux transitions pour mieux saisir les atouts dont disposent les espaces ruraux.....	62
2. Enjeux contemporains : les espaces ruraux entre défis et opportunités (ZAN, adaptation aux changements climatiques).....	68
Positionnement de la recherche et problématique.....	72
Deuxième partie : Etudier l'attractivité résidentielle dans les territoires ruraux.....	75
Chapitre 1 : Les modes d'habiter pour comprendre l'attrait des territoires ruraux	77
1. « Genre de vie », « modes de vie » et « styles de vie » : des notions obsolètes ?	77
2. « Modes d'habiter » : une notion plus englobante et d'actualité ?	86
3. Les prémices d'une construction méthodologique pour analyser l'attrait résidentiel.	96
Chapitre 2 : Application méthodologique.....	99
1. De l'approche conceptuelle du rural à l'application territoriale	100
2. Approche quantitative pour mesurer l'attractivité résidentielle du Sud Néo-Aquitain	131
3. Approche qualitative pour caractériser l'attractivité résidentielle du Sud Néo-Aquitain	140

Chapitre 3 : Les limites du positionnement méthodologique	146
1. Une neutralité scientifique impactée par des attaches personnelles et des sujets d'actualité	146
2. Choix des territoires d'études : entre intérêt scientifique et intérêt professionnel...	147
3. Les publics interrogés : positionnement des réponses	147
Conclusion : une méthodologie adaptée à nos questionnements et des limites prises en compte	150
Troisième partie : L'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain.....	152
Chapitre 1 : L'attrait des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain	154
1. Des espaces ruraux du Sud Néo-Aquitain dynamiques ?	154
2. Les composantes positives participants au choix résidentiel.....	165
3. Adaptations et concessions des individus	186
Conclusion : Un attrait pour les territoires ruraux de Soule et Béarn des Gaves qui nécessite certaines adaptations pour les nouveaux ménages	200
Chapitre 2 : Les profils des territoires ruraux habités (et attractifs ?) : des représentations et rapports différenciés au territoire.....	202
1. Espace rural protecteur	202
2. Espace rural social et collectif	207
3. Espace rural récréatif et contemplatif.....	213
Conclusion : des aspirations différenciées qui mènent à plusieurs types de « rural ».....	219
Chapitre 3 : L'attrait pour nos territoires d'études : entre facilitation et crispations	221
1. Les évolutions engendrées par l'arrivée de nouveaux profils d'individus	221
2. Des évolutions pouvant créer des tensions	225
3. Les nouveaux arrivants et leur nouvelle vie : quels accompagnements sur nos territoires ?.....	232
Conclusion : des évolutions plus ou moins bien reçues et accompagnées par l'action publique	244
Conclusion générale	245
Bibliographie	258

Liste des sigles abrégés.....	282
Liste des figures.....	284
Liste des photographies.....	285
Liste des tableaux.....	286
Liste des cartographies.....	287
Annexes.....	288
Table des matières	306
Résumé	312

INTRODUCTION GENERALE

Les territoires ruraux connaissent une augmentation de leur démographie depuis la fin des années 70 portée par des flux migratoires. Augmentation, perçue pour certains comme une avancée de l'urbain sur les campagnes (Juillard, 1973) ou comme une renaissance du rural pour d'autres (Kayser, 1989). Un des premiers postulats de ce travail de recherche est donc que le rural est attractif¹ et est l'objet d'un renouveau démographique (Pistre, 2012). Nous ne cherchons pas à redémontrer les dynamiques démographiques dont les territoires ruraux font l'objet depuis quelques années, nous nous appuyons sur les travaux existants qui témoignent, via des analyses quantitatives (Bouron & Georges, 2019), de cette tendance à la reprise démographique.

Dans un contexte de mondialisation, où compétitivité et attractivité apparaissent indispensables pour le développement des territoires afin de les inscrire sur le marché concurrentiel global, les territoires ruraux ne sont pourtant pas toujours reconnus comme étant attractifs. Généralement traitées par le prisme économique, la compétitivité et l'attractivité semblent concerner prioritairement les territoires urbains et métropolitains mettant en lumière leur « capacité d'attraction » (Chaze, 2017) et cela pose question quant à la prise en compte des territoires ruraux et de leurs spécificités. En effet, ces derniers peuvent être dynamiques et attrayants, bien que leur ligne directrice en termes de développement ne soit pas forcément axée sur ce paradigme.

De même, bien que l'attrait de ces espaces semble durable, nous constatons qu'il est valorisé à la marge dans les politiques publiques françaises d'attractivité, qui mettent en exergue les territoires plus compétitifs, majoritairement métropolitains, par des indicateurs économiques (Bouba-Olga, 2018). Les spécificités des espaces ruraux sont finalement assez peu intégrées ou valorisées dans les politiques publiques nationales d'aménagement et développement territorial qui s'orientent plutôt vers « une vision privilégiant les ressorts économiques et organisationnels des dynamiques territoriales » (Barthe, Eychenne, Gambino, Jébeili, 2020).

En ce sens, il nous paraît indispensable de prendre en considération l'attrait dans la définition de l'attractivité. Celle-ci est entendue comme la « capacité d'attraction d'un territoire en raison de l'attrait (ou attirance) qu'il dégage » (Chaze, 2017). L'attractivité est donc le résultat de la combinaison de

¹ Cette attractivité est définie comme « la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme une zone de localisation (temporaire ou durable) », Poirot et Gérardin (2010)

l'attraction et de l'attrait². Le premier se réfère à une capacité à drainer et fixer (population et ressources) sur l'objet attiré tandis que le second décrit, quant à lui, les caractéristiques qui permettent à un territoire d'attirer. Cela nécessite alors également de s'intéresser aux ressorts qualitatifs de cette attractivité territoriale.

En prenant le parti d'appréhender l'attractivité des territoires ruraux par le prisme résidentiel³, ce travail tentera de mettre en lumière les composantes de leur attrait, du moins les facteurs qui expliquent les choix résidentiels des individus nouvellement installés ou non. En effet, nous présupposons que les territoires ruraux dans leurs pluralités, en appui sur les constats présentés ci-avant, disposent de caractéristiques représentant une certaine « attractivité » chez les individus, sans toutefois que celle-ci ne soit prise en compte dans les analyses « classiques » (Gérardin, 2010 ; Friboulet, 2010) qui en sont faites. Ainsi, choisir d'habiter le rural est le résultat d'une combinaison de choix résidentiels ne reposant pas seulement sur des critères économiques, mais également des manières de vivre, de pratiquer un territoire participant au « bien-vivre ».

Afin d'interroger l'attractivité et ses dimensions plus sensibles et propres aux individus, nous nous focaliserons en particulier sur la notion d'attrait, dimension subjective et complexe, faite de représentations, désirs et choix. Pour ce faire, nous nous appuierons sur l'observation des modes d'habiter des individus afin de démontrer ce qui a pu influencer leur choix résidentiel. La notion d'« habiter » se définit comme le fait de « se déplacer, demeurer, travailler et vivre ensemble » (Mathieu, 2012) et par « l'association des pratiques, des représentations, des valeurs, des opinions voire même d'imaginaires qui ont pour référents les lieux géographiques » (Stock, 2004).

Loin de proposer une lecture généraliste de cet « attrait des territoires ruraux », qui gommerait les spécificités territoriales de ceux-ci, et au regard de la notion de l'« habiter », qui reste conditionnée aux individus et aux territoires sur lesquels ils habitent et est donc changeante, ce travail fait l'hypothèse qu'il existe de multiples formes d'attrait des territoires ruraux et qu'elles sont le résultat de la conjonction de modes d'habiter pluriels et de caractéristiques des territoires ruraux répondant à des attentes diverses de personnes qui vivent ou souhaitent y vivre.

Cette hypothèse prend tout son sens sur le territoire d'étude qui est le nôtre, à savoir le Sud Néo-Aquitain, périmètre d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) (cf. Carte 9 : Le territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées en 2022). En effet, ce

² L'attraction est entendue comme la « capacité à drainer des flux et à fixer durablement des populations et des ressources » et l'attrait comme la « capacité à se rendre désirable, qu'elle qu'en soit la raison » (Alexandre et al., 2010)

³ Le concept d'attractivité résidentielle est entendu comme la capacité d'un territoire à être choisi par un ménage comme lieu de résidence temporaire ou durable (Gérardin & Poirot, 2010)

travail de recherche est réalisé sous convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), et est marqué dans la construction du sujet et les choix de terrain par le cadre universitaire et scientifique mais également par notre présence dans cette entreprise. Ce travail a une réelle valeur en tant que recherche-action et a vocation à connaître une application territoriale en permettant à l'Agence, à ses partenaires, mais aussi aux acteurs du territoire de se saisir des résultats de cette recherche et alimenter leurs actions locales. Cette thèse mêlant monde universitaire et application professionnelle est d'autant plus d'intérêt que ce périmètre du Sud Néo-Aquitain est majoritairement composé d'espaces dits « ruraux » mais que l'AUDAP travaille, aujourd'hui, majoritairement sur des territoires urbains et périurbains.

Concernant ces espaces ruraux justement, la grille de densité communale complétée par l'aire d'influence des villes, indique qu'il existe trois territoires ruraux différents à l'échelle du périmètre présenté en amont :

- peu denses sous influence urbaine ;
- peu denses hors influence urbaine ;
- très peu denses⁴

Ces derniers sont autant d'espaces qui attirent de manière différenciée, suivant des aspirations des individus qui peuvent reposer sur l'offre d'emploi, de service, la proximité à des espaces de nature, l'accessibilité au logement, la présence d'infrastructures au sens large ou autres (Cusin & Damon, 2010).

Dans ce travail et par l'hypothèse générale formulée qui prend le parti de s'intéresser aux ressorts de l'attrait des territoires ruraux, nous inscrivons cette recherche dans une volonté de prendre le contrepied de la « posture dominante très urbanocentrée » pour lesquelles les pratiques rurales semblent « en décalage » (Barthe, Eychenne, Gambino, Jébeili, 2020). Nous prenons également le parti de nous inscrire dans la continuité des géographes qui ont plaidé dès les années 1980-1990, pour une analyse plus positive des changements ruraux. Nous pouvons en particulier citer Bernard Kayser (1989) et Jean Renard (2002), qui ont défendu par l'entremise des expressions « renaissance rurale » et « campagnes vivantes » un renouvellement du regard scientifique sur les situations rurales contemporaines.

⁴ « Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. [...] Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Avec cette approche, quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent, allant des communes rurales très peu denses, hors influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle. », INSEE, *La France et ses territoires*, Dossier INSEE Références, Edition 2021

PREMIERE PARTIE :

LE « RURAL » EN FRANCE : OBJET D'ETUDES, DE CONTROVERSES ET DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

En amont de l'exposé des résultats de notre travail de thèse, il apparaît nécessaire de s'attarder au préalable sur plusieurs éléments théoriques qui permettent de poser le cadre général dans lequel s'inscrit notre recherche. Les premiers chapitres permettront de définir les concepts centraux qui ont guidé nos travaux. Il s'agit ici de montrer la manière avec laquelle nous avons articulé les notions de rural, attractivité résidentielle et modes d'habiter afin de poser notre questionnement de recherche. Ces chapitres nous permettent de réaliser un bref état de l'art, venant contextualiser notre travail et le restituer dans une histoire des sciences sociales. Il s'agira notamment de montrer qu'il s'inscrit dans un renouveau des études rurales de ces dernières années. Enfin, cela nous permettra de mettre en avant les différents enjeux que comporte notre travail ainsi que ses différentes contributions, notamment par rapport aux travaux antérieurs.

En dernier temps, nous nous efforcerons d'exposer les différents choix théoriques qui ont été faits ainsi que les écueils possibles, que nous nous sommes attachés à éviter tout au long de notre démarche.

Chapitre 1 : Le rural, un concept en « mutation » et toujours d'actualité

Dans les lignes qui suivent, nous proposons un retour épistémologique sur le « rural » dans la recherche, l'histoire de sa prise en compte dans la sphère académique et les controverses dont il a été l'objet. Autrement dit, comment la géographie s'en est emparé, mais aussi comment ce concept a été appliqué sur les territoires ?

La première partie sera l'occasion de poser le cadre académique de l'objet rural et la seconde de détailler l'évolution des prises en compte du rural dans la statistique et de ses zonages. Ce cadrage méthodologique permettra de positionner ce travail dans la sphère académique, mais également d'expliquer et justifier les partis pris opérés, notamment en ce qui concerne le choix des territoires d'étude.

« Rural »

« Qui concerne la campagne, les paysans, l'agriculture » ; « Habitant de la campagne »

Larousse

« Qui concerne la vie des campagnes »,

Le Robert

Les dénominations de « rural », d'« espace rural », de « campagne », de « territoire rural », ou de « monde rural », sont aujourd'hui en France les plus utilisées. Dans les dictionnaires Le Robert et Larousse, le « rural » est associé à ce qui concerne la campagne dans sa globalité (« la vie des campagnes »). Il est défini à la fois par les individus y résidant (« habitant de la campagne »), les personnes y exerçant leurs activités, principalement agricoles (« les paysans ») et une activité économique s'y inscrivant qui est l'agriculture. Ces définitions, relativement superficielles, sont à compléter par les définitions de « campagne ».

« Campagne »

« Étendue de pays plat et découvert (par opposition à bois, montagne, etc.) ou assez plat et à l'intérieur des terres (par opposition à montagne, bord de mer, ville) » ;

« Les champs, par opposition à la ville ; les terres cultivées ; les gens qui y habitent »

Larousse

« Grande étendue de pays plat et découvert » ; « La campagne, la terre cultivée, hors d'une ville » ; « Ensemble des lieux fertiles, agricoles et forestiers, hors des villes »

Le Robert

Dans ces mêmes dictionnaires, la campagne fait référence à un certain type de matérialité de l'espace. C'est une plaine, une « vaste étendue de pays plat et découvert » ; c'est un espace qui se réfère en géographie à l' « openfield ». Nous y retrouvons donc l'idée de perspective visuelle ouverte, d'horizon, mais aussi de faible densité des formes bâties, d'occupation humaine peu dense. De fait, d'après ces définitions, nous comprenons que tous les espaces marqués par le relief ne peuvent être considérés comme « campagne ». Le dictionnaire Larousse va même jusqu'à préciser que la « campagne » est orographiquement à l'opposé du bois et de la montagne.

Le deuxième sens nous indique une occupation agricole, des champs, et stipule enfin une localisation « hors des villes », « à l'intérieur des terres ». La campagne y est définie en creux : c'est l'espace « en opposition à la ville ». Le dernier sens évoque plus largement la naturalité de l'espace et pas simplement son caractère agricole puisqu'il désigne « l'ensemble des lieux fertiles, agricoles et forestiers ». L'idée de fertilité signale à la fois celle de production et surtout de reproduction, mais aussi la présence, la prédominance du vivant dans l'occupation du sol. La campagne revêt donc un caractère morphologique qui est proche de l'idée de paysage, un paysage où le vivant (végétal et animal) égale sinon devance le bâti. Elle correspond à la matérialité d'un certain type de milieu.

Étymologiquement et sémantiquement, la campagne renvoie plus spécialement à la dimension morphologique et au paysage (« les champs », « lieux fertiles, agricoles et forestiers », ...) tandis que le rural a une connotation plus sociale (« vie des campagnes », « paysans », « habitants de la campagne »). Ces deux dictionnaires laissent une impression d'homogénéité du rural, de la campagne en France, en se focalisant sur sa fonction nourricière, qui a certes pu longtemps être opérante. Or, les espaces ruraux sont loin d'être homogènes, ni sur le plan géographique, sociologique-ethnique, professionnel et culturel, ni sur le plan générationnel. En ce sens, les terminologies « rural », « espace rural », « campagne », « territoire rural » ou « monde rural » sont à employer, selon nous, au pluriel. Le « rural » recouvre à la fois une diversité de réalités spatiales et sociologiques, mais aussi de représentations sociales.

Cette notion complexe, qui aujourd'hui, encore, ne trouve pas de définition faisant consensus, est pourtant appréhendée comme un fait universel. Utilisé dans pratiquement tous les pays du monde pour

désigner les organisations sociales agraires ou les régions d'habitat dispersé, le rural est constitué, selon Jean-Claude Bontron (1996), de trois dimensions principales fondatrices :

- « La prééminence des activités agricoles et pastorales dans les formes de l'organisation économique et sociale ;
- Une spécificité du système de valeurs (rôle de la famille, de la propriété du sol, de la tradition...) et des modes de vie (autoconsommation, travail, solidarités villageoises...) par rapport aux habitants des villes ;
- Les particularités d'un mode de colonisation de l'espace et d'utilisation des ressources du sol qui aboutit à une occupation extensive du territoire avec pour corollaire la dispersion et la faible densité du peuplement. »

L'auteur élargit la définition du rural en considérant un particularisme du système de valeurs et des modes de vie dans les campagnes, mais aussi de la morphologie de ces espaces. Pour autant, il évoque que ces trois éléments sont en partie remis en cause par les transformations de l'organisation économique et des pratiques sociales, et résidentielles en particulier, qui modifient en profondeur le rapport des hommes aux territoires, et qui donnent naissance à de nouvelles territorialités.

En synthèse, les espaces ruraux sont des espaces anthropisés, modifiés par les sociétés, sans être pour autant complètement artificialisés. En ce sens, ils se distinguent donc des espaces dits « naturels », peu anthropisés, et des espaces urbains, dont la majorité des sols ont été artificialisés. La ville ou la campagne correspondent à des « évidences paysagères » pour les individus, évidences qui ne sont en réalité qu'apparentes au vu de la difficulté de définir ces espaces de manière consensuelle. La définition des notions de « rural » et d'« urbain » témoigne de la volonté des sciences sociales de s'extraire de ces intuitions pour définir ces deux catégories d'espace.

Jean-Benoît Bouron et Pierre-Marie Georges (2019), au sein de leur ouvrage « Les territoires ruraux en France », résument les concepts de rural, ruralisme et ruralité de la manière suivante :

« Rural : adjectif qui qualifie tout ce qui concerne la vie dans les campagnes. Le plus multidimensionnel des trois termes (on peut parler d'économie rurale, de mode de vie rural, d'habitat rural...), c'est aussi le plus ancré dans la tradition géographique, le mot rural désignant la campagne en tant qu'objet d'étude de la géographie rurale. De fait, le rural a trop souvent été résumé à la fonction agricole. En 1963, le Précis de géographie rurale de Pierre Georges ne traite que d'agriculture ; Roger Lebeau, lui, passe de la notion de paysage rural à la notion de paysage agraire. Mais aujourd'hui, le rural (l'adjectif est devenu un substantif) s'applique de plus en plus à l'espace englobant – hors et en relation avec – les villes, et est

devenu un domaine de spécialité pour traiter de la vie de ses habitants (sociologie rurale, économie rurale...etc.). L'espace rural désigne alors le système spatial organisé par les sociétés rurales.

Ruralisme : mot concept qui qualifie un mouvement d'idées visant à promouvoir la modernisation des exploitations agricoles et qui s'impose dans les organisations syndicales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cette notion qui soutient le développement du productivisme a longtemps orienté les politiques agricoles de la France. Mais progressivement, le terme prend une orientation sociale et politique plus neutre pour désigner une dimension culturelle de défense identitaire des spécificités liées à la gestion des espaces ruraux.

Ruralité : terme qui fait référence à l'ensemble des représentations collectives associées à la vie dans les espaces ruraux. Proche de l'idée de mode de vie, le mot est apparu à la fin des années 1990 pour désigner un lien dans sa dimension anthropologique aux différents contenus de l'espace rural (de moins en moins agricole mais plus tourné sur l'environnement, le patrimoine et les paysages). Devenue une notion globalisante pour désigner un mode d'habiter (Mathieu, 1996) qui permet d'atténuer une opposition franche entre la ville et la campagne qui est devenue obsolète. On notera cependant, qu'une dimension politique tend aujourd'hui à rattraper le terme, et impose d'y apporter un regard critique, tant le monde politique et la presse l'utilise de plus en plus fréquemment (premier ministre de la ruralité sous Hollande avec les assises de la ruralité, rapport hyper-ruralité...). »

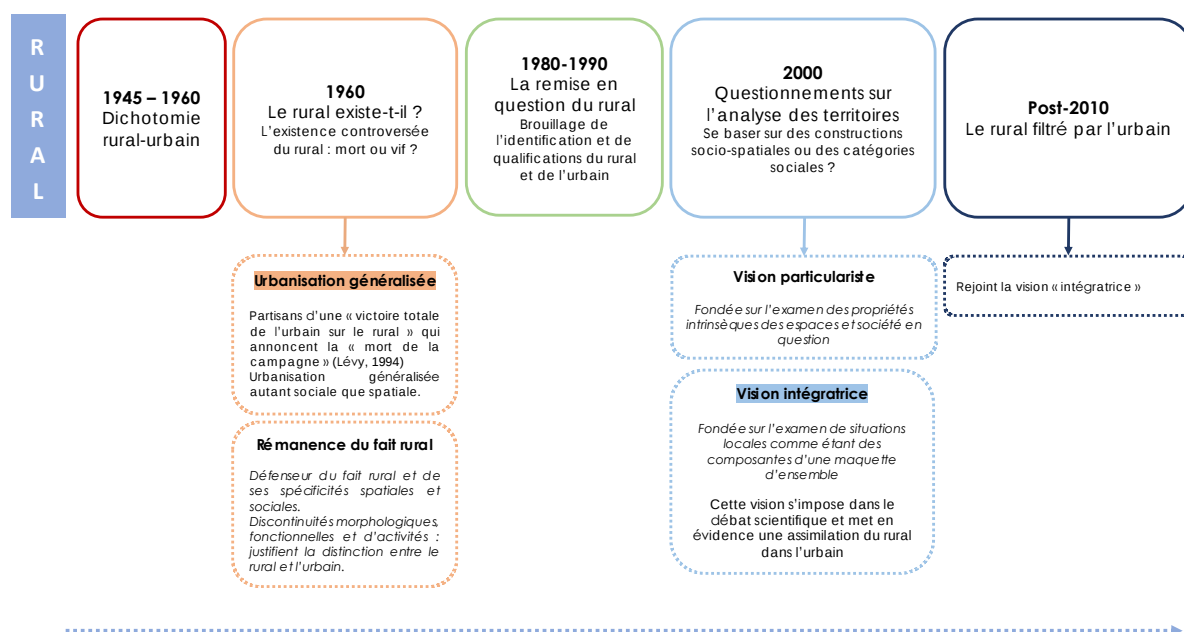
Les tentatives de définition du rural et de la ruralité ont produit une littérature foisonnante, faite de nombreuses typologies morphologiques et/ou fonctionnelles et de monographies de territoires (Bonneau, 1981 ; Brunet, 1965 ; Fel, 1963). Cette forme d'échec définitionnel peut probablement s'expliquer par des entrées forcément axées sur des particularités de l'objet lui-même. Les éléments de caractérisation du « rural » varient, *in fine*, en fonction de ce que nous venons y observer et surtout de qui l'observe. Nous reviendrons justement, par la suite, sur ce que certains qualifient de « concept chaotique » (Ilbery, 1998).

1. Le « rural » en tant qu'objet académique

1. Entre la vision d'une urbanisation généralisée et la rémanence du fait rural

Le « rural » a fait couler beaucoup d'encre dans la sphère académique et surtout depuis les années 1960. Sans prétendre à l'exhaustivité, à travers la carte mentale ci-dessous, nous nous sommes essayés à illustrer les évolutions, les débats et controverses existantes sur cette notion du rural.

Figure 1 : Évolutions des débats et controverses sur la notion du rural depuis 1945



Réalisation : Alexandra Guison, 2021

Les cases de couleurs sont les courants de pensée majoritaires dans le monde de la recherche. Nous remarquons que le regard porté sur le rural est majoritairement urbano-centré depuis les années 1960.

Depuis le début des années 1960, de nombreux débats sur le rural ont vu le jour, allant de la « renaissance du rural » jusqu'à la remise en question de l'existence même de celui-ci. Depuis une soixantaine d'années, une controverse oppose les partisans d'une « victoire totale de l'urbain sur le rural » qui annoncent la « mort de la campagne » (Lévy, 1994), aux défenseurs du fait rural et de ses spécificités, spatiale et sociale (Mathieu, 1990).

Jusque dans les années 1960, l'idéologie dominante est celle d'une dichotomie urbain-rural (Mathieu, 1990) : elle oppose la campagne, assimilée à un milieu naturel où l'activité agricole est prédominante, à la ville, milieu technique où se développent des activités industrielles et tertiaires. Chaque espace a ses spécificités en termes de modes de vie. La société rurale est assimilée à une société paysanne, au fonctionnement traditionnel basé sur des relations d'interconnaissance ou d'entraide. Les relations entre l'urbain et le rural sont unilatérales. Celui-ci est considéré comme dominé par la ville en tant que source d'approvisionnement et réservoir de main-d'œuvre.

En 1961, Juillard avance pour la première fois l'idée d'une urbanisation généralisée des campagnes, qui s'explique notamment par le développement de l'automobile et des réseaux de communication, et l'accroissement des déplacements pendulaires entre la ville et la campagne⁵. Pour certains chercheurs, « l'urbanisation généralisée des campagnes », phénomène jugé inexorable et irréversible, est autant spatiale que sociologique. Celle-ci est marquée par la diminution de la part de l'agriculture dans l'économie rurale et l'évolution du métier agricole (« la fin des paysans »), annoncé par Mendras en 1967. Ainsi, les campagnes d'autrefois, qui se caractérisaient par leur relative homogénéité sur les plans économique, social et culturel, sont à partir des années 1960 assimilées aux sociétés urbaines. L'urbanisation des campagnes signifie également une intégration du rural à la modernité (associée à l'urbain), la « diffusion d'une culture urbaine » (Thomsin, 2001), par la propagation des pratiques urbaines. En ce sens, nous observons l'apparition d'un « mode de vie en voie de devenir universel et de réaliser l'unité de l'homme social » (Rimbaud, 1969). Les conditions de vie, modes de vie et structures sociales des populations urbaines et rurales s'harmonisent : pour Lévy, « les ruraux sont des urbains qui habitent à la campagne » (Lévy, 2013). Il s'agit donc d'une urbanisation « au plan de la mentalité » (Jean, 1979), qui impacte la manière de penser et de vivre des ruraux.

Ainsi, le rapprochement des comportements sociaux et la disparition de modes de vie « ruraux » spécifiques ont, pour certains chercheurs, rendu obsolète la dichotomie ville-campagne, et à terme le concept même de rural (Mathieu, 1990). Jacques Lévy a ainsi annoncé en 1994 dans un article resté célèbre, *Oser le désert ? Des pays sans paysans* que « l'agriculture et les modes de vie qu'elle engendre » ne constituant plus le cœur du monde rural, « le rural n'existe plus » et « la campagne est morte, et définitivement morte ». En continuité, les géographes ont alors proposé de lire les territoires selon leur gradient d'urbanité⁶ et de supprimer toute référence au fait rural : sa typologie en quatre catégories était ainsi composée d'espaces urbains citadins (au degré d'urbanité élevé), d'espaces périurbains, d'espaces hypo-urbains (communes multipolarisées et ex-rural sous faible influence urbaine) et d'espaces infra-urbains (ou espaces à urbanité externe, les plus isolés).

Néanmoins, dès les premiers discours évoquant cette « urbanisation généralisée des campagnes », d'autres chercheurs ont au contraire défendu l'idée d'une rémanence du fait rural : ils considèrent que

⁵ Idéologie construite à partir de l'observation du processus d'extension spatiale des grandes villes, notamment américaines, qui se traduisait par l'établissement d'un continuum villes-campagnes (Blanc, 2012)

⁶ La théorie du « gradient d'urbanité » élaborée par Jacques Lévy hiérarchise les espaces. Notion née lors d'une analyse des résultats des élections des présidentielles de 2022, elle repose sur l'idée que l'urbain dense est le lieu de la diversité, de l'ouverture, la tolérance, de la connexion au monde. L'auteur s'appuie sur les zonages d'étude de l'INSEE et plus particulièrement sur le zonage en aires d'attraction des villes. Ainsi, chaque commune est rattachée à l'un des 8 gradients d'urbanité : le plus haut niveau d'urbanité se trouvant dans les centres et plus on s'en éloigne, plus le niveau baisse.

<https://legrandcontinent.eu/fr/2022/04/13/50-cartes-pour-lire-le-premier-tour-de-la-presidentielle-de-2022/>
<https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2022/05/01/votes-et-gradient-durbanite-une-relation-invalidee/>

les discontinuités morphologiques (en particulier en termes de densité), fonctionnelles et d'activités qu'ils observent au sein des territoires justifient le maintien d'une distinction entre rural et urbain. Ces discontinuités constituent en outre la preuve de la pluralité des territoires ruraux. Ainsi, de nombreuses typologies des espaces ruraux ont été proposées, à partir des années 1960, qui mettent en évidence l'existence de « réalités territoriales diverses ».

2. Entre divergences de visions et réalités territoriales diverses : de nouvelles conceptions du rural

Ces différents écrits sont autant de travaux interrogeant la question de la disparition de la catégorie du « rural » au profit de l'« urbain ». Depuis les années 2000, la question est plus de savoir si l'analyse des territoires serait plus pertinente si elle portait sur des constructions socio-spatiales comme nous y invitent Bernard Hervieu et Jean Viard (2001), plutôt que sur des catégories spatiales.

Dans ce courant, deux conceptions sous-jacentes coexistent :

- l'une particulariste, fondée sur l'examen des propriétés intrinsèques des espaces et société,
- l'autre intégratrice, fondée sur l'examen de situations locales comme étant composante d'une maquette d'ensemble.

Cette dernière conception, majoritaire dans la littérature scientifique, traduit le « rural » par des rapports de l'homme à l'espace, lui-même transformé par un processus général d'urbanisation.

La vision intégratrice s'impose donc dans le débat scientifique et met en évidence une assimilation du « rural » dans l'« urbain », bien qu'Hervé Le Bras (2007) propose dans ses travaux une nouvelle lecture historique et détaillée des relations villes-campagnes. En effet, il écrit sur les idées reçues en matière de démographie et souligne quatre situations qui correspondent à des temps successifs des rapports villes-campagnes : la phase historique d'exode rural, les inversions ponctuelles des soldes migratoires, le retournement généralisé et enfin une dynamique inverse. Ces périodes font ressortir que l'évolution du peuplement en France devrait être interprétée comme une généralisation de la croissance démographique rurale qui correspondrait à une organisation spatiale de la ville (les couronnes périurbaines).

En parallèle, pour approcher plus précisément le contenu du « rural » et son changement de nature, nous pouvons citer les travaux de Philippe Perrier-Cornet. Les campagnes correspondent à des ressources, déclinées par des paysages, un cadre de vie et des éléments de nature et ce sont ces facettes

qui contribuent à leur donner leur force d'attraction pour les résidents des villes (Perrier-Cornet, 2022). Il est alors possible d'y vivre et de donner à voir un « rural » connecté : la qualité des réseaux de transport est souvent un facteur décisif dans le choix d'une résidence à la campagne. Le « rural » selon Philippe Perrier-Cornet est devenu multifonctionnel. Il est possible de parler de diversification du « rural », de mosaïque. Il distingue quatre fonctions différentes : productive, récréative, environnementale et résidentielle, cette dernière étant dominante selon l'auteur.

Bernard Hervieu et Jean Viard (2001), quant à eux, considèrent que la fin de l'exode rural et l'urbanisation généralisée vont de pair. Ceux-ci voient le bouleversement provoqué par le dynamisme démographique comme une recomposition profonde du rural qui voit le triomphe de l'urbanité, et non comme la simple réactivation de la société rurale. Vision qui nous semble quelque peu limitée puisque bien que nous puissions nous accorder sur le risque d'enfermer le « rural » dans sa seule fonction résidentielle, celui-ci est également porteur de dynamiques économiques.

Dans les années post 2010, la pensée dominante est que le rural est toujours regardé via le prisme de l'urbain (Depraz, 2014). Renforçant cette vision, Jacques Lévy (2013) propose une grille de lecture en mettant en évidence une intégration croissante des espaces ruraux à l'organisation urbaine puisque selon lui la France est constituée d'archipels d'aires urbaines. Il existerait, ainsi, un gradient allant de l'« hypo-urbain » à l'« hyperurbain ». En ce sens, le « rural » dans sa dimension spatiale serait une catégorie de l'« urbain », catégorie marquée par de faible densité de population et vu comme une réserve d'espace pour l'urbanisation.

Cette tendance est appuyée et revendiquée par plusieurs chercheurs rassemblés autour de la revue *Tous urbains*. Ils affirment qu'« aujourd'hui, en raison même de ce que produit l'urbanisation, l'urbain devient totalement explicatif des sociétés et de leurs transformations ». Ainsi la posture repose sur le présupposé que le rural dans ses dimensions spatiales, économiques et sociales n'est plus une grille de lecture des sociétés contemporaines. Aujourd'hui, cette vision « intégratrice » est encore omniprésente et nous la pensons réductrice puisque le postulat est que le rural n'est plus un concept opérant.

Nous saisissons donc qu'il n'est pas aisé de définir le rural et bien que cet objet soit étudié, réfléchi, questionné depuis plusieurs décennies ses contours en demeurent flous et variables. Le géographe Keith Halfacree en déduit même que :

« The quest of any single, all-embracing definition of the rural is neither desirable nor feasible »

Halfacree, 1993 (p.34)

Les différentes définitions présentées et leur évolution montrent que la posture majoritaire quant à la définition de l'urbain et du rural est plutôt basée sur une recherche de ce qu'est le rural par rapport à l'urbain que sur la présentation de ces espaces en matière de relations, complémentarités et différences. Avec une tendance à un présupposé d'homogénéisation des espaces.

3. Position et intérêt pour la recherche

Dans ce travail, nous choisissons de nous inscrire dans la continuité des géographes qui ont plaidé dès les années 1980-1990, pour une analyse plus positive des changements ruraux. Nous pouvons, en particulier, citer Bernard Kayser et Jean Renard (1989, 2002), qui ont défendu par l'entremise des expressions « renaissance rurale » et « campagnes vivantes », un renouvellement du regard scientifique sur les situations rurales contemporaines. Aussi, nous admettons que la notion d'espace rural n'a de pertinence que si l'on conçoit la diversité des situations qu'il recouvre. Cette diversité peut s'illustrer par les formes de peuplement et l'armature des bourgs (densité démographique variable en fonction de la situation géographique, formes variées d'implantation de l'habitat, ...), mais aussi de la structure de l'économie. Elle n'est plus seulement centrée sur de l'agriculture, elle se diversifie avec par exemple l'industrie (dont agroalimentaires, bois...), le tourisme, les services (autour notamment du secteur de la santé).

Cet état de fait s'est trouvé renforcé par le développement d'une fonction résidentielle des espaces ruraux. De plus en plus de ménages vivent (ou viennent s'installer) en milieu rural, tout en occupant un emploi en ville. Aujourd'hui, la société rurale n'est alors plus simplement une société agricole, elle est multiforme à la fois par les activités qu'y exercent les individus, par leur origine géographique, par les motivations qui les y ont amenés. Les nouveaux habitants, plus ou moins nombreux en fonction des territoires, introduisent des références et des modes de vie différents (télétravail, mobilités alternatives, ...), et un « brassage culturel » s'opère (Bontron, 1996).

Au regard de tous ces implicites et explicites, l'objet « rural » reste un objet (scientifique) intrigant. Il suscite et mérite l'attention, car il repose sur des définitions qui ne font pas consensus et parce que son existence même est controversée depuis les années 1960 et surtout remise en question depuis les années 1990. Le fait qu'il soit nié par certains, « assassiné » (Sherlock Holmes, 2012) par d'autres est finalement stimulant pour qui travaille sur ces spécificités. Il y a dans le « rural » des dynamiques internes à déceler, des effets de proximité particuliers à connaître, des ressources pour produire, circuler, travailler et vivre ensemble qui sont différenciés selon les territoires dans lesquels les acteurs se situent (et qui ne sont pas les mêmes selon les catégories sociales). Il faut également souligner le

nombre de travaux universitaires qui donnent à voir la pluralité des territoires, ce qui amène à discuter la question de l'uniformisation des modes de vie (Huyghe, 2015) prétendument « tous urbains » et à ses conséquences sur les rapports à l'espace.

Des travaux, tels que ceux de Yannick Sencébé (2007), Rodolphe Dodier (2007), Nathalie Ortar (2009) ou encore Monique Poulot (2015), valorisent le discours qu'ont les habitants de leur territoire qu'ils considèrent comme « rural ». Ceci souligne un vécu des campagnes en décalage avec la posture dominante très urbano-centrée qui voit la progression et la diffusion constante de l'urbain dans tous les territoires et tous les modes d'habiter. Ces recherches réparent cet oubli que le « rural » (comme l'« urbain ») sont l'œuvre des humains, c'est-à-dire issus des modes d'habiter et pratiques des acteurs socioéconomiques, et redonnent leur place à l'épaisseur du territoire, aux dimensions physiques et sociales de l'espace dans l'étude des dynamiques territoriales.

Une nouvelle fois, cela appuie notre hypothèse selon laquelle l'étude du vécu et des pratiques des habitants permettraient de mieux saisir la manière dont ils perçoivent leur territoire et ce qui les attire et les retient dans celui-ci.

2. Evolution du « rural » comme objet statistique impliquant de nouveaux zonages

L'évolution du « rural » comme objet académique et des considérations que nous lui attribuons engendrent des changements dans l'appréhension et la définition statistique que nous en avons au fil des années. Ainsi, il s'agira dans cette partie de revenir sur le rural en tant qu'objet statistique, sur les zonages anciens et nouveaux, les catégorisations des espaces ruraux. Par cette analyse, le souhait est d'appréhender la place octroyée (ou non) aux espaces ruraux. Autrement dit, comment considère-t-on le rural dans la statistique et comment catégorise-t-on les espaces ruraux ?

1. L'évolution du « rural » comme objet statistique

Nous avons pu saisir précédemment la complexité à définir les espaces ruraux, leurs évolutions, mutations et controverses au fil des années dans la sphère académique. Pour la statistique, l'objet rural est tout aussi difficile à cerner et caractériser. Les typologies composées sont nombreuses et diverses car elles sont dépendantes de la vision du rural mais aussi des entrées par lesquelles ces espaces sont étudiés.

Les zonages statistiques mobilisent plusieurs types de variables qui discriminent les espaces, en fonction de seuils, se basant essentiellement sur des :

- Variables démographiques (effectifs de populations, densité d'individus, mobilités comme les migrations pendulaires),
- Variables socio-économiques (types, niveaux d'activités et d'emploi).

Les catégories d'analyse du rural varient selon le choix et la manière d'articuler les critères de caractérisation. La différenciation s'opère ainsi selon :

- des critères morphologiques : densité et répartition du bâti, mode d'occupation du sol, distances relatives aux autres unités spatiales,... ;
- des critères fonctionnels : activités économiques, degré et forme d'insertion/d'articulation dans le/au système économique d'ensemble,... ;
- des critères sociologiques : composition socioprofessionnelle de la population, modes de vie et pratiques sociales,...

Avec une vision « grossière » des constructions de l'objet rural au sein de la statistique, nous nous sommes essayés à réaliser une synthèse des principales typologies du « rural » au cours de ces dernières décennies. Bien que celle-ci ne soit pas exhaustive, ce travail permet de témoigner de la richesse et de l'évolution des réflexions sur la catégorisation du rural.

« Le rural : ce qui n'est pas urbain »

Pour la statistique, le rural est toujours défini par défaut, autrement dit le rural est ce qui n'est pas urbain et ce, de longue date. En 1846, la première définition donnée par l'INSEE de la commune urbaine est caractérisée par l'instauration d'un seuil de 2 000 habitants. Le « rural » correspond donc aux communes en dessous de ce seuil. En 1954, l'INSEE introduit la notion d'unité urbaine qui reprend le seuil de 2 000 habitants agglomérés, mais insère la possibilité de regrouper plusieurs communes qui comportent sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de plus de 200 mètres. Les autres sont considérées comme rurales, autrement dit, l'ensemble des communes hors unités urbaines forment ce que l'on peut appeler le « rural », sans qu'une définition précise n'en soit donnée. Le rural est donc ce qui n'est pas urbain. Cette ancienne distinction de 1846, reposant sur un critère de morphologie urbaine (la population agglomérée), est actuellement toujours effective.

Cette définition a le mérite, compte tenu de sa stabilité, de permettre des analyses sur le temps long, mais la situation démographique de la France a évolué en 180 ans⁷. Conçue dans un contexte de fort exode rural et d'accroissement de la population (Bouron, 2021), cette caractérisation s'est avérée, au fil des années, insuffisante pour analyser les différenciations territoriales. Dès les années 1960, une partie de la population quittait la ville pour habiter à la campagne, tout en travaillant en ville. L'espace périurbain était en train de naître, avec des communes d'apparence rurale qui prenaient des caractéristiques d'urbanité au travers notamment des modes de vie des nouveaux habitants. La limite entre les villes et les campagnes paraissait de plus en plus ténue et floue, et ainsi les catégorisations entre l'urbain et le rural, plus difficiles à établir.

De ce fait, pour prendre en considération le phénomène de périurbanisation et les changements sociodémographiques français, l'INSEE définit en 1962 les Zones de Peuplement Industriel et Urbain (ZPIU). Ce nouveau zonage a permis d'associer aux unités urbaines toutes les communes rurales considérées comme étant sous leur influence, c'est-à-dire :

- les communes industrielles,
- les communes « dortoirs » (prise en compte de la part de la population active résidente qui ne travaille pas dans la commune ; la proportion de ménages résidents qui ne vivent pas de l'agriculture ; le taux d'accroissement de la population entre deux recensements).

Cette catégorisation distinguait les communes rurales sous l'influence des villes (rural en ZPIU), et les communes du « rural profond » (rural hors ZPIU). Cette définition, inchangée pendant 30 ans, affirmait l'existence du « rural profond » fondée sur une assimilation très forte entre rural et agricole ainsi que des critères de fragilité démographique. Le développement des déplacements domicile-travail et la chute du nombre d'actifs dans l'agriculture ont rendu le zonage en ZPIU obsolète, car il ne permettait plus de différencier le territoire.

Pour trouver une nouvelle forme de discrimination de l'espace national, l'INSEE développe, en 1996, le zonage en aires urbaines (ZAU). Ce nouveau découpage est fondé sur la mesure des déplacements domicile-travail et les fonctions de chacun des territoires. Cette définition, qui sert de fondement pour définir le rural, s'appuie sur celle des unités urbaines mais y ajoute un indicateur économique, les déplacements domicile-travail, afin de déterminer la zone d'influence économique des unités urbaines. Ainsi, les catégories d'espace sont déterminées en fonction de l'emploi comptabilisé au lieu de travail et de l'attraction qu'il exerce sur les populations actives, autrement dit le seuil jugé significatif pour

⁷ Nous reviendrons sur l'évolution démographique des territoires ruraux de France plus tard dans ce document.

considérer une commune sous influence, de 40% des actifs travaillant dans un pôle urbain. Selon cette définition, la ville se caractérise donc comme une agglomération d'activités dans le cadre d'une agglomération de populations. Le territoire français se compose alors en un espace à dominante urbaine et en un espace à dominante rurale, qui est son complément. L'ensemble des communes isolées hors influence des pôles peuvent être considérées comme formant le « rural ».

En 2010, ce zonage en aires urbaines introduit un tournant en supprimant le vocable « rural » de ses catégories spatiales. Elles seront désignées par « communes isolées hors influence des pôles ». Cette disparition du rural dans les catégories statistiques pourra être perçue par certains comme « un meurtre géographique » (Dumont, 2012). Gérard-François Dumont précise les faits : *« sous ce prétexte justifié d'une mise à jour, sans alerter qui que ce fût [...] un meurtre a été commis. Que dis-je, un double meurtre ! Premièrement, la notion de « pôle rural » a disparu, comme si la France avait brutalement perdu ce maillage de gros bourgs et de petites villes qui, comme La Souterraine dans la Creuse, sont un des aspects les plus plaisants de l'Hexagone. Pour masquer le meurtre, il a été recouvert d'un tissu sur lequel a été écrit « petites aires ». Second meurtre, la notion « d'espace à dominante rurale » a disparu. Son corps a été dispersé sous plusieurs rubriques. L'une d'elles donne véritablement l'impression que la langue de Voltaire est bien oubliée puisqu'elle est désignée sous le titre de « communes isolées hors influence des pôles. »*

Cette méthode assignée au Zonage en Aires Urbaines, dite fonctionnelle, établit 95% de la population sous l'influence des villes, seuls 5% des habitants français résidant dans ce que l'on appelle les « communes isolées » (Pistre & Richard, 2018). Cette nouvelle forme de représentation conduit à renforcer l'idée d'une France totalement urbanisée dans laquelle l'espace rural n'apparaît même plus comme une catégorie résiduelle mais de manière implicite à travers les « petites aires » et les communes isolées.

Par ailleurs, ce zonage en aires urbaines s'est largement imposé dans les médias comme au sein des organismes guidant les politiques publiques. Ce découpage de l'INSEE enterre donc le « rural » comme catégorie d'espace pertinente pour analyser les dynamiques territoriales, et ne permet pas de comprendre, d'illustrer la finesse et la complexité du rural. *In fine*, en aboutissant à l'effacement des spécificités du « rural » et une « banalisation de cette catégorie d'espace » (Barthe et al., 2020), nous pensons que ces typologies statistiques ne permettent pas d'illustrer la diversité des territoires ruraux de France et, de fait, de donner des repères efficaces et les clés à l'action publique pour s'approprier ces potentielles spécificités.

Cette évolution statistique n'est finalement qu'une traduction de la considération des espaces ruraux au fil des décennies. En effet, comme l'explique les auteurs Jean-Luc Deshayes, Alissia Gouju, Ingrid Voléry en 2016 via leur analyse des différentes typologies caractérisant le rural, nous constatons à la fois un effacement statistique des espaces ruraux et parallèlement une importance majeure attribuée à la « vitalité démographique et économique des populations ». Autrement dit, ces sociologues témoignent « combien, dès leur origine, ces classements se sont appuyés sur – et ont servi – des modèles économiques et populationnels spécifiques : découpage spatial pensé au regard des activités et des modèles économiques valorisés, hiérarchisation des qualités des populations résidentes selon leur vitalité productive ». Cette « construction sociale des espaces ruraux », en plus d'avoir des effets directs sur l'action publique, a des répercussions sur les « représentations sociales et médiatiques de ces territoires et de leurs habitants », puisqu'elle participe de la catégorisation et la hiérarchisation des espaces. Ainsi, chacun d'eux se voit doté de « valeurs économique, juridique ou symbolique différentes (territoires en déclin ou en développement, mondes à part ou en retard, etc.) ».

2. De nouveaux zonages : vers plus de prise en compte du « rural » ?

En 2020, l'INSEE créait deux nouveaux zonages qui viennent alimenter les réflexions statistiques sur l'objet rural : les « Aires d'Attraction des Villes » (AAV), et le « zonage rural ».

Les « Aires d'Attraction des Villes », qui remplace désormais le zonage des aires urbaines (ZAU), sont définies par « l'étendue de l'aire d'attraction d'un pôle de population et d'emploi, sur les communes environnantes » (INSEE, 2020a). Il s'agit d'agréger toutes les communes dont au moins 15% de ses actifs vont travailler chaque jour (déplacements domicile-travail) dans le pôle principal⁸ de l'aire urbaine. Une aire est entendue ici comme « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle ». Par cette définition nous retrouvons donc un double critère : celui de la continuité du bâti et celui des déplacements pendulaires.

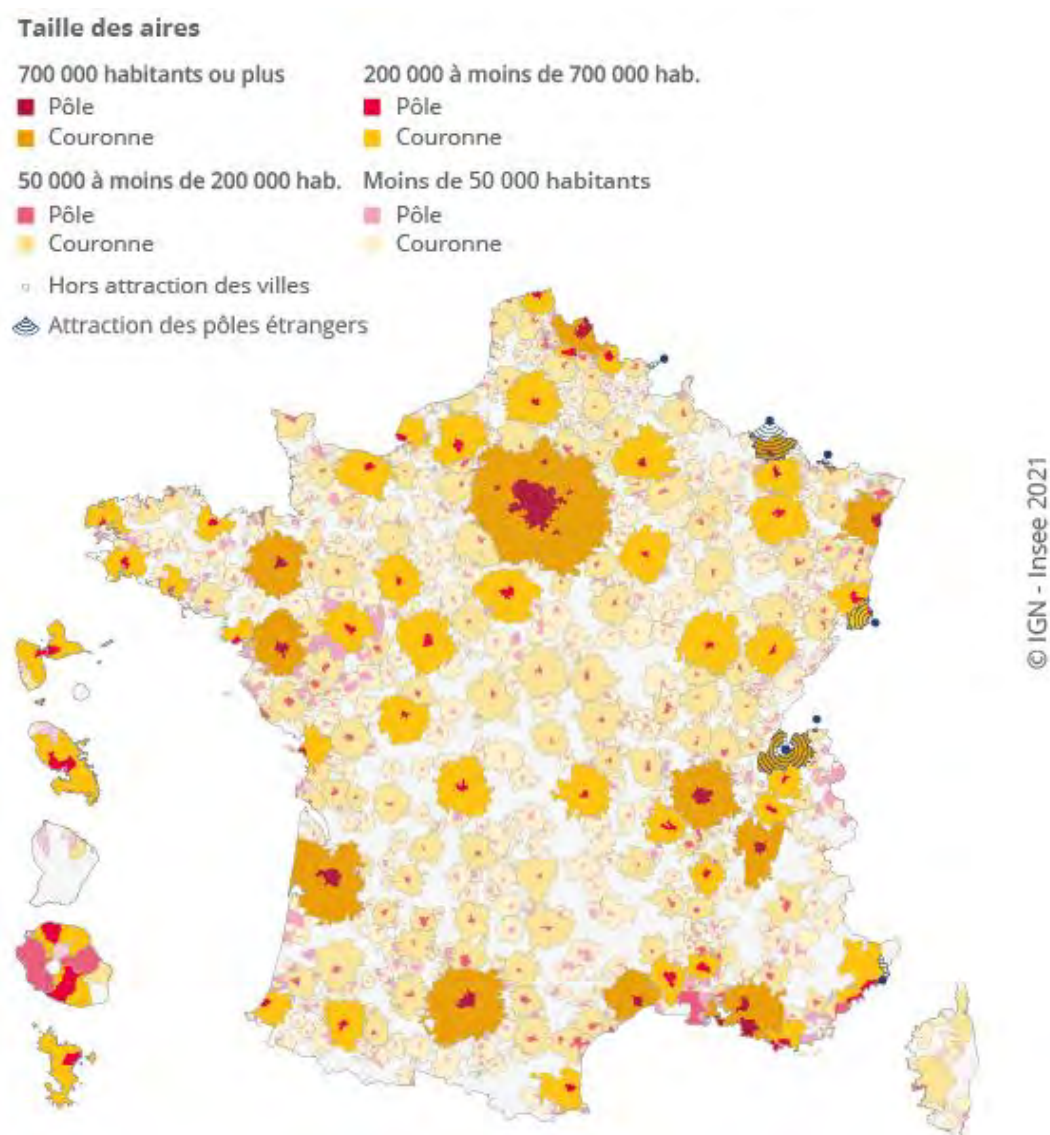
Bien que les Aires d'Attraction des Villes remplacent les ZAU, des différences sont tout de même à noter. Tout d'abord, la notion de pôle ne repose plus sur la notion d'unité urbaine de 1954, mais sur la grille communale de densité (Annexe 1 : La construction de la grille de densité). Ensuite, s'agissant de l'intégration de communes ou d'ensemble de communes à l'aire d'influence d'un pôle, si les déplacements domicile-travail continuent à être le seul critère utilisé dans ces deux zonages, le seuil de

⁸ Le pôle principal est défini à partir de critères de densité et de la population totale.

40% de navetteurs dans le zonage en aires urbaines est abaissé à 15% dans le zonage en aires d'attraction des villes.

Selon ce nouveau zonage, 93% de la population (recensement de la population 2017) vit dans l'une des 699 aires d'attraction des villes (Vanier, 2020), ainsi la France est toujours considérée comme une société « urbaine ». Ce zonage centré sur les villes pourrait à son tour faire l'objet d'une nouvelle définition du rural « en creux » puisqu'il inclut une catégorie de communes qualifiées de « communes isolées hors influence des pôles ». La définition qui en est donnée est la suivante : « ensemble des communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites aires et qui ne sont pas multipolarisées » (INSEE, 2020).

Carte 1 : Les aires d'attraction des villes en France



Source : INSEE, 2021

Jusqu'en 2020, l'INSEE définissait donc le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, caractérisée comme nous l'avons vu précédemment, par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti.

Cette définition n'étant plus satisfaisante, la mission Agenda rural a formulé en 2019 la proposition suivante dans son rapport *Ruralités : une ambition à partager - 200 propositions pour un agenda rural* : « Dans le cadre de ses travaux de refonte des zonages (unités urbaines et aires urbaines) actuellement en cours, la mission exprime le souhait que l'INSEE propose une approche nouvelle des espaces ruraux, qui ne soit pas en négatif de la définition de l'urbain, qui combine les critères de densité et ceux de nature fonctionnelle, et qui permette de traiter du continuum entre les espaces les plus urbanisés et les espaces les plus isolés et peu peuplés ».

Pour répondre à cette demande, l'INSEE a mobilisé un groupe de travail associant des personnes d'horizons divers : statisticiens publics, association d'élus, universitaires⁹.

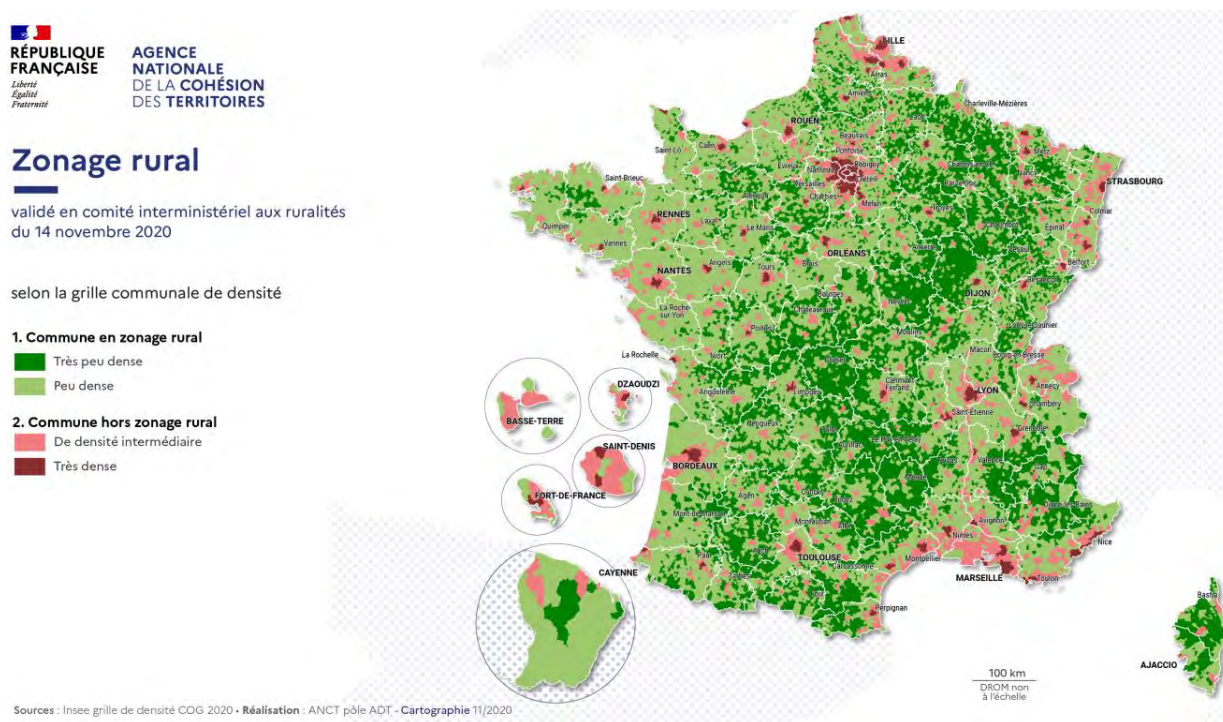
À l'issue de ces travaux, il a été décidé de définir les communes rurales à partir de la grille de densité : sont rurales toutes les communes peu denses ou très peu denses. Définie en 2011 par Eurostat, la grille communale de densité permet de comparer le degré d'urbanisation des pays européens, avec une méthodologie homogène et relativement indépendante des découpages administratifs de chaque pays. Cette nomenclature s'appuie sur la population distribuée dans des carreaux de 1 kilomètre sur 1 kilomètre, autrement dit la « grille communale de densité » repose sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées et c'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle). La grille européenne définit trois niveaux de densité : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire et les communes rurales. Pour affiner la description des territoires les moins denses et correspondre davantage aux particularités françaises, l'INSEE a ajouté, au sein des communes rurales, la distinction entre les communes peu denses et très peu denses (Annexe 1 : La construction de la grille de densité) . Les communes peu et très peu denses déterminent donc désormais le « zonage rural ». Cette faible densité permet de déterminer le « rural » et ce nouveau zonage gouvernemental auquel les communes vont pouvoir se référer, pour obtenir des soutiens spécifiques.

⁹ Étaient représentés dans ce groupe de travail, outre des unités de l'INSEE : des services statistiques ministériels c'est-à-dire la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), SSP- agriculture), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le Cerema, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et des agences d'urbanisme, des associations d'élus (AMF, AMRF), des chercheurs (Mohamed Hilal, Jacques Lévy).

Selon Martin Vanier (2020), la ruralité « reprend ses droits autonomes, dont celui de s’adresser en tant que telle à l’État pour bénéficier de politiques publiques qui lui soient propres ». La dimension politique de ces définitions est considérable puisqu’elles donnent la possibilité aux territoires d’accéder ou non à toute sorte d’appels à projets, de subventions ou de prétendre à des statuts particuliers comme les Zones de Revitalisation Rurale qui visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers de mesures fiscales et sociales. Aussi, ces controverses sur les définitions traduisent, en partie, une mise en concurrence, passée et actuelle, des territoires et de la raréfaction de l’argent public pour accompagner ces territoires éloignés des grands centres de décisions.

Ainsi, le « zonage rural » a été validé le 14 novembre 2020 par le Comité interministériel aux ruralités (CIR).

Carte 2 : Zonage rural à 4 niveaux



Sources : INSEE, Grille communale de densité, 2020 ; Réalisation : ANCT en 2020

Suite à des travaux à l’échelle internationale, une grille détaillée à 7 niveaux a été définie par Eurostat. Il s’agit d’une subdivision de la grille existante à 3 niveaux :

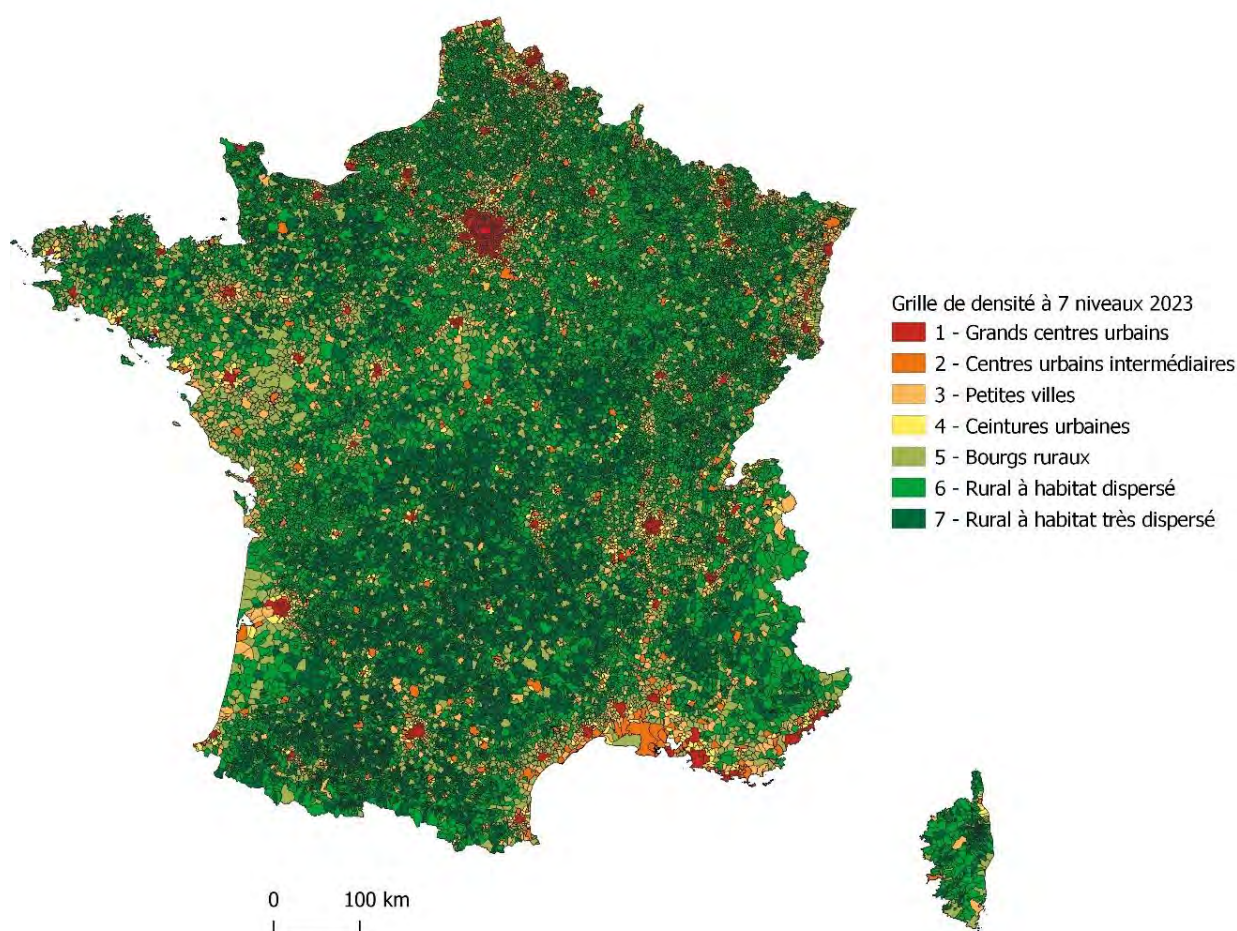
Tableau 1 : Synthèse des différents niveaux composant la grille communale de densité

	Grille communale de densité à 3 niveaux (Eurostat, 2011)	Grille communale de densité à 4 niveaux (INSEE, 2020)	Grille communale de densité à 7 niveaux (Eurostat, 2022)
Urbain	Les communes denses	Les communes denses	Les « grands centres urbains »
			les « centres urbains intermédiaires »
			les « ceintures urbaines »
			les « petites villes »
Rural	Les communes rurales	Les communes rurales peu denses	les « bourgs ruraux »
			le « rural à habitat dispersé »
		Les communes rurales très peu denses	le « rural à habitat très dispersé »

Réalisation : Alexandra Guison, 2023

Depuis mai 2022, cette nouvelle grille communale de densité à 7 niveaux remplace la grille à 4 niveaux de l'INSEE (2020b) et réactualisée au 1^{er} janvier 2023 (INSEE, 2023b).

Carte 3 : La grille communale de densité à 7 niveaux en 2023



Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1er janvier 2023
Source : INSEE 2023 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2023

Cette définition du « rural » à partir de la grille communale de densité semble faire consensus¹⁰ : elle ne définit plus le rural « en creux » mais « en plein », à partir de critères morphologiques. De plus, cette méthode présente au moins deux avantages. Tout d’abord, elle est en phase avec la définition européenne, ce qui facilitera les comparaisons à cette échelle en se basant sur un critère homogène et permet aussi de mieux caractériser les espaces transfrontaliers. Cette méthode permet aussi une observation sur le temps long grâce à une méthodologie stable et surtout indépendante des périmètres institutionnels.

Néanmoins, il est nécessaire de compléter cette définition statistique du rural pour témoigner de la diversité des territoires ruraux et des interdépendances entre le rural et l’urbain. En ce sens, l’INSEE

¹⁰ https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2020/08/DC_2020_2%C3%A8me-Com-Territoire_-Contribution-de-IAMRF-sur-lespace-rural.pdf

propose de la croiser avec le zonage en « aires d'attraction des villes ». D'après Olivier Bouba-Olga (2021), cette solution apparaît trop réductrice et seules des études complémentaires permettraient de mieux rendre compte de la diversité des espaces ruraux et des espaces urbains, ainsi que des interdépendances entre les différents espaces. Martin Vanier (2020) a pu souligner que le zonage rural (mais aussi les « aires d'attraction des villes ») gomme l'importance des interdépendances entre les différents espaces, que les modes de vie urbains et ruraux se combinent voire s'hybrident, ou encore que la trajectoire résidentielle des individus les fait passer, de manière contrainte ou choisie, d'un type d'espace à un autre. Ainsi, « continuer à raisonner sur des catégories anciennes de « rural » et « urbain » et les considérer comme étanches ou pire, en opposition, ne permet plus de comprendre la géographie de la France » (Bouba-Olga, 2021).

En ce sens, puisque la grille de densité proposée par l'INSEE permet d'identifier l'orientation rurale ou urbaine des territoires, Olivier Bouba-Olga préconise de prendre acte du fait que la population de la quasi-totalité des territoires supra-communaux est pour partie urbaine ou pour partie rurale. Il s'agit donc de ne plus s'en remettre à une distinction binaire rural versus urbain. Selon l'auteur, il serait préférable, dans la définition des politiques publiques et dans l'orientation des fonds à destination du monde urbain ou du monde rural, de partir non pas de l'orientation générale du territoire, mais de la composition précise du territoire en habitants dits urbains ou en habitants dits ruraux.

Au-delà du panorama des définitions, il est important de souligner les logiques sous-jacentes dont elles témoignent. Derrière les désignations d'une « France urbaine » ou d'une « France rurale » se dissimulent des intérêts différenciés qui sont symptomatiques d'une France dont la représentation politique, l'organisation territoriale et l'imaginaire a un référentiel opposant l'urbain au rural. Par ailleurs, nous faisons remarquer que par ces différentes définitions, les impacts sont différents. Ces zonages sont la base pour instaurer le périmètre des politiques en France mais aussi des financements reçus, or les territoires présentent des diversités notables et ces définitions sont parfois un peu trop simplistes.

Nous pouvons conclure en rappelant que les zonages statistiques et les catégories d'analyse relèvent de démarches analytiques. Ils souhaitent rendre compte de la complexité du réel par la discontinuité spatiale sous l'effet de la différenciation des phénomènes sociaux. Celle-ci peut alors prendre deux formes principales :

- Une interface qui renvoie à une situation de contact et s'exprime par la dichotomie du rural et de l'urbain,
- Un gradient qui renvoie à une situation de transition et s'exprime par le continuum urbain/rural.

La démarche de catégorisation du rural se trouve confrontée à la transformation contemporaine du réel, principalement à cause de deux facteurs :

- L'émergence de territorialités nouvelles remettant en cause l'adéquation antérieure entre formes sociales et formes géographiques. Les pratiques des individus et des groupes sociaux construisent des formes/configurations spatiales complexes et plurielles qui se structurent et s'emboîtent à des échelles multiples. En ce sens, ces formes et configurations échappent à l'enfermement dans des objets construits de manière archétypale, comme le rural et l'urbain.
- La croissance des mobilités (flux de personnes, de biens et d'informations) et le développement des logiques réticulaires (organisation de réseaux plus ou moins étendus et plus ou moins hiérarchisés de relations politiques et socio-économiques entre les acteurs sociaux) qui introduisent des formes renouvelées de contact entre l'urbain et le rural.

De ce fait, si la discontinuité rural/urbain reste une clé d'interprétation du réel, les évolutions contemporaines constatées remettent en cause les limites et les effets de seuils de part et d'autre desquels s'instituaient et s'articulaient ces deux visions territoriales. La discontinuité tend à s'exprimer moins sous la forme d'interfaces que de gradients inscrits dans un continuum spatial.

3. Position et intérêt pour la recherche

Dans cette recherche, nous n'avons pas vocation à élaborer une (nouvelle) définition du « rural » ou à essayer de compléter celles existantes. Nous nous référerons donc aux travaux déjà réalisés, et plus particulièrement à ceux de la grille communale de densité qui comme nous l'avons vu semble faire consensus (AMRF, 2020) et définit le rural « en plein » et non plus « en creux », à partir d'un critère morphologique qu'est la densité de population.

En prenant la grille de densité comme référence, il nous sera alors possible de définir le « zonage rural » comme l'a réalisé l'ANCT en 2020. La volonté est de retenir un zonage explicite et spécifique au « rural » qui ne soit pas une simple « soustraction ». A noter que cette même grille de densité a été choisie comme méthode la plus consensuelle pour définir le rural selon l'INSEE ¹¹ et le Comité Interministériel

¹¹ Le rapport de la mission « Ruralités : une ambition à partager – 200 propositions pour un agenda rural » a demandé à l'INSEE de proposer une nouvelle approche des espaces ruraux, proposition reprise par l'Agenda rural dans sa mesure 158. Suite à quoi l'INSEE a constitué un groupe de travail constitué de membres de l'INSEE, de services statistiques ministériels (Drees, Depp, DGLC, SSP, SDES), de l'ANCT, du Cerema, de la FNAU et d'agences d'urbanismes, de chercheurs et d'association d'élus (AMF, AMRF), pour tenter de définir le rural. Le groupe a largement convergé sur l'utilisation de la grille de densité. Néanmoins, l'Association des maires ruraux de France a en revanche contesté le deuxième point consistant à le combiner au zonage en aires d'attraction des villes.

des Ruralités (CIR). En 2020, les communes rurales sont donc les communes peu denses ou très peu denses et cette grille a été actualisée en 2023 pour détailler davantage les communes rurales. Trois niveaux apparaissent (au lieu de deux) : les « bourgs ruraux », le « rural à habitat dispersé » et le « rural à habitat très dispersé ».

Par le choix de cette approche morphologique, nous choisissons une méthode :

- permettant de caractériser « simplement » le territoire via la densité,
- rendant possible de travailler sur les espaces transfrontaliers, comme c'est le cas des Pyrénées-Atlantiques (et si besoin les comparaisons à d'autres territoires d'Europe), puisque la grille communale de densité repose sur une méthode Eurostat,
- proposant une certaine stabilité puisque le critère de la densité sur des carreaux de 1km s'émancipe de toutes limites administratives et possibles évolutions.

En revanche, nous avons bien conscience que le « zonage rural » est discutable et à compléter. C'est pourquoi, si nous souhaitons nous y référer tout au long de nos réflexions et notamment pour le choix de nos de territoires d'étude ; il nous sera nécessaire de compléter la lecture par des éléments complémentaires et l'association à des ressources diverses (comme des indicateurs de dynamiques, le paysage, des ressources spécifiques, les activités économiques, les pratiques d'entraide et d'interconnaissance, dans un dialogue avec ses espaces urbains de proximité, ...). L'intérêt est de témoigner de la pluralité et de la diversité des campagnes françaises à l'échelle locale tant par leurs paysages, que par leurs inégales densités de population et leurs différentes fonctions productives (agricole, touristiques, industrielle, ...). Ainsi, nous sommes de ceux qui pensent que cette pluralité des campagnes et leurs spécificités respectives entraînent une multiplicité des ruralités, entendues comme des ensembles de valeurs, pratiques, interactions que les individus projettent sur les campagnes. Dès lors, l'image d'une campagne immobile doit être anéantie par l'importance des mobilités et la profondeur des transformations opérées dans l'espace rural (Bouron, 2019) et la multiplication de leurs usages (récréatif, productifs, résidentiels, environnementaux).

Dans un souci de diversité de territoires d'études choisis dans le cadre de cette recherche, nous compléterons le zonage rural par l'influence de ces espaces aux villes c'est-à-dire par les Aires d'Attraction des Villes. Ce zonage, reposant sur une méthodologie compatible avec la grille communale de densité, et également proposée par Eurostat et l'OCDE, caractérise l'aire d'attractivité des villes par « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail » (INSEE, 2020). Ainsi, la complémentarité de ce zonage

nous permet d'ajouter une lecture des relations entre les espaces via le critère de l'emploi puisqu'elle instaure le seuil de 15 % des actifs travaillant dans le pôle.

Ici, nous chercherons donc à choisir des territoires d'étude aux profils divers par leur proximité et liens à l'urbain mais aussi par la variété de leurs caractéristiques (littoral, montagne, ...). Dans ce travail, la volonté est donc de participer à l'empilement des savoirs, la constitution de l'assise d'un savoir commun (Chevalier et al., 2010) et non de proposer une nouvelle typologie ou de débattre de l'appartenance des terrains d'études à telle catégorie plutôt qu'à une autre. L'usage de ces adjectifs nous servira donc à distinguer des « grands types » de territoires et à témoigner de leurs diversités.

Chapitre 2 : Les dynamiques migratoires à l'aune de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux

1. Les dynamiques de peuplement des territoires ruraux de France

En France, la population devient majoritairement urbaine en 1931¹². En Europe, cette dynamique d'urbanisation est liée aux déplacements de population qui se produisent à l'époque de la révolution industrielle, soit à partir du XIX^{ème} siècle en France. Pour saisir les grandes dynamiques de peuplement à l'œuvre sur les territoires ruraux, nous reviendrons sur une approche chronologique de ces évolutions.

1. Un retour historique sur les dynamiques de peuplement débutant par un exode rural

L'exode rural est un phénomène qui s'est déroulé durant environ 150 ans en France, entre 1830 et 1970, et qui qualifie un mouvement important d'installation des ruraux en ville. Les analyses menées (Dedeire et al., 2011) sur les campagnes témoignent que les ruraux ont toujours été mobiles dans l'histoire mais les flux furent beaucoup plus importants entre la campagne et la ville au XIX^{ème} siècle. C'est un fait essentiel qui bouleverse profondément le peuplement des campagnes françaises.

A partir des années 1830, la France connaît un processus d'urbanisation dépendant du décollage industriel du pays. Cette industrialisation suscite d'importantes migrations des campagnes vers les villes, tant du point de vue humain avec des transferts massifs de main-d'œuvre, que d'un point de vue financier avec le déplacement de capitaux.

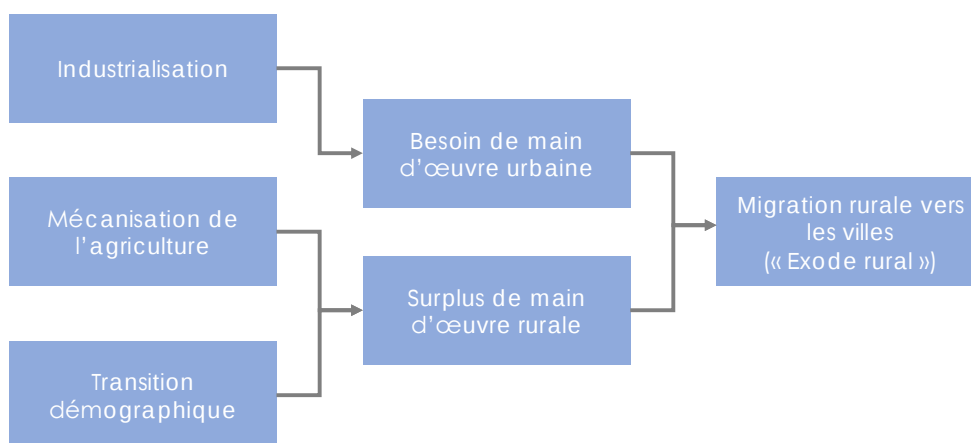
Au tournant du XX^{ème} siècle l'image de la ruralité se fige : le rural renvoie à l'agricole et au conservatisme alors que l'urbain renvoie à l'industriel et au progrès. Cette représentation participe au déficit démographique des campagnes vis-à-vis des centres industriels urbains. Derrière cela, la ruralité va connaître une transformation sociale importante, puisqu'au XIX^{ème} siècle, c'est la bourgeoisie terrienne et la paysannerie aisée qui dominent la société rurale, alors qu'au XX^{ème} siècle ce sont de petits paysans propriétaires (Bouron & Georges, 2019).

¹² A l'échelle mondiale, c'est « seulement » en 2007 que le taux d'urbanisation franchi la barre des 50 %. Ce qui est tardif par rapport à l'Europe du Nord.

Cet exode est donc lié principalement au développement de l'emploi industriel dans les centres urbains mais des facteurs exogènes vont également affaiblir le poids relatif de la ruralité dans la société française. A titre d'exemple, au XIX^{ème} siècle, la société paysanne développe une polyculture vivrière qui résiste mal aux crises climatiques et de fait les crises agricoles et l'instabilité des revenus engendrés, face aux avantages du salariat industriel, expliquent pour partie les migrations. Cette immigration de personnes aspirant à un changement est massive entre 1850 et 1918, d'autant que le développement des axes de transport ferroviaire favorise la mobilité des populations. En effet, si le développement des transports a permis le désenclavement de certains espaces ruraux et le développement de nouvelles activités à la campagne, cela a également favorisé les départs des populations rurales souhaitant (et pouvant) s'offrir de nouveaux horizons.

Jean-Benoît Bouron et Pierre-Marie Georges simplifient le mécanisme de l'exode urbain à l'Age industriel par le schéma ci-dessous :

Figure 2 : Mécanisme simplifié des migrations rurales vers les villes



Mécanisme simplifié des migrations rurales vers les villes à l'Âge industriel

Source : Bouron Jean-Benoît et Georges Pierre-Marie, *Les territoires ruraux en France*, Editions Ellipses, 2019, p.73.

Source : Bouron Jean-Benoît et Georges Pierre-Marie, *Les territoires ruraux en France*, Editions Ellipses, 2019, p.73 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2021

Au début du XX^{ème} siècle, les migrations restent principalement le fait des travailleurs pauvres attirés par les emplois industriels mais aussi les catégories les plus riches de la population, qui investissent en ville et y tissent de nouvelles relations de notabilité. C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que la déprise agricole est la plus forte et parallèlement, l'industrialisation des campagnes progresse et les actifs ruraux sont de moins en moins agriculteurs.

Ainsi, en 1830, la société française est profondément rurale, la population étant à 80% « paysanne ». Quarante ans après, en 1871, elle ne représentait déjà plus que 64% de la population française, même si le produit agricole dégagé représentait encore le double du produit industriel. Avant la Première Guerre mondiale, en 1914, la population rurale représente encore 60% de la population totale, mais l'agriculture plus que 40% du PIB français. Les deux Guerres mondiales accentuent encore plus ce déficit démographique puisqu'en 1975, la population rurale ne représente plus que 25% de la population française. La période intercensitaire 1968-1975 voit le déclin de la population rurale presque stoppé car la perte n'est plus que de 0,1% par an, alors qu'elle était de 0,4% auparavant. Le déficit migratoire est de fait à peu près compensé par un solde naturel à peine positif. Ce contexte démographique annonce le retournement de situation.

2. Un nouveau démographique impulsé à partir des années 1970 et différencié à l'échelle nationale

Depuis les années 1970, un profond bouleversement touche les campagnes françaises du fait d'un renouvellement de leurs composantes démographiques et sociales. Ce nouveau provoque brassage, diversité et multifonctionnalité de ces territoires ruraux, auparavant dominés pendant près d'un siècle par une société rurale monoclasse et monoactive.

A partir de 1975, un fait sans précédent depuis plus d'un siècle se produit puisque le monde rural en France ne perd plus d'habitants, il en gagne. Avant cette date, les campagnes françaises perdaient des habitants en raison de soldes migratoires déficitaires non compensés par l'excédent naturel. Depuis, beaucoup profitent d'une croissance démographique assez importante grâce à un solde migratoire à présent positif, compensant les scores négatifs des variations naturelles.

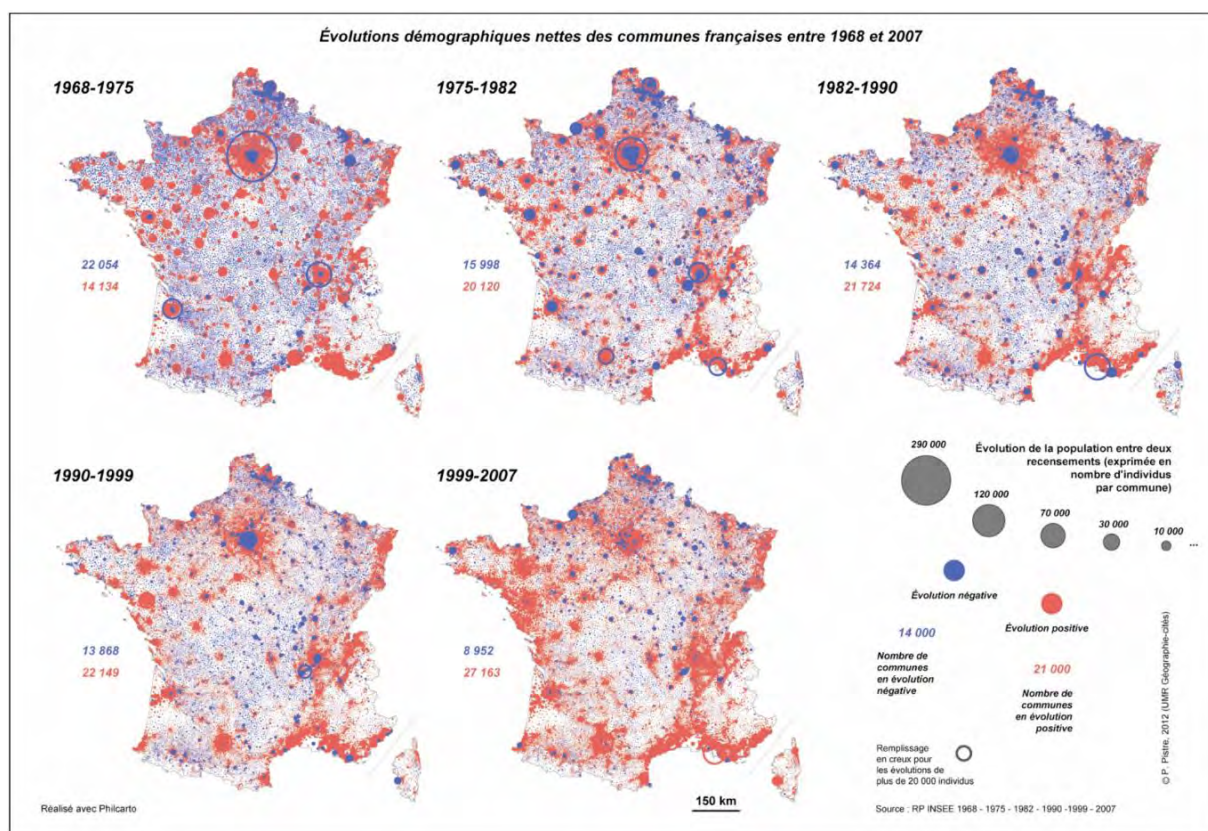
Cette inversion de la dynamique démographique caractérise beaucoup des espaces ruraux français et, est nettement observable dans les chiffres du recensement. Mais ce constat doit être manié avec précaution et notamment dans l'analyse spatiale des chiffres puisque les disparités régionales sont marquées tout comme les différences au sein des structures de population (distinction entre le bilan naturel et le solde migratoire). Ainsi, certains espaces ruraux connaissent la fin du processus de

dépeuplement, et d'autres sont dans une dynamique de fort repeuplement. Globalement à l'échelle nationale, les campagnes ne perdent plus de populations depuis 1975¹³.

Pierre Pistre a, dans ses travaux sur le renouveau démographique des campagnes françaises, réalisé des cartes d'évolutions démographiques des communes françaises entre 1968 et 2007. En premier lieu, son travail confirme la généralisation des dynamiques positives des communes rurales. Néanmoins, même si les croissances tendent à se généraliser, les évolutions ont été inégales au sein des campagnes. « Les reprises des années 1970-1980, concentrées en périphéries des grandes agglomérations, se sont poursuivies, élargies, et ont gagné les périphéries de pôles plus modestes. Des entités supposées isolées ont récemment retrouvé des dynamiques positives, à l'ouest, au sud et au centre du pays ». L'auteur ajoute également que « ces évolutions démographiques présentent [...] des différences selon les régions françaises. L'ouest et le sud du pays ont été des plus dynamiques depuis les années 1980-1990. Ils ont été marqués par une poursuite des extensions périurbaines et la diffusion des croissances vers les communes sous faible influence urbaine ». Une revitalisation ancienne et généralisée est affichée sur l'arrière-pays méditerranéen (Rouzier, 1990) alors que, plus récemment (début des années 2000), le « renouveau des campagnes bretonnes » est surtout côtier (Rieu, 2011). La majorité des littoraux, des zones frontalières de l'est présentent aussi des croissances démographiques. Enfin, les reprises ont été plus éparses dans le centre et le nord-est du pays, comme en Lorraine où les croissances rurales semblent se limiter « à quelques espaces résidentiels et récréatifs » (Debard, 2010).

¹³ Alors que la population des espaces ruraux français avait un peu diminué entre 1968 et 1975 (-0,1% par an), elle se met à augmenter de près de 1% par an entre 1975 et 1982, puis de 0,7% entre 1982 et 1990. Phénomène d'autant plus remarquable que l'espace rural statistique se rétracte à chaque recensement avec le passage de communes « rurales » dans le champs de l'« urbain » car elles dépassent le seuil de 2 000 habitants agglomérés (31 935 communes en 1975, 31 251 en 1990, 29 369 en 2011 ; 29 547 en 2019). Ce sont donc un peu moins de 2 400 communes à la démographie positive qui ont quitté la dénomination « rurales » pour devenir « urbaines ».

Carte 4 : Croissances démographiques de plus en plus généralisées dans les communes urbaines et rurales



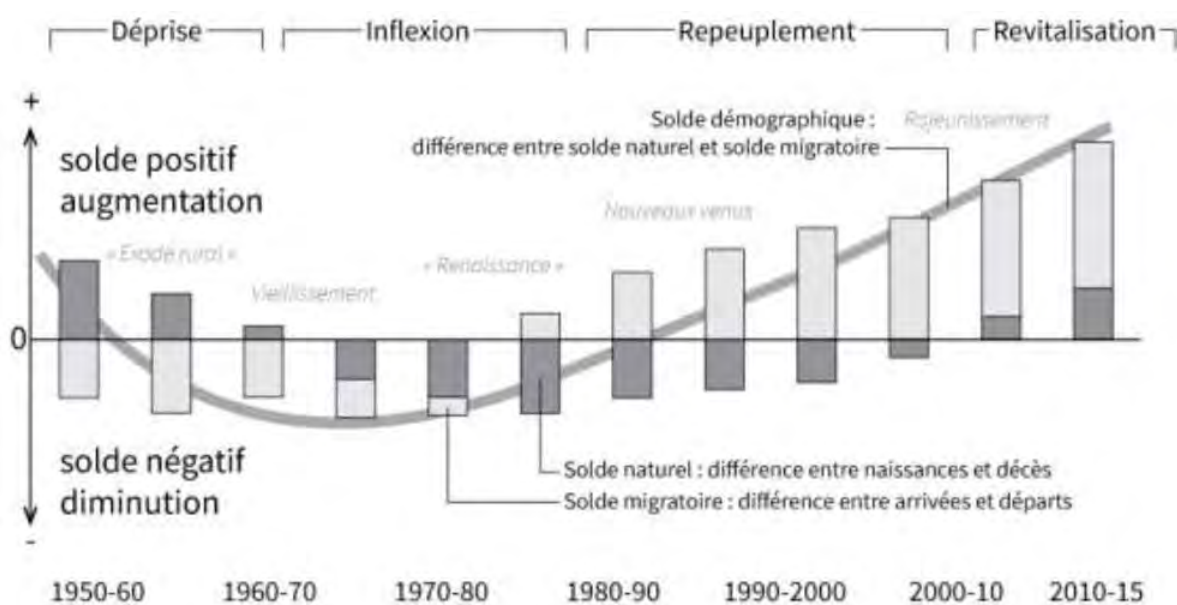
Source : Pierre Pistre, « Renouveau des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recomposition sociales », thèse de géographie, 2012

Jusque dans les années 1990, une attraction rurale sélective s'opère étant donné que ce sont majoritairement les franges périurbaines qui font l'objet de cette nouvelle croissance démographique rurale. L'effondrement de l'emploi agricole et la concentration des activités économiques dans les pôles urbains, conjugués à l'évolution des modes de vie des populations (automobile, transport en commun, et à l'émergence de l'idéal pavillonnaire, ...) vont appuyer les modifications de la géographie rurale.

Plus récemment, les campagnes plus isolées deviennent, elles aussi, des espaces d'accueil de population. Aujourd'hui, la dynamique migratoire positive n'est plus seulement périurbaine et concerne la quasi-totalité des campagnes. C'est un ensemble de couronnes de relation domicile/travail qui composent les dynamiques résidentielles actuelles, et l'ensemble laisse apparaître de nouveaux espaces « dynamiques », notamment des zones rurales qui étaient en déclin prolongé. Ces espaces sont donc marqués par une reprise démographique plus récente (dont les facteurs sont parfois des choix sous contraintes).

Le dynamisme général de la démographie des campagnes est le résultat d'une évolution positive de ses composantes migratoires et naturelles. Commencé en 1975, le renouveau démographique des campagnes est en fait le résultat des phases successives que nous avons vu précédemment et résumé dans le tableau ci-dessous.

Figure 3 : Inversion des dynamiques démographiques des campagnes françaises à partir du milieu des années 1970



Extrait de : Bouron J.-B. et Georges P.-M., Les territoires ruraux en France, Ellipses, 2015.
Sources : d'après Berger et al. (2005) cité in Dedeire et al. (2011)

Source : Berger et al. (2005) cité in Berger A., Chevalier P., Dedeire M. (2005), Les nouveaux territoires ruraux. Éléments d'analyse, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.

La « déprise » correspond à une situation d'exode rural. Elle est marquée par une variation de plus en plus négative de la population totale sous l'effet d'un solde migratoire très largement déficitaire, le solde naturel étant encore souvent excédentaire.

L'« inflexion », qualifiée de transitoire, se distingue de la précédente par le tassement progressif de l'exode rural sous l'effet d'une inversion des comportements migratoires. Même si la poursuite du départ des jeunes actifs de l'espace rural se maintient, accentuant le vieillissement, de nouvelles formes migratoires commencent à s'affirmer. L'installation de nouvelles populations compense progressivement les départs consécutifs à la poursuite de l'exode rural traditionnel. Le solde migratoire devenant nul, puis positif, contrebalance progressivement le déclin lié à un croît naturel de plus en plus négatif, consécutif à la poursuite du vieillissement de la population, ouvrant ainsi sur une

« renaissance ». Au terme de cette phase, l'équilibre entre les deux composantes démographiques conduit à une « stabilisation de la population rurale ».

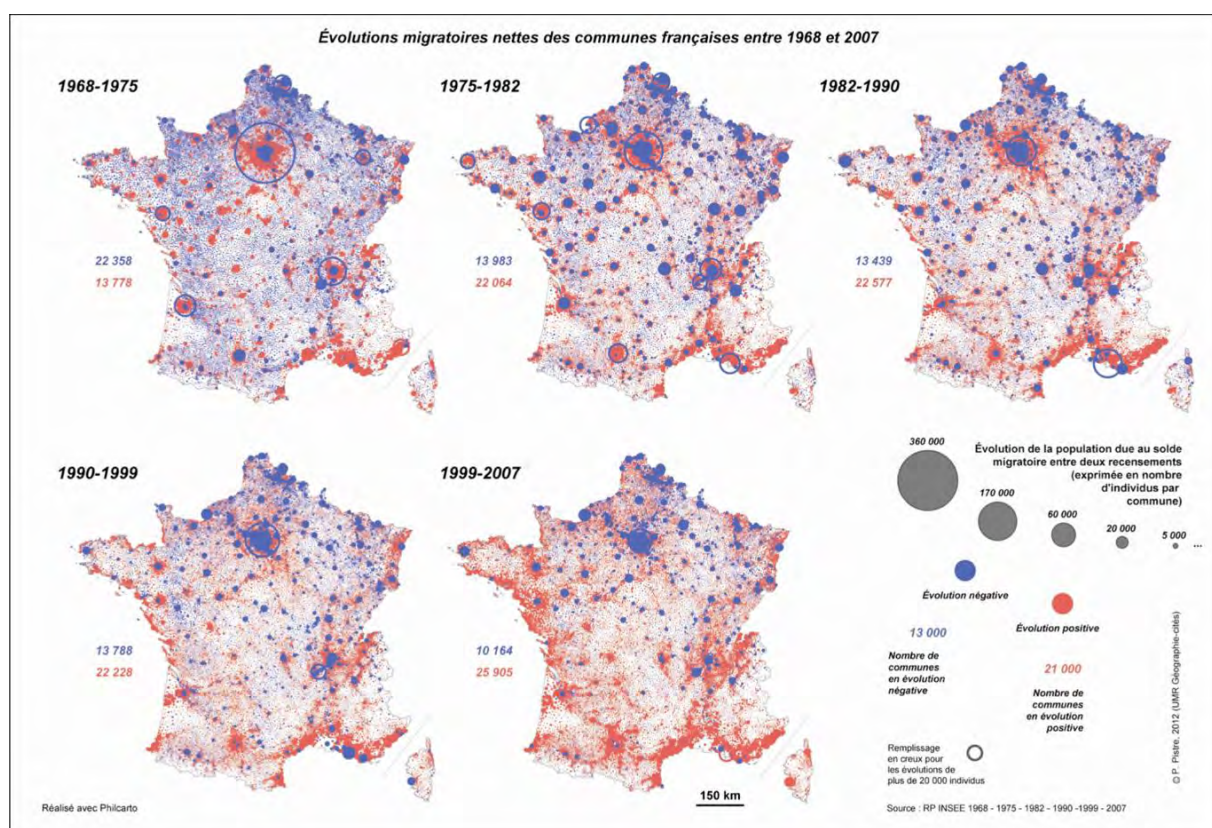
La troisième phase, qualifiée de « repeuplement », est largement dominée par les courants migratoires dont bénéficie l'espace rural et dont le rôle moteur agit de deux manières sur la dynamique démographique rurale. L'une est quantitative et s'exprime par une accentuation des gains de population, de plus en plus de ménages venant s'installer dans une commune rurale. L'autre est plus qualitative puisque les migrants arrivant en milieu rural sont essentiellement des jeunes couples avec des enfants en bas âge ou à naître. Ils peuvent contrecarrer à terme la tendance au vieillissement de la population rurale. Ainsi, à la fin de la phase de repeuplement, le solde naturel est à l'équilibre. Le retour à un croît naturel positif marque alors une reprise de la croissance endogène de la population rurale, qui justifie le qualificatif donné à la dernière phase, la « revitalisation ». La croissance de la population résulte de la conjonction de cette dynamique endogène et d'un stimulant exogène, le solde migratoire, toujours positif même s'il peut parfois connaître un certain tassement.

Pour illustrer ces propos, nous pouvons citer, une nouvelle fois, les travaux de Pierre Pistre sur le renouveau démographique et plus précisément sur les évolutions migratoires et naturelles des communes françaises entre 1968 et 2007.

Au sein des évolutions démographiques rurales, l'auteur a témoigné de l'influence accrue des dynamiques migratoires (Pistre, 2012). Ainsi, à travers sa « synthèse cartographique de l'évolution des attractivités territoriales en France métropolitaine depuis les années 1960 », il met en évidence les soldes migratoires de plus en plus récurrents dans les campagnes françaises.

Les résultats montrent une attractivité élevée à l'ouest et au sud du territoire français (Baccaïni, 2007). Dès les années 1960-1970, le sud-est du pays donne à voir des soldes migratoires positifs alors que le sud-ouest et la côte Atlantique ont connu ces dynamiques à partir des années 1980. Pour la dernière période observée par Pierre Pistre, 1999-2007, les croissances migratoires apparaissent quasi généralisées, communes rurales et urbaines confondues et quel que soit leur localisation. Tout de même, les territoires littoraux azuréens, provençaux, languedociens, basques, landais, charentais ou bretons comptent parmi les zones les plus dynamiques, et les arrière-pays de ces côtés maritimes ont aussi gagné en attractivité et en population depuis les années 1990-2000 ».

Carte 5 : Attractivité croissante de l'ouest et du sud du territoire français, des littoraux et des arrière-pays maritimes, des (lointaines) périphéries urbaines et du Bassin parisien élargi



Source : Pierre Pistre, « Renouveau des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recomposition sociales », thèse de géographie, 2012

L'importance de ce renouveau démographique, et plus largement de la quantification de la population des espaces ruraux est tributaire de l'évolution des zonages statistiques que nous avons pu voir précédemment. Ces différents zonages venant caractériser le territoire français ont tous impacté directement ou indirectement les analyses portées sur les espaces ruraux. A cela s'ajoute une dynamique de peuplement particulière aux espaces ruraux allant, pour rappel, de la phase de l'exode rural à celle de la revitalisation des territoires ruraux. De fait, comme ont déjà pu le montrer Pierre Pistre et Frédéric Richard en 2018, le poids du rural en est fortement impacté. Pour illustrer ce propos, nous reprenons un travail réalisé par Olivier Bouba-Olga, illustrant la nette variation du poids du rural en fonction des zonages :

Tableau 2 : Le poids du rural et de l'urbain en fonctions des zonages retenus

	Population 2017 (effectifs)		Population 2017 (%)	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
Zonage en aires urbaines 2010	2 993 029	63 531 310	4,5 %	95,5 %
Aires d'attraction des villes 2020	4 466 984	62 057 355	6,7 %	93,3 %
Unités urbaines 2010	14 602 398	51 921 941	22 %	78 %
Unités urbaines 2020	13 919 171	52 605 168	20,9 %	79,1 %
Grille communale de densité 2020	21 836 698	44 687 641	32,8 %	67,2 %

Source : Bouba-Olga Olivier, « Qu'est-ce que le « rural » ? Analyse des zonages de l'INSEE en vigueur depuis 2020 », Géoconfluence, 25.05.2021

En effet, la part de la population rurale dans l'ensemble de la population est estimée à moins de 4,5 % si nous nous référons au zonage en aires urbaines, autour de 22% si nous prenons le zonage en unités urbaines, et à 33 % avec la grille de densité, selon les données du recensement millésime 2017. Le nombre de ruraux passe ainsi en valeur absolue selon les données du recensement de la population 2017, d'environ 3 millions à près de 22 millions de personnes.

3. La crise de la Covid-19 : un accélérateur des dynamiques à l'œuvre

« Exode urbain », « démétropolisation », « désaveu des capitales », « revanche des villes moyennes », « appel de la campagne », « rêve d'une maison » sont les termes inspirés du confinement du printemps 2020 et utilisés au début de la crise sanitaire du Covid-19 dans les médias voire par les acteurs de la ville, du logement et des marchés de l'immobilier (Giordana, 2021). Un emballement médiatique a vu le jour témoignant d'une fuite des habitants des villes pour s'installer en campagnes. Selon eux, un véritable « exode urbain » est en œuvre.

Les articles parus lors du premier confinement témoignent d'un début d'« exode urbain ». Au départ, les publications se tournent essentiellement sur les volumes des personnes ayant quitté la Capitale ou plus largement les villes pour aller s'installer dans les campagnes, comme le titre par exemple Ouest-France en 2020, « Coronavirus. Plus de 450 000 Parisiens ont fui la capitale pendant le confinement »,

Le Monde avec l'article « Confinement : plus d'un million de Franciliens ont quitté la région parisienne en une semaine » (Untersinger, 2020) ou encore Le Figaro titrant « Coronavirus : le grand exode des citadins » (Bembaron, 2020). Puis les médias ont communiqué sur l'effet plus permanent de ces migrations, de cet exode urbain, post confinement, comme le témoigne cet article du Figaro « Après le confinement, l'exode urbain » (De Montety), ou encore du Monde qui titre « Post-confinement : les recettes des petites villes pour attirer les citadins en quête de changement de vie » (Peltier, 2020). Ainsi, nous serions passés d'un changement résidentiel ponctuel à savoir pour la période du confinement à une migration résidentielle durable c'est-à-dire un changement de lieu de vie, de la ville à la campagne.

En réalité différentes études ayant vu le jour depuis 2020, nous invitent à nuancer l'idée largement propagée d'« exode urbain ». L'étude « Exode urbain : un mythe, des réalités » (2022) lancée par le Réseau National Agricultures et Ruralités et opérée par le programme POPSU Territoires avait pour but d'objectiver les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les mobilités résidentielles. Ce travail conséquent a permis de relativiser ces impressions d'« exode urbain » et de chamboulements profonds que les médias relaient. La première note de synthèse parue dans cette recherche, « Exode urbain : petits flux, grands effets », publiée au printemps 2022, a mis en lumière la réalité de « petits flux » qui, à l'échelle nationale, nourrissent « cinq phénomènes largement préexistants à la crise :

- la métropolisation, qui concentre fonctions et population dans les grands centres urbains ;
- la périurbanisation, qui, en s'étendant à des territoires plus éloignés, devient « méga-périurbanisation » ;
- le desserrement urbain, en particulier dans les villes les plus denses, qui entraîne le départ de certains ménages des cœurs des villes ;
- la « renaissance rurale », qui se traduit par un renforcement de l'attractivité des espaces de villégiature, au cœur de circulations résidentielles et de pratiques pluri-résidentielles ;
- la littoralisation, qui se poursuit et confirme le pouvoir d'attraction des territoires littoraux. »

Plus globalement, d'après cette même étude, la pandémie n'a donc pas donné lieu à un exode urbain mais a « accéléré et renforcé » des tendances préexistantes à la crise. A savoir les départs en provenance des grands centres urbains (et en particulier des plus grandes métropoles) vers d'autres territoires, au premier rang desquels se trouvent des villes (un peu) plus petites. De plus, le terme d'« exode » renvoie à un mouvement massif de population ; or l'étude témoigne que ce terme ne

caractérise pas les mobilités observées depuis mars 2020. Les résultats d'une étude de France Stratégie de 2023 (Bouvard & Bouba-Olga, 2023) confirment l'utilisation abusive du terme d'« exode urbain » et la réalité correspondrait davantage à un « desserrement » des cœurs des métropoles au profit de leurs couronnes ou de territoires plus lointains.

Le mythe se construit aussi sur le profil-type de ménages réalisant ces mobilités résidentielles (POPSU, 2022). Le traitement médiatique a construit une image de ces nouveaux arrivants : « des ménages de classe supérieure, dotés d'un fort capital socioculturel et économiques et s'inscrivant dans des démarches multi-résidentielles » et des « ménages qui « ont quitté la ville » pour un changement de vie, souvent inscrits dans l'imaginaire de la « transition rurale » ». Ne remettant pas en question l'existence de ces profils, l'étude témoigne d'une plus grande diversité sociologique avec notamment des profils en situation de précarité, de pré-retraite, etc.

2. L'attractivité résidentielle des territoires ruraux

Après avoir présenté les dynamiques à l'œuvre sur les espaces ruraux, nous questionnerons dans cette partie ce qu'est l'attractivité et plus particulièrement l'attractivité résidentielle qui est un des concepts au cœur de notre travail. Pour cela nous reviendrons plus généralement sur l'émergence et l'évolution de la notion d'attractivité (souvent assimilée à la compétitivité des territoires), puis l'intérêt de son découpage entre attraction et attrait, qui prend notamment en compte un aspect plus qualitatif de l'attractivité. Il s'agit donc dans cette partie de revenir sur cette notion utilisée en abondance (notamment par les collectivités locales) : l'attractivité, mais aussi de préciser les termes connexes tels que l'attractivité résidentielle, l'attraction, l'attrait.

1. De l'attractivité à l'attractivité résidentielle

La France, à l'instar d'autres pays, connaît depuis plusieurs décennies des évolutions importantes d'ordre économique, ayant des impacts sur les territoires et sur leur attractivité. Ces évolutions prennent pour partie naissance de la transition d'une économie industrielle vers un système post-industriel fondé sur les services et l'économie de la connaissance. Cette transition s'inscrit dans un double processus de mondialisation, qui reconfigure la géographie des systèmes de production entre pays développés et pays émergents, et de métropolisation, qui concentre les activités les plus productives dans les grandes agglomérations.

A cela s'ajoutent des évolutions politiques et idéologiques en France, caractérisées par l'abandon progressif des politiques interventionnistes de régulation de l'économie et des territoires (décentralisation administrative) au profit d'une logique libérale de retrait de l'Etat (régulation par le marché) et de mise en concurrence des territoires. Sans oublier, et comme nous l'avons vu précédemment, la France (comme d'autres pays occidentaux) a aussi connu une redistribution géographique de peuplement à travers la fin de l'exode rural et la périurbanisation, renforçant la fragmentation des territoires et leur mise en concurrence.

Ainsi, comme le témoigne l'ouvrage « Les régions qui gagnent » publié en 1992 sous la direction de Georges Benko et Alain Lipietz, « il s'est produit des changements structurels tout à fait spectaculaires ». Ces derniers ont eu des effets différenciés en fonction des territoires, « la compétitivité variable des activités économiques, dans différentes régions, a eu pour résultat des taux de croissance régionale différents et un accroissement des inégalités spatiales ». En d'autres termes, selon les auteurs, ces

évolutions rebattent les cartes des dynamiques territoriales : « Il y a des régions qui gagnent et il y en a qui perdent. Le grand déménagement du territoire est en route. D'anciennes périphéries deviennent centrales (la Sun-Belt aux Etats-Unis, des villes du sud de la France ou de la « Troisième Italie », ...) et des régions autrefois prospères se marginalisent (le Nord-Est français ou américain par exemple) ».

Au vu de ces enjeux, s'inscrire sur un marché concurrentiel global semble être, aujourd'hui, une injonction faite aux pouvoirs publics locaux, via une mondialisation grandissante dont l'inscription se fait à toute échelle. En ce sens, « être attractif » est devenu une condition *sine qua non* et/ou le résultat d'une certaine compétitivité des territoires. Cette mise en compétition est basée principalement sur les ressources et les capacités à produire et offrir des richesses matérielles et immatérielles, présentes sur les territoires. Philippe Thiard (2007) évoque que, pour être compétitif, un territoire se doit alors d'être attractif (et inversement), notamment dans la sphère économique, c'est-à-dire d'avoir « la capacité [...] d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur un territoire plutôt que sur un autre » (Hatem, 2004), ou encore « la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique » (OCDE, 2005).

Concrètement, cette prise en compte des concepts de compétitivité et d'attractivité dans les politiques publiques s'est faite, en France, durant les années 1970 avec la naissance des premières politiques d'attractivité. Ces politiques portaient la volonté de s'ouvrir aux investissements internationaux (Thiard, 2007), inscrivant ainsi les territoires français dans une mise en concurrence nationale, voire internationale. La prise en compte de l'attractivité s'est donc nécessairement accompagnée, voire développée, conjointement à une compétitivité entre territoires (Ingallina, 2007). Aucune ville n'est exclue de cette mise en compétition, « ni les favorites des classements internationaux et nationaux, ni celles ne pouvant prétendre qu'à une place régionale, ni même les autres reléguées de la hiérarchie mondiale » (Gervais-Lambony et al., 2014). L'impératif économique est prépondérant et le débat sur la mondialisation de l'économie met la compétitivité au sommet de l'agenda politique (Newman, Tornley, 2005). De ce fait, la compétitivité accrue à l'égard des acteurs économiques a conduit les collectivités locales et territoriales à une véritable course à l'attractivité (Ingallina, 2007). Ainsi, compétitivité et attractivité sont intimement liées et sont pratiquement un « impératif » de développement de la mondialisation. Or, selon Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti (2018) explicitant l'émergence d'une « mythologie séduisante dans le champ du développement économique », appelée CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence), dont ils en font la critique, ils soutiennent qu'il serait plus judicieux d'« identifier les complémentarités productives et territoriales, s'interroger sur la façon de les entretenir, sur les transformations à l'œuvre et la façon de les accompagner, plutôt que d'opposer les territoires ».

En dehors de cette critique, il n'est pas aisé de dresser une acception précise et univoque de l'attractivité. La thèse de Hatem (2003) montre que depuis les années 1980, les moyens, objectifs, structures et modes d'organisation de l'attractivité sont diversifiés d'une telle manière qu'il est difficile d'en déduire une définition et un modèle d'action. Comme l'affirme Charles-Edouard Houillier-Guibert (2019), ce flou a pu permettre à ce terme de devenir une référence dans les politiques publiques d'aujourd'hui, en tant qu'objectif stratégique affirmé. S'ajoute à cela la constante association avec le terme de compétitivité, que nous détaillerons plus tard, qui a pu accentuer ce flou.

À partir de la fin des années 1990 et pendant les années 2000, l'attractivité devient un terme que nous retrouvons plus facilement dans l'opinion publique et les médias spécialisés sans qu'il ne soit défini en profondeur, une nouvelle fois. Pour reprendre Hatem, le mot sert à « rendre solide et scientifique » la production d'informations comparatives sur les forces et faiblesses des territoires, à un moment où plusieurs études reposent sur la statistique nationale. En outre, le gouvernement s'intéresse au rayonnement du territoire national et demande des rapports sur l'attraction des capitaux étrangers ou les capacités d'accueil des territoires (Charzat, 2001).

Au même moment, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) identifie l'attractivité comme « la capacité d'attirer de la main-d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique et la régénération urbaine » (OCDE, 2005). Nous identifions deux limites à cette définition. Elle se restreint malheureusement à un seul type de flux (la main-d'œuvre) et de plus, elle ne tient compte que de l'idée de faire venir, en occultant l'autre objectif qui est de retenir.

En parallèle, l'OCDE juge que « la compétitivité et la qualité de vie sont de plus en plus perçues comme devant aller de pair » (OCDE, 2000). Il s'agit ici de l'esquisse d'un nouveau terme de « compétitivité » qui n'est pas encore beaucoup utilisé, notamment par les collectivités territoriales. L'attractivité est le mot qui rapproche, alors, les enjeux quantitatifs autour de la cette notion de compétitivité économique, et des enjeux qualitatifs autour de la notion, seconde, de qualité de vie.

L'attractivité s'est alors imposée de manière plus massive encore dans les années 2010, en tant qu'objectif de politiques publiques à partir de l'idée que la richesse provient moins du secteur productif que de l'économie présentielle et résidentielle (impôts locaux, retraites, consommation touristique...) (Davezies, 2008). La mobilité forte des capitaux et des entreprises est devenue un critère de mesure du bon développement d'un territoire. C'est avec les travaux d'Hatem que cette notion a réellement pris une ampleur définitionnelle, à partir d'une approche économique où l'attractivité tentait d'être mesurée afin d'asseoir sa légitimité.

Parallèlement, les réflexions se poursuivent et ce sont avec les travaux que Cusin et Damon (2010) que la combinaison s'opère de manière plus évidente, en distinguant dans l'attractivité : l'attraction et l'attrait (nous l'explicitons plus tard dans cet écrit).

L'attractivité devient donc au fil des années un objectif à atteindre sans pour autant que les méthodes ou moyens pour l'atteindre soient explicités. De nombreux territoires l'abordent alors sous différentes formes. Elle est identifiée comme le point central et comme le but à atteindre, légitimant ainsi les différentes actions décrites pour le dynamisme territorial. En revanche, ce qui varie, c'est la prise en compte et l'importance relative accordée aux différentes dimensions constitutives de cette attractivité : économique, résidentielle, touristique, etc.

Illustrant cette injonction progressive pour les pouvoirs publics (à toutes échelles) d'être attractifs et compétitifs, des « indices » d'ordre économiques (création d'emploi, emplois cadres, création d'entreprises, etc.) mesurent et classent les territoires en fonction de cette capacité, mettant en valeur prioritairement les territoires urbains et en particulier métropolitains (Bouba-Olga, Grossetti, 2018).

Les critères supposés renforcer l'attractivité d'un territoire sont nombreux et parfois difficiles à classer. Pour reprendre Charles-Edouard Houllier-Guibert (2019), nous pouvons citer les suivants :

- La connexion au reste du monde, c'est-à-dire un réseau de qualité et desserte variées : routes, proximité à un aéroport, à une gare, métro, tramway, zones piétonnes, ... ;
- La présence de main-d'œuvre qualifiée et plus largement d'une offre d'emploi diversifiée ;
- Une situation géographique favorable c'est-à-dire une place de carrefour ou de centralité ;
- Une météo clémente ;
- La proximité de ressources naturelles accessibles (incluant des aménités susceptibles de renforcer la qualité de vie) ;
- L'accès à des prestations sociales comme l'offre culturelle, services hospitaliers, sociaux.

Ces indicateurs présentent cependant certains écueils selon Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti (2018) tels que :

- La réification du territoire, c'est-à-dire une approche par la seule considération des indicateurs et critères, sans prise en compte de dynamiques et processus socio-économiques ;
- Le présentisme, c'est-à-dire considérer un territoire à un instant précis sans prendre en compte son histoire ;
- La clôture du cadre d'analyse, c'est-à-dire placer la focale sur un sous-ensemble relativement étroit des processus socio-économiques.

En dehors de ces indicateurs quantitatifs, basés sur des critères économiques, d'autres indicateurs composites jugent de l'attractivité de certains territoires et composent des « palmarès » classant les villes de France sur la base de ces mêmes critères économiques en les associant à d'autres, relevant de la qualité de vie, des transports, des loisirs, ... L'association « Villes et villages où il fait bon vivre » a, par exemple, élaboré un palmarès en 2020 mobilisant une diversité de catégories (qualité de vie, transports, commerces et services, santé, éducation, sport et loisirs, solidarité) donnant ainsi naissance à 182 critères se voulant « objectifs et neutres ». D'après ce palmarès regroupant l'ensemble des communes de France métropolitaine, nous observons qu'à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques, plusieurs communes¹⁴ sont désignées comme attractives alors même que, sur la seule base de critères économiques, elles auraient pu ne pas être jugées comme telles. En 2024, d'après la même source¹⁵, plusieurs communes restent dans le « Top 10 des villes et villages où il fait bon vivre », pour les villes de plus de 2 000 habitants, nous retrouvons Bayonne (2^{ème}), Biarritz (3^{ème}) et Anglet (4^{ème}) et pour les villages de moins de 2 000 habitants, en premières positions se trouvent Guéthary, puis Mazères-Lezons et Buros (respectivement à la 7^{ème} et 8^{ème} place).

Ce classement tranche, en effet, avec les seuls indicateurs économiques tendant à valoriser les territoires les plus attractifs en termes d'emploi et de développement économique, et en particulier les territoires métropolitains, mais il n'en reste pas moins que la construction et la sélection de certains critères et indicateurs, pour évaluer l'attractivité d'une commune, interrogent. Le choix opéré questionne la validité des résultats obtenus. En fonction des critères pris en compte, les classements sont extrêmement changeants et de ce fait des communes possédant des profils largement différents peuvent être sur le « podium ». Néanmoins, il est d'intérêt de retenir que l'économie n'est plus la totalité de ce sur quoi ces classements reposent en matière de mesure de l'attractivité et que l'on pourrait parler, aujourd'hui, de « désirabilité ».

En effet, les critères d'implantation ne sont plus uniquement d'ordre quantitatifs mais de plus en plus qualitatifs et ce, pour les entreprises mais aussi pour les populations. Lise Bourdeau-Lepage souligne l'importance, depuis quelques années, des facteurs d'attractivité qualifiés de « soft » :

« Ces facteurs regroupent certaines aménités naturelles comme les espaces de nature et de récréation, les paysages, les environnements dépourvus de nuisances mais aussi des aménités sociales comme la

¹⁴ Au sein du classement des villages de moins de 2 000 habitants, deux communes des Pyrénées-Atlantiques figurent dans le top 10 : Guéthary et Buros. Pour celui des villes où il fait bon vivre, c'est-à-dire plus de 2 000 habitants, Bayonne, Biarritz, Anglet et Pau apparaissent dans les 25 premières places du classement. <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>

¹⁵ En 2024, ce palmarès couvre 34 808 communes de France métropolitaine. Chacune d'entre elles est analysée sur 187 critères soit 11 catégories (qualité de vie, sécurité, finances et impôts locaux –nouvelle catégories-, dépenses qu'équipement, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière). <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>

présence d'associations, de manifestations culturelles, ou encore des aménités historiques telles que le patrimoine typique. Ces facteurs soft jouent un rôle de plus en plus important dans le choix de localisation des ménages et des entreprises » (Bourdeau-Lepage, 2021, p. 88).

De fait, la proximité, l'attachement au territoire, l'identité, les festivités ou encore la qualité de vie urbaine sont des attributs mis en avant par les territoires pour être désirables auprès de cibles diversifiées (entreprises et populations). Plus récemment encore, les aménités environnementales ont été considérées comme vecteur de « bien vivre », de « bien-être » (Bourdeau-Lepage, 2015 et 2020 ; Ottaviani, 2018, Marchand & Héroult, 2019). Ce « bien-être », appelé parfois « qualité de vie » ou encore « bien vivre » est une notion relativement complexe à définir du fait de sa pluralité de facteurs explicatifs qu'ils soient objectifs ou subjectifs aux individus. Une variabilité due aux représentations des individus apparaît, au côté d'une diversité de territoire se caractérisant par des aménités positives et/ou négatives différentes (Bourdeau-Lepage et al., 2018). Le « bien être » territorial permet d'envisager le développement des territoires (notamment ruraux) sous d'autres auspices que la dimension économique et fonctionnelle. Ce sujet, traité en géographie dès les années 1980 par la notion de bien-être (Baillly, 1981), recouvre son acuité face aux crises actuelles (écologique, sanitaire, ...). Depuis quelques années, les sciences sociales mobilisent de nouveaux indicateurs d'évaluation des conditions de vie (Stiglitz et al., 2009 ; Jany-Catrice, 2016, Bourdeau-Lepage et al., 2018, Bouba-Olga, 2018). Ainsi, elles cherchent à préciser les contours de la richesse locale, en distinguant développement humain et croissance économique. Les différents travaux sur le bien vivre permettent de comprendre, dans une perspective critique, ce qui compte pour la qualité de vie dans les territoires (Merckaert, 2018).

Pour revenir à la question de l'attractivité, nous ferons le choix, dans ce travail, de nous référer à une définition qui entre en résonance avec ces questions de bien vivre, bien-être et qualité de vie : l'attractivité résidentielle. Ce concept d'attractivité résidentielle est entendu comme la capacité d'un territoire à être choisi par un ménage comme lieu de résidence temporaire ou durable (Gerardin et Poirot, 2010). Hervé Alexandre, François Cusin et Claire Juilliard rappellent, en 2010, que « la propension des habitants (nouveaux et anciens) à s'ancrer dans un territoire [...] dépend de la qualité de vie et de l'offre de services dont ils disposent, mais également de leur degré d'identification à ce territoire ». En ce sens, pour traiter de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux, nous faisons le choix dans ce travail de nous référer aux travaux des sociologues François Cusin et Julien Damon (2010) sur l'attractivité résidentielle, différenciant l'attraction de l'attrait. Selon eux, l'attraction est pour les territoires la force d'attraction permettant de capter des ressources en les fixant plus ou moins durablement en un lieu. Quantifiable, mesurable par les flux entrants et sortants de populations. L'attrait, quant à lui, est la facette plus qualitative et subjective de l'attractivité, c'est-à-dire qu'il

correspond aux choix individuels ou collectifs qui découlent de représentations. Les choix de mobilité géographique (implantation du ménage) reposent sur des décisions individuelles ou collectives qui dépendent des représentations sociales accordées aux lieux et des intérêts de chacun. L'attraction correspond donc à la part mesurable de l'attractivité, c'est-à-dire basée sur des données chiffrées et quantifiables. L'attrait quant à lui est la part plus qualitative de l'attractivité, il repose sur des images et représentations qui ne sont pas mesurables.

Selon ces deux chercheurs, 11 composantes influent sur cette attractivité résidentielle : la géographie et le climat, l'accessibilité, la démographie, l'organisation politique, l'économie, l'urbanisme, le logement, les conditions sociales, les infrastructures, la culture et le patrimoine, l'environnement et la politique de développement durable. Pour en mesurer les différentes dimensions, ces sociologues distinguent l'attractivité effective de l'attractivité potentielle et parallèlement, la mesure objective et subjective (correspondant respectivement à l'attraction et l'attrait) que nous pouvons en avoir. Cette double distinction illustre la différenciation opérée entre l'attraction c'est-à-dire la capacité à drainer des flux et à fixer durablement des populations et ressources et l'attrait à savoir la capacité à se rendre désirable.

Tableau 3 : Dimensions et mesure de l'attractivité résidentielle des territoires

Attractivité	Objective	Subjective
	Force d'attraction 1	Attrait 1
Effective	- Flux migratoire entrants et sortants ⇒ effets démographiques - Évolution des prix immobiliers et place dans la hiérarchie des prix des villes ⇒ effet valorisation	- Intensité des motivations des entrants et des sortants (choix vs contrainte) - Diversité ou non des motifs qui président à leur choix - Satisfaction des habitants - Sentiments d'appartenance et d'identité

Potentielle	Force d'attraction 2 - Projets en suspens (exemple : demandes de mutation des fonctionnaires ou des salariés) - Recherche d'un logement par des enfants potentiels ⇒ effet « file d'attente »	Attrait 2 - Souhaits d'habiter dans la ville - Opinions à l'égard de la ville - Notoriété et rayonnement
--------------------	---	---

Source : François Cusin et Julien Damon, 2010

Dans ces travaux, il s'agit donc ici de travailler principalement sur l'attractivité résidentielle effective des territoires ruraux, qu'elle soit objective ou subjective. En effet, comme nous le verrons plus tard dans ce document (partie méthodologique), nous aurons une approche à la fois :

- Quantitative, en portant une analyse sur les migrations résidentielles ayant lieu sur les territoires ruraux et en dressant un diagnostic des territoires d'études,
- Qualitative, en menant des entretiens auprès des emménagés récemment sur les territoires d'études.

Nous nous pencherons, alors, sur l'attraction (entendue comme le ressort d'ordre quantitatif de l'attractivité) de Sud Néo-Aquitain pour saisir, ensuite, « l'adéquation géographique entre le projet des individus de vivre, de travailler ou de se recréer dans un lieu et la façon dont la qualité du lieu, qu'elle soit intrinsèque ou produite par le jeu des acteurs, répond à ce projet » (Sacareau et al., 2010). Autrement dit, nous prendrons en considération une dimension plus subjective et plus sensible : celle de l'attrait. Les ressorts de l'attractivité résidentielle sont également de nature psychosociologique puisqu'ils reposent sur des décisions individuelles ou collectives, décisions qui elles-mêmes dépendent des représentations, des goûts ou des intérêts des acteurs concernés. In fine, les territoires attirent non seulement en raison des opportunités qu'ils procurent, mais aussi parce qu'ils sont des lieux qui séduisent par leur qualité architecturale, patrimoniale, urbanistique, leur charme, leur ambiance, leur histoire, leur richesse culturelle et les avantages qu'ils représentent comparativement à d'autres territoires. « La force gravitationnelle des communes fait place à celle du désir : désir de s'y installer ou de continuer à y vivre, d'y investir ou de visiter », autrement dit et tout simplement, d'y habiter (Alexandre et al., 2010). En ce sens, le volet résidentiel de l'attractivité semble être devenu au moins aussi déterminant que son volet économique, ce qui explique que des territoires ne faisant pas partie des plus dynamiques économiquement le soient aux yeux des individus qui choisissent de s'y installer.

2. L'attractivité résidentielle appliquée aux territoires ruraux via les profils attirés

Les territoires ruraux de France ont, pour rappel, connu plusieurs dynamiques de peuplement. Allant de l'exode rural pendant près de 150 ans à un « renouveau démographique » depuis les années 1970. Les sociologues et géographes américains (Goldman & Dickens, 1983 ; Johansen & Fuguitt, 1984) parlent, pour cette dernière phase, de « turnaround », autrement dit de retournement (Kayser, 1988). Cette notion a donné naissance à une véritable théorie : ce renouveau ne serait pas seulement une prolongation de l'étalement périurbain, mais un changement de la société dans son ensemble, un basculement sociétal. Les facteurs explicatifs sont à la fois socio-économiques comme par exemple le coût du foncier ou la localisation de l'emploi, et socioculturels avec une revalorisation des campagnes, un attrait de la maison individuelle traduisant une forme d'individualisme des mentalités. En France, Bernard Kayser a montré dans les années 1990 le tournant connu par les campagnes françaises dans son livre qui a fait date : *La renaissance rurale, Sociologie des campagnes occidentales*. Il analyse d'abord l'évolution du monde agricole pour montrer que la paysannerie n'a pas disparu, mais qu'elle prend de nouvelles formes à travers une évolution de ses pratiques : comme la pluriactivité.

Au vu de ces dynamiques de peuplement sur les espaces ruraux et de ce bousculement sociétal, nous questionnons les profils de ménages s'installant sur les territoires ruraux français.

Le « retournement démographique » des campagnes connu depuis les années 1970 est principalement alimenté par les flux migratoires. Selon Yannick Sencébé et Denis Lepicier (2007), ces migrations résidentielles sont, sur le plan spatial, avant tout un phénomène intra ou interurbain car les pôles urbains restent les « principaux générateurs de migrations résidentielles » et constituent toujours les lieux de formation et d'accès au premier emploi pour les moins de 30 ans qui sont aussi les plus mobiles (Baccaïni, 2001). En second rang, ce sont les migrations résidentielles entre les pôles urbains et les zones périurbaines. Et enfin, en troisième rang, nous retrouvons les migrations des zones urbaines vers les zones rurales. Ces dernières ne sont donc pas les plus massives mais sont néanmoins importantes comparativement à la population présente sur les territoires ruraux.

Dans ce travail, nous nous intéresserons seulement aux migrations à destination des campagnes. De ce fait, à partir de la littérature existante sur le sujet, nous souhaitons prendre en considération les profils sociaux associés à ces migrations. Ces profils nous permettront, par ailleurs, de mettre en exergue des raisons qui fondent l'attractivité et leurs combinaisons en fonction des groupes d'individus. Pour cela, nous pouvons utiliser les travaux de Yannick Sencébé et Denis Lepicier (2007), qui ont analysé les flux de migrations résidentielles des zones urbaines vers les zones rurales, en combinant une analyse

statistique, à partir de données du recensement de la population de 1999, et une analyse sociologique des profils sociaux associés à ces migrations. Selon les auteurs, sur la base des critères comme le lieu de départ et d'arrivée, la taille du ménage, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle des nouveaux arrivants, quatre facteurs peuvent rendre compte de profils et de comportements migratoires des zones urbaines vers les zones rurales :

- un effet de « cycle de vie », expliquant la migration résidentielle vers le périurbain de ménages d'actifs avec enfants recherchant l'accès à la propriété en maison individuelle.
Les logiques de localisation résidentielle varient fortement selon la position des individus dans le cycle de vie (Cécile Détang-Dessendre et Virginie Piguet), une partie des migrations vers le rural peut s'expliquer par la position dans un cycle de vie particulier.
- un effet de « préservation » concernant les couches moyennes et populaires qui émigrent dans le périurbain autant par un processus de relégation dans les périphéries qu'au travers de stratégies résidentielles, sous contraintes, visant à échapper aux banlieues défavorisées et à accéder à des lieux permettant l'entre-soi (Urbain, 2002) ;
- un effet de « génération » concernant les migrations vers l'espace à dominante rurale des retraités du baby-boom (Bessy-Pietri et al., 2000), avec des différenciations régionales, tenant à des facteurs historiques (région d'exode et de « retour au pays ») et à des éléments de cadre de vie (héliotropisme...) ;
- un effet de « néo-ruralité » correspondant aux migrations vers le rural isolé. Elles peuvent concerner des profils de type « entrepreneurs ruraux » recherchant un cadre de vie rurale et dont l'activité est peu contrainte par la localisation et des profils plus précarisés ou marginalisés, voyant le rural comme une forme de refuge (Auclair et al., 2015.).

De ces facteurs, Yannick Sencébé et Denis Lepicier tirent quatre types de profils : les retraités, les jeunes familles d'actifs, les quinquagénaires, les entrepreneurs ruraux.

Les retraités, nombreux à s'installer en milieu rural après une carrière en ville, peuvent être distingués en deux logiques différentes :

- La première correspond à des migrations résidentielles exclusivement liées au cadre de vie, et notamment au climat. L'héliotropisme, c'est-à-dire l'attrait pour les régions ensoleillées, est un moteur important des motivations des ménages à la retraite. Il est à noter que d'autres aménités rurales peuvent également orienter ces ménages capables d'opérer de grandes migrations comme celles liées au patrimoine, à l'environnement, ... D'autres facteurs comme la proximité à la famille

(enfants, petits-enfants) peuvent également être déterminants pour eux. Les migrations de ces profils retraités ne s'opèrent pas exclusivement sur des espaces ruraux, puisque les retraités s'installent également en grande partie en ville pour bénéficier de leurs services.

- Le second profil de retraités est celui du « retour aux sources » qui correspond à la volonté pour un ménage de retourner vivre dans leur village d'origine. Ce profil migratoire est motivé à la fois par la volonté de trouver un cadre de vie favorable à leur épanouissement tout en préservant la qualité de leurs relations sociales. En général, ces « partis-revenus » ne sont jamais installés très loin de leur lieu d'origine, peu changent de département, et concilient ainsi la recherche d'un environnement rural à la proximité des services et des individus avec lesquels ils sont en relation. Généralement, ces retraités relativement jeunes et indépendants, sont assez actifs sur leur territoire de résidence, et s'investissent souvent dans le tissu associatif local (sport, patrimoine, culture, ...).

La seconde catégorie, qui est majoritaire en nombre, concerne les jeunes familles d'actifs s'installant, de préférence, dans des espaces périurbains. Deux profils légèrement différents se dessinent également ici :

- Les familles avec enfants qui organisent leur installation autour d'une idée de cycle de vie. Leurs migrations sont motivées par la recherche d'un environnement favorable à l'épanouissement de la cellule familiale (résidentiel, paysage, conditions de vie, etc.). Bien que le cadre de vie soit important pour ces profils, c'est avant tout la recherche d'un logement suffisamment grand, associé à la présence d'un jardin qui motive leur déménagement. Le quotidien de ces ménages va être organisé autour de leurs nombreux déplacements : ceux liés à leurs activités professionnelles se trouvant souvent en ville (déplacement pendulaire), ceux de leurs enfants (scolaires et périscolaires), ceux liés à leur pratique de consommation (centres commerciaux, ...), et ceux de leurs loisirs (équipements sportifs, etc.). Dès lors l'installation en milieu rural répond plutôt à un mode d'organisation mobile autour de la maison, conçue comme un lieu de repli. Ces ménages s'installent donc plus ou moins à distance de la ville, pour que celle-ci reste accessible du point de vue du travail, pour accéder à un foncier tout en restant à « la bonne distance ».
- Les couples modestes des classes moyennes dont les motivations sont avant tout économiques avec une réelle logique de recherche d'un bien accessible financièrement. Cela est souvent motivé par une volonté d'accéder à la propriété. Le choix d'implantation peut être la résultante d'un choix contraint, voire subi.

La troisième catégorie correspond à la génération des quinquagénaires, encore actifs qui, une fois relativement dégagés des contraintes familiales et professionnelles, décident de s'installer en milieu

rural. Ils privilégient davantage les territoires ruraux attractifs pour leur qualité de vie (paysage, climat, tranquillité) et bénéficiant d'une desserte correcte pour envisager des déplacements réguliers. Souvent, ces quinquagénaires, dotés de patrimoine, convertissent leur résidence secondaire (souvent liée à un héritage familial) en résidences permanentes pour la fin de leur vie professionnelle. La localisation de leur installation est donc moins liée à la proximité urbaine qu'à l'identification d'un espace rural idéalisé préfigurant la retraite. Les relations sociales de ces personnes sont souvent éclatées entre ville et campagne. Ils peuvent s'investir en mettant à profit leur expérience dans la politique locale et certains envisagent une réorientation professionnelle afin de s'installer définitivement à la campagne.

La dernière catégorie concerne les « entrepreneurs ruraux ». Ce processus d'installation à des fins professionnelles n'est pas nouveau et semble en constante progression, même si leur proportion est assez marginale. Il s'agit essentiellement d'actifs indépendants ayant fait le choix de localiser ou de créer leur activité en milieu rural, souvent isolé, pour bénéficier le plus possible d'un environnement préservé. Leurs profils tendent depuis peu à se diversifier, puisqu'il s'agit maintenant aussi de personnes exerçant dans des professions agricoles alternatives ou artistiques comme dans les premiers mouvements néoruraux, mais ce sont aussi aujourd'hui de plus en plus des entrepreneurs de l'artisanat ou du tourisme. Ces nouveaux installés sont une catégorie hétérogène qui tire profit différemment de sa localisation en milieu rural. Selon eux, la campagne est un objet touristique susceptible d'attirer des clients, un espace de repli pour s'isoler, un cadre militant permettant l'innovation sociale, et enfin une promesse de grands espaces à moindre coût. Pour tous, l'amélioration des réseaux de communication est primordiale (déplacement, internet) ; leur installation suscitant et favorisant alors l'émergence de nouvelles demandes de services dans ces espaces ruraux isolés, où la cohabitation avec les populations autochtones n'est pas toujours simple.

Enfin, il nous paraît important de distinguer de ces profils qui vont résider de manière « permanente » (la majorité du temps) des individus résidant de manière plus temporaire comme les résidents secondaires qui vivent dans les territoires ruraux une partie de l'année. « L'habitant de l'intervalle » comme l'appelle Jean-Didier Urbain (2002), ces résidents ni indigènes, ni étrangers se logent en un séjour qui semble résulter de la « conjonction illogique du provisoire et du durable ». Le résident secondaire n'est pas un touriste même « à part », pour la bonne raison qu'il ne l'est plus, pas plus qu'il n'est un villégiateur, c'est-à-dire, un « séjournant épisodique ». « D'ici et d'ailleurs, il est tout à la fois un passant qui reste et un habitant qui passe » (Urbain, 2002). Le résident secondaire est un statut de « semi-permanent », dont le rapport au temps est analogue au rapport à l'espace entretenu par sa bi-résidence. La campagne pour ce résident semble être en général un espace de désimplification choisie (« une exclusion choisie », Trigano, 2001), de non-responsabilité voulue. Autrement dit, un ailleurs de

désengagement sociétal pensé (« on se sent bien parmi eux ») et aménagé en conséquence (« ils ont planté des arbres tout autour. Ils sont bien là-dedans ») : un « jardin secret » excentré où il entend discrètement se détacher des rythmes et présences du dehors (Urbain, 2002). Sa tactique d'installation, en pérennisant un état tiers situé entre celui de l'étranger (le touriste de passage) et celui de l'indigène (le résident permanent), vise à le maintenir suspendu en un statut flottant, sans gravité sociale, dehors et dedans, protégé du contexte local tout en s'y inscrivant. Dans une certaine mesure, nous pouvons dire que ce type de résident secondaire est un propriétaire qui tend à vivre comme un locataire, au niveau de l'intérêt commun, déresponsabilisé au regard des préoccupations collectives.

3. L'attractivité résidentielle : position et intérêt pour la recherche

S'inscrire dans un modèle basé sur l'attractivité et la compétitivité apparaît, aujourd'hui, comme une injonction faite aux pouvoirs publics locaux. L'attractivité, basée sur l'approche économique proposée par Hatem (2004) et faisant l'objet d'une acceptation générale, s'adresse prioritairement aux territoires urbains, voire métropolitains.

Ce dernier point nous questionne, quant à la prise en compte des campagnes françaises dans l'analyse de l'attractivité, puisque comme vu précédemment les territoires ruraux exercent, eux aussi, un pouvoir d'attraction notamment sur les populations. La typologie présentée précédemment (Sencébé et Lepicier, 2007) nous questionne, par ailleurs, sur la pérennité de ces profils présentés et le fait que la catégorisation reste « grossière » et ne recouvre probablement la réalité des profils aujourd'hui. Ces profils sont-ils toujours observables ? Et toujours d'actualité ?

En dehors des caractéristiques propres aux ménages, il nous semble d'intérêt de cerner aussi leurs « intérêts » quant aux territoires ruraux et l'évolution de leurs pratiques dans le temps. Le fait de faire reposer notre acception de l'attractivité sur celle de l'attractivité résidentielle, définie par François Cusin et Julien Damon (2010), nous permettra de nous attacher à identifier les ressorts quantitatifs mais surtout qualitatifs et de les mettre en perspective avec les pratiques des individus et ce, sur un temps long. Autrement dit, quelles seraient les ressorts de l'attractivité résidentielle et comment celle-ci se transforme en attraction durable ? Ces questions nous semblent essentielles par rapport aux politiques territoriales et les inflexions qu'elles peuvent avoir sur les ménages dans un objectif d'attraction et de fixation durable.

La définition retenue, de François Cusin et Julien Damon, nous permet donc de poser l'hypothèse qu'il existe des causes plurielles à l'attractivité résidentielle des territoires ruraux et qu'elles s'exercent de

manière différenciées en fonctions des ménages. Ainsi, en adéquation avec ces éléments et pour répondre à cette hypothèse, nous adopterons une méthodologie¹⁶ à la fois :

- Quantitative, ayant pour objectif de mesurer l'attraction de la population, c'est-à-dire les flux des migrations résidentielles sur les territoires ruraux (du Sud Néo-Aquitain) et en connaître les grandes caractéristiques.
- Qualitative, avec un objectif étant de saisir les motifs d'attrait, ce qui rend désirables les campagnes (du Sud Néo-Aquitain), et d'identifier, globalement, le pan subjectif de l'attractivité résidentielle.

¹⁶ Nous détaillerons la méthode employée dans ces travaux plus tard dans cet écrit.

Chapitre 3 : Evaluer les potentiels leviers des territoires ruraux aux prismes des transitions

Compte tenu du positionnement de notre recherche en faveur de l'étude de composantes des territoires ruraux participants de leur attrait ; attrait qui reste étudié de manière englobante et homogénéisante laissant peu de place aux spécificités que peuvent avoir ces territoires, il nous semble d'intérêt de mettre en perspective notre travail avec l'étude des « transitions » et de ce que cette vision peut apporter comme valorisation des richesses inhérentes aux espaces ruraux.

1. S'intéresser aux transitions pour mieux saisir les atouts dont disposent les espaces ruraux

1. Genèse de l'étude des transitions

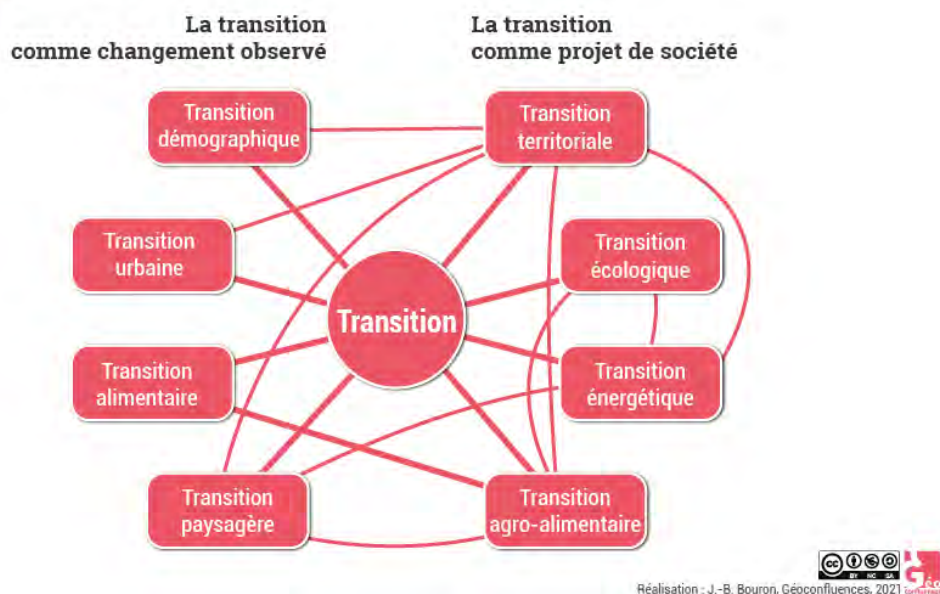
En 2015, le philosophe Pascal Chabot caractérise la transition comme « l'esprit de l'époque ». L'idée d'une transition écologique, énergétique mais également économique, sociale, politique s'impose dans les médias et les discours politiques (au moins en Europe) depuis quelques années. La prise de conscience environnementale a réactualisé l'usage d'une notion jusque-là utilisée pour les questions démographiques ou politiques et récemment préférée à celle de développement durable.

Au sens premier, une transition est « un passage d'un état à un autre ». Plus précisément, elle peut s'envisager comme un « changement systémique qui entraîne de profondes recompositions spatiales ». La transition connote l'idée de progressivité, de changement graduel ; mais une transition peut comporter des ruptures. A son terme, une transition peut être radicale, au sens où les éléments de l'arrivée peuvent être radicalement différents de celles du départ (organisation, structuration, interactions, ...). Le terme de transition porte également l'idée d'un changement complexe, car systémique, englobant et généralisé, qui concerne tout le monde et tous les secteurs sur un espace donné (que celui-ci soit d'échelle locale, régionale ou mondiale).

Le terme de transition a été popularisé par Rob Hopkins, initiateur du mouvement mondial des villes en transitions, dans son Manuel de Transition (2008). Dans les années 2010, le terme est repris par des philosophes de l'environnement, biologistes, économistes, juristes... et géographes. Les transitions font l'objet d'un champ de recherche à part entière, les transitions studies, très développées dans la littérature anglophone et en Europe du Nord.

Figure 4 : Schéma illustrant la transition

La Transition est « un changement systémique qui entraîne de profondes recompositions spatiales. » Alexis Gonin.



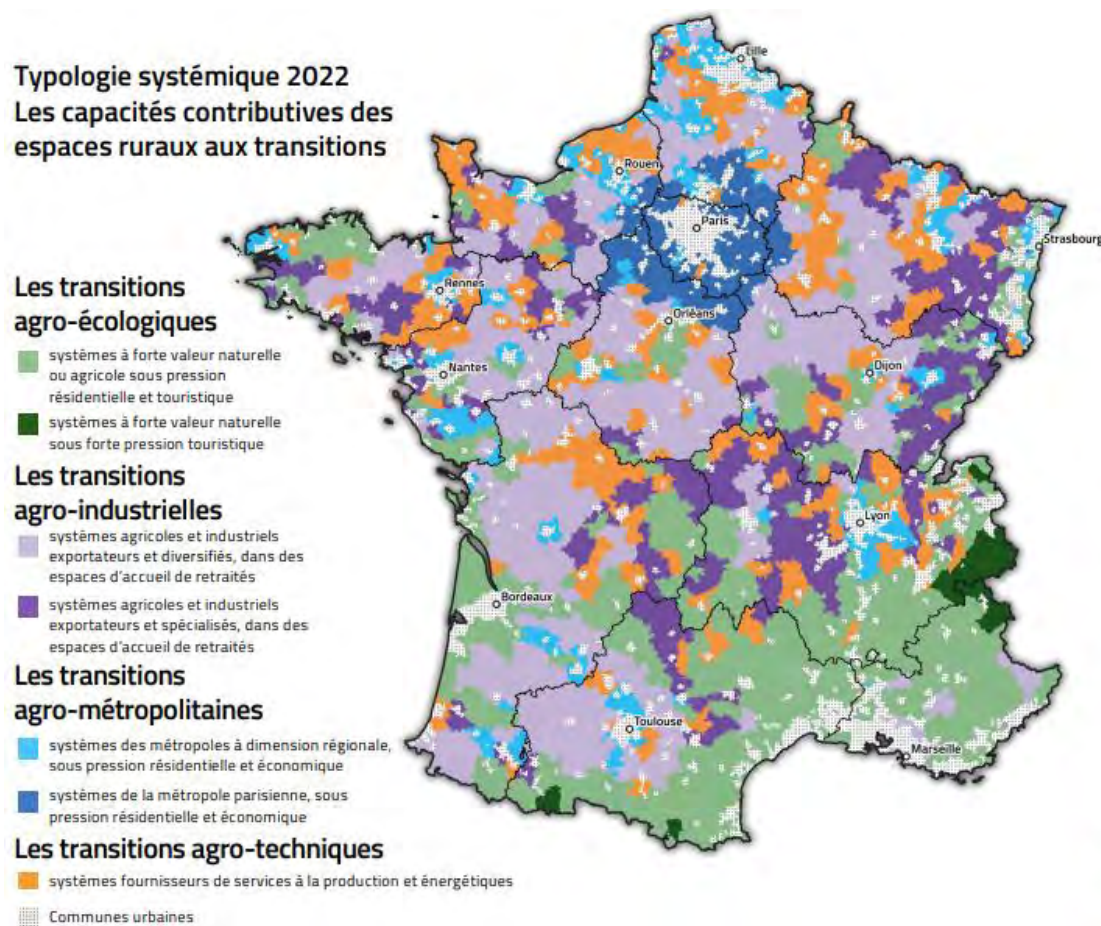
Source : Alexis Gonin, « Transition », Géoconfluences, 2021

2. L'étude moderne des transitions appliquée aux espaces ruraux

De nombreux travaux s'intéressent aujourd'hui à ces questions et dressent des classifications qui permettent de mettre en lumière la manière dont les territoires se positionnent face à ces « transitions », dénommée leur « capacité contributive » » (Acadie et Talandier, 2023) ou « typologie des contributions » (Rieutort, 2023).

Nous sortons d'une simple analyse comparative qui classe les territoires sur la base d'une vision concurrentielle mais ces travaux visent à catégoriser et valoriser l'ensemble des territoires dans leur manière de s'inscrire dans ces dynamiques transitives. Tout territoire peut disposer d'une richesse qu'il peut ou pourra valoriser à un moment où un autre.

Carte 6 : Typologie systémique 2022. Les capacités contributives des espaces ruraux aux transitions



Source : Acadie et Talandier, 2023

Pour reprendre l'exemple de la carte ci-avant, celle-ci résulte de la synthèse de trois jeux de données basés sur :

- L'occupation de l'espace et les ressources, pour déterminer les contributions des espaces ruraux aux grands services environnementaux, alimentaires et énergétiques ;
- Les activités et les entreprises, pour déterminer les contributions des espaces ruraux à l'économie exportatrice et leur inscription dans des chaînes de valeur de production et d'échanges internationaux à travers l'agriculture, l'industrie et les services productifs ;
- Les trajectoires de vie des individus permettant de révéler les services rendus par les espaces ruraux pour l'accueil et la mobilité des personnes, au quotidien ;

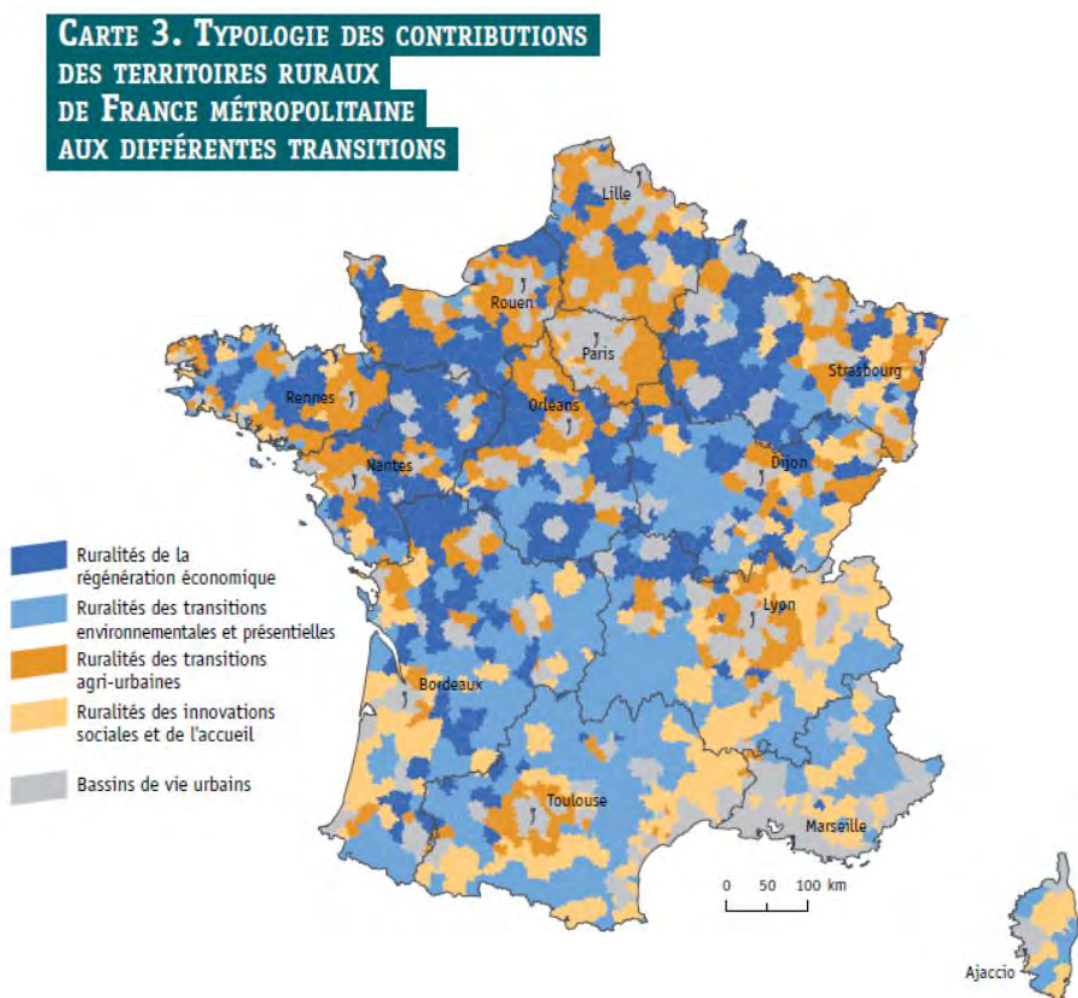
Cette approche montre comment tous les espaces ruraux contribuent ou pourraient contribuer aux grands enjeux des transitions. Que ce soit sur les questions industrielles, environnementales,

alimentaires, énergétiques, etc. Les « capacités » des espaces ruraux et de ceux qui y vivent et travaillent sont multiples. Ce constat est partagé par Laurent Rieutort (2023), qui reste convaincu que les territoires ruraux français disposent d'incontestables potentiels. Sur différents plans, les territoires ruraux français offrent de multiples opportunités et peuvent accélérer la transition vers la soutenabilité. Malgré leurs vulnérabilités, ils ont une place stratégique vis-à-vis, par exemple, des défis de l'alimentation, de l'énergie, des services environnementaux, de la souveraineté économique, de l'habitabilité ou de l'accueil de nouvelles populations.

Laurent Rieutort revient sur quatre principales transitions (environnementales et résidentielles, économiques, agri-urbaines, sociales et récréatives) qui viennent redéfinir une certaine ruralité voire même de nouvelles ruralités au prisme du positionnement des territoires en matière de transitions :

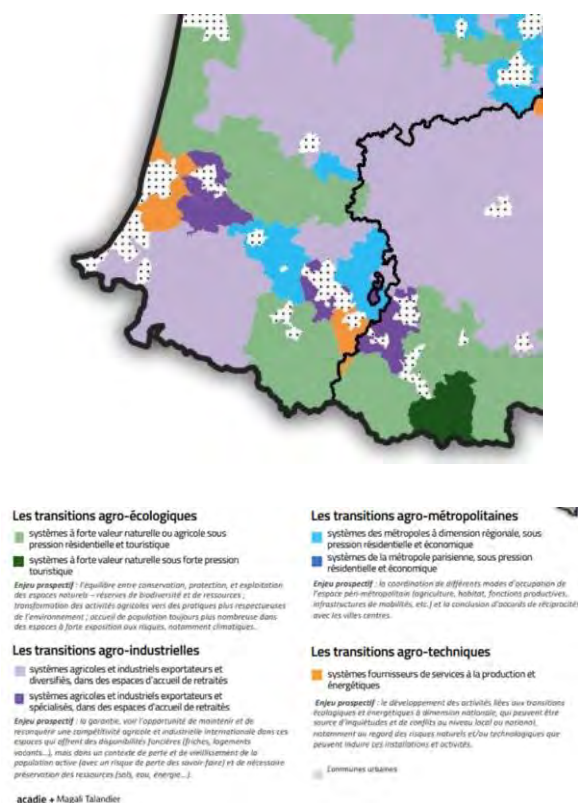
- Territoires ruraux des transitions environnementales et résidentielles, caractérisés par une place importante d'espaces semi-naturels (forêts, ZNIEFF24), de résidences secondaires, d'équipements tertiaires de la gamme intermédiaire et d'une part importante de 65 ans ou plus.
- Territoires ruraux des transitions/régénérations économiques où l'on repère de forts taux d'emploi dans la sphère productive, dans l'agriculture ou l'industrie, avec de grandes entreprises et une grande part de l'espace agricole (notamment les grandes cultures).
- Territoires ruraux des transitions agri-urbaines qui associent, d'une part, des dynamiques para-urbaines (poids des migrations pendulaires avec un temps moyen élevé), de forts taux de création d'entreprises – dont les locaux sont largement raccordés à la fibre – et d'emplois et, d'autre part, des assiettes de revenus agricoles élevés ainsi qu'une part plus importante d'exploitations orientées vers la transformation des produits et les circuits de proximité.
- Territoires ruraux des innovations sociales et de l'accueil, marqués par la part importante des nouveaux arrivants, des diplômés du supérieur, de la sphère d'emplois présents dont les services médicaux, combinés avec une part notable d'agriculture biologique ou offrant des services tertiaires (agritourisme) et qui s'engagent dans des transformations écologiques et vers la production de biens communs environnementaux.

Carte 7 : Typologie des contributions des territoires ruraux de France métropolitaine aux différentes transitions

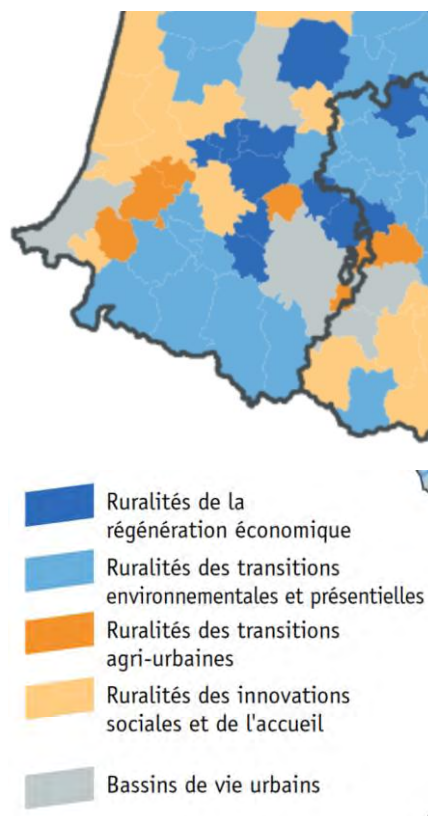


Source : Laurent Rieutort, 2023

En dehors d'un apport évident de l'étude de ces différentes transitions rattachées aux espaces ruraux, ces visions apportent également un autre regard sur nos territoires d'études qui sont considérés comme des espaces s'inscrivant dans des transitions agro-industrielles pour Acadie et Magalie Talandier (2023) ou encore articulés autour de transitions environnementales et présentes pour Laurent Rieutort (2023).



Soule et Béarn des Gaves : transitions agro-industrielles sur la base de systèmes agricoles et industriels exportateurs et diversifiés, dans des espaces d'accueil de retraités



Soule et Béarn des Gaves : ruralité des transitions environnementales et présentesielles

2. Enjeux contemporains : les espaces ruraux entre défis et opportunités (ZAN, adaptation aux changements climatiques)

En dehors de l'apport des transitions pour l'étude de nos territoires, il convient également de prendre en compte les contextes dans lesquels nous nous trouvons. Au même titre que l'ensemble du territoire national, les espaces ruraux sont soumis à l'élaboration de stratégies quant à l'adaptation au changement climatique. Il nous paraît d'intérêt de revenir brièvement sur ce point qui peut influencer les visions portées sur ces territoires et les stratégies de développement des pouvoirs publics locaux.

1. Les stratégies de développement territorial dans un contexte d'adaptation au changement climatique : le Zéro Artificialisation Nette

Les préoccupations liées au changement climatique ne sont pas nouvelles. Néanmoins, un renforcement des mesures et considérations se fait remarquer. La lutte contre l'artificialisation des sols en est un bon exemple puisqu'aujourd'hui elle fait partie des réflexions majeures concernant l'ensemble des territoires. En effet, cette entrée semble participer de la réponse à une partie des grands défis du 21^{ème} siècle, à savoir :

- l'augmentation des Gaz à Effet de Serre et la préservation des sols naturels, réservoirs de carbone,
- la raréfaction de nos ressources naturelles - terre, sable, eau, métaux, bois, ...,
- la perte de biodiversité et l'augmentation de zoonoses,
- l'autonomie alimentaire, le stress hydrique, le réchauffement climatique, ...,
- l'appauvrissement de l'environnement et des personnes.

Limiter l'artificialisation des sols n'est pas un sujet nouveau. Cet objectif est progressivement pris en considération à partir de 1982 avec les lois de Décentralisation dites « lois Defferre » (utilisation économe de l'espace inscrite dans les principes généraux du droit de l'urbanisme) puis régulièrement renforcé depuis 2000 avec certaines lois notables telles que :

- la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui pose des objectifs de renouvellement urbain et de limitation de l'extension urbaine ;
- la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) en 2014 qui supprime le Coefficient d'Occupation du Sol pour favoriser la densification et permet la mise en place de réserves foncières ;

- la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), de 2018, qui permet aux collectivités de porter des actions de « lutte contre l'étalement urbain » et d'inscrire dans les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) des dispositions visant à « permettre le renouvellement urbain et favoriser la densification »).

Il n'en reste pas moins que ces diverses lois donnent des possibilités et des moyens mais que l'atteinte d'objectifs en matière de limitation de consommation d'espaces reste conditionnée aux volontés locales des collectivités. Cela change avec la dernière loi en date, dite Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021. Son objectif principal est de contribuer à l'adaptation aux changements climatiques avec un horizon à 30 ans (2050). Une de ses particularités est sa directive globale et univoque à l'ensemble du territoire national de poursuivre une trajectoire tendant à la « zéro artificialisation nette » (ZAN). Ainsi, l'objectif « ZAN » est de ne plus artificialiser les espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et de remobiliser les zones urbaines, de renaturer des terres artificialisées et des terrains en friche, tout en permettant de compenser l'artificialisation qui pourrait se faire en ayant recours à de la renaturation, d'où l'usage du mot « net ».

Pour atteindre cet objectif, deux phases sont identifiées pour atteindre l'objectif « ZAN » :

- D'ici 2031, l'objectif est de diviser par deux le rythme de l'artificialisation,
- Pour atteindre en 2050 le « zéro artificialisation nette ».

Ainsi, pour atteindre cet objectif, il doit être décliné dans les territoires notamment par l'actualisation des documents de planification (SRADDET, SCoT, PLUi, cartes communales, etc.) « au plus tard à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la loi » pour les SCoT (2026), et d'ici six ans (2027) pour les PLU ou PLUi. Le suivi de l'artificialisation s'effectue via la mise en place d'observatoire de l'Habitat et du Foncier, lié aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).

2. Des leviers déjà à l'œuvre sur nos territoires d'étude

L'économie de l'espace étant d'importance depuis déjà plusieurs années, des projets proposant des modes de faire plus vertueux n'ont pas attendu le « ZAN » pour voir le jour. Essayant de reconstruire la ville sur la ville, de rénover, de réinvestir du bâti inoccupé ou des délaissés urbains, de muter, de construire par division parcellaire, optimiser les droits réels à bâtir en incitant à la surélévation ... voici un bref panel d'exemples présents sur le territoire d'intervention de l'Agence :

Figure 5 : Références locales d'adaptation

Les références locales présentées montrent le champ des possibilités de décorrélérer le développement urbain de la consommation foncière.



Source : « ZAN, vers une feuille de route partagée pour faire sobriété foncière », AUDAP, 2022

Ces différents exemples territoriaux se basent, notamment, sur les différents leviers que peuvent poursuivre les élus et collectivités afin de tendre, une nouvelle fois, vers le ZAN. Nous pouvons citer, par exemple :

- « Les occupations temporaires par des tiers lieux associatifs, des pépinières d'entreprises voire des résidences dans des bâtiments, momentanément inoccupés,
- le « multi-usages » qui attribue au foncier - notamment en zones tendues - plusieurs fonctions pour optimiser ses coûts : des terrains sportifs légèrement décaissés pour tamponner les eaux pluviales et éviter certaines inondations, des toitures-terrasses comme parkings ou espaces publics, des cours d'école comme jardins, des pieds d'immeubles comme potagers, des façades, des rez-de-chaussée de collectifs comme crèches ou bibliothèques de quartier.
- le « Chrono-urbanisme » qui élargit les usages d'espaces et de lieux parfois vides : parking du supermarché investi en marché du dimanche, salles de cours servant de lieux d'activités les fins de semaine, auditoriums d'entreprises comme lieux de spectacles les week-ends, écoles et lycées investissent l'été pour permettre l'habitat des travailleurs saisonniers, etc. ;
- l'urbanisme « tactique » qui permet d'aménager de façon éphémère et souvent participative des espaces publics, à titre expérimental ou pour des programmations événementielles ;

- la réversibilité qui anticipe les changements d'usages des bâtiments dans le temps : des parkings silos, transformés en bureaux ou en commerces, des bureaux en logements, des parkings en plateforme de logistique urbaine, etc. » (AUDAP, 2022).

Ces différents leviers sont majoritairement appliqués dans des espaces urbains et cela nous questionne quant à leur mise en place sur des espaces moins denses et ruraux. Il n'en reste pas moins que nos territoires d'étude ont une véritable carte à jouer pour valoriser à la fois leurs qualités propres et tendre vers cet objectif global et la limitation de la consommation d'espaces.

Sans pour autant que ces éléments de contexte apparaissent comme des guides dans notre raisonnement, il nous semblait d'importance de les réinscrire afin de mettre en perspective les potentielles composantes territoriales que nous pourrions valoriser dans ce travail. Egalement, qu'au vu de leur prégnance dans le débat public, il n'est pas exclu que ces éléments de contexte aient un impact sur les résultats obtenus.

Positionnement de la recherche et problématique

Le terme « rural » a été longtemps débattu, que ce soit dans la sphère académique que dans le débat public. En effet, il a été soit associé à l'urbain comme étant sa soustraction, soit étudié par son approche morphologique, fonctionnelle ou centrée sur les modes de vie (« urbanité » / « ruralité »). Une seule définition n'a donc jamais vraiment fait consensus et encore aujourd'hui, une lecture universelle n'existe pas, à proprement parler. En cela, et au vu du caractère pluriel du terme « rural », nous nous focaliserons sur une acception considérant la diversité des situations que celui-ci recouvre. Cette vision s'inscrit en continuité des thèses défendues par Bernard Kayser et Jean Renard, plaidant pour une vision positive des espaces ruraux et étudiant la « renaissance rurale » et les « campagnes vivantes ». Nous prenons le parti d'étudier les espaces ruraux dans leurs spécificités propres et leur caractère multiforme, alimentés par les individus qui les pratiquent.

Outre l'éclaircissement du terme, l'objet même a été sujet à nombre de changements. En attestent les différentes réalités statistiques dont ont pu disposer les espaces ruraux et « campagnes françaises ». Initialement considéré comme n'étant pas un « espace urbain », l'étude statistique a connu plus ou moins le même cheminement à savoir des typologies basées sur des critères morphologiques, fonctionnels et sociologiques. Cela a donné lieu à nombre de zonages du « rural » allant de la négative de l'urbain à la suppression pure et simple de la catégorie « rurale ». Aujourd'hui, de nouveaux zonages émergent avec une vocation à une identification plus simple du rural, s'appuyant sur la densité. Nous pouvons citer, par exemple, la grille communale de densité, qui donnent sept typologies d'espaces allant des grands centres urbains au rural à habitat très dispersé. Cette grille est une des références sur laquelle repose notre travail mais nous avons fait le choix de la compléter par les aires d'attraction des villes qui mettent en lumière les interactions entre les différents espaces.

Après avoir choisi nos référentiels de définition, nous nous focalisons sur les dynamiques à l'œuvre sur les territoires ruraux, et notamment le fait qu'ils attirent de nouvelles populations. Une dynamique nationale est actuellement à l'œuvre (« le renouveau démographique ») mais celle-ci est finalement peu ou mal prise en considération en tant que dynamique d'« attractivité ». En effet, ce terme et ses affiliations restent focalisés sur des espaces urbains, voire métropolitains et principalement sur des aspects économiques. En cela, ce qui attire dans les espaces ruraux est assez peu mis en lumière car ne relevant probablement pas de la sphère économique ou d'indicateurs quantitatifs. Cela est d'autant plus dommageable que ces espaces, comme les autres, s'inscrivent dans un contexte de transitions et d'adaptations, où tous les territoires ont leur rôle à jouer.

Cela nous pose question à plusieurs titres :

- Ces dynamiques existent-elles à l'échelle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain, territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées ?
- Si oui, quelles sont les composantes des territoires ruraux influençant voire conditionnant les ménages à choisir d'habiter ces territoires ?
- Quelle méthode d'observation et d'analyse permet de saisir fidèlement ces composantes ?
- Serait-il possible d'établir des profils ou une typologie entre les territoires ruraux jugés attractants mais également en fonction des ménages attirés ?
- Est-ce que tous les territoires sont plébiscités au même titre ?
- Cette attractivité, récente ou non, induit-elle des impacts positifs ou négatifs sur les territoires, à court ou long terme ?
- Est-ce que l'action publique locale a un quelconque pouvoir et impact sur l'attractivité des territoires d'étude ?

Pour répondre à ces questionnements, nous nous intéresserons globalement aux composantes du désir d'Habiter le « rural » afin de saisir les contours de l'attractivité résidentielle et ce que celle-ci occasionne aussi bien sur les territoires que sur les individus.

En préalable, nous faisons les hypothèses que :

- Le territoire du Sud Néo-Aquitain est concerné, au même titre que le territoire national, par une dynamique démographique positive dans ses territoires ruraux et ce, depuis plusieurs décennies ;
- Les composantes de l'attractivité résidentielle peuvent être appréciées plus précisément par des méthodes qualitatives ;
- L'attractivité résidentielle est le fruit de facteurs multiples qui ne sont pas identiques sur l'ensemble des territoires ruraux. Nous pensons qu'ils peuvent être le résultat de caractéristiques propres à l'espace rural en question (ressources, géographie, accessibilité, ...) et/ou propres aux individus (histoire personnelle, trajectoires résidentielles, perceptions, pratiques du territoire, projets, ...) ;
- L'attractivité résidentielle pourrait s'exercer de manière différenciée en fonction des profils des ménages, mais également du type d'espace rural en question. Nous pensons que chaque territoire dispose de caractéristiques jugées « attractantes » à plus ou moins grande échelle.
- L'attractivité résidentielle peut être accompagnée voire renforcée par l'action publique locale, que celle-ci soit institutionnelle ou non ;

- L'attractivité résidentielle engendre des impacts sur les territoires, leurs habitants et décideurs amenant nécessairement des évolutions dans les usages et pratiques de ces territoires.

DEUXIEME PARTIE :

ETUDIER L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Après avoir :

- partagé les éléments théoriques qui constitueront la base scientifique de notre recherche, que cela concerne la notion de rural ou bien d'attractivité ;
- contextualisé le sujet de ce travail en nous attachant à revenir sur les dynamiques migratoires à l'œuvre sur les espaces ruraux ;

Nous reviendrons, dans cette deuxième partie, sur la méthode mise en place basée sur une double approche quantitative et qualitative, à savoir l'analyse des modes d'habiter couplée à l'étude des données statistiques Fidéli. Puis, nous évoquerons, nos choix de territoires d'étude, les différentes échelles d'analyse et l'application des concepts présentés en première partie sur ces mêmes territoires. Nous terminerons par un retour réflexif sur notre travail et ses limites que nous avons tenté au maximum d'éviter.

Ces éléments ont vocation à répondre de façon construite et argumentée à la problématique et aux hypothèses posées précédemment.

Chapitre 1 : Les modes d'habiter pour comprendre l'attrait des territoires ruraux

Comme nous l'avons vu, pour étudier l'attractivité résidentielle, il est indispensable de se pencher aussi sur ses ressorts qualitatifs et subjectifs. En ce sens, nous faisons le choix de mobiliser une méthode d'analyse nous permettant de valoriser au mieux les pratiques et représentations des individus sur les territoires : les modes d'habiter.

La notion de « mode d'habiter » permet d'interroger les rapports qu'entretiennent les individus ou les groupes sociaux avec leurs lieux et milieux de vie, leur habitat au sens large. Elle permet d'articuler deux aspects de ces rapports :

- l'un, géographique dérivé de la notion de genre de vie, entendu comme mode d'adaptation et d'utilisation d'un milieu,
- l'autre, sociologique, renvoyant davantage aux modes de vie, aux *habitus* des individus, en relation avec les comportements des groupes sociaux.

Par l'étude du concept de « mode d'habiter », il s'agit donc, de manière sous-jacente, de réétudier le sens de ces deux concepts (genre de vie et modes de vie) et de termes analogues (styles de vie), un temps écartés de la boîte à outils des géographes et sociologues.

1. « Genre de vie », « modes de vie » et « styles de vie » : des notions obsolètes ?

1. Le genre de vie : une notion apparaissant incomplète

Paul Vidal de la Blache, en 1911 dans les *Annales de Géographie*, définit la notion de genre de vie comme « un complexe d'activités habituelles caractéristiques d'un groupe humain et lié à l'entretien de sa vie ». L'idée de ce concept, qui deviendra clé de la géographie humaine française, est qu'au sein d'un groupe socialement homogène, les usages peuvent différer selon des variables à la fois sociales et géographiques. L'occurrence des usages, autrement dit les activités de l'ordinaire, répétées au quotidien, constitue les genres de vie. En cela, la notion a également intéressé la sociologie française, en plus de la géographie, à travers l'étude de la quotidienneté et l'ordinaire (Morel-Brochet et Ortar, 2014).

En 1948, le géographe Maximilien Sorre développe la notion de genre de vie dans la continuité de Vidal de la Blache à l'aune des transformations contemporaines, c'est-à-dire avec une perspective écologique. Les usages seraient, ainsi, largement conditionnés par le milieu naturel et la combinaison de techniques qu'un groupe d'individus met à disposition pour s'y adapter. Il se place alors dans la lignée de la conception vidalienne où les genres de vie sont propres à un groupe social selon des caractéristiques géographiques, autrement dit il s'opère un jeu entre les disponibilités de ressources et de capacités par les groupes humains à s'en saisir, avec une variable de progrès techniques non négligeable. Ce concept traduit les principes du possibilisme : la nature propose des ressources et l'homme dispose.

A l'entrée de la période des Trente Glorieuses (1945-1975), le concept de « genre de vie » est considéré comme obsolète par les géographes, ceci malgré l'objectif affiché par Sorre de moderniser la notion vidalienne qu'il définit comme « ce complexe d'activités habituelles caractéristiques d'un groupe humain et lié à l'entretien de sa vie » (Sorre, 1948, p.97). Sa pertinence pour modéliser et théoriser, dans leur complexité, les rapports des sociétés à leurs milieux de vie, n'intéresse pas la « nouvelle géographie » d'autant plus que la sociologie, dans le même temps, abandonne l'analyse de ces rapports avec les sciences de la nature et se détache ainsi d'une certaine géographie soupçonnée de déterminisme (Valade, 2012).

Selon Nicole Mathieu, deux raisons expliquent pour l'essentiel le rejet du concept de « genre de vie » depuis les années 1960 par la géographie :

- La première est interne à la discipline puisqu'elle résulte d'une rupture épistémologique, plus précisément de la double orientation vers l'analyse spatiale et la géographie sociale, mettant ainsi fin au paradigme du rapport sociétés/natures, ainsi qu'à la liaison intrinsèque entre la géographie physique et humaine. Le concept d'espace efface voire éradique celui de milieu (Mathieu, 1992) et de ce fait celui de « genre de vie », censé rendre compte des activités quotidiennes d'un groupe humain en rapport avec les ressources et les lieux qui forment son milieu de vie.
- La deuxième est plus générale puisqu'elle consiste en une mutation des représentations sociales dominantes du rural, de l'urbain et des relations villes/campagnes et de l'avènement d'une conceptualisation du changement social appelé par Nicole Mathieu, « démographique et statistique » (Mathieu, 1990, 2004 ; Mathieu et al., 2006). Dans cette représentation, les « groupes humains » devenaient des « populations », leurs activités des « secteurs » sans lien avec les ressources, leurs lieux de vie des « logements » classés en résidence principale ou secondaire, tandis que la migration résidence/travail constituait le cœur de la relation sociétés/espaces.

En 1951, dans un contexte à forte empreinte industrielle, le géographe Pierre George critique cette posture qu'il considère comme dépassée et n'intégrant pas suffisamment les variables sociales et économiques alors même qu'elles sont déterminantes (Simon, 2014). Il reproche notamment à Maximilien Sorre d'expliquer les différenciations sociales uniquement par des phénomènes physiologiques ou géographiques, tandis que dans sa vision marxiste, c'est par les modes de production que ces différenciations prennent forme (ibid.). Que l'on s'attache à l'une ou l'autre des postures, l'idée est bien que les usages sociaux des groupes humains sont liés à leur habitat, aux ressources et aux activités qui le composent. Les genres de vie ne sont donc pas immuables bien qu'ils soient relativement stables dans le temps : ils évoluent sous le fait de causes multiples, qu'elles soient macroéconomiques, historiques, culturelles, technologiques, ou sociales. Les trajectoires des individus sont conditionnées par une série d'événements sur lesquels ils n'ont pas de prises et, pour autant, leurs comportements et usages sont étroitement liés à ces contextes changeants.

Même si la capacité de choix des individus est limitée selon la notion de genre de vie puisque « la conduite individuelle d'un homme [est autant] déterminée par son caractère, son rang social, ses mœurs professionnelles qu'aux habitudes du groupe » (Sorre, 1948), les individus tentent toutefois de s'extraire de ce cadre stable et de ces « déterminants collectifs de nos existences » (Bourg et al., 2016). Ainsi, au sein d'une même classe homogène, on peut distinguer des différenciations de genre de vie où l'individu commet des « écarts à la situation » compte tenu de sa position sociale et devient alors acteur par un certain niveau de capacité d'action. Nous retombons là sur l'idée que les genres de vie sont susceptibles d'évoluer par des conditions extérieures auxquelles l'individu ne peut pas grand-chose, et par un parcours individuel et des actions qui lui permettent de s'extraire d'un conditionnement géographique et social.

Dans les années 1950, Maximilien Sorre évoquait les phénomènes de rupture et de transition entraînés par les circulations dans les genres de vie ruraux et René Emsalem reconnaissait la difficulté à saisir les genres de vie des cadres urbains (Emsalem, 1953). Sorre évoquait l'effet de la circulation et de la dissémination des usages à travers le monde où les ensembles géographiques deviennent trop vastes pour décrire des genres de vie appropriés à tel ou tel ensemble. Il nous dit à ce propos que « la circulation est un instrument d'uniformisation du globe » (Sorre, 1948, p. 195), et ajoute notamment que le chemin de fer a apporté une « rupture d'équilibre démographique dans le milieu paysan et il a contribué, par-là, à altérer gravement chez nous le fonctionnement des genres de vie ruraux » (ibid, p.197). Il évoquait alors l'idée de « genres de vie mixtes » pour aborder ces superpositions d'influences dans des cadres établis. Or, aujourd'hui, nous sommes bien dans des genres de vie mixtes généralisés. Cela revient à nous interroger sur la pertinence du terme compte tenu du contexte contemporain où

tous les genres de vie se sont peu à peu mélangés, empruntant ici et là des codes, des comportements, des usages et des valeurs dans une société où les circulations physiques ne cessent de s'intensifier et où le numérique multiplie d'autant plus nos circulations virtuelles. En d'autres termes, comment identifier des genres de vie spécifiques (si l'on présuppose qu'il existe des particularités non étudiées) à des groupes humains liés à un ensemble géographique à l'heure de l'uniformisation globale des pratiques et des comportements à travers le monde ?

Dès les années 1960-1970, et à peine après quelques décennies d'existence, la notion de genre de vie ne semble plus coller avec une réalité mouvante et des cadres sociaux en pleine évolution. L'accélération des évolutions des contextes (sociaux, économiques, culturels,) a rendu rapidement difficile la distinction des genres de vie, entre ceux qui disparaissent, ceux qui se réorganisent et ceux qui prennent forme. Déjà en 1948, Maximilien Sorre disait qu'elle rendait « un son moins plein » dans un contexte d'évolutions profondes des genres de vie et des usages de moins en moins révélateurs du statut social et des niveaux de vie.

A cet égard, nous avons trouvé intéressant de développer, bien que brièvement, la notion de genre de vie, notamment en ce qui concerne la relation homme/milieu qui est au cœur de son analyse. Même s'il s'agit d'une vision trop déterministe pour un contexte social complexe où les circulations règnent en maître désormais, l'approche par l'aire géographique demeure inspirante. Une autre critique que nous pourrions adresser au concept de genre de vie est qu'il s'intéresse aux usages de l'ordinaire mais qui auraient une certaine récurrence, s'inscrivant ainsi dans une identification des tendances lourdes des usages collectifs. Malgré un certain regard porté sur la capacité des individus à s'extraire de ces modes d'activités collectifs, nous pensons que la notion de genre de vie ne prête pas suffisamment d'attention aux pratiques singulières qui pourraient être déterminantes dans les comportements collectifs d'aujourd'hui et de demain.

2. Les modes de vie : une base conceptuelle solide tendant à l'uniformisation

La notion de mode de vie, quant à elle, naît de la discipline sociologique même si nous estimons que le terme existait déjà – bien que sous d'autres vocables - en France dès le 17^{ème} siècle (Silvestre, 2017). Elle fut proposée distinctement en 1902 par Georg Simmel avec l'idée que les formes sociales se construisent à partir des expériences des individus. Plus tard, l'école de Chicago et notamment le texte « Urbanism as a way of life » de Louis Wirth en 1938 fait honneur à la notion de mode de vie dans les sciences sociales et urbaines. Au cœur de sa base conceptuelle, nous retrouvons un savant mélange de l'écologie de Haeckel (1877) et de l'anthropogéographie de Ratzel (1899), avec le développement de la

géographie humaine en France au tournant du XXe, puis son prolongement dans l'anthropologie fonctionnaliste américaine des années 1930 » (Maresca, 2017). Son succès résonne face aux critiques adressées à la notion de genre de vie, dont notamment celle de Durkheim qui reprochait à la vision vidalienne de faire du milieu de vie l'élément explicatif de l'organisation des sociétés.

Le mode de vie se définit ainsi comme « une composition – dans le temps et l'espace – des activités et expériences quotidiennes qui donnent sens et forme à la vie d'une personne ou d'un groupe. » (Pattaroni, 2013). C'est une notion qui naît de « la nécessité de comprendre le changement » (Juan, 1991, p.130). Comme Yves Grafmeyer qui signe un court article « Mode de vie, Style de vie » dans le *Dictionnaire de Sociologie* (1999), les définit comme « l'ensemble des comportements caractéristiques d'un individu, d'un groupe social ou d'une société ». Ainsi la notion de mode de vie désigne des comportements collectifs composés de la somme de pratiques individuelles, se faisant ainsi le reflet des parcours personnalisés, des manières de vivre propres à chaque individu. C'est là d'ailleurs que réside un certain paradoxe dans la notion entre individualité construite dans le quotidien et normes sociales collectives, c'est-à-dire l'ensemble des cadres structurels (institutionnels, économiques, morphologiques, sociaux...) qui conditionnent nos pratiques et nos conditions de vie. A ce titre, nous rejoignons l'idée de Bruno Maresca quand il affirme que le mode de vie désigne « l'architecture du vivre-ensemble » (Maresca, 2017).

Le mode de vie s'intéresse aux usages réguliers, fruits d'un processus d'institutionnalisation d'usages et d'innovations que l'individu a intégrés. Ainsi, nous pourrions dire qu'à chaque combinaison de pratiques communes existe un même mode de vie, et comme nous le précise le sociologue Salvador Juan : « il existe donc autant de modes de vie que de pratiques (ou d'ensemble de pratiques) » (1991, p.23).

Les travaux de recherche d'Alexandre Rigal (2018) à l'occasion de sa thèse sont particulièrement éclairants sur ce processus d'institutionnalisation de pratiques – compris comme des apprentissages des modes de vie. Il distingue :

- l'habitude qui est une manière d'assimiler par la répétition au quotidien (celle-ci est fragile parce qu'elle n'est pas pleinement intégrée par l'individu, elle peut alors être rapidement perdue) et,
- l'habitus qui est une façon d'apprendre par la reproduction inconsciente de modèles issus de l'environnement proche.
- Nous retrouvons là une vision bourdieusienne où les pratiques et les goûts des individus sont conditionnés par la position sociale qu'ils occupent, bien qu'il ne faille pas réduire leur analyse à une « détermination mécanique » (Pattaroni, 2013).

Dans cette optique, il convient d'analyser les modes de vie au travers des usages, des représentations et des valeurs des individus, croisées à des dimensions pratiques de la vie quotidienne.

« Ainsi, chaque mode de vie constitue une fructification d'apprentissages, qui sont nés d'exercices situés et de sensibilités aux propositions d'espace et d'objets, et de l'héritage de pratiques plus anciennes et des conditions mêmes d'apprentissage – apprendre à marcher avec des parents, le permis de conduire avec un moniteur d'auto-école, préférer marcher plutôt que prendre le bus une fois sensible au grand air, etc. Conséquemment, chaque individu en les incarnant, revit les apprentissages incarnés ailleurs, autrefois. » (Rigal, 2018. p.26).

Nous revenons, ici, sur les trois sphères d'expériences qui constituent la base du mode de vie selon Lucas Pattaroni, à savoir celles liées à :

- l'habiter (tous les lieux pratiqués par les individus),
- un rapport à l'autre (dimension sociale) et,
- l'ordre des aspects pratiques de la vie quotidienne, en lien avec l'environnement.

Les expériences que nous vivons dans notre quotidien, et celles dont nous avons héritées sur des générations sont au cœur même de la notion. Malgré des similarités avec la notion de genre de vie liées à un intérêt commun pour les pratiques de l'ordre de l'ordinaire et du quotidien, il nous semble que le mode de vie permet davantage d'interroger l'influence des structures sociales et des caractéristiques territoriales. Il y a certes des objets d'études qui se croisent mais le déterminisme lié au milieu est moins fort pour la notion de mode de vie, ce qui semble plus adapté au monde incertain (Callon et al., 2014) dans lequel nous évoluons.

Les modes de vie se distinguent des genres de vie en ce qu'ils s'intéressent aux conditions économiques et sociales des personnes plutôt qu'à leur milieu de vie, bien que celui-ci soit intégré à l'analyse. Il est alors possible d'observer une diversité de modes de vie, d'usages dans un même environnement. Se situant à la croisée entre lieux, individus (groupe social), pratiques et représentations, il nous semble que la notion est intéressante pour analyser la somme des pratiques qui ont des prises spatiales, des ancrages. Elle est une entrée pour s'intéresser de près aux individus-habitants, à leurs usages et à leurs stratégies d'appropriation qui dessinent les territoires vécus et leurs articulations. D'où l'intérêt aussi de conjuguer la notion au pluriel, dans la mesure où l'on s'intéresse aux modes de vie dans leur diversité, reliant les usages individuels et collectifs des habitants et les territoires dans lesquels ils se déploient.

Par ailleurs, dans les discours circulant aux alentours de 1970, la notion de « mode de vie » était systématiquement associée à celle de rural et surtout d'urbain. En effet, très répandue dans la sphère

politique comme dans la sphère scientifique¹⁷, la notion statistiquement courante de mode de vie urbain s'installe au cœur même de la nouvelle représentation des relations ville / campagnes que l'expression « urbanisation des campagnes » inaugure.

Dans les années qui précédèrent le changement de valeurs post-68 et l'idée de « renaissance rurale » (Kayser, 1989 ; Mathieu, 1990), le mode de vie rural renvoie aux qualificatifs de traditionnel ; de routinier voire d'archaïque tandis que le mode de vie urbain signifie progrès tant technique que social, c'est-à-dire « modernité ». Sous l'influence de cette représentation dominante, l'homme urbain ne peut être que « moderne », et la ville, le territoire du progrès. Dans cette nouvelle définition des catégories du rural et d'urbain, la société urbaine ne connaît plus d'inégalité sociale car le statut « hors nature » et « technique » (Mathieu, 2012) de la ville lui confère une sorte d'homogénéité ancrée sur une dynamique de progrès elle-même homogénéisante. Autrement dit, l'idéologie du « tout devient urbain » met inéluctablement fin à la discontinuité idéale et réelle entre la ville et la campagne, l'urbanisation prenant le double sens d'expansion démographique et de bâti d'une part, de développement hégémonique de la « culture urbaine » et de la « société de consommation » d'autre part.

C'est bien cette représentation de la relation ville/campagne qui, malgré les efforts réalisés pour contredire et mettre en évidence les « valeurs » d'innovation et de postmodernité de la ruralité, a conduit certains à préconiser d'« Oser le désert » (Lévy, 1994)¹⁸ et le « tous urbain », en évitant ce qui deviendra plus tard la métamorphose dominante, que Nicole Mathieu nommera (avec humour) « l'abominable (l'insoutenable) » étalement urbain (*urban sprawl*). Se loger, consommer, se moderniser par la possession et l'usage d'objets techniques sont les signes du « mode de vie urbain ». Il suffit que ces objets pénètrent en milieu rural pour que le « rural » ait un « mode de vie urbain ». L'association banale de mode de vie et mode de consommation était cause de l'effacement des subjectivités et des choix des individus comme des groupes sociaux, de leur réification dans un déterminisme fondé sur le "se loger, trouver un emploi et consommer les produits modernes » (Mathieu, 2012). Ainsi, le mode de vie gommait la territorialité des faits et les éloignait de la compréhension des dynamiques socio-spatiales.

Au gré de nos lectures, cette vision participe à notre réticence à l'emploi du terme de mode de vie comme concept opérant pour traiter de l'attrait résidentiel des territoires ruraux. Bien qu'il s'agisse

¹⁷ Les géographes urbains et certains sociologues ruraux comme Placide Rambaud voire Henri Mendras qui assimilent la modernisation et le « progrès de l'homme » avec *La fin des paysans* (Mendras, 1992) et *Société rurale et urbanisation* (Rambaud, 1969)

¹⁸ Nicole Mathieu a répondu à Jacques Lévy dans « Campagnes solidaires : Un désert mal fréquenté » (1994)

d'une notion mettant à l'honneur la dimension expérientielle dans l'analyse des « manières de vivre » des individus, il n'en reste pas moins qu'elle comporte des limites et des éléments critiquables.

A commencer par le flou qui entoure la notion du fait d'une surutilisation du terme : depuis les années 1960, nous le retrouvons dans la sphère scientifique comme dans le langage courant, dans les unes de magazines comme dans les expressions du quotidien. Dans sa thèse, Pauline Silvestre (2017) rappelle le caractère « fourre-tout » qu'avait attribué Catherine Bidou en 1981 au terme de « mode de vie ». Salvador Juan nous dira qu'il est un « lieu commun », mentionné à tout va sans que l'on se demande au fond de quoi l'on parle. Et pourtant, le travail de définition claire de la notion ne sera pas exempt de débat scientifique comme nous le rappelle Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet dans leur ouvrage *L'urbanisme par les modes de vie* à propos de la notion qui ne fera jamais consensus « entre des approches structuralistes bourdieusiennes (Bourdieu, 1979 ; 1980), des approches plus consuméristes et réflexives (Beck, 1986) et des approches intégratrices cherchant à identifier les modes de vie à partir des ressources, des aspirations et valeurs. » Comme nous l'avons vu précédemment, c'est d'ailleurs une des principales critiques formulées par Nicole Mathieu puisqu'elle jugeait l'usage trop courant et qui « gommait la territorialité des faits (des « choses ») et éloignait de la compréhension des dynamiques socio-spatiales » (Mathieu, 2012), ce qui l'amènera à proposer la notion de mode d'habiter pour analyser la relation entre habitants, pratiques et lieux sur laquelle nous reviendrons.

Peu à peu, à partir des années 1980, alors que l'idéologie de la protection de la nature prend de plus en plus d'importance dans les représentations sociales dominantes, le milieu scientifique se penche sur la question environnementale en tant qu'objet de réflexion et de recherche. Pour une fraction des sciences sociales en France, un tournant paradigmatique s'effectue et conduit au réexamen de la relation entre le social et le naturel, non seulement dans les « choses » elles-mêmes, dans les objets proprement dits qu'ils soient ruraux ou urbains, mais également du point de vue des disciplines. Ce changement débouche sur un appel aux « passeurs de frontières entre les sciences sociales et les sciences de la nature » (Jollivet, 1992). En somme, le terme de mode de vie éloignait de la compréhension du rapport sociétés/natures et de la place de ce rapport et de la crise environnementale dans le changement social.

3. Mettre à l'honneur la singularité de l'individu-acteur : l'intérêt des « styles de vie »

Le style de vie est un terme courant dans la littérature anglophone – le *lifestyle* – où l'histoire personnelle des individus est étudiée pour analyser leurs pratiques. Ce terme fut d'ailleurs largement repris ou publicisé dans les sciences du marketing, et notamment pour analyser les évolutions sociétales

par le prisme des pratiques de consommation. A la différence des modes de vie qui s'intéressent aux processus d'institutionnalisation d'usages qui forment des pratiques collectives, le style de vie est davantage porté sur l'individu et la combinaison de ses pratiques personnelles.

En 1922, Max Weber écrivait que le style de vie était « un moyen d'affirmation et de différenciation des statuts sociaux » (Valette-Florence, 1986, p.94) donc marquait un phénomène de distinction de l'individu dans un groupe social. Il touche aux « processus biographiques qui s'actualisent en situations sociales » (Juan, 1991, p.24), à l'histoire personnelle de toute personne. A l'heure où les modes de vie tendent à l'homogénéisation à travers le monde, les individus construisent des trajectoires uniques à travers des stratégies qui mènent à la construction personnalisée de leur quotidien. Par conséquent, ils parviennent à « déjouer les pièges du contrôle social » et deviennent « acteurs et non uniquement des opérateurs pratiques » (Ibid, p.16). Sans échapper aux caractéristiques sociales et territoriales qui nous entourent, les styles de vie se construisent à partir de notre compréhension du monde, des éléments extérieurs comme de nos évolutions intérieures qui nous sont propres et qui constituent notre individualité.

« Entre l'identité d'une personne, le « ça » qui l'entraîne, ses désirs et ses plaisirs, ses ardeurs et ses angoisses, et les représentations du monde auxquelles elle se réfère, la connaissance qu'elle en a, les valeurs qu'elle lui attribue, les souvenirs qu'elle en retient, le « sur-moi » qui la contrôle, s'interpose un principe actif, une personnalisation du monde, l'appropriation d'un voisinage, une façon d'être, un style qui constitue le moi comme interlocuteur des raisons et des passions ; interlocuteur à l'interface entre l'extérieur de l'être au monde, souvent en changement et l'intérieur, toujours face à son destin. »
(Pelligrino et al., 1994, p.166)

Ainsi, le concept de style de vie porte en lui celui de distinction. Si l'habitus se construit souvent à partir de références et d'expériences similaires au sein de mêmes classes sociales, la capacité d'action de toute personne à s'extraire de ce déterminisme et d'affirmer sa singularité construit un style qui lui est propre. Il s'inscrit de fait dans une quête d'individuation grandissante dans nos sociétés contemporaines, processus qui consiste au fait d'exister en tant qu'individu et d'affirmer sa singularité.

« Alors que le mode de vie est déterminé par la classe ou la masse sociale à laquelle l'individu appartient, le style de vie est spécifique à l'individu, il manifeste ses écarts à la norme ; mais il est aussi d'un autre côté le signe d'une époque, il en manifeste l'esprit général dans une conduite singulière » (Pellegrino, 1994, p.11).

Les styles de vie formés par ces pratiques de distinction sont, pour Pierre Bourdieu, hiérarchisés par rapport aux classes sociales. Plus explicitement, l'habitus est le fruit d'expériences et d'apprentissages assimilés qui seront souvent similaires pour les individus d'une même classe. Même si « chaque habitus réalise une intégration unique, dominée par les premières expériences, des expériences chronologiquement ordonnées qui définissent chaque trajectoire singulière » (Mauger, s.d), il ne faut pas omettre le fait que des individus d'une même classe auront davantage de chance d'avoir des styles de vie qui se ressemblent par la relative concordance de leur parcours.

Salvador Juan affirme qu'« il y a presque autant de styles de vie que d'individus observables étant donné les spécificités combinées et donc l'irréductibilité de chaque individu à tous les autres dès lors que l'on observe son action sur tous les registres » (Juan, 1991, p.23).

2. « Modes d'habiter » : une notion plus englobante et d'actualité ?

1. Des définitions multiples de l'« habiter »...

Le concept « habiter », quant à lui, prend naissance avec le philosophe allemand Martin Heidegger. Il dit que « l'« habiter » est l'irréductible condition des êtres humains en tant qu'habitants de la Terre ou habitants la Terre » (Stock, 2004). Dans son texte notoire *Bâtir Habiter Penser* publié en 1951, le philosophe revient sur le concept d'habiter (bauen) à partir de sa langue natale, le mot buaen (bâtir) signifie également « demeurer, séjourner ». Les deux termes venant de la même racine allemande « bin » signifiant « être » (ich bin, je suis), la notion d'habiter porte ainsi un double sens, relatif à l'être et au bâtir. Le fait d'habiter est à la fois inné dans la mesure où on habite la Terre au sens philosophique, il est le propre de notre condition humaine, mais renvoie également à un apprentissage car il se constitue au fur et à mesure des lieux que l'on pratique. Autrement dit : on naît habitant, et on le devient.

A partir de ce concept, Heidegger crée le lien entre le fait de bâtir et le fait d'habiter. Ainsi, l'importance de la pensée de ce philosophe à travers le concept d'habiter se perçoit surtout dans le fait qu'il est l'un des premiers à distinguer radicalement « habiter » et « se loger » qui pour lui ne relève que d'un simple acte fonctionnel. Ainsi, il s'agirait de dire que l'« habiter » regroupe les différentes manières de pratiquer les lieux et est donc, pour ainsi dire, le rapport à l'espace exprimé par les pratiques des individus.

La question de l'habiter place les pratiques des individus au cœur de son analyse, où celles-ci nécessitent un support spatial pour se construire. Il comprend ainsi à la fois un principe actif : « habiter est un acte » (Mathieu, 2014, p.99) ; et passif : le lieu est habité. Il s'intéresse aux usages qui s'inscrivent spatialement et nouent le rapport entre l'homme et le lieu. Ainsi, bien plus qu'incarner une demeure terrestre (Heidegger, 1951 ; Paquot, 2020), l'habiter revient à « pratiquer les lieux qui engagent un rapport à soi » (Jarrigeon, 2012, p.196).

L'espace existe à partir du moment où un lieu est support de pratiques (Stock, 2003). L'ensemble de nos pratiques ayant des prises spatiales forment un réseau de lieux, d'espaces divers. Heidegger estimait que la durée de séjour d'un lieu importait peu pour qu'il constitue un élément de notre habiter décliné à plusieurs degrés, relatifs à des appropriations territoriales et des ancrages plus ou moins marqués. Ainsi, bien plus que le logement qui nous abrite, la notion d'habiter recouvre la somme des lieux que nous pratiquons ou que nous avons pratiqués à travers notre parcours individuel. « Nous travaillons ici et nous habitons là. Nous n'habitons pas seulement, ce serait presque de l'oisiveté, nous sommes engagés dans une profession, nous faisons des affaires, nous voyageons et, une fois en route, nous habitons tantôt ici, tantôt là. » (Heidegger, 1951).

Derrière la notion d'habiter figure donc l'expérience individuelle que nous faisons des lieux pratiqués, déclinés sur diverses temporalités : qu'il s'agisse d'adresses quotidiennes, d'endroits fréquentés occasionnellement comme de lieux d'enfance inscrits dans nos mémoires. Il s'agit bien là d'exprimer les interactions et le rapport de l'homme à un lieu à travers son expérience géographique. A travers ces expériences, l'individu affirme sa singularité dans la construction de son existence, selon les ressources dont il dispose et les contraintes qui le conditionnent. C'est dans cette construction de la vie quotidienne et des choix de lieux où se déploie telle ou telle pratique que nous aboutissons à un archipel d'espaces habités.

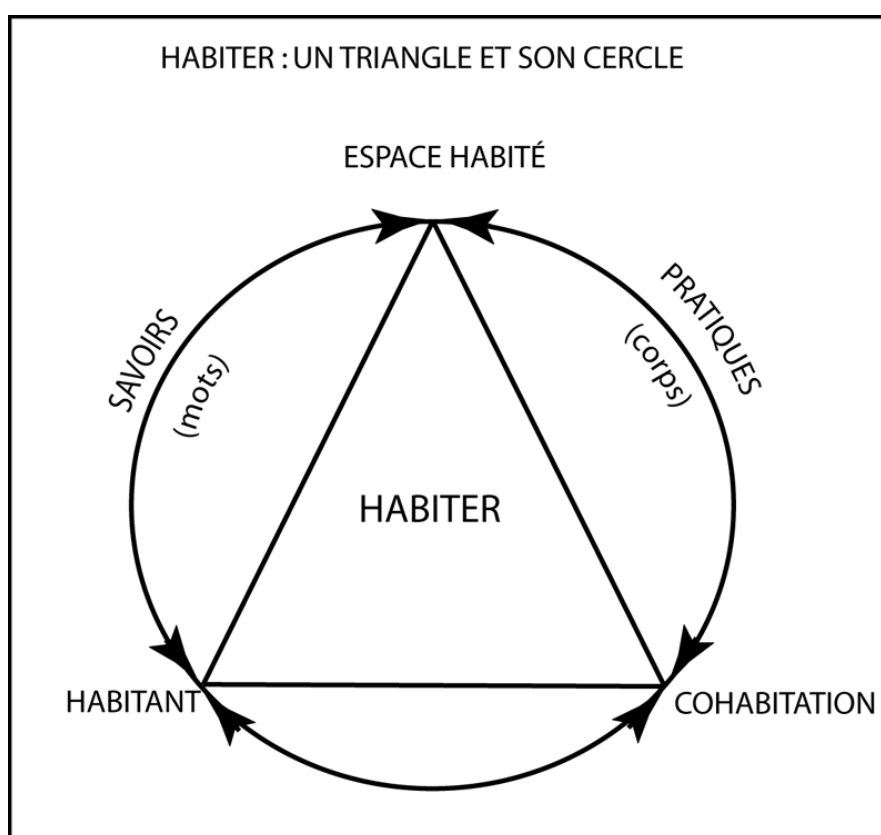
Dans la continuité des travaux de Martin Heidegger, Thierry Paquot a, quant à lui, pu le définir de la manière suivante : « “Habiter” (wohnen) signifie “être-présent-au-monde-et-à-autrui”. [...] Loger n'est pas “habiter”. L'action d'« habiter » possède une dimension existentielle. [...] “Habiter” c'est [...] construire votre personnalité, déployer votre être dans le monde qui vous environne et auquel vous apportez votre marque et qui devient vôtre. [...] C'est parce qu'habiter est le propre des humains [...] qu'inhabiter ressemble à un manque, une absence, une contrainte, une souffrance, une impossibilité à être pleinement soi, dans la disponibilité que requiert l'ouverture » (Paquot, 2020, pp. 13 et 15).

Olivier Lazzarotti, professeur de géographie et auteur de l'ouvrage *Habiter : la condition géographique*, paru en 2006, fait du concept d'habiter un concept central qui tend à définir sa propre pratique de la

géographie (Lazzarotti, 2006). Il en donne une définition partielle : « D'un côté habiter c'est faire une expérience du monde, une expérience géographique donc. Elle est celle de tous et de toutes : être dans son logement, parcourir la ville, traverser les continents en sont autant de formes, de manifestations, parmi tant d'autres. D'un autre côté, l'« habiter » mis entre guillemets, définit le concept d'une science, la science géographique. Son projet est de mettre des mots sur cette expérience humaine : l'« habiter » situe ainsi la portée et l'intérêt du concept : accéder, par la géographie, aux processus identitaires et sociaux de l'humanité habitante. » (Lazzarotti, 2014, p. 3)

La notion de l'habiter est en constante évolution et, de ce fait, définir le concept d'habiter n'est pas chose aisée. En réalité, il faudrait voir ce concept comme processus. Ainsi, « habiter » dans sa dimension géographique est : « l'expérience de soi et des autres à travers le monde » (Lazzarotti, 2013). C'est à partir de ces mots qu'Olivier Lazzarotti nous livre un schéma du processus d'habiter.

Figure 6 : L'Habiter comme processus



Source : Olivier Lazzarotti, 2006, *Habiter. La condition géographique*. Mappemonde, Paris, Belin, 288 p.

Le processus d'« habiter » relève de trois notions clés et étroitement liées :

- l'« espace habité »,
- la « cohabitation » et

- l'« habitant ».

L'espace habité ou espace vécu est une notion qui a été introduite en France par Armand Frémont dans son ouvrage *La Région, espace vécu* paru en 1976, réédité en 2009. Ainsi, il explique que l'« espace vécu » se construit dans la relation qu'entretient l'individu avec son espace de vie. L'espace de vie est selon Guy Di Méo, géographe français spécialiste de la géographie sociale et culturelle, « l'aire des pratiques spatiales d'un individu » (Beucher & Reghezza-Zitt, 2017, p. 21). L'espace de vie peut donc s'apparenter à l'espace des usages. L'espace habité n'a donc de sens que par les pratiques et l'existence même de cet espace ne repose que sur ces pratiques. Elles sont définies par le philosophe français Michel Foucault : « Elles sont ce que les Hommes font et la façon dont ils le font » (Lazarrotti, 2014, p. 10). Ces pratiques regroupent donc l'ensemble des actions qui sont faites par les individus en rapport au lieu qu'elles engagent. Néanmoins, il faut insister sur le fait que les individus ne pratiquent pas de la même manière les lieux. Ainsi, « habiter » va de pair avec « cohabiter ».

Le terme « cohabiter » désigne l'action des êtres humains qui réfléchissent sur les relations qu'ils entretiennent avec les autres composantes de leur environnement mais aussi avec eux-mêmes. Ici, elles impliquent donc les interrelations humaines dans leurs dimensions géographiques en reprenant les termes d'Olivier Lazarrotti (Lazarrotti, 2006). La cohabitation c'est être soi-même dans le monde mais c'est aussi être soi-même parmi les autres.

Pour finir d'expliquer le schéma du processus d'habiter (Lazarrotti, 2006), il faut bien évidemment prendre en compte l'habitant. Ce concept qui apparaît au cours des années 1950 et qui continue d'occuper une place centrale jusque dans les années 1990, s'intéresse particulièrement à la localisation des habitants. Ainsi, nous pouvons nous permettre de définir ce concept en indiquant tout simplement que ce sont les êtres qui occupent les espaces habités, les habitent, y conduisent des pratiques de passage ou plus durables.

Dans la lignée des textes de Heidegger : Habiter, c'est être dans le monde ; Habiter, c'est faire avec l'espace ; Habiter c'est aussi se construire en construisant le Monde. Le concept d'habiter occupe donc une place centrale dans la géographie actuelle puisqu'il révèle des liens étroits entre différents concepts et permet d'expliquer le lien qu'entretient l'Homme avec son environnement. Une telle conception de l'« habiter » ne peut être figée dans une définition immuable et dogmatique, elle vaut donc comme processus : de pratiques en représentation, et dans une relation toujours entretenue entre lieux et territoires du Monde, habitants et cohabitations. Il est à noter que le consensus qui règne autour du concept d'« habiter » n'est pas évident à mettre en perspective.

2. ... conduisant à trois manières de le penser

L'enchevêtrement de définitions traduit une absence de consensus net sur le concept de l'« habiter ». Cela nous invite à distinguer trois manières de le décrire :

- Pour Mathis Stock (Stock, 2004), l'habiter réside dans l'intérêt porté aux actes, aux actions et aux acteurs, ainsi l'acte d'habiter ne doit pas être réduit aux activités consistant à résider. En effet, il s'agit, dans sa manière de penser l'habiter, de « faire avec de l'espace ». C'est pourquoi son approche se focalise sur les activités dites « concrètes de l'Homme » qui sont les suivantes : travailler, se loger, se déplacer, circuler... Le géographe entend également par le concept d'« habiter » que l'Homme habite un espace qu'il décrit comme étant complexe et qui est composé de lieux significatifs.
- Pour Olivier Lazzarotti (2014), être soi-même dans le monde implique plusieurs éléments. Il s'agit de la construction dite « réfléchie des habitants » en lien avec leur cohabitation et leur espace habité (cf. Le schéma du processus d'habiter). Il ajoute au concept d'« habiter » une idée essentielle puisque ce géographe interroge le principe d'habiter au travers de la mobilité qui se veut de plus en plus accrue chez l'Homme. Ainsi, il renvoie le concept d'habiter aux espaces de vie et aux lieux qui sont de plus en plus éloignés les uns des autres mais qui continuent d'être fréquentés par les individus.
- Quant au géographe français Michel Lussault, il s'intéresse à un autre aspect du concept d'habiter. En effet, il précise que l'Homme est acteur de sa propre géographie tout en insistant sur la relation entre « habiter » et « habitant ». Ainsi, il insiste sur le rôle des individus dans la construction des espaces et de ce fait, dans les manières d'habiter (Lussault et al., 2007). Michel Lussault précise que les variables dépendent donc de l'individu, qu'il s'agisse d'un citoyen, d'un homme d'affaires ou d'un touriste, etc. Nous pouvons ainsi parler de « carte d'identité » de l'individu.

C'est parmi les géographes que les efforts de construction d'un cadre théorique pour aider à penser l'habiter semblent les plus soutenus. Mathis Stock et Michel Lussault poursuivent ici leurs réflexions et invitent à reconsidérer l'angle à partir duquel est pensé généralement l'habiter, à savoir « la façon dont les individus sont dans l'espace », et à engager une conceptualisation pragmatique posant le problème du « faire avec de l'espace » (« Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoire et philosophie » ; p. 104). Pour eux, l'espace doit être envisagé comme une condition et une ressource de l'action. L'objectif est de parvenir à mieux intégrer le problème majeur de la distance, problème renouvelé par deux traits culturels de l'habiter contemporain : la mobilité et la co-spatialité.

Selon les géographes, l'habiter se trouverait à la croisée entre les trois instances géographiques précédemment citées qui sont l'« espace habité », « l'habitant » et la « cohabitation ». A travers ces trois instances, il est dès lors envisageable de dire qu'habiter consiste dans un premier temps à faire partie du Monde. C'est aussi cohabiter et aménager des espaces, avoir des usages particuliers et pratiquer des lieux connectés qui forment un espace. Le concept d'habiter s'inscrit donc bien dans une science humaine qui interroge les pratiques de l'Homme au sein de son environnement. Pour finir, Olivier Lazzarotti (2006) exprime, du concept d'habiter, que « c'est se construire en construisant le monde ».

En continuité et empruntant à la géographie phénoménologique, Jean-Marc Besse définit l'habiter comme se créer « un monde à son image » (2013) s'appuyant sur le fait de cultiver son espace personnel, définir les bonnes distances aux autres, interagir et organiser l'espace, se représenter son espace de vie, prendre en compte l'Histoire des lieux, se créer des lieux pour soi dont des lieux de référence de notre espace vécu, savoir se recréer un lieu de vie malgré les mobilités (choisies et contraintes) et, enfin, se laisser habiter par les choses et lieux qui nous entourent. En somme, selon sa vision, Habiter consisterait en un enracinement dans un lieu (pouvant être évolutif et mobile au cours de la vie), pensé conjointement par un rapport à l'altérité, au temps et à notre environnement et espace de vie.

L'habiter est souvent limité à la notion de l'habitat, renvoyant ainsi au seul lieu du logement. En réalité, l'habiter prend également en considération l'association des pratiques, des représentations, des valeurs, des opinions voire même d'imaginaires (ce que l'on fait et ce que l'on pense). L'outil permettant de décrire l'habiter est le mode d'habiter.

3. La naissance de la notion de mode d'habiter

Le concept de mode d'habiter est né à l'occasion du colloque L'Europe et ses campagnes, en 1996, à l'initiative de la géographe Nicole Mathieu. Celle-ci cherchait à croiser les disciplines entre sciences sociales et sciences de la vie pour étudier les liens entre processus sociaux et systèmes naturels. A la croisée entre géographie et sociologie, la notion permet de faire le pont entre des concepts forts comme le genre de vie, qui met en lumière le rapport de l'homme à son milieu géographique, et le mode de vie qui s'intéresse aux pratiques multidimensionnelles du quotidien à l'échelle de l'individu. L'enjeu pour Nicole Mathieu était de trouver un terme plus adapté à ses sujets d'étude basés sur la relation entre l'homme et le lieu. Elle reprochait notamment au concept de mode de vie d'« affaibli[r], brouille[r] ou efface[r] la dimension objective des lieux de vie en privilégiant la dimension habitus des

individus et des groupes sociaux qui sont en quelque sorte embarqués dans les tendances sociales du progrès et de « l'urbanisation » » (Mathieu, 2014, p.101). Ainsi, les caractéristiques sociales des individus ne sont pas centrales dans l'analyse des comportements avec le mode d'habiter qui s'intéresse bien davantage à l'espace, non comme « une simple enveloppe de réception des actions humaines, mais bien comme une donnée du réel en interaction et interrelation avec l'homme » (Morel-Brochet, 2006, p.82). Donc, quelque part, le concept est né de la critique de notions existantes et de la recherche d'un terme qui place au cœur de son analyse le rapport entre les sociétés et les milieux, dans une perspective écologique. Comme les modes de vie, les modes d'habiter font référence à des pratiques et des comportements, mais comportent également la dimension relationnelle entre l'habitant et les lieux/milieux. Nicole Mathieu parlait ainsi de « boîte noire » des relations habitants-milieux à laquelle la notion de mode d'habiter vient apporter des éléments en ce qu'elle permet de faire le pont entre les lieux/milieux et les « gens » de l'autre (Mathieu, 2012).

Le mode d'habiter s'intéresse à la fois aux pratiques, aux représentations et à la matérialité. Il permet de décliner l'analyse des pratiques spatiales des habitants sur des échelles et des temporalités variées : on regarde de près les espaces du dedans (le domicile) comme du dehors (lieu de travail, sociabilité, lieux de consommation, ...) à travers le quotidien, l'occasionnel, le saisonnier. Annabelle Morel-Brochet nous dit à propos de ces espaces de dedans et du dehors qu'il faut « les considérer comme les parties d'un tout constituant la trame concrète, le support terrestre et matériel des rapports géographiques que les hommes établissent et entretiennent avec les espaces qu'ils habitent » (ibid., p.44). Dans ses travaux de thèse, elle vient même ajouter la temporalité du passé pour décortiquer le parcours biographique de l'habitant et ainsi mettre en perspective ses représentations, ses logiques et ses relations à la ville et à la campagne. Le « mode d'habiter » implique donc l'individu, ou l'homme-habitant en tant que « moi actif en pensée comme en action » (Mathieu, 2014), et s'intéresse à ses pratiques dans leur pluralité. Ainsi, les modes d'habiter concernent l'ensemble des pratiques des lieux des individus (Stock, 2003). Dans une société devenue hypermobile, les périmètres des territoires vécus ne cessent de s'élargir et de se disperser sur différentes temporalités. Annabelle Morel-Brochet comme Mathis Stock sont revenus à travers leurs travaux sur cette diversité d'ancrages réels et possibles qui évoluent vis-à-vis de la capacité accrue des individus à se déplacer. Loin de signer « la fin des territoires » (Badie, 1995), la mobilité généralisée élargit les horizons possibles, multiplie les ancrages et participent à la formation d'archipels de territoires vécus propres à tout un chacun (Morel- Brochet, 2006).

L'hypermobilité favorise la diversité de formes de territoires et leur superposition, entre des constructions administratives, fonctionnelles, socio-spatiales, sur lesquelles les individus ajoutent un maillage singulier, propre à leurs pratiques dans leur périmètre d'espaces vécus. Dans leur ouvrage sur

l'espace social, Guy Di Meo et Pascal Buléon (2005) expliquent que le territoire résulte d'un besoin humain de borner l'espace, de lui définir des limites pour pouvoir l'identifier et se l'approprier. « Nommer l'espace, c'est le créer » nous disait Jean-Marc Besse dans son livre *Habiter : un monde à mon image* publié en 2013 (p.113). Dans la même idée, Yves Barel disait du territoire qu'il était un « milieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire » (Di Meo, 1996, p.21). L'épistémologue attribuait trois caractéristiques au territoire : d'abord, le fait que son existence dépende de la reconnaissance de l'individu en tant que lieu où se déroule l'action, ensuite qu'il se distingue des autres par sa singularité, ses spécificités, enfin parce qu'il est le support de rapports sociaux, et du partage d'éléments culturels et historiques qui construisent une histoire commune, un récit (Di Meo, 1996, p.21). Ainsi, bien plus qu'un périmètre, le territoire est le support d'appropriations construites à partir de pratiques et de représentations. Pour Roger Brunet et Hervé Théry (1993), le territoire ne pouvait être véritablement cartographié si on ne prenait pas en considération les habitants qui le peuplaient et se l'appropriaient.

Tout individu est et se sent de quelque part, le territoire est une « aire émotive » (Gallais et al., 1982), un produit né de la subjectivité et de la sensibilité géographique de chacun. « *Sans l'imaginaire humaine qui lui confère tout son sens, il n'existe point de territoire* » disait ainsi Guy Di Méo et Pascal Buléon (2005, p.80). Ainsi, certains lieux, même s'ils n'ont été que temporairement traversés, nous marquent : nous y associons des émotions, des souvenirs qui peuvent influencer sur notre rapport aux lieux. Nos expériences géographiques constituent un cadre individuel hérité et en perpétuelle évolution, en lien avec l'histoire personnelle, qui joue sur nos comportements dans les territoires. La territorialité est le terme désignant ce rapport symbolique noué entre l'individu et les lieux (Raffestin, 1977 ; Di Meo, 1991), faisant donc l'articulation entre le vécu individuel et la géographie spatiale des individus. Elle est le fruit de notre relation au monde, construite à partir des liens sensibles et intimes que l'on noue aux lieux, et participe à la formation d'un « sensualisme local » (Tizon, 1996) ou d'un récit commun. Dans l'ouvrage de Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien*, Philippe Tizon revient sur la notion d'habitus développée par Pierre Bourdieu et propose d'« envisager la territorialité comme la dimension spatiale de l'habitus, c'est-à-dire un sens, voire une sensation (plutôt qu'une conscience) consistant en une aisance à se mouvoir, à agir, à envisager par la pensée une portion (contiguë ou non) de l'espace » (Ibid., p.31). Loin d'être neutre, cette dimension spatiale du vécu individuel oscille entre des processus inconscients liés à un habitus spatial et des choix affirmés qui constituent de nouvelles expériences géographiques et dessinent d'autres formes de territorialité.

Malgré des représentations sociales et collectives qui participent à définir les comportements et les pratiques des individus, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'expérience territoriale individuelle et des apprentissages sociaux et territoriaux qui en découlent (Di Méo et Buléon, 2005). Ces mêmes auteurs ajoutent que « notre micro-histoire, associée aux traits les plus intimes de notre personnalité et aux conditions socio-spatiales de notre genèse, détermine nos idées, nos représentations, nos comportements et nos pratiques » (ibid.). Nos choix de lieux pour réaliser telle ou telle pratique se déploient sur des échelles et des temporalités variables : pour ce qui est du quotidien, il s'agit de lieux situés entre la « maison » et les « frontières incertaines » (Di Méo et al., 1996) qui dessinent une territorialité intermédiaire (mésoterritorialité) c'est-à-dire « celle qui extrait les individus du cocon de la maison et du local, avant de les entraîner dans le tourbillon inquiétant de l'espace inconnu, ou mal connu » (Di Méo et al., 1996). Dans leur ouvrage sur l'espace social, Pascal Buléon et Guy Di Méo (2005) reviennent sur cette mésoterritorialité à travers l'exemple développé par Éric Vitrac des bals ruraux. Ceux-ci amenaient l'habitant à dépasser les frontières de son territoire quotidien (de confort en quelque sorte) et l'amenaient à apprivoiser de nouveaux espaces de vie. Cet exemple peut être relayé à nos contextes plus contemporains, où la complexification des parcours de vie corrélée à une mobilité accrue nous amène à découvrir et s'ancrer dans une diversité de territoires sur des horizons toujours plus reculés. Ces éléments confirment notre choix sémantique de parler de mode d'habiter en tant que « manifestation concrète des géographicités, des territorialités » (Morel-Brochet, 2006).

« Ainsi, mettre en œuvre le concept de « mode d'habiter » c'est penser la mise en relation d'un (de chaque) habitant avec tous les lieux qu'il affecte par ses pratiques, en quelque sorte son « rapport écologique » localisé ; c'est aussi penser la relation de cet habitant avec les autres habitants, qui, eux aussi, affectent le lieu habité et contribuent à l'habitat de l'habitant considéré individuellement. Inversement ou réciproquement, c'est penser la relation d'un (de chaque) lieu avec tous les habitants qui l'affectent en l'habitant. » (Mathieu, 2014).

Désormais, il s'agit d'interroger la pertinence de ce concept dans le cadre de nos travaux de recherche. Il est important de rappeler que le mode d'habiter demeure une notion assez récente, et bien que son utilisation évolue dans le monde scientifique, elle demeure relativement peu courante. Dans les travaux d'Annabelle Morel-Brochet, la dimension biographique est centrale dans l'analyse du mode d'habiter des individus. En effet, c'est en entrant par le récit de vie qu'elle permet de mettre en lumière la culture habitante, un autre concept que nous devons à Nicole Mathieu et qui se situe à la croisée entre expérience habitante et culture familiale d'habiter (Morel-Brochet, 2006). Celle-ci n'est pas sans rappeler les caractéristiques de l'habitus qui conditionne sans déterminer. Bien que ce regard vers le passé soit inspirant et permette véritablement d'éclairer les stratégies qui encadrent les pratiques des

individus, nous avons opté pour une entrée méthodologique ciblée sur les pratiques spatialisées des interrogés sans intégrer une réflexion biographique. Ainsi, nous nous reconnaissons davantage dans l'approche de Mathis Stock qui fonde son analyse à partir des pratiques des lieux, des modes d'habiter (« définissant les manières dont les individus habitent un ensemble de lieux ») et des régimes d'habiter. Ce dernier terme indique un modèle de pratiques dominantes, de manières d'être ou de faire d'un groupe social (Stock, 2004).

3. Les prémices d'une construction méthodologique pour analyser l'attrait résidentiel

1. Les modes d'habiter pour analyser l'attrait résidentiel

Cette approche sémantique a permis de revenir sur différentes notions telles que celle du « genre de vie », « modes de vie », « styles de vie » ou encore des « modes d'habiter », et d'en dresser les contours définitionnels et certaines de leurs limites. Nous proposons ci-dessous une brève synthèse de nos observations :

Tableau 4 : Synthèse sémantique des notions de genre de vie, modes de vie, styles de vie et modes d'habiter

	Genre de vie	Modes de vie	Styles de vie	Modes d'habiter
Caractéristiques	Rapport de l'homme à son milieu géographique, il est conditionné par le milieu naturel. Possibilisme : « la nature propose et l'homme dispose ». Idée de quotidienneté, de l'ordinaire. Approche par l'« aire géographique ». Notion géographique.	Comportements collectifs composés de la somme des pratiques individuelles (institutionnalisation des usages) : • Pratique multidimensionnelles du quotidien à l'échelle de l'individu (idée de quotidienneté et d'ordinaire), • A la croisée entre lieux individus, pratiques et représentations. Influence : • Des caractéristiques territoriales, • Des conditions économiques, sociales (déterminé par la classe), et du milieu de vie. Diversités des modes de vie dans un même environnement. Notion sociologique.	Issu de : • L'histoire personnelle des individus, • La combinaison des pratiques personnelles, c'est l'idée de l'individu-acteur. Expériences et apprentissages similaires au sein d'une même classe (« habitus ») qui influence le style de vie Individuation. Infinité de styles de vie.	Combinaison entre la notion de genre de vie et de mode de vie : • Rapport qu'entretiennent les individus ou les groupes sociaux avec leurs lieux et milieux de vie, leur habitat au sens large, • Pratiques multidimensionnelles du quotidien à l'échelle de l'individu, • Pratiques, représentations, matérialités. Notion géographique et sociologique.

Limites	Pas de prise en compte : • Des variables sociales et économiques, • Des pratiques singulières. Difficile distinction des genres de vie dans un contexte d'uniformisation des pratiques et comportements. Vision déterministe.	Tendance à l'uniformisation, à l'homogénéisation des modes de vie en faveur de l'urbain. Notion « fourre-tout » et ne faisant pas consensus.	Infinité de style de vie conforté par la quête d'individuation (exister en tant qu'individu et affirmer sa singularité), il est donc difficile de montée en généralité. « Il y a presque autant de styles de vie que d'individus observables » (Salvador Juan, 1991)	Modes d'habiter multiples, il peut donc être difficile de montée en généralité.
---------	---	--	--	--

Réalisation : Alexandra Guison, 2022

Cette exploration a permis de définir la notion de modes d'habiter comme étant la plus pertinente au regard de nos positionnements de recherche précédemment détaillés (au vu notamment de notre considération du rural et de l'attractivité) et pour saisir les caractéristiques de l'attractivité résidentielle des espaces ruraux. A l'inverse, la notion de genre de vie par sa difficile prise en compte d'enjeux sociaux et sociétaux, la notion de modes de vie par son manque de spatialisation des pratiques et sa tendance à l'homogénéisation des modes de vie, et celles de styles de vie rendant difficile une montée en généralité, ne semblent pas être les plus adaptées pour étudier ce sujet.

La notion de modes d'habiter, à la croisée entre la sociologie et la géographie, considère à la fois les rapports des individus ou groupes sociaux avec leurs lieux et milieux de vie, leur habitat au sens large (logement, espace vécu, espace pratiqué,...), leurs pratiques individuelles du quotidien, leurs représentations mais également la territorialité¹⁹ de ceux-ci. Cette méthode semble la plus à même de permettre la compréhension et l'analyse de l'attrait résidentiel des territoires ruraux.

Selon nous, l'étude des modes d'habiter des habitants et plus particulièrement de ceux étant venus s'installer sur les territoires ruraux permettrait de mieux comprendre l'attrait résidentiel et potentiellement identifier des facteurs d'attrait spécifiques aux espaces ruraux. A terme, nous pensons que les résultats obtenus via cette méthode pourraient alimenter, voire inciter à adapter les politiques publiques locales des espaces ruraux.

¹⁹ Rapport symbolique noué entre l'individu et les lieux, faisant donc l'articulation entre le vécu individuel et la géographie spatiale des individus.

2. Une nécessaire complémentarité dans l'approche

Bien que nous venions d'exprimer l'intérêt d'étudier les modes d'habiter des ménages habitant les espaces ruraux, qu'ils soient anciens ou nouveaux, pour saisir les ressorts de l'attractivité, nous pensons qu'il est indispensable de compléter cette méthode par une approche quantitative. Ainsi, cette partie aura pour objectif de témoigner de l'intérêt de mener une double approche pour mieux saisir et comprendre l'attractivité résidentielle des espaces ruraux. A la fois quantitative pour objectiver les dynamiques d'attractivité résidentielle, et qualitative pour comprendre l'intérêt et les motivations des ménages à s'installer et à s'ancrer dans ces espaces ruraux.

L'objectivation des dynamiques d'attractivité résidentielle des espaces ruraux passera par l'observation des flux résidentiels, c'est-à-dire les migrations résidentielles. Ici, nous souhaitons donc observer si les territoires ruraux étudiés attirent des ménages, dans quelle proportion et quels profils sont attirés. Bien que nous ayons conscience que, de manière générale, les volumes de flux sont relativement faibles sur les espaces ruraux, nous pensons nécessaire d'éclaircir ces dynamiques pour objectiver les potentiels phénomènes à l'œuvre sur ces espaces. Par ailleurs, ayant précédemment exposé la déconstruction du fantasme médiatique d'un exode urbain au profit des territoires ruraux via des travaux scientifiques réalisés à l'issue de la crise sanitaire, nous souhaitons tout de même ici tenter d'objectiver les flux de population s'installant sur ces espaces.

L'approche quantitative ne permet pas de connaître les raisons de ces mobilités ou bien même de comprendre les facteurs d'attrait aux yeux de ces nouveaux habitants. Bien que le volet quantitatif soit indispensable pour appréhender les dynamiques sur les territoires ruraux, nous identifions des manques et limites d'une telle approche. Cette méthode ne permet pas de rendre compte fidèlement des motivations et raisons qui poussent à emménager sur ces espaces ruraux. Elle nous permet d'objectiver des flux et des classifications sans toutefois mettre en exergue les ressorts à l'œuvre et ce qui crée ces dynamiques.

En cela, il est donc indispensable de mener une approche qualitative pour comprendre les motivations et choix résidentiels des ménages ayant fait le choix de venir s'installer sur ces territoires ruraux. Pour ce faire, les entretiens auprès de ménages nous apparaissent judicieux pour saisir les composantes de l'attrait résidentiel, identifier si des types d'espaces ruraux sont plus attrayants que d'autres, les facteurs facilitants ou complexifiant l'installation de ces nouveaux ménages, etc.

Ce type de méthode, bien que nécessaire, reste chronophage et implique de focaliser notre travail sur des territoires d'études spécifiques et en nombre restreint pour viabiliser ce travail.

Chapitre 2 : Application méthodologique

Pour rappel, nous partons du postulat que les territoires ruraux sont attractifs d'un point de vue démographique. Nous faisons l'hypothèse qu'il existe de multiples formes d'attrait résidentiel des territoires ruraux et qu'ils sont le résultat de la conjonction des modes d'habiter individuels pluriels des ménages et de spécificités de ces mêmes territoires ruraux.

Dans ce contexte, nous avons choisi d'adopter une méthode à la fois :

- Quantitative, qui a pour but de quantifier et caractériser les nouveaux habitants des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain ;
- Qualitative, qui aura pour objectif de qualifier l'attrait résidentiel ayant influencé les choix résidentiels des individus.

Concernant l'approche quantitative, nous reviendrons sur les choix méthodologiques permettant de quantifier et caractériser les flux des migrations, puis nous présenterons les données mobilisées afin de contextualiser les territoires d'études.

De manière complémentaire, l'approche qualitative via des entretiens auprès de ménages résidants des espaces ruraux a pour but de mieux saisir les choix résidentiels des ménages interrogés, les motivations et motifs d'attrait du territoire sur lequel ils habitent.

Ci-dessous, nous proposons une synthèse de la méthode que nous avons adoptée dans cette recherche, en explicitant les objectifs, les territoires d'observation et les populations cibles :

	1 – FIDELI	2- ENTRETIENS
Objectifs	Trois objectifs : • Quantifier les migrations résidentielles des territoires ruraux • Caractériser les nouveaux entrants • Caractériser le contexte des mobilités résidentielles	Trois objectifs : • Mieux identifier les facteurs d'attrait et répulsifs pour les ménages ayant fait le choix d'habiter le rural • Interroger les modes d'habiter des individus pour mieux comprendre l'attrait que représente pour eux les territoires

		• Identifier des profils d'espaces ruraux davantage attractifs
Territoire	Les territoires ruraux du territoire d'intervention de l'AUDAP, décomposé en 6 catégories. A savoir le : • Sud des Landes, • Pays basque et, • le Béarn. Et chacun d'eux distingue : • le rural sous influence des villes et, • le rural hors influence des villes.	Seulement les territoires d'étude : • Soule et, • Béarn des Gaves Ces deux territoires sont composés exclusivement de communes peu denses ou très peu denses.
Population observée	Entrants, stables, sortants entre 2016 et 2017	Ménages installés depuis moins de 10 ans

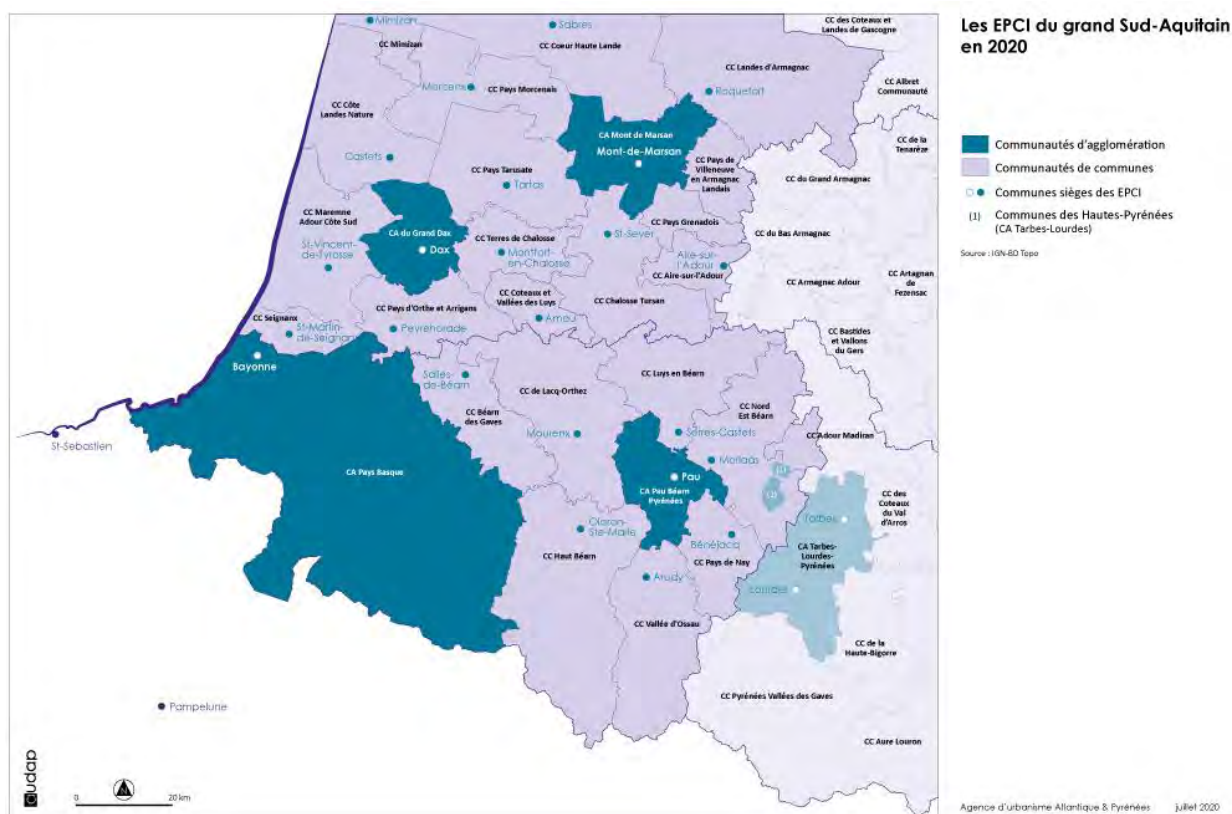
1. De l'approche conceptuelle du rural à l'application territoriale

1. Cadrage géographique

Avant même de revenir vers la méthode employée et déployée, il convient de présenter les territoires qui ont pu être au centre de nos réflexions. Comme présenté précédemment, cette thèse, réalisée sous convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), est marquée dans la construction du sujet et les choix de terrain par le cadre universitaire et scientifique mais également par notre présence dans l'entreprise, à proximité des acteurs du territoire. En effet, il est d'importance que ce travail soit une réelle recherche-action et qu'il y ait donc une application territoriale à notre étude, permettant aux acteurs de se saisir des résultats de cette recherche pour alimenter leurs actions locales.

Notre cadre d’observation choisi correspond à celui de l’Agence d’Urbanisme Atlantique et Pyrénées, et que nous appellerons dans ce manuscrit le grand Sud-Aquitain. Ce territoire est représenté sur la carte ci-dessous :

Carte 8 : Les EPCI du grand Sud-Aquitain en 2020, AUDAP

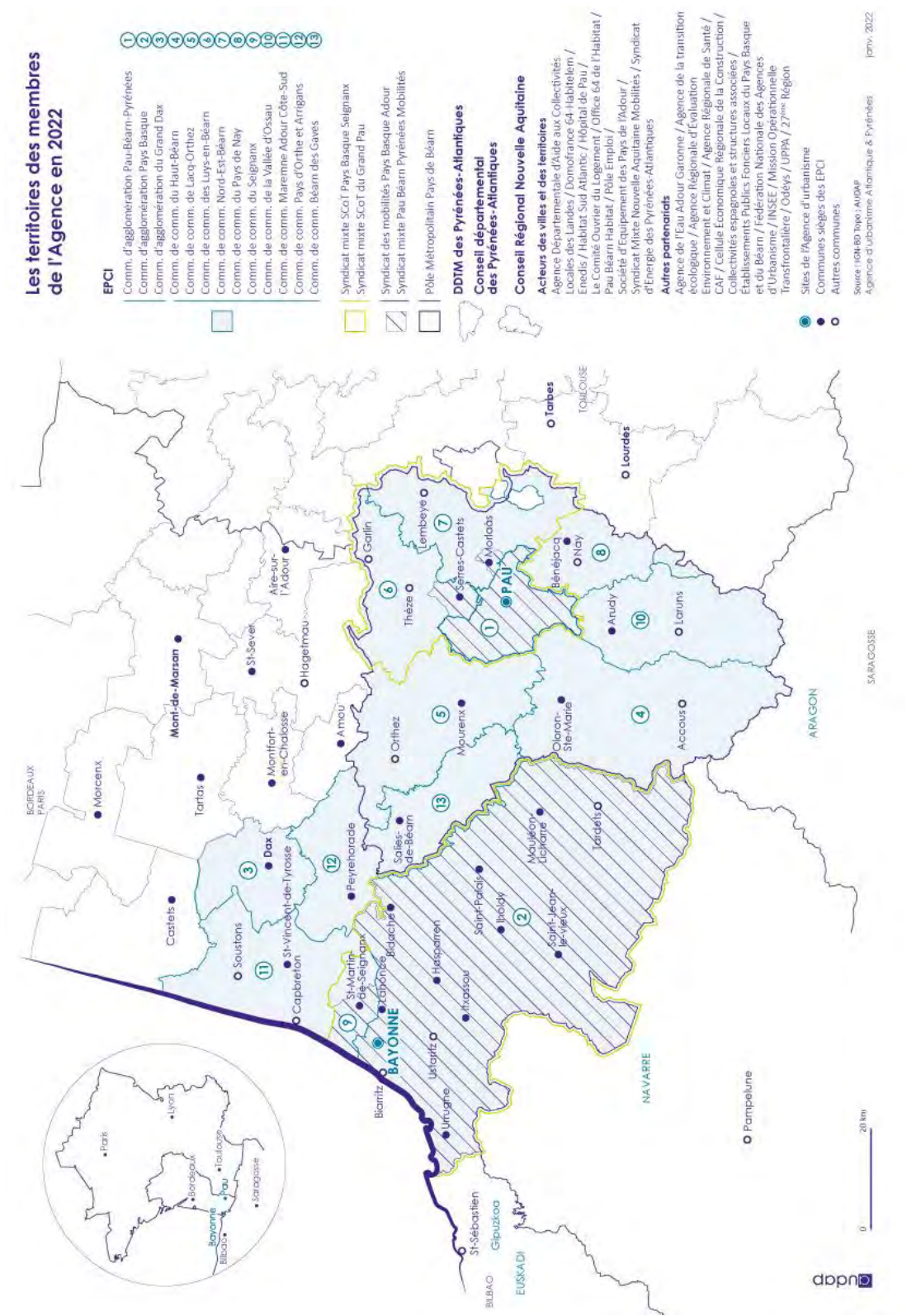


Source et réalisation : AUDAP, 2020

Par ailleurs, lorsque ce périmètre d’observation doit être contraint pour des raisons méthodologiques et/ou temporelles, nous recentrons les analyses sur les territoires d’« intervention » de l’Agence que nous appellerons territoire du Sud Néo-Aquitain (carte ci-dessous), voire nous faisons des focus sur certains d’entre eux. C’est ce que nous avons dû réaliser respectivement pour l’approche quantitative et qualitative (focus sur la Soule et Béarn des Gaves).

Le territoire d’intervention de l’Agence, autrement dit le Sud Néo-Aquitain, fédère plus de 30 collectivités et organismes membres de l’Agence.

Carte 9 : Le territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées en 2022



Source et réalisation : AUDAP, 2022

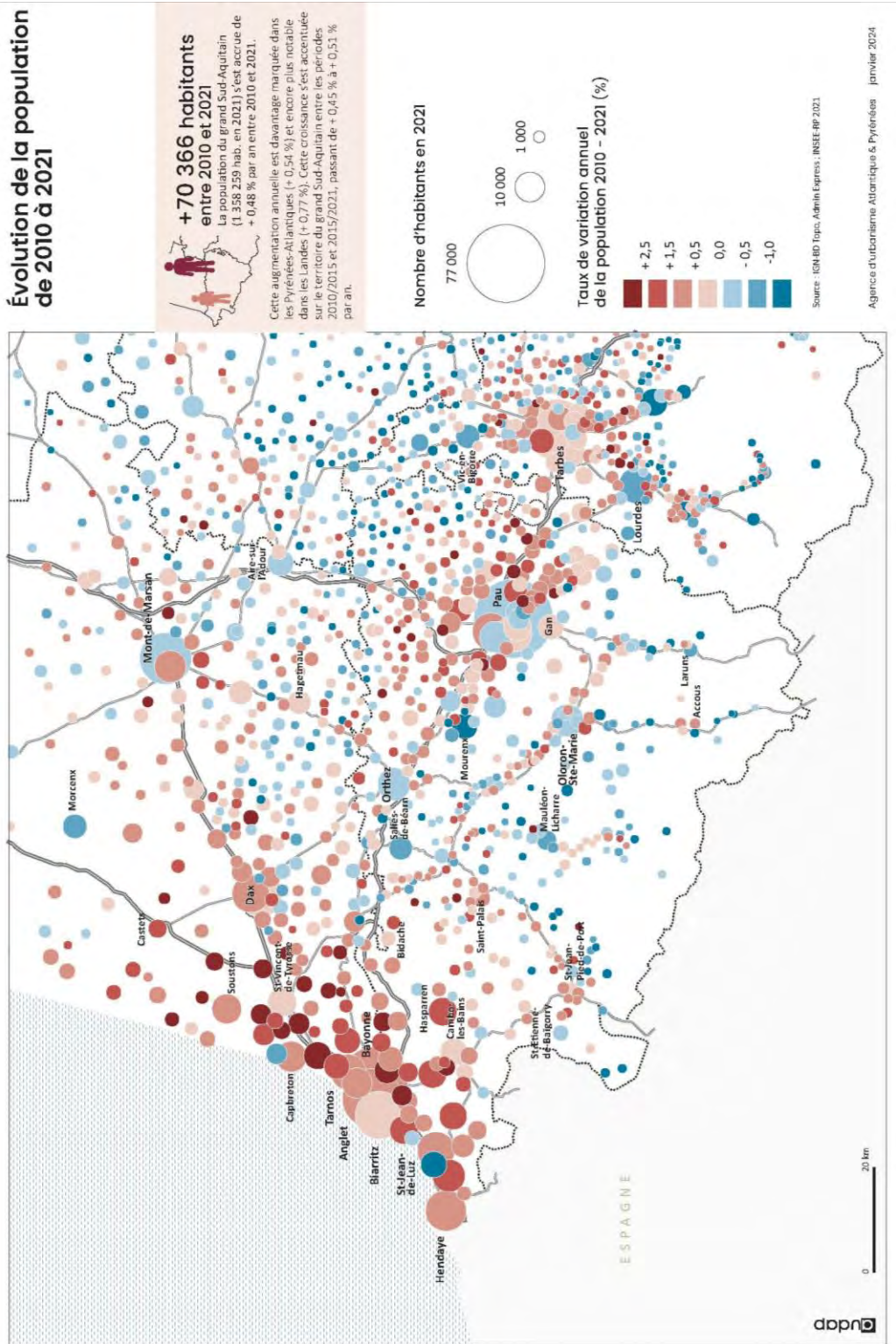
Nous noterons que, depuis 2022, les membres de l'AUDAP ont évolué à la marge (la collectivité de Béarn des Gaves et de Dax ne sont plus membres de l'Agence en 2024) mais nous faisons le choix d'afficher cette cartographie des membres car elle correspond à l'emprise territoriale sur laquelle nous avons basé nos réflexions et observations depuis le début des travaux.

2. Observation des dynamiques rurales sur le territoire d'intervention de l'AUDAP

En préambule de cette recherche, il nous est apparu d'importance de présenter brièvement les dynamiques à l'œuvre sur le territoire. Pour cela, nous avons réalisé une cartographie du volume de la population et son évolution annuelle entre 2010 et 2021.

En 2021, selon les données du recensement de la population de l'INSEE, le grand Sud-Aquitain (représenté sur la carte ci-dessous) comptabilise 1 358 259 habitants. Cette population s'est accrue de + 0,48 % par an entre 2010 et 2021, ce qui représente environ + 70 400 habitants sur l'ensemble de la période. Cette augmentation annuelle est davantage marquée dans les Pyrénées-Atlantiques (+ 0,54 %) et encore plus notable dans les Landes (+ 0,77 %). Cette croissance s'est accentuée sur le territoire du grand Sud-Aquitain entre les périodes 2010/2015 et 2015/2021, passant de + 0,45 % à + 0,51 % par an.

Carte 10 : Evolution de la population de 2010 à 2021

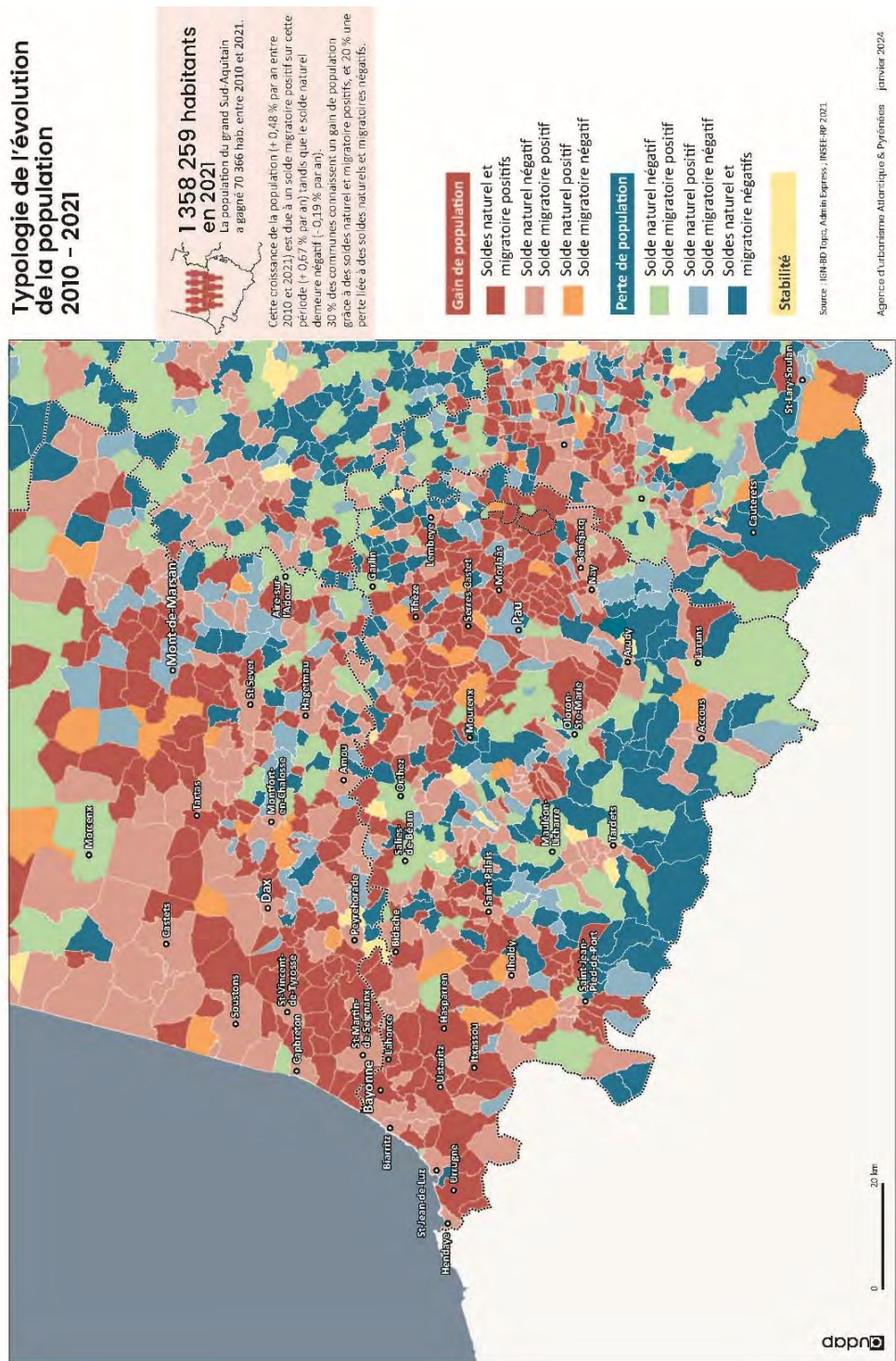


Source : INSEE RP 2021 ; Réalisation : AUDAP, 2024

Cette croissance de la population (+ 0,48 % par an entre 2010 et 2021) est due à un solde migratoire positif sur cette période (+ 0,67 % par an) tandis que le solde naturel demeure négatif (- 0,19 % par an).

30 % des communes connaissent un gain de population grâce à des soldes naturel et migratoire positifs, et 20 % une perte liée à des soldes naturels et migratoires négatifs.

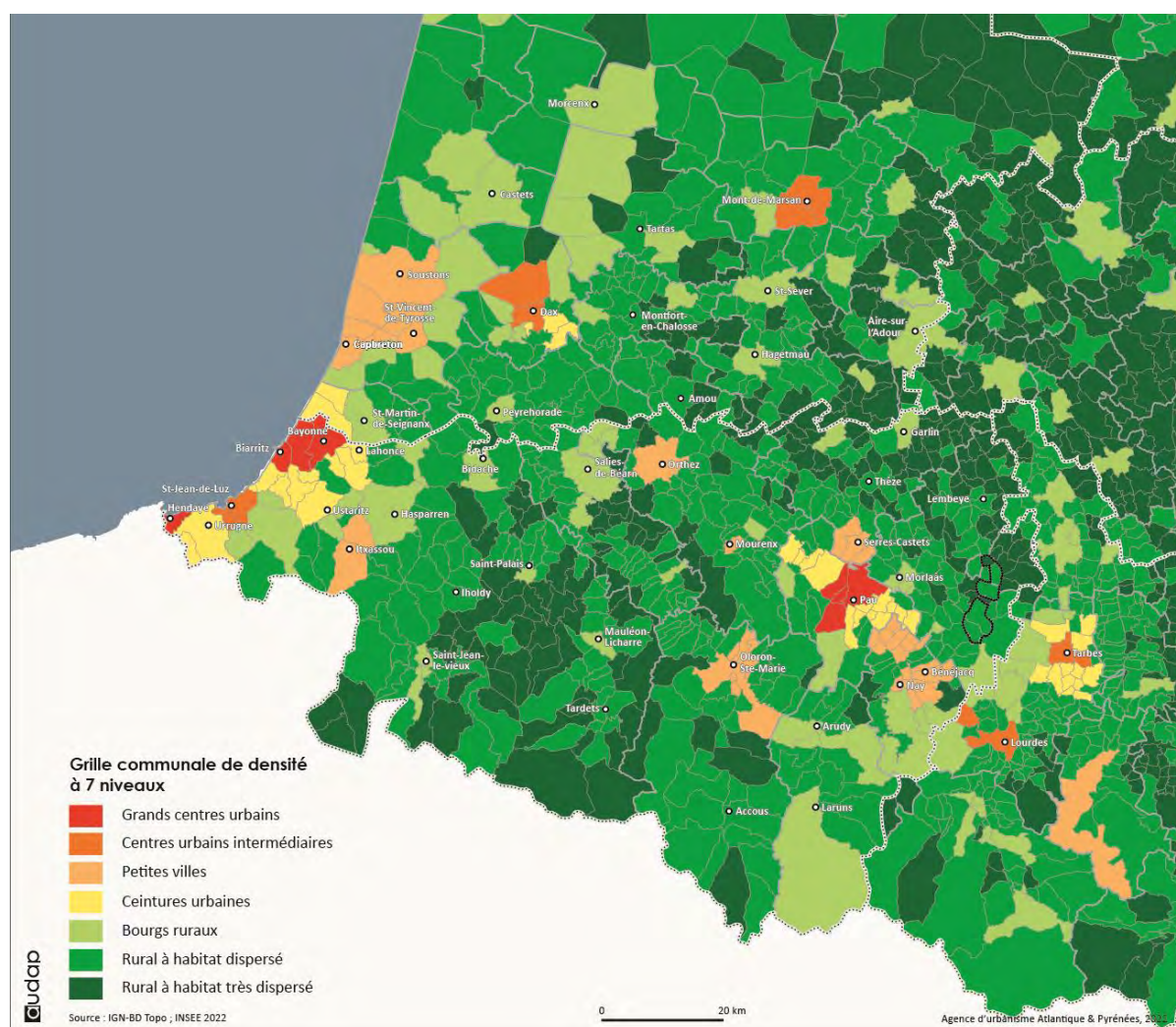
Carte 11 : Typologie de l'évolution de la population 2010 - 2021



Source : INSEE RP 2021 ; Réalisation : AUDAP, 2024

A cette échelle du grand Sud-Aquitain, nous avons appliqué la grille de densité communale pour rendre compte de cette catégorisation morphologique sur notre territoire d'étude. Ainsi, nous nous rendons rapidement compte que la majorité des communes sont considérées comme rurales, puisqu'environ 93,5% du territoire représenté sur cette cartographie est de faible densité et donc considéré dans les catégories de bourgs ruraux, rural à habitat dispersé, ou rural à habitat très dispersé.

Carte 12 : Grille communale de densité en 2022 appliquée au territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme



Source : INSEE 2022 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2022

Plus exactement, concernant les territoires d'études de l'Agence (autrement dit Sud Néo-Aquitain), les communes « rurales »²⁰ représente 85,5% des communes. Au sein de celui-ci, nous retrouvons des EPCI composés totalement de communes rurales comme la Communauté de Communes de Béarn des Gaves, la CC du Pays d'Orthes et d'Arrigans ou encore la CC de Nord Est-Béarn. A l'inverse nous pouvons notifier

²⁰ Il est pris ici en considération les « bourgs ruraux », « rural à habitat dispersé », « rural à habitat très dispersé ».

les EPCI présentant les plus faibles parts de communes rurales tel quel la CA de Pau-Béarn-Pyrénées (45% de communes rurales), ou encore la CC de Nay (59% de communes rurales).

Tableau 5 : Part de communes rurales dans les EPCI du Sud Néo-Aquitain

EPCI	Nombre de communes rurales (cat 5; 6; 7)	Nombre de communes total	Part de communes rurales
CA Pau Béarn Pyrénées	14	31	45 %
CC Pays de Nay	17	29	59 %
CC Maremne Adour Côte-Sud	15	23	65 %
CC Seignanx	6	8	75 %
CC du Grand Dax	15	20	75 %
CA Pays basque	124	158	78 %
CC Haut-Béarn	42	48	88 %
CC des Luys en Béarn	63	66	95 %
CC de Lacq Orthez	58	60	97 %
CC Béarn des Gaves	53	53	100 %
CC de la Vallée d'Ossau	18	18	100 %
CC Pays d'Orthes et Arrigans	24	24	100 %
CC Nord-Est Béarn	73	73	100 %
Total	522	611	86 %

Source : Grille communale de densité en 7 niveaux, INSEE, 2023 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2024

Par ailleurs, comme évoqué dans la méthodologie, nous avons souhaité combiner ce critère morphologique avec un critère fonctionnel jugé cohérent par l'INSEE : les « aires d'attraction des villes » (AAV). Bien que ce zonage puisse être insatisfaisant pour décrire les espaces ruraux et les dynamiques à l'œuvre, nous nous appuyons dessus « seulement » pour nuancer les dynamiques à l'œuvre sur le territoire du Sud Néo-Aquitain et les territoires focus pour réaliser les entretiens.

Pour rappel, le zonage en « aires d'Attraction des villes » succède aux aires urbaines de 2010. L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes. Une aire est constituée d'un pôle et d'une couronne. Les pôles sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. Les communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire. Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire en 2017 (Fidéli).

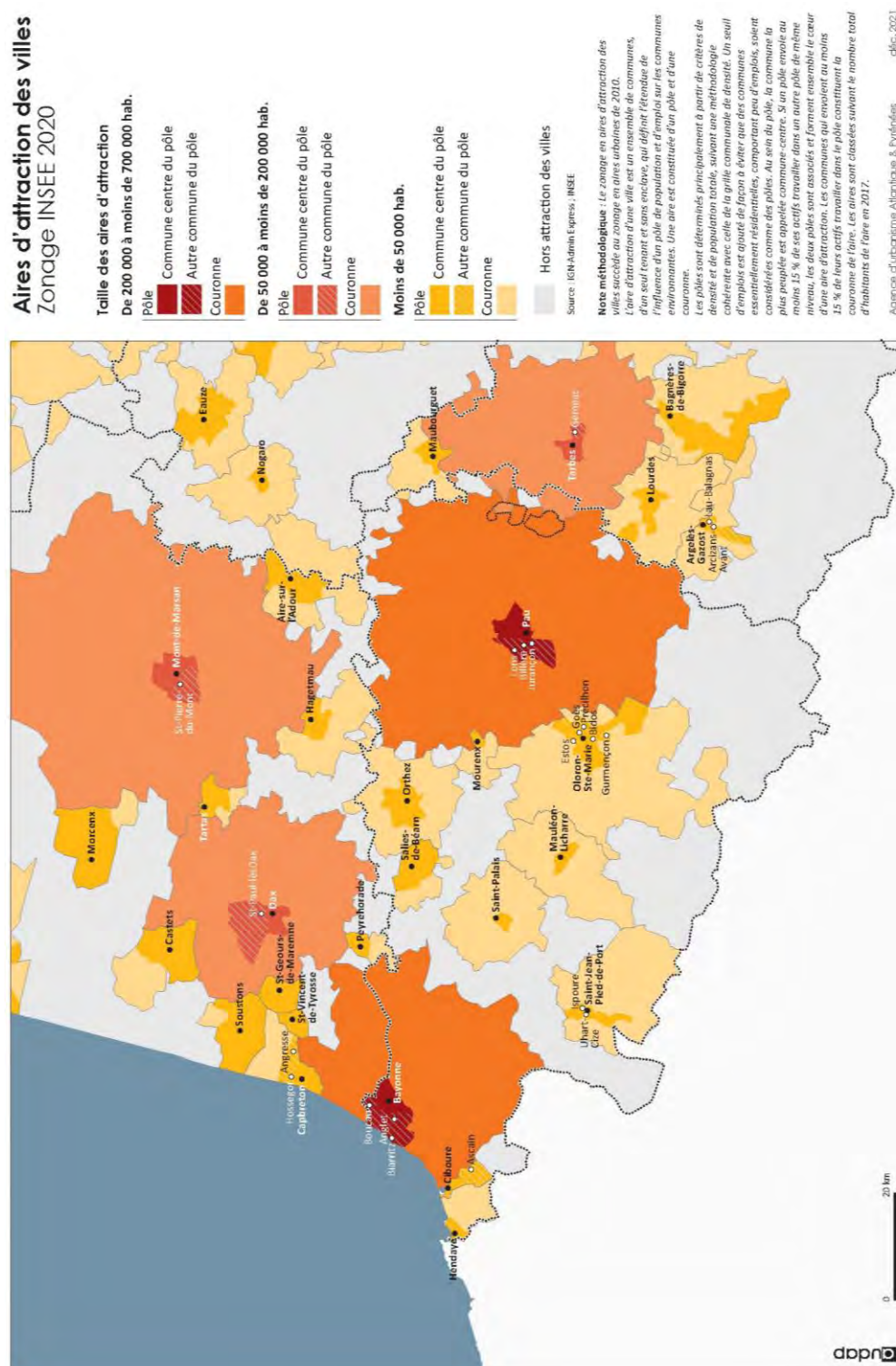
Concrètement, concernant le Sud Néo-Aquitain, nous distinguons deux aires d'attractions de 200 000 à moins de 700 000 habitants : Bayonne et Pau.

L'AAV de Bayonne concerne plusieurs communes dans son pôle qui sont : Anglet, Bayonne, Boucau et Biarritz. Sa couronne concerne quant à elle 56 communes²¹ (Aires d'attraction des villes, INSEE, 2024) faisant pour une grande partie de la CA Pays basque, la CC du Seignanx et de la CC de Maremne Adour Côte-Sud et pour quelques communes de la CC des Pays d'Orthe et Arrigans.

Pour l'AAV de Pau, quatre communes font parties du pôle : Billère, Jurançon, Lons, Pau. Ici, la couronne de l'aire d'attraction est constituée de 223 communes (Aires d'attraction des villes, INSEE, 2024) faisant également partie de plusieurs intercommunalités telle que la CC de Vallée d'Ossau, la CC de Haut-Béarn, la CC des Luys-en-Béarn, et la CC Nord-Est-Béarn ou encore de la CC du Pays de Nay et 4 communes des Hautes Pyrénées.

²¹ Les communes pour la CC MACS sont : Bénesse-Maremne, Labenne, Orx, Saint-Martin-de-Hinx, Sainte-Marie-de-Gosse. Pour la CC Seignanx : Biarrotte, Biaudos, Ondres, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Barthélemy, Saint-Laurent-de-Gosse, Saint-Martin-de-Seignanx, Tarnos. Pour la CC du Pays d'Orthe et Arrigans les communes concernées sont : Port-de-Lanne, Saint-Étienne-d'Orthe, Pour la CAPB, les communes sont : Ahetze, Ainhoa, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ayherre, Bardos, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidache, Bidarray, Bidart, Bonloc, Boucau, Briscous, Cambo-les-Bains, Espelette, Guéthary, Guiche, Halsou, Hasparren, Hélette, Itxassou, Jatxou, La Bastide-Clairence, Lahonce, Larressore, Louhossoa, Macaye, Mendionde, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Saint-Pierre-d'Irube, Sames, Souraïde, Urcuit, Urt, Ustaritz, Villefranque.

Carte 13 : Aires d'attraction des villes du Sud Néo-Aquitain



Source : INSEE, 2020 ; Réalisation : AUDAP, 2021

Suite à cela, et notamment pour mener notre approche quantitative, nous avons croisé ces deux méthodes pour approcher le rural présent sur le territoire du Sud Néo-Aquitain. Ainsi, nous avons donc combiné une approche morphologique via la densité et la répartition des habitants sur le territoire et

fonctionnel avec l'intensité des déplacements domicile-travail. Cette fusion méthodologique, créant un nouveau zonage d'étude, a permis d'étudier les données Fidéli. Nous avons, par la suite, fait le choix méthodologique de distinguer les territoires du Sud des Landes, du Pays basque et du Béarn.

Carte 14 : Typologie de territoire retenu pour définir le rural

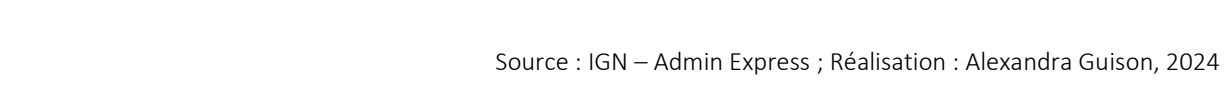


Source : INSEE, 2022 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2022

3. Choix et présentation des deux territoires d'étude : la Soule et Béarn des Gaves

Suite à cette présentation du périmètre d'intervention de l'AUDAP, mais aussi au vu des dynamiques observées sur ces territoires ruraux, et de la connaissance fine que nous avons de ces territoires (à l'Agence, et via le terrain réalisé), nous avons fait le choix de travailler plus particulièrement sur deux territoires d'études qui sont : la Soule et Béarn des Gaves.

Carte 15 : Présentation des territoires d'études



- 10 entretiens auprès d'acteurs du territoire (élus, techniciens, associations, journaliste, ...) qui ont permis de cerner des dynamiques, questionnements et enjeux différenciés sur le territoire d'intervention de l'Agence ;
- La connaissance fine du territoire par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) ;

- L'intérêt de l'AUDAP à investiguer prioritairement le sujet sur certains territoires ruraux (liens à la connaissance fine que l'on a des territoires et aux projets en cours à l'Agence sur certains de ces territoires);
- La volonté de choisir des territoires d'études représentant une facette de la diversité des territoires ruraux. En ce sens, bien que la Soule et Béarn des Gaves soient deux territoires de confins, voisins et géographiquement situés entre les agglomérations Pau et basque (Bayonne, Biarritz, Anglet), ils se distinguent en divers points que nous détaillerons dans leur présentation ci-après.

La Soule est un des dix pôles territoriaux constituant la Communauté d'Agglomération Pays basque (CAPB). En quelques mots, la CAPB regroupe 158 communes et comptabilise environ 312 000 habitants. La CAPB est née le 1er janvier 2017 de la fusion des 10 intercommunalités du territoire devenues des pôles territoriaux, à savoir :

- Amikuze
- Côte Basque Adour – Euskal Kostaldea-Aturri
- Errobi
- Garazi Baigorri
- Iholdi Oztibarre
- Pays de Bidache – Bidaxuneko Lurraldea
- Pays de Hasparren – Hazparneko Lurraldea
- Nive Adour – Errobi Aturri
- Soule Xiberoa
- Sud Pays basque – Hego Lapurdi.

La Soule, représentée sur la carte ci-dessous, est constituée de 36 communes²² et environ 12 650 habitants en 2019. C'est un territoire frontalier avec l'Espagne et le Béarn et marqué par la présence des Pyrénées venant renforcer sa caractéristique de confins voire parfois d'enclavement.

²² Ainharp, Alçay-Alçabéhéty-Sunharette, Alos-Sibas-Abense, Arrast-Larrebieu, Aussurucq, Barcus, Berrogain-Laruns, Camou-Cihigue, Charritte-de-Bas, Chéraute, Espès-Underein, Etchebar, Garindein, Gotein-Libarrenx, Haux, L'Hôpital-Saint-Blaise, Idaux-Mendy, Lacarry-Arhan-Charitte-de-Haut, Laguinde-Restoue, Larrau, Lichans-Sunhar, Lichos, Licq-Athérey, Mauléon-Licharre, Menditte, Moncayolle-Larrory-Mendibieu, Montory, Musculdy, Ordiarp, Ossas-Suhare, Roquiague, Sainte-Engrâce, Sauguis-Saint-Etienne, Tardets-Sorholus, Trois-Villes, Viodos-Abense-de-Bas

36

communes en Soule

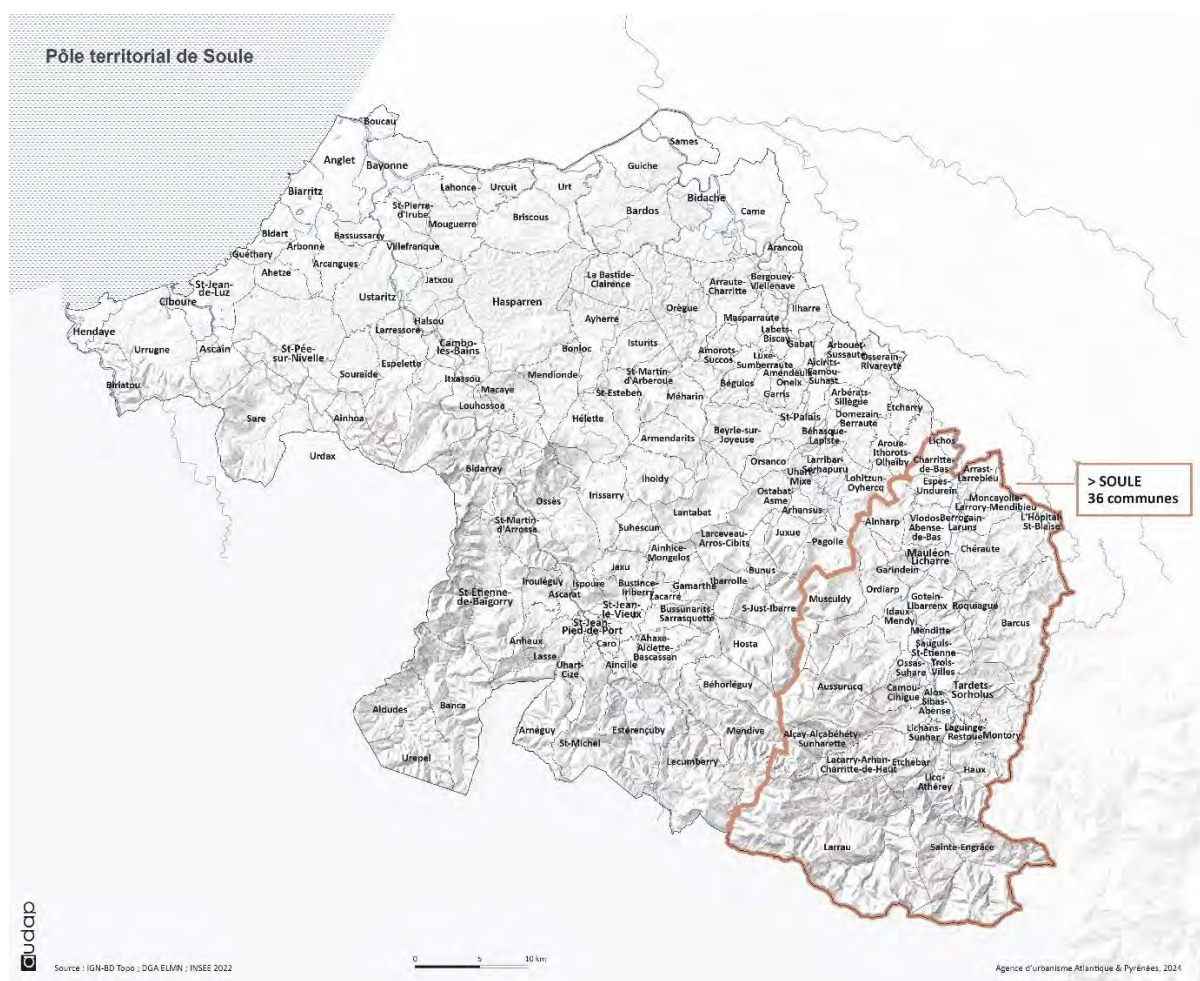
12 650

habitants en 2019

100 %

des communes considérées comme
rurales d'après la grille communale de
densité

Carte 16 : Le pôle territorial de Soule



Source : IGN 2022 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2024

Depuis 1968, ce territoire perd des habitants comme en témoigne son taux d'évolution annuel de la population qui est de -0,55 %, et cela est plus marqué sur certaines parties du territoire comme en Haute Soule. Sur la période plus récente de 2008-2019, le territoire a perdu environ 590 habitants soit

un taux d'évolution annuel de -0,41%. Cette décroissance est principalement due au solde naturel négatif témoignant du vieillissement de la population (en 2018, 37 % de la population à plus de 60 ans sur le territoire). Entre 2008 et 2019, le solde naturel est de -940 habitants. Alors que parallèlement, sur la même période, le territoire a accueilli 410 habitants. Ces chiffres illustrent donc que la Soule est un territoire, comme plus globalement la France, marqué par le vieillissement de la population. Néanmoins, nous notons une relative attractivité du territoire avec un solde migratoire positif.

-940

habitants en Soule entre 2008 et
2019

+410

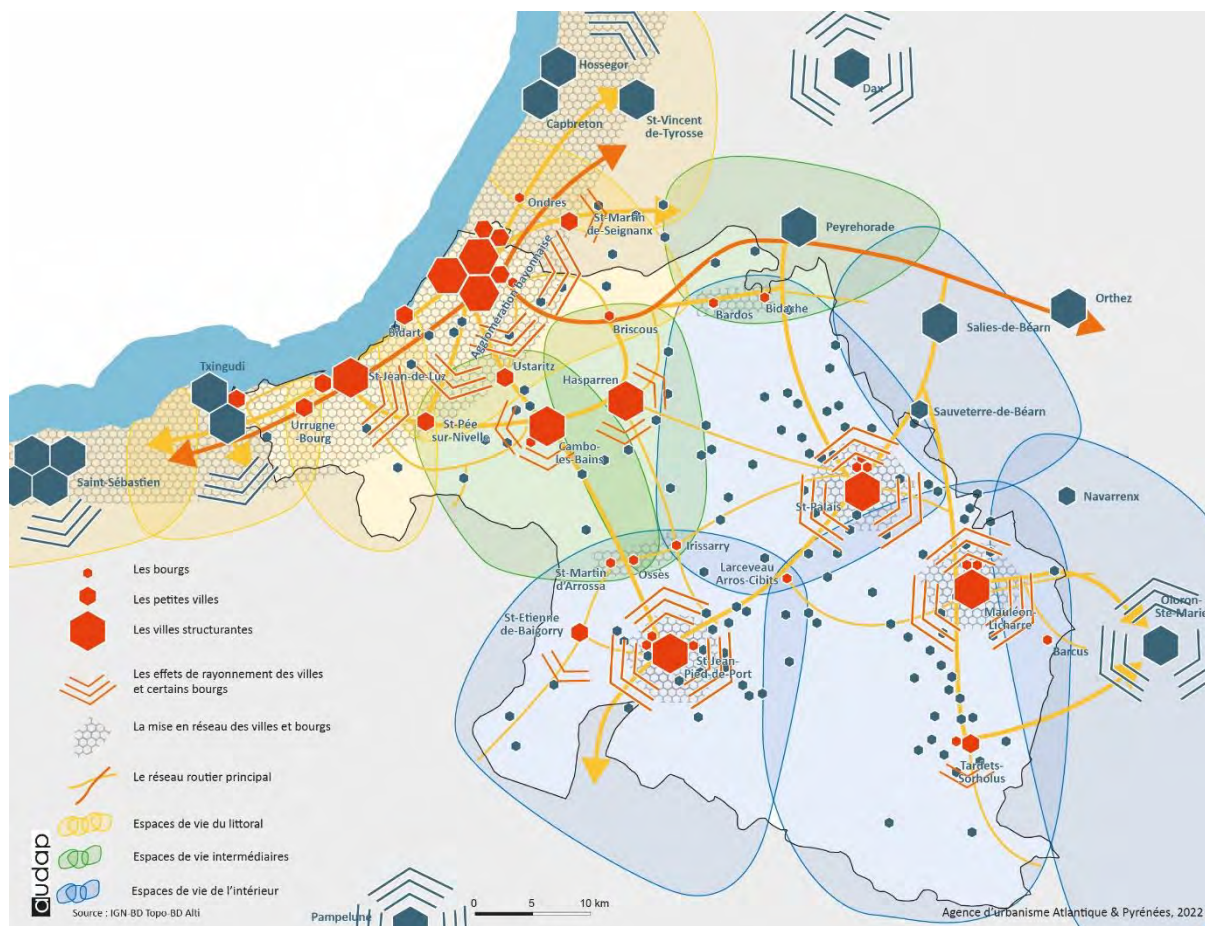
habitants en Soule entre 2008 et
2019

-0,41%

taux d'évolution annuel de la
population souletine entre 2008 et
2019

La Soule fait partie d'un des trois espaces de vie de l'intérieur du Pays basque identifié par le SCoT Pays basque Seignanx. Il est composé de deux polarités structurantes que sont Tardets-Sorholus en Haute Soule et Mauléon-Licharre en Basse Soule. Ce territoire connaît des influences et interactions avec plusieurs de ses espaces voisins, notamment les polarités de Saint-Palais et Saint-Jean-Pied-de-Port au Pays basque, mais également avec Oloron-Sainte-Marie ou encore Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn ou Salies-de-Béarn.

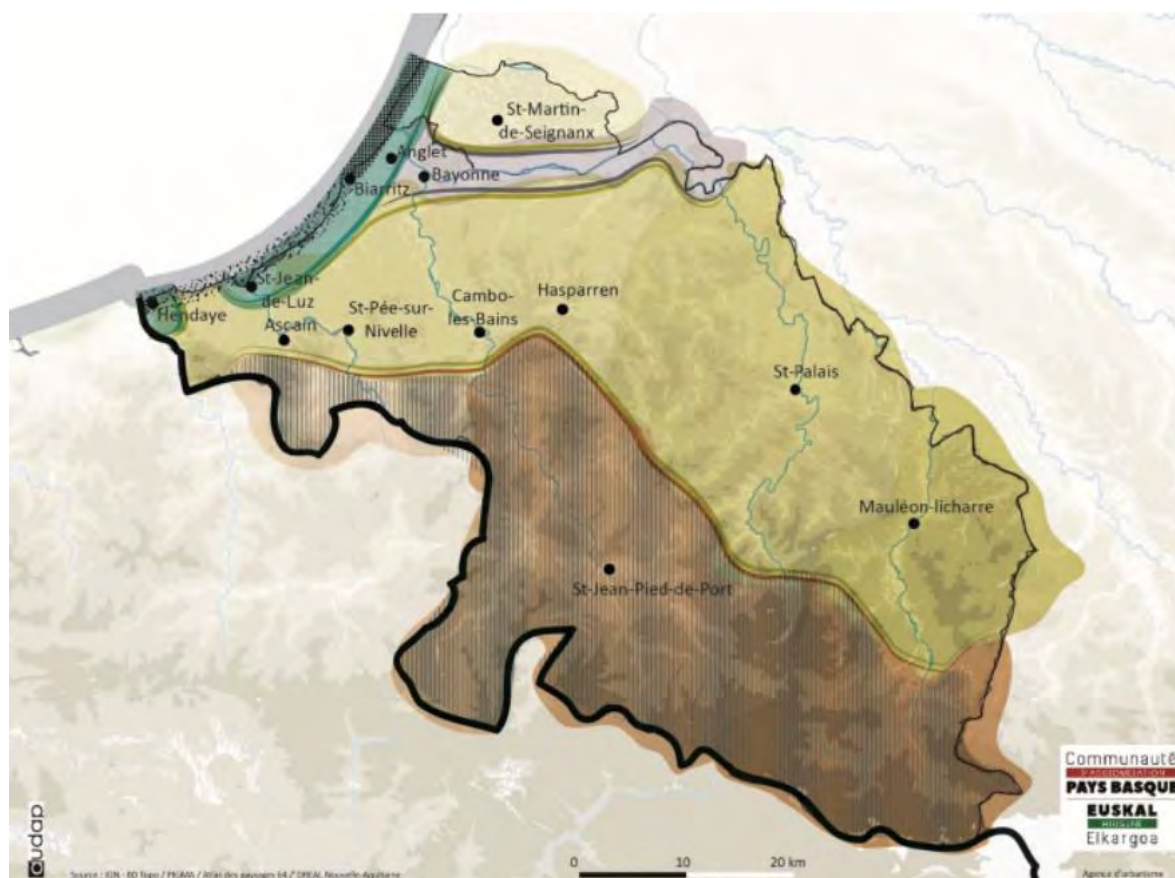
Carte 17 : Fonctionnement territorial de la CAPB identifié dans le SCoT



Source : SCoT Pays basque Seignaux ; Réalisation : AUDAP, 2022

Ce fonctionnement est pour partie une résultante de la géographie du territoire souletin. La Basse Soule est caractérisée par des paysages de collines, coteaux, landes et vallées et la Haute Soule, quant à elle, par des paysages de montagnes. La topographie plus ou moins marquée conditionne l'organisation de l'espace, la localisation des personnes et l'implantation des activités.

Carte 18 : Les grands ensembles paysagers du Pays basque



Source et réalisation : CAPB et AUDAP, 2019

Concernant la sphère économique, les emplois sont de plus en plus liés à l'économie résidentielle²³ afin de répondre aux besoins de la population résidente. En 2018, ce sont plus de 4 800 emplois en Soule, dont 27 % des emplois concernent le secteur des commerces, transports et services et 46 % la sphère productive. Bien que la part de cette dernière reste importante et majoritaire, le nombre d'emplois diminue, notamment dans le secteur de l'industrie (-130 emplois entre 2008 et 2018).

La géographie enclavée de ce territoire et l'éloignement aux principaux bassins d'emploi que sont la côte basque et les centres urbains tels que l'agglomération paloise alimentent une économie autocentrée qui permet de maintenir des emplois.

5 200

actifs « résidants » en Soule en 2019,
dont 1 400 actifs « sortants » c'est-à-
dire qui résident en Soule, mais n'y
travaillent pas (soit 27 %).

4 830

nombre d'emplois en 2018 en Soule.

Pour terminer, ce territoire se caractérise également par la prégnance du patrimoine qu'il soit naturel ou culturel. Sur ce dernier, en dehors de la vivacité de la culture souletine qui s'exerce par des événements festifs au quotidien ou encore la pratique de la langue basque, nous pouvons aussi valoriser le patrimoine historique et architectural à la confluence des influences basques et béarnaises.

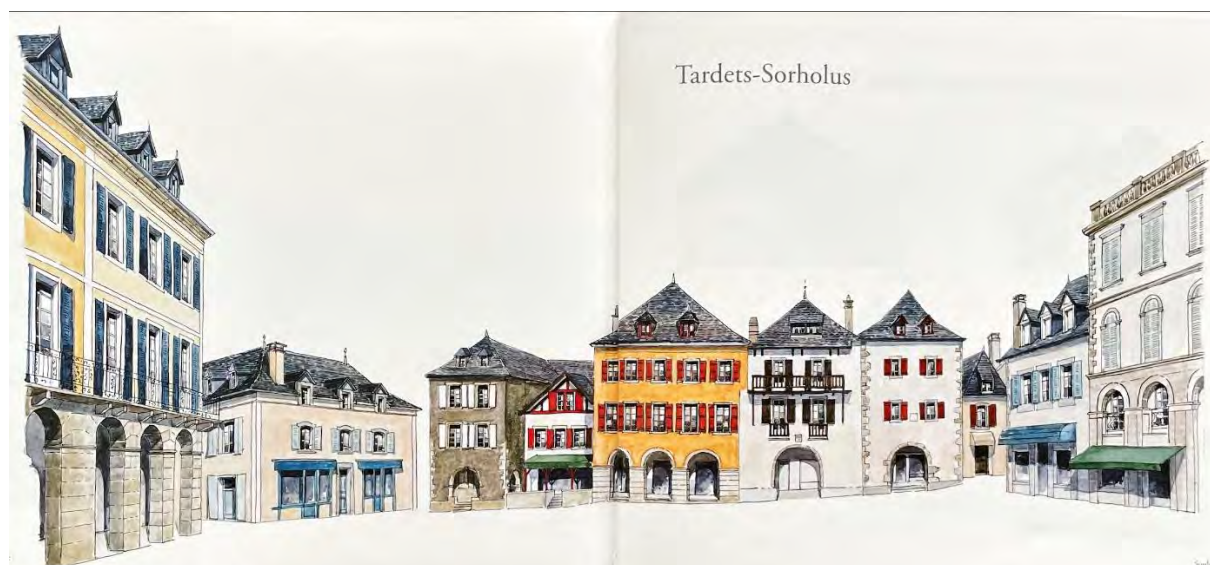
²³ L'économie résidentielle est entendue comme « l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire ». L'économie résidentielle est sensiblement différente de la résidentielle puisqu'elle y intègre les consommations liées à la présence touristique, c'est-à-dire quelle considère les consommations des résidents du territoire mais également des personnes présentes provisoirement sur ce territoire. (Source : Le nouvel espace rural français, Rapport d'information n°468, Sénat, 2008. <https://www.senat.fr/rap/r07-468/r07-46822.html>)

Figure 7 : Illustrations de maisons souletines à Osserain, Domezain, Berraute et Espès-Undurein



Source : Dominique Duplantier, Maisons du Pays basque, 2008

Figure 8 : Illustration de la place du village de Tardets-Sorholus



Source : Dominique Duplantier, Maisons du Pays basque, 2008

Nous nous proposons maintenant d'illustrer le territoire souletin dans sa diversité via plusieurs photographies que nous avons prises sur le terrain en 2022 et 2023.



Photographie 1 : Tardets-Sorholus



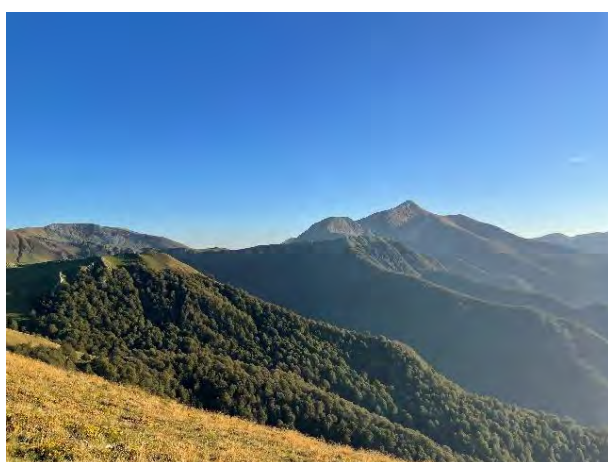
Photographie 2 : Tardets-Sorholus



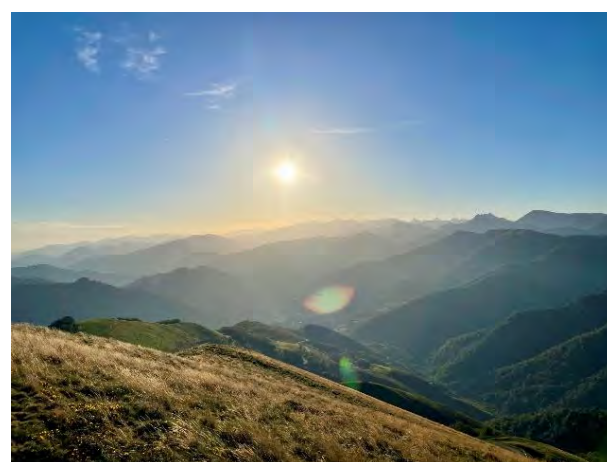
Photographie 3 : Mauléon-Licharre



Photographie 4 : Mauléon-Licharre



Photographie 5 : Larrau - Iraty



Photographie 6 : Larrau - Iraty



Photographie 7 : Château de Mauléon-Licharre



Photographie 8 : Le Saison traversant Mauléon-Licharre



Photographie 9 : Tardets-Sorholus



Photographie 10 : Tardets-Sorholus

Le territoire du Béarn des Gaves, quant à lui, se compose de cinquante-trois communes allant de moins de 50 habitants (Tabaille-Usquain) à plus de 4 500 habitants (Salies-de-Béarn). Au total, en 2019, nous dénombrons 17 413 habitants.

53

communes

17 413

habitants en 2019

100 %

des communes considérées comme
rurales d'après la grille communale de
densité

Carte : Béarn des gaves : une collectivité constituée de 53 communes



Source : IGN – Admin Express ; Réalisation : AUDAP, 2022

Dans la lignée de la tendance nationale, un vieillissement de la population est en cours en Béarn des Gaves. Sur le pas de temps 2013-2018, nous dénombrons environ 100 personnes de plus de 90 ans sur le territoire.

Sur plusieurs décennies jusqu'aux années 2000, le territoire a perdu des habitants. Néanmoins, des signes attestent d'une arrivée de jeunes familles dans le contexte récent et post covid²⁴. Le nombre de personnes par ménage évolue également et a tendance à diminuer avec, par exemple, une part grandissante des familles monoparentales en Béarn des Gaves.

-1 524

habitants entre 1968 et 2019

+ 165

habitants entre 2008 et 2019

-0,3 %

taux d'évolution annuel de la
population de Béarn des Gaves entre
2008 et 2019

L'analyse du fonctionnement du territoire révèle l'existence de quatre bassins de vie. Bien que pourvoyeurs de relations de proximité pour leurs habitants grâce à la présence d'équipements et services de base, ceux-ci sont également entrecroisés. En effet, les connexions d'un bassin à l'autre se font naturellement pour des raisons professionnelles, scolaires ou bien de loisirs. Les quatre bassins de proximité :

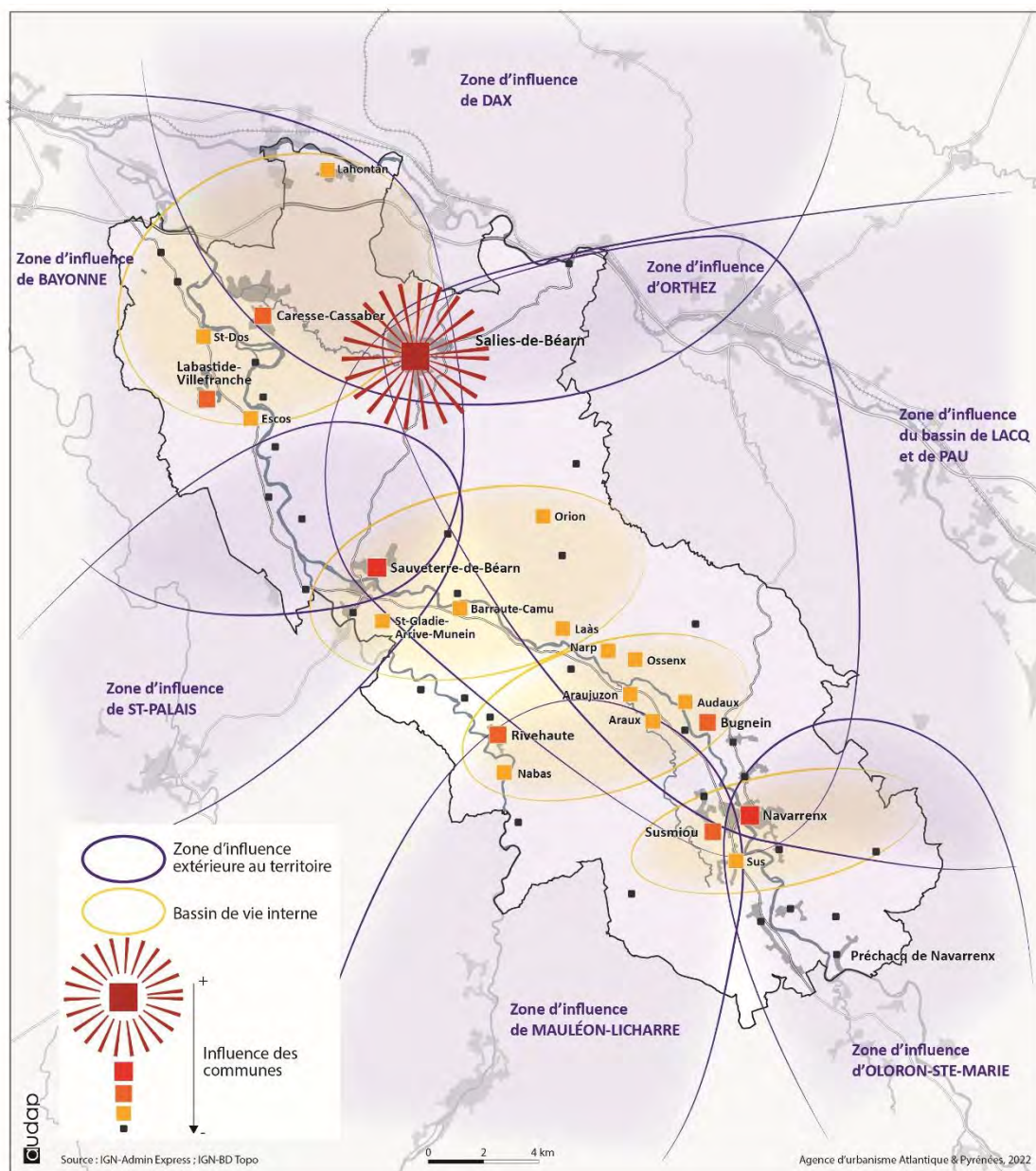
- Bassin 1 : au nord, autour de Carresse-Cassaber et Salies-de-Béarn
- Bassin 2 : au centre-ouest, autour de Sauveterre-de-Béarn
- Bassin 3 : autour de Rivehaute
- Bassin 4 : au sud, autour de Navarrenx et Susmiou

Au-delà des bassins internes, les connexions se font également avec les intercommunalités voisines et les agglomérations de Pau et du Pays basque. En effet, certains territoires comme l'Amikuze, au Pays

²⁴ Selon l'étude menée par Olivier Bouba-Olga et Etienne Fouqueray pour le compte de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2022, les inscriptions scolaires dans le premier degré ont augmenté à la rentrée 2021 sur la Communauté de Communes de Béarn des Gaves. Le taux de croissance se situerait entre 1,78 % et 4,8 %. (Source : Olivier Bouba-Olga et Etienne Fouqueray, 2022, « Géographie du monde d'après : assiste-t-on à un « exode urbain » ? », DITP, Pôle DATAR, Région Nouvelle-Aquitaine. https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/files/2022/01/geo_inscriptions_scolaires.pdf)

basque, ou le sud des Landes et certaines communes, en particulier comme Orthez, Oloron et Lacq, attirent de nombreux travailleurs. Ceci explique les dynamiques des mobilités professionnelles : il y a plus de déplacements vers l'extérieur du territoire qu'à l'inverse. Cette vocation résidentielle se justifie en partie par des problématiques d'emplois, un manque de formation professionnelle ou plus globalement par une inadéquation entre ces deux sphères. Les déplacements de proximité sont également contraignants à cause de la topographie, de la structure du réseau et du manque de transports alternatifs à la voiture. En résulte une grande dépendance à la voiture individuelle, des consommations énergétiques en lien étroit avec l'utilisation des énergies fossiles, ainsi que des émissions importantes de gaz à effet de serre.

Carte 19 : Fonctionnement territorial du Béarn des Gaves



Source et réalisation : AUDAP, 2022

Le territoire est marqué par la présence de gaves, de cours d'eau et d'un relief alternant entre plaines et coteaux. Majoritairement composé de terres agricoles et forestières, Béarn des Gaves englobe une richesse de milieux et de biodiversité.

44 200 ha

dont urbains pour 7 %, forestiers pour 31 %, agricoles pour 60 % et naturels pour 2 % (source : Occupation des sols, 2020).

-670 ha

d'espaces naturels agricoles et forestiers en 20 ans pour devenir de l'urbain

10,6 %

des emplois du Béarn des gaves sont des agriculteurs-exploitants (contre 2,9 % dans le département des Pyrénées-Atlantiques).

Les activités se concentrent principalement dans les centres bourgs, mais des spécificités économiques ponctuent le territoire. C'est le secteur de l'administration, de la santé et du social qui emploie le plus de travailleurs. En 2018, il représente 35,3 % de l'emploi du Béarn des gaves. Les secteurs de l'industrie et de la construction représentaient, quant à eux, 27 % des emplois en 2008 et plus que 20 % en 2018. Les principaux employeurs sont majoritairement situés dans les centres-bourgs (Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre-de-Béarn).

6 495

actifs « résidants », dont 3 114 actifs « sortants » du Béarn des gaves (qui résident en Béarn des gaves, mais n'y travaillent pas).

1 862

actifs « non résidants » (qui ne résident pas en Béarn des gaves, mais y travaillent).

7

employeurs principaux sur 8 basés à Salies-de-Béarn et 1 à Sauveterre-de-Béarn

Par ailleurs, il existe une identité touristique plurielle : thermique, patrimoniale et gastronomique. L'économie du territoire est également marquée par l'activité thermique, notamment autour de Salies-de-Béarn, qui participe de l'activité hôtelière et de restauration locale. Au-delà du seul thermalisme, la sphère touristique et de loisirs est une autre spécificité territoriale avec de nombreuses activités parfois très ciblées et tournées vers le patrimoine naturel (pêche, randonnées, sports d'eaux vives...), architectural (bastides, châteaux, cités, style architectural béarnais, ...), historique (camp de Gurs, chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, ...) ou le patrimoine vivant (gastronomie et festivités locales). Ainsi, le territoire abrite 9 sites inscrits, un site classé et un label « Plus Beau Village de France » (Navarrenx bastide médiévale et première cité bastionnée de France) et un label « Petite Cité de caractère » (Sauveterre-de-Béarn). Cette richesse attire en moyenne 150 000 touristes par an.



Source : « Vers une ruralité audacieuse en Béarn des Gaves », Projet de territoire de la CCBG ; Réalisation : AUDAP, 2022.

Nous nous proposons d'illustrer le territoire de Béarn des Gaves dans sa diversité à l'aide de photographies que nous avons prises sur le terrain en 2022 et 2023.



Photographie 11 : Le Gave d'Oloron entité naturelle marquante de Navarrenx



Photographie 12 : Remparts du XVI^e siècle de Navarrenx



Photographie 13 : Navarrenx vu des toits



Photographie 14 : Mairie de Navarrenx



Photographie 15 : Eglise Saint-André de Sauveterre-de-Béarn



Photographie 16 : Centre-bourg de Sauveterre-de-Béarn



Photographie 17 : Une maison de ville béarnaise, Navarrenx



Photographie 18 : Un des lieux de vie, Navarrenx



Photographie 19 : Les pieds dans le Saleys, Salies-de-Béarn



Photographie 20 : Le Saleys, Salies-de-Béarn



Photographie 21 : Rue Loume, Salies-deBéarn



Photographie 22 : Avenue des Pyrénées, Salies-de-Béarn

Un autre moyen de présenter ce territoire est le réemploi d'une carte sensible, c'est-à-dire basée sur les représentations des habitants, des acteurs et élus du territoire. Celle ci-après est issue du travail de Projet de Territoire de l'intercommunalité.

territoire qui peut connaître des « effets report » de population ne pouvant se loger sur des marchés du logement plus tendus, notamment de la Côte basque. De plus, les dynamiques démographiques sont différentes sur ces deux territoires. La Soule et Béarn des Gaves perdent de la population tous les ans dû à un solde naturel négatif qui n'arrive pas à être compensé par le solde migratoire. Néanmoins, Béarn des Gaves connaît une décroissance moins importante que la Soule.

2. Approche quantitative pour mesurer l'attractivité résidentielle du Sud Néo-Aquitain

1. Quel(s) zonage(s) pour parler du rural ?

Pour rappel, nous avons fait le choix méthodologique de nous référer à des travaux existants tels que la grille de densité communale et l'Aire d'Attraction des Villes.

Bien que nous ayons déjà développé dans la première partie de ce manuscrit les définitions de ces zonages, leurs intérêts, limites et nos positionnements de recherche, nous reviendrons synthétiquement sur ces éléments pour permettre une lecture facilitée et complète de la méthodologie employée dans ces travaux.

La grille de densité communale catégorise les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Les données de population mobilisées sont issues des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli, 2018). Ainsi, cette typologie repose sur un gradient de densité à 7 niveaux allant des « grands centres urbains » au « rural à habitat très dispersé ». Trois niveaux intéressent plus particulièrement cette étude à savoir les « bourgs ruraux », le « rural à habitat dispersé » et le « rural à habitat très dispersé ». En plus d'être consensuelle, cette approche morphologique permet selon nous une caractérisation simplifiée du territoire et une considération des espaces ruraux via la densité. Elle est relativement stable puisqu'elle s'exempte de toutes limites administratives en considérant la densité sur des carreaux d'1 km².

Néanmoins, nous estimons que ce seul critère morphologique de la grille de densité est insatisfaisant pour témoigner de la diversité des ruralités en France. C'est pourquoi, bien que nous connaissions le refus de certains experts²⁵ quant à l'utilisation de critères fonctionnels proposés par l'INSEE pour définir

²⁵ Lors des groupes de travail, initié par l'INSEE, pour définir le rural, les élus ruraux se sont opposés à l'utilisation de critères fonctionnels proposés par l'INSEE. Selon eux, en plus de mener ces réflexions dans un calendrier politique contraint, la proposition d'un critère du lien à l'emploi n'apporterait pas une réelle plus-value au zonage et s'inscrit dans une « opposition

le rural, nous faisons, néanmoins, le choix méthodologique de croiser l'approche morphologique avec les Aires d'Attraction des Villes. Cette double approche permettra, dans ce travail, de poser un cadre de ce qui peut être considéré comme « rural » via la grille de densité communale, et d'y mettre une nuance au sein de cette catégorisation grâce à l'Aire d'Attraction de Villes. Conscients que ce seul critère de l'emploi, imprégné par le paradigme dominant des logiques centre-périphérie, ne reflète pas la diversité des ruralités, nous avons trouvé intéressant de le mobiliser pour potentiellement illustrer des dynamiques différentes dans les migrations résidentielles.

2. Comment objectiver l'attractivité résidentielle en territoire rural ?

Après avoir explicité la méthodologie retenue pour définir et caractériser le rural dans ce travail, nous nous attarderons sur l'attractivité résidentielle et plus particulièrement sur comment nous pouvons l'objectiver sur les espaces ruraux. Puisque, pour rappel, un des objectifs est de quantifier et de caractériser les migrations résidentielles des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain.

Nous constatons rapidement qu'il n'existe pas, à proprement parler, de bases de données mesurant l'attractivité résidentielle. Seulement des données qui attestent de changements de situations via par exemple des comptages de population, des différences entre les départs et arrivées de population, des résidences de départ et d'arrivée, des différences entre les migrations entrantes et sortantes (solde migratoire), ... De ce constat, nous explorons les différentes sources à notre disposition et permettant d'objectiver, une partie au moins, de ce phénomène.

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés aux fichiers détail « Migrations résidentielles des individus » du Recensement de la population de l'INSEE, pour quantifier les mobilités résidentielles des individus sur les communes rurales. Les fichiers détail « Migrations résidentielles des individus » proposent, sur le thème des migrations entre lieux de résidence actuelle et antérieure, un ensemble de variables sur les individus et le ménage auquel ils appartiennent. Depuis 2013, dans l'enquête annuelle réalisée par l'INSEE, le questionnement sur le lieu de résidence antérieure porte sur le lieu de résidence un an auparavant. Pour les millésimes 2006, 2007, 2008, les migrations résidentielles portent sur le lieu de résidence 5 ans auparavant. Aucun fichier n'est proposé pour les millésimes 2009, 2010, 2011 et 2012. A compter de 2013, les fichiers sont proposés pour le lieu de résidence un an auparavant. Au vu de notre sujet de travail, nous souhaitons observer les dynamiques des migrations résidentielles sur le

factice et éculée de degrés de liens ville-campagne selon le seul prime du centre ». Source : Communiqué de presse de l'AMRF sur la définition du rural : https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2020/08/DC_2020_2%C3%A8me-Com-Territoire_-_Contribution-de-lAMRF-sur-lespace-rural.pdf

temps long mais surtout regarder les dynamiques les plus récentes. En ce sens, nous devons nous référer à la méthodologie développée à partir de 2013 (lieu de résidence un an auparavant) pour travailler sur le millésime le plus récent, c'est-à-dire 2019. Ainsi, nous aurons une historicité des migrations résidentielles de six ans (2013-2019).

Chaque individu est décrit selon sa résidence actuelle et sa résidence antérieure, ses principales caractéristiques sociodémographiques ainsi que celle du ménage auquel il appartient. Point de vigilance, les caractéristiques des individus et des ménages (âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, statut d'occupation du logement, etc.) sont celles à la date du recensement. Elles peuvent différer de celles au moment de la migration.

Au vu de ces premiers éléments, cette base, en accès libre sur le site de l'INSEE, aurait pu permettre un premier regard sur les migrations résidentielles dans les campagnes du Sud Néo-Aquitain. Mais qui dit territoires ruraux, dit effectif relativement faible. Or, les effectifs des migrations résidentielles issus du Recensement de la Population doivent être supérieurs à 500 individus pour être utilisés en toute confiance. De plus, les effectifs inférieurs à 200 individus doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Pour des zones de moins de 2 000 habitants (autrement dit, le seuil déterminant la ville), il est recommandé de ne pas utiliser les données issues de l'exploitation complémentaire dont les fichiers détail sur les migrations résidentielles font parties. Ce point rend l'analyse impossible sur les territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain, en effet 62 % des communes comptabilisent moins de 500 habitants en 2019, ce qui laisse comprendre la difficulté à étudier les mobilités résidentielles via cette source.

Par ailleurs, de nouvelles sources de données peu (voire pas) mobilisées auparavant dans le champ des sciences sociales voient le jour à la suite de la crise sanitaire. Pour objectiver les flux de mobilités résidentielles et confirmer, infirmer ou nuancer un présupposé « exode urbain », Marie Breuillé, Julie Le Gallo et Pierre Vidal ont mobilisé des sources inédites. Dans le cadre de l'étude « Exode urbain : impacts de la pandémie de COVID-19 sur les mobilités résidentielles » (2022) à laquelle ils ont participé, aux côtés de d'autres chercheurs, ils ont travaillé sur les données des plateformes d'annonces immobilières (LeBonCoin, Meilleurs Agents, SeLoger) et de La Poste avec les contrats de réexpédition de courrier souscrits. Nous pouvons également citer les travaux d'Olivier Bouba-Olga et Etienne Fouqueray (2022) exploitant les données des inscriptions scolaires dans le premier et second degré à l'échelle des intercommunalités de France métropolitaine pour étudier l'hypothèse d'un potentiel « exode urbain ». Bien que ces deux méthodes innovantes aient témoigné de leur intérêt et plus-value pour le sujet et la recherche, nous n'avons pas souhaité les reproduire dans ce travail. Premièrement

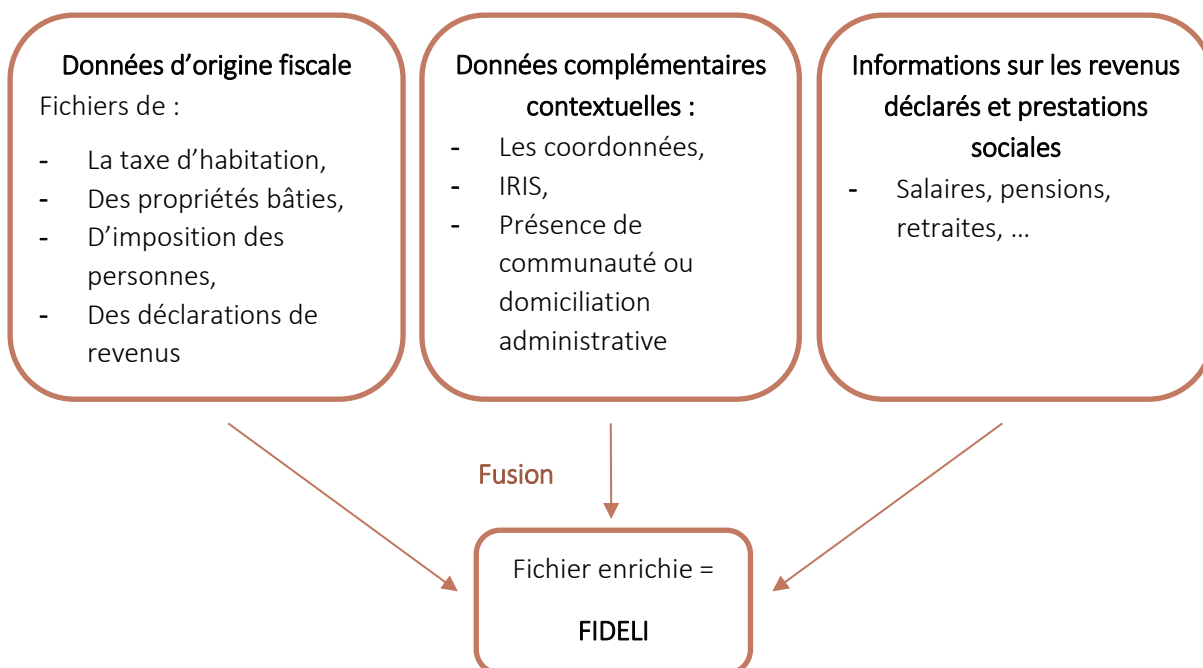
car nous ne souhaitons pas être en doublon avec ces nouvelles études, mais aussi par contraintes financières et d'accès à ces données. Par ailleurs, une autre source de données nous a paru plus opportune pour répondre aux hypothèses faites dans ces travaux.

En effet, nous nous sommes intéressés aux Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) exploités par l'INSEE pour tenter d'objectiver les migrations résidentielles sur nos territoires d'observation.

3. Fichiers Démographique sur les Logements et les Individus : définition et intérêt de cette base fiscale ?

Le Fichier Démographique sur les Logements et les Individus (Fidéli) est produit par l'INSEE à partir des données fiscales fournies par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Cette base annuelle exhaustive de données statistiques sur les logements et leurs occupants permet une meilleure connaissance du parc de logements, de la démographie résidente ainsi que des mobilités résidentielles. Elle concerne la population de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

Cette base est un assemblage de base de données (logements, individus, revenus, ...) et représente des centaines de variables. Synthétiquement, ce répertoire regroupe :



Source : INSEE, 2021 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2021

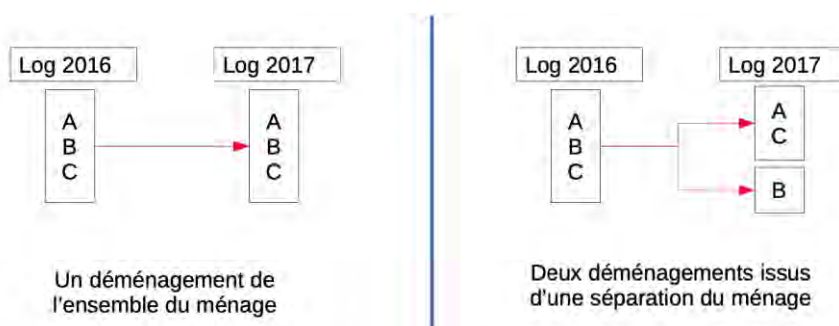
A l'issu de cette fusion, le fichier Fidéli donne accès à des variables multiples concernant :

- Le logement : coordonnées du logement, type de logement, surface (pièces), statut d'occupation, parc.
- La socio-démographie : type de ménage, revenus, niveau de vie, âge, liens familiaux.
- Les trajectoires : changements de parc, changements de statut, changements de composition familiale, distance parcourue, entrée/sortie du territoire.

Ainsi, Fidéli permet d'appréhender les mobilités résidentielles en observant les évolutions concomitantes en matière de revenu, composition des ménages, et de caractéristiques de logement. Nous pouvons aussi identifier lorsque les déménagements sont initiés par un évènement en particulier.

ENCADRE 1 : Définitions et unités statistiques

Le déménagement est entendu ici comme « individu ou groupe d'individus qui change de logement (résidence principale). Seule une partie d'un ménage peut éventuellement déménager » (INSEE).



Source : INSEE, 2022

Par ailleurs, dans la source Fidéli, nous avons le choix entre deux unités statistiques :

- les individus ou,
- les ménages.

Il a été décidé ici d'étudier les individus car cette unité statistique permet une analyse au niveau des individus plus riches (âge de tous les individus résidents ou changeant de résidence, etc.) sans pour autant se priver des informations disponibles au niveau des ménages (type de ménage, ...) et des informations sur les logements occupés. De plus, comme le schéma ci-dessus le montre, nous pouvons compter les individus déménageant, mais pas les ménages

déménageant car leur structure change souvent au cours d'un déménagement et devient un ou plusieurs autres ménages

Pour mobiliser les données Fidéli nous devons respecter des règles de confidentialité strictes qui sont les suivantes :

- Pour les communes de 5 000 habitants ou plus, la maille géographique la plus fine pour produire des tableaux est la commune ou l'IRIS ;
- Pour les communes de moins de 5 000 habitants, la maille géographique la plus fine pour produire des tableaux est l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI). Néanmoins, l'étude au niveau EPCI est possible seulement si la somme des populations des communes de moins de 5 000 habitants de l'EPCI atteint ou dépasse les 2 000 habitants. Les EPCI pour lesquels cette règle n'est pas respectée ne peuvent donner lieu à la production de tableaux (hormis si recours au zonage à façon).
- Pour les résultats portant sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la maille géographique la plus fine pour produire des tableaux est la région ;
- Pour tout tableau produit, chaque case doit comporter plus de 11 individus.

En synthèse :

	Communes de 5000 habitants ou plus	Communes de moins de 5 000 habitants	EPCI de moins de 2 000 habitants	QPV
Maille géographique la plus fine	Commune ou IRIS	EPCI <i>A condition que la somme des populations des communes de moins de 5 000 habitants de l'EPCI soit supérieur ou égale à 2 000 habitants</i>	X	Région
Secret statistique	+ 11 individus dans chaque case	+ 11 individus dans chaque case	X	+ 11 individus dans chaque case

Ainsi, avec ces règles de confidentialité, nous respectons le secret statistique direct : « la règle est qu’aucune case ne doit comporter moins de onze individus » (Guide du secret statistique, p.7). A noter que les variables démographiques sont soumises au seuil de 11 individus. En revanche, les variables de niveau de vie et de pauvreté sont soumises respectivement au seuil de 100 et 200 individus.

Les variables démographiques et leur croisement avec la mobilité résidentielle doivent toujours atteindre au moins 11 individus, soit la case visée et son complémentaire. Par exemple, si les moins de 20 ans excédaient 11 individus pour un croisement donné mais pas les plus de 20 ans, alors nous ne pouvons pas diffuser.

Aussi, nous respectons le secret statistique indirect : « La connaissance d’une caractéristique pour un individu ne peut (doit) pas entraîner la connaissance d’une autre caractéristique avec laquelle elle est croisée dans un tableau » (Guide du secret statistique, p.3).

Au vu de la richesse de cette base, et de l’intérêt qu’elle représente pour traiter de l’attraction résidentielle, nous nous sommes rapprochés de l’INSEE afin de travailler dessus. En effet, pour accéder à cette donnée, nous avons deux possibilités :

- Mobiliser le centre d’accès sécurisé aux données (CASD)²⁶,
- Solliciter l’INSEE via une convention de partenariat.

Mobiliser le centre d’accès sécurisé aux données présente plusieurs « inconvénients » pour nous. Il est nécessaire de faire une demande d’accès aux données Fidéli auprès du Comité du Secret Statistique, ce qui implique le montage d’un dossier afin de justifier de l’intérêt de travailler sur ces données fiscales pour la recherche. Si la réponse est positive, l’accès à la donnée est normé (d’autant plus lorsqu’il s’agit de données fiscales) avec l’utilisation de boîtier sécurisée, le recours à une salle sécurisée où travailler la donnée, etc. Sans compter que les délais d’obtention de données Fidéli peuvent être relativement longs. Enfin, autre limite pour nous, le CASD est un service payant. La tarification des traitements de calcul sur les données hébergées à des fins de recherche et d’étude implique de trouver des fonds pour financer cet accès.

Au vu de ces éléments, nous avons fait le choix de nous orienter directement auprès de l’Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – Nouvelle-Aquitaine ²⁷ pour travailler à leur côté

²⁶ <https://www.casd.eu>

²⁷ Ce rapprochement est facilité puisque l’Agence d’urbanisme Atlantique et Pyrénées et l’INSEE ont pour habitude de travailler ensemble sur des études.

et bénéficier de leur expertise sur la source Fidéli, et ainsi quantifier et caractériser les mobilités résidentielles des territoires ruraux du territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme.

Après avoir pris contact, présenté nos travaux de recherche et précisé nos besoins et attentes, l'INSEE a accepté de travailler avec nous sur ce sujet, ce qui nous a amené à conventionner ensemble. Le déroulement complet des travaux menés avec l'INSEE peut être retrouvé en Annexe 5 : Le calendrier de la mission menée conjointement avec l'INSEE sur les migrations résidentielles dans le rural du sud néo-aquitain.

Dans le même temps, nous avons constitué une équipe projet INSEE/AUDAP pour réaliser cette mission. En ce sens, nous avons :

- Cadré la mission en clarifiant les objectifs, en fonction des limites de la base de données et de nos attentes pour alimenter ce travail ;
- Défini le calendrier avec les différentes instances (comité de pilotage, comité technique, comité de rédaction, ...) et les différentes phases de production et de valorisation ;
- Défini les valorisations de cette étude (publication INSEE Analyses, point presse, communication sur les sites de l'INSEE et de l'AUDAP).

Une fois l'étude cadrée, nous avons pu véritablement nous intéresser à la source Fidéli. Au vu des règles de confidentialité et du nombre d'habitant sur les communes rurales et les EPCI de notre territoire d'étude, nous avons été obligés de réaliser un zonage d'étude « sur-mesure », à façon. Ce dernier devait correspondre aux réalités territoriales et respecter de nouvelles règles et être validé par la Direction Générale de l'INSEE. Le zonage à façon impose les trois règles suivantes :

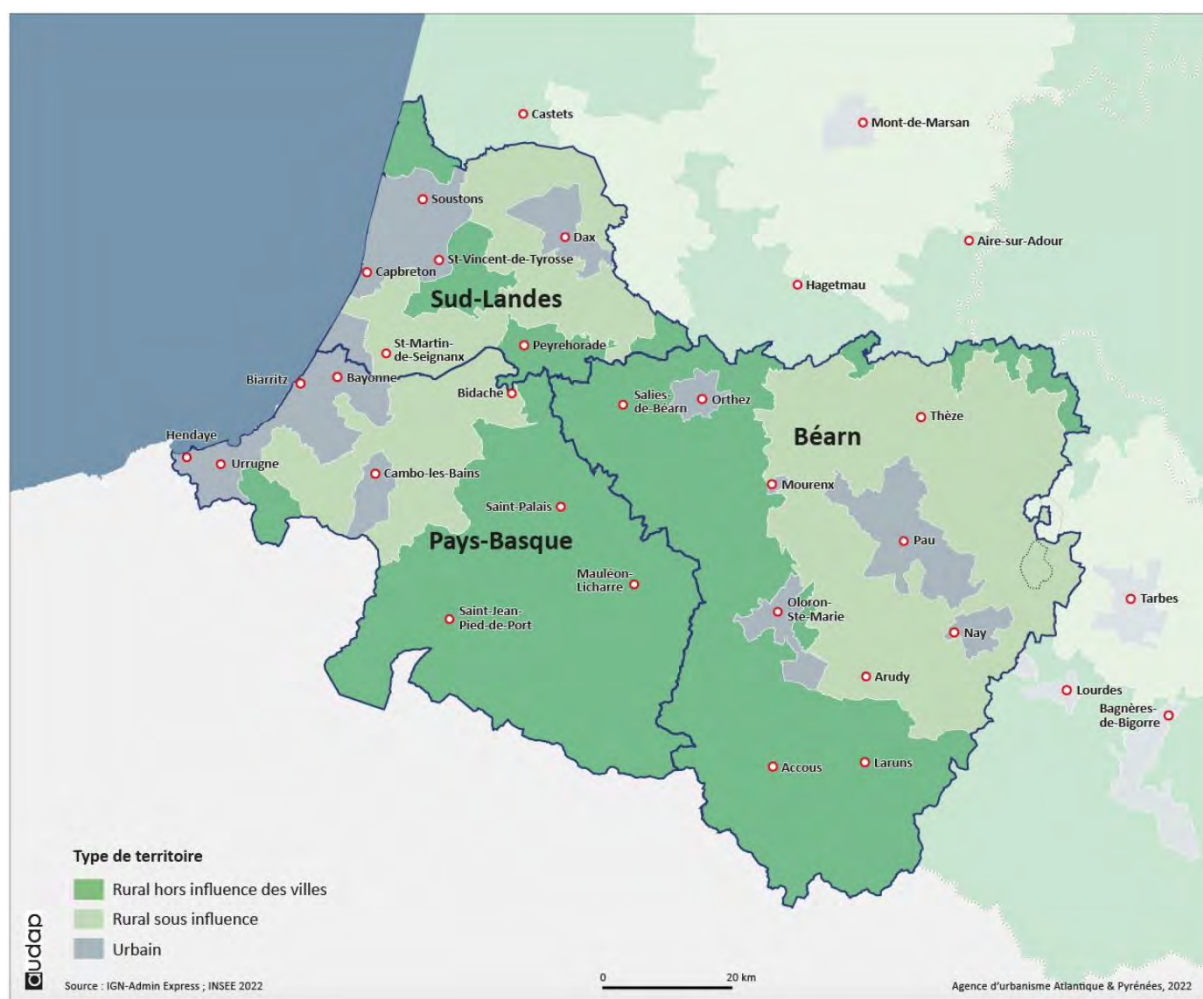
- la population de chaque zone observée > 5 000 habitants*,
- l'intersection entre la zone souhaitée et l'EPCI > 5 000 habitants*,
- l'EPCI moins la zone d'étude > 5 000 habitants*.

* Au vu de l'impossibilité de remplir ces trois conditions, nous avons fait une demande de dérogation afin d'abaisser les seuils de 5 000 habitants à 2 000.

Ce fût un travail relativement long et lourd, puisque pour notre recherche, nous souhaitions obtenir la maille géographique la plus fine possible (communale), et correspondant le mieux aux réalités territoriales afin d'objectiver les migrations résidentielles. Finalement, notre zonage à façon repose à la fois sur la grille communale de densité et sur les aires d'attraction des villes, nous permet d'identifier au sein du Pays basque, le Sud-Landes et le Béarn, trois espaces différents :

- l'urbain,
- le rural sous influence des villes,
- le rural hors influence des villes.

Carte 21 : Les espaces ruraux et urbains dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine



Source : INSEE, 2022 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2022

La Direction Générale de l'INSEE a validé ce zonage sur mesure respectant le secret statistique. Par la suite, les membres de l'équipe projet de l'INSEE ont pu débiter le traitement de la donnée sur les différents axes validés en amont. Ces traitements permettent ainsi de questionner les résultats des traitements obtenus, notamment par rapport aux réalités territoriales et notre connaissance de ces espaces. Au fur et à mesure du travail, nous avons donc pu creuser et ajuster les questionnements (type de logement, revenus, origine, etc.). Bien que le fichier brut soit traité par les membres de l'INSEE, l'intérêt de cette convention était bien que nous puissions tout au long du processus, à partir d'un fichier secretisé, procéder à la vérification de l'ensemble des données, mener des analyses, questionner les résultats, etc.

Ce travail a été valorisé par le biais d'une publication « INSEE Analyse » publiée en septembre 2022 se nommant « Des déménagements fréquents dans le rural du Sud Néo-Aquitain » (Graciet et Labarthe, 2022), à laquelle nous avons participé tout du long (choix des messages, rédaction de la publication, la réalisation des figures, les relectures et vérifications de l'ensemble des chiffres, etc.).

Au-delà de la publication, les résultats intéressaient fortement divers acteurs locaux. Ainsi, les éléments de celle-ci ont pu être présentés en avant-première à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, où étaient présents des élus et techniciens du territoire. Au-delà de cette production de connaissance que nous souhaitons leur partager, ce temps a permis de répondre aux questionnements qu'elle pouvait soulever. Par ailleurs, un point presse a été réalisé le 2 septembre 2022 avec la presse locale et régionale afin de présenter cette publication. Suite à cela, cette dernière a été diffusée au grand public sur les sites de l'INSEE et de l'AUDAP.

3. Approche qualitative pour caractériser l'attractivité résidentielle du Sud Néo-Aquitain

L'approche qualitative étant d'importance selon nous pour saisir l'attractivité résidentielle des espaces ruraux, nous reviendrons ici plus en détail sur la méthode employée.

1. Le pré-ciblage de nos territoires d'études basé sur des premiers entretiens avec des acteurs locaux du territoire Sud Néo-Aquitain

Tout d'abord, pour mieux connaître les territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain, les dynamiques à l'œuvre, leurs enjeux, nous avons mené des entretiens avec des acteurs du territoire. A travers eux, il s'agissait d'apporter une approche empirique et sensible (c'est-à-dire empreinte de représentations, d'expériences, de ressentis, ...) à ces territoires mais également de commencer le ciblage de nos territoires d'études. Autrement, ils avaient pour objectifs d'/de :

- Mobiliser la connaissance des acteurs pour confirmer ou infirmer les choix des territoires pré-ciblés ;
- Enrichir la connaissance que nous avons du/des territoire.s (connaissance empirique).

In fine, l'ensemble des entretiens ont participé au choix des territoires d'étude puisqu'il s'agissait de questionner l'intérêt et la pertinence pour les questionnements de cette recherche mais aussi de

faciliter l'accès aux futurs habitants interrogés dans les entretiens, via de premiers contacts de personnes ressources et acteurs identifiés.

Au total, nous avons réalisé 8 entretiens auprès de divers acteurs de l'ensemble du territoire de l'Agence tels que des représentants d'associations (3), des techniciens de collectivité (3) ou encore un élu et un journaliste. Autant que possible, nous avons essayé de rencontrer des personnes avec des connaissances fines que ce soient à l'échelle de certains territoires qu'à celui du Sud Néo-Aquitain.

Plus en détail, ces entretiens se sont déroulés de la manière suivante :

- Introduction – Présentation générale

Après nous être présenté, avoir présenté ce travail de recherche, nous avons demandé l'accord quant à l'enregistrement de l'échange puis le contenu de l'entretien (objectifs, questionnements et hypothèses).

- Présentation de l'interviewé

L'objectif est de replacer la personne dans son contexte et connaître potentiellement ses différentes « casquettes » pour le territoire (nom et prénom, commune de résidence, métier, rôle pour la commune, la vallée, le territoire actuellement mais également dans le passé (membre d'association, élu.e, habitant, etc.).

- Présentation de la commune, de la vallée, du territoire :

En quelques mots, l'enquêté a pu présenter avec ses mots, ses centres d'intérêt, sa vision du territoire (la commune, la vallée, le territoire, ...) sur lequel il travaille et vit (nombre d'habitants, commune rurale, géographie physique, paysage, localisation, relations aux autres communes/vallées, distance à une polarité, les lieux importants de la commune, les événements, vie associative, etc.).

- Pouvons-nous parler d'attractivité résidentielle sur la commune, le territoire ?

Le but ici est de cerner les dynamiques à l'œuvre sur le territoire, sur certaines communes ou vallées, qu'elles soient quantifiables ou non, et comment elles ont pu évoluer dans le temps. Aussi, il s'agit de saisir plus finement l'intérêt pour ces questionnements de la part des acteurs mais aussi sur les territoires (bien que nous ayons déjà un regard sur ces éléments via notre rôle à l'Agence d'Urbanisme).

- Initiatives locales ?

Par le biais de ces entretiens, nous avons voulu identifier si des réflexions étaient en place (encourager/limiter l'arrivée de nouveau ménage, veiller à bien les accueillir, etc.) ou si des initiatives locales étaient déjà mises en place au sein du territoire (guide d'accueil, rencontre annuelle, ...) et par qui elles étaient portées (élus, associations, ...). En cela, pour essayer de cerner quels territoires pourraient être d'intérêt à étudier dans le cadre de notre recherche.

- Personne à solliciter

Nous avons mobilisé ces acteurs du territoire aussi pour la construction d'un réseau de personnes ressources sur le sujet de l'attractivité résidentielles, des initiatives locales et autres sujets en lien avec notre recherche. Egalement, pour disposer de contacts de nouveaux ménages ayant fait le choix de venir habiter le rural que nous pourrions mobiliser lors de la phase entretiens.

2. Entretiens avec des ménages nouvellement installés sur nos territoires d'études choisis : Soule et Béarn des Gaves

Cette seconde phase d'entretiens a eu pour objectif d'éclairer la connaissance sur les motivations incitant les ménages à choisir d'aller habiter le rural. Ainsi, avec les personnes interrogées, nous avons tenté de saisir la complexité des facteurs d'attrait résidentiel ainsi que leurs modes d'habiter sur le territoire, et ce qui constituait les spécificités territoriales des lieux d'étude.

Synthétiquement, les objectifs étaient d'/de :

- Identifier les facteurs d'attractivité résidentielle et les motivations d'installation pour les ménages résidant sur les territoires ruraux et particulièrement en Soule et en Béarn des Gaves (facteurs d'implantation choisis ou subis, spécificités territoriales, etc.) ;
- Saisir les modes d'habiter des individus interrogés pour mieux comprendre l'attrait (et potentiellement leur installation durable sur le territoire) ;
- Identifier les multiples formes d'attrait des territoires ruraux à partir des territoires d'étude (Soule et Béarn des Gaves)

Ces entretiens étant plus approfondis, nous avons fait le choix de les mener sur deux territoires d'études : la Soule et Béarn des Gaves. Ces choix sont le résultat de l'analyse des dynamiques sur le territoire, d'une connaissance fine via les travaux menés à l'AUDAP, des entretiens avec les personnes-ressources et les intérêts de l'Agence.

Sur chacun des deux territoires, nous avons mené une quinzaine d’entretiens auprès de ménages ayant fait le choix de s’y installer entre 2013 et 2023. Cette durée de 10 ans sur une période assez récente nous permet de cibler notre recherche sur les nouveaux emménagés/installés comme recherché, mais également de mettre notre travail en perspective avec celui de Yannick Sencébé et Denis Lepicier (2007). Par ailleurs, en choisissant une échelle temporelle de 10 années, cela nous semblait suffisant en termes d’années pour disposer d’un échantillon « notable » mais également pour éviter que nos résultats ne soient exclusivement en lien avec un phénomène conjoncturel qu’est la période de la Covid-19 (2020-2022).

La grille d’entretien est bâtie sur diverses entrées alimentant l’habiter des individus : emploi et pratique du travail, parcours résidentiel et logement, attentes et satisfaction du territoire, pratiques de consommation, de loisirs, de mobilité, intégrations et sociabilité, cadre de vie, espace de vie/du quotidien.

Afin de trouver des individus à enquêter, nous avons mobilisé plusieurs canaux :

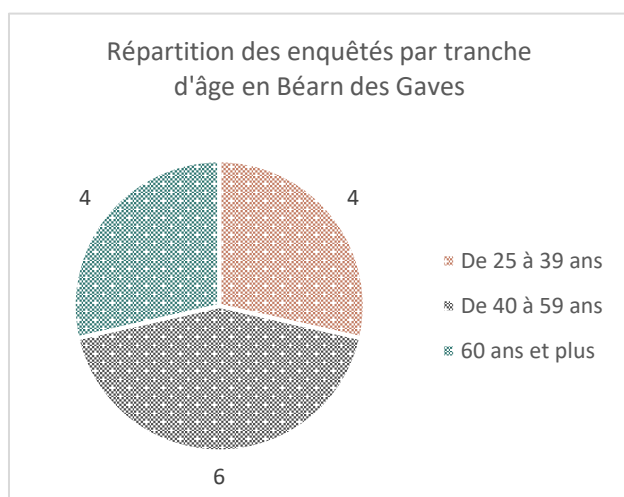
- Les élus avec pour objectif de leur (re)présenter ce travail de recherche, et qu’ils puissent potentiellement fournir des contacts de personnes étant venues s’installer sur leur territoire et/ou diffuser l’information. Cette recherche et les besoins liés aux entretiens ont pu être présentés en Bureaux des Maires de la Communauté de Communes Béarn des Gaves (CCBG), en Conseil permanent de la Communauté d’Agglomération Pays basque (CAPB), des mails ont été directement adressés à certains maires identifiés comme moteurs et/ou intéressés par le sujet. Nous avons aussi adressé des mails à toutes les mairies de Béarn des Gaves (par manque d’entretiens réalisés en CCBG).
- Les techniciens des collectivités avec pour objectif qu’ils puissent être des relais en interne dans leur structure (lien au service social, petite enfance, associations, etc.) et en externe sur leur territoire afin de trouver des personnes volontaires pour réaliser des entretiens.
- Des affiches de communication exposée dans des lieux de passage : tiers lieux, administrations publiques, etc.
- Le réseau des personnes ayant réalisé un entretien (« boule de neige »).

Dès réception des premiers contacts, à savoir mi-mars 2023, nous avons pu débuter les entretiens auprès d’habitants résidants en Soule et en Béarn des Gaves. Ci-dessous, un bilan de ceux-ci :

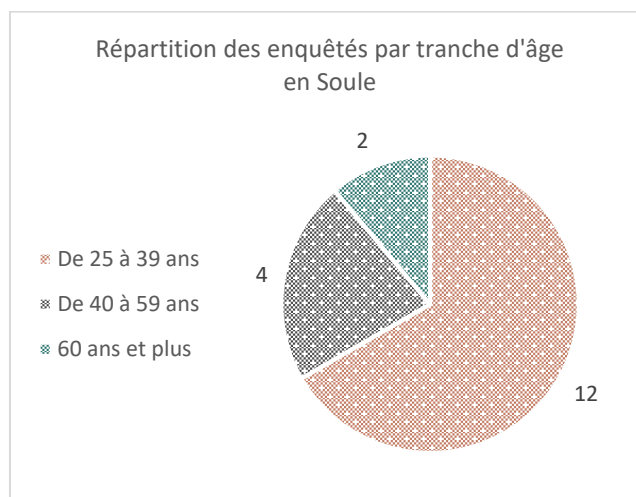
	Objectif	Soule	Béarn des Gaves	Total
Nombre de contacts		19	29	48
Nombre d'entretiens réalisés	15	18	14	32
Nombre retranscrits	15	18	14	32
Nombre d'entretiens analysés	15	18	14	32

Au total, nous avons donc pu réaliser 32 entretiens, dont 14 en territoire Béarn des Gaves et 18 en Soule, auprès d'individus ayant fait le choix d'habiter sur l'un de ces territoires. Pour ces entretiens, plusieurs cas de figure se sont présentés à nous. Nous avons pu réaliser des entretiens avec plusieurs membres d'un même ménage, même si la majeure partie s'est passée en entretien individuel. La vocation de ce travail étant d'interroger la diversité des profils arrivants sur ces territoires, il est évident que le volume des entretiens est faible et non représentatif de la population mère.

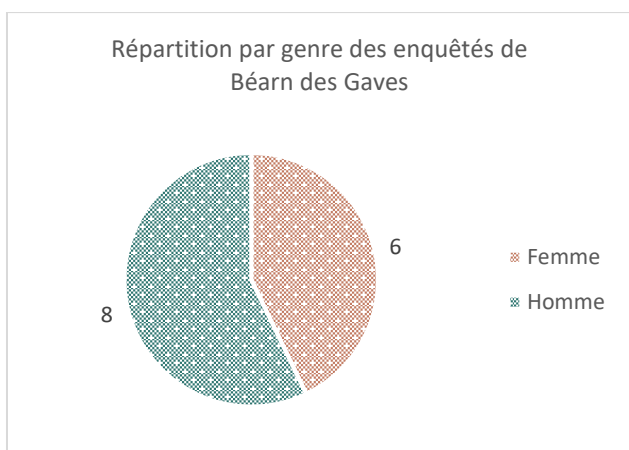
Concernant les profils des personnes interrogées, un maximum de diversité a été recherché aussi bien dans les classes d'âge (jeune couple aux retraités), les professions (maraicher, profession de santé, ingénieurs, commerçants, ouvrier d'usine, artistes, retraités, élu, ...), les situations familiales (seul, en couple, sans enfant, avec enfant.s,...) et communes de résidence (vigilance à ce que les personnes ne vivent pas toutes sur les mêmes communes).



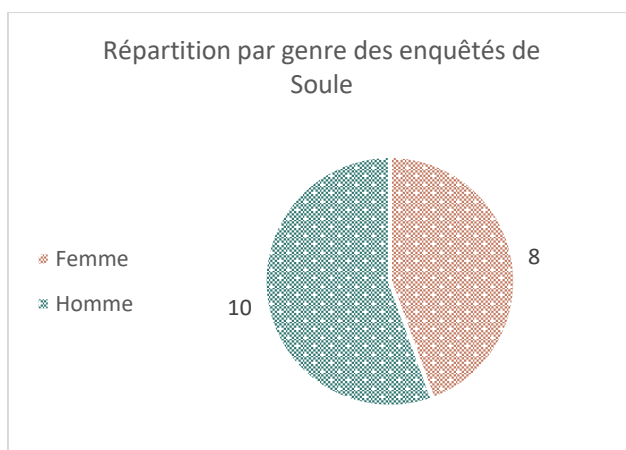
Une majorité d'individus ayant entre 40 et 59 ans, en Béarn des Gaves



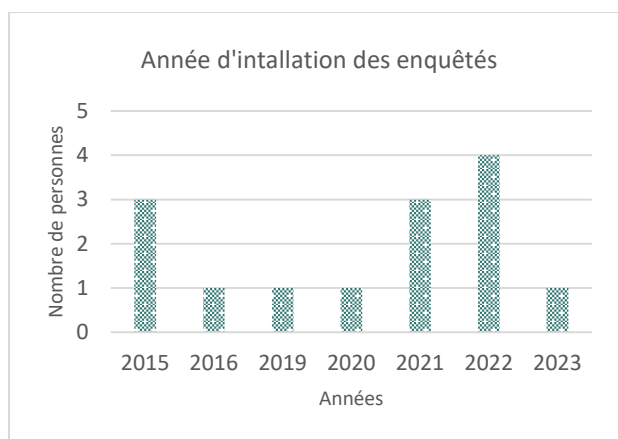
Une majorité d'individus ayant entre 25 et 39 ans en Soule



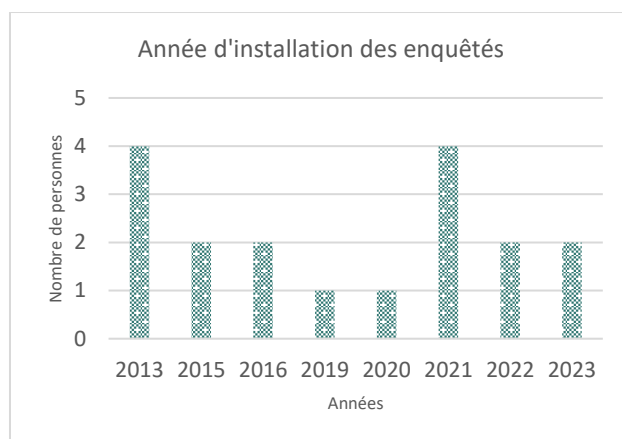
Une majorité d'hommes interrogés en Béarn des Gaves



Une majorité d'hommes interrogés en Soule



Des installations majoritairement récentes en Béarn des Gaves



Des installations diffuses dans le temps en Soule

Pour l'analyse de ces entretiens, une grille d'analyse a été construite permettant d'avoir une lecture des discours recueillis et de pouvoir les mettre en parallèle. En dehors de comparaison entre les propos recueillis, il s'agissait également de pouvoir questionner les divergences ou convergences entre territoires.

Bien évidemment, pour assurer l'anonymat des propos recueillis, nous avons anonymisé l'ensemble de ce travail qualitatif, à savoir le prénom des enquêtés, ceux de leurs proches (évoqué lors de l'entretien) ou encore leur commune de résidence.

Chapitre 3 : Les limites du positionnement méthodologique

Après avoir posé les différents fondements de notre méthodologie et l'avoir explicité, nous reviendrons, dans cette partie, sur les limites qu'elle peut recouvrir et dont il faut avoir connaissance dans l'analyse des résultats.

1. Une neutralité scientifique impactée par des attaches personnelles et des sujets d'actualité

En premier lieu, nous pouvons questionner la neutralité avec laquelle peuvent être appréciés les choix des thématiques et des lieux d'étude. Le fait d'être née et d'avoir grandi au Pays basque ont eu une influence évidente sur les choix des territoires d'observation (notamment les Pyrénées-Atlantiques), des thématiques choisies (l'attractivité résidentielle de ces territoires) ainsi que le regard porté dessus (des éléments peu valorisés, constituant leur richesse). Par ailleurs, par ces connaissances antérieures, nous n'étions pas dans une position de découverte de ces territoires voire pouvions posséder des a priori positifs ou négatifs sur ceux-ci. Afin de pallier, dans une certaine mesure, à cet écueil, nous nous sommes efforcés de ne rencontrer et interroger que des acteurs dont nous n'avions aucune connaissance personnelle qui avaient, eux, une connaissance fine de leur territoire d'attache.

Par ailleurs, la neutralité des résultats obtenus, notamment dans le cadre des entretiens, peut être questionnée à la lumière des concepts traités. En effet, que ce soit les questions d'attractivité, d'attrait, de mobilités et de choix résidentiels, tous ces concepts trouvent écho dans les sujets d'actualité.

Nous pouvons citer, par exemple, les classements annuels des « villes et villages où il fait bon vivre » où attractivité et cadre de vie sont mis en lumière. En dehors d'être répandus dans le débat public, ces concepts raisonnent également différemment en fonction des individus, qui disposent de représentations qui leur sont propres. Ces acceptions individuelles restent d'intérêt pour nous dans la compréhension des différentes composantes de l'attrait résidentiel mais sont également à considérer dans l'analyse des entretiens. Dans ce cadre, nous avons tenté d'identifier ce qui relève de l'homogénéisation de certains regards compte tenu de la médiatisation des concepts et ce qui relève de points de vue plus individuels afin d'avoir une lecture globale la plus juste mais aussi neutre des propos relevés.

Pour terminer, les concepts étudiés ont également connu un foisonnement important dans le monde de la recherche, notamment dans un contexte post-Covid où les mobilités des individus ont été d'autant

plus interrogées et analysées. Nous pouvons citer plusieurs études réalisées à la suite des différentes périodes de confinement et déconfinement (POPSU, 2022). Ces questionnements ont pu alimenter, pour partie, nos travaux mais il a été d'importance de prendre du recul sur ce foisonnement d'ordre « conjoncturel » afin de ne pas porter un regard biaisé sur les dynamiques à l'œuvre sur les territoires ruraux, à des échelles temporelles plus importantes.

2. Choix des territoires d'études : entre intérêt scientifique et intérêt professionnel

Le choix des territoires d'étude, en dehors de l'intérêt personnel présenté dans la partie précédente, a été également le produit de plusieurs logiques tout à la fois scientifiques et professionnelles.

En effet, nous avons pu revenir sur le schéma des choix successifs et emboîtés qui ont permis d'aboutir à deux territoires étudiés plus spécifiquement que sont la Soule et le Béarn des Gaves afin de questionner prioritairement deux types d'espaces ruraux catégorisés dans la grille de densité. Toujours est-il que ces choix sont alimentés par :

- 1) Les intérêts défendus par l'Agence d'Urbanisme et notamment le fait d'interroger des espaces situés sur son territoire d'intervention (Carte 9 : Le territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées en 2022 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) ;
- 2) Les logiques défendues par les élus des territoires potentiels et notamment leur intérêt quant à cette dynamique de recherche, leur investissement sur les questions traitées et leur possibilité d'être relais auprès de leurs administrés ;
- 3) La faisabilité des études menées se matérialisant par un choix initialement porté sur trois territoires afin d'interroger les trois typologies d'espaces ruraux, ramené à seulement deux dans un souci de faisabilité de la réalisation de ce travail de recherche (temps imparti notamment).

3. Les publics interrogés : positionnement des réponses

Pour terminer, certains écueils identifiés ont pu résider dans la constitution de l'échantillon d'interrogés, influencés par leur avis pouvant être globalement orienté positivement sur le choix résidentiel, leur ancienneté d'occupation différenciée ou encore leur mobilisation vis-à-vis de notre

travail. Écueils à prendre en compte dans l'analyse des entretiens afin d'objectiver au mieux la matière obtenue.

Difficile à appréhender en amont, nous avons pu constater une faiblesse quant à l'expression, chez les ménages interrogés, de contraintes fortes, de regrets ou d'avis négatifs généraux sur leur territoire. Un certain nombre expriment des concessions évidentes sans pour autant mettre en lumière de réels handicaps qui leur feraient quitter les territoires ruraux. Sans pour autant que nous recherchions de telles données, cela aurait permis de nuancer les propos obtenus et exposer certaines limites de l'attrait exposé pour ces territoires. A cela s'ajoute l'impossibilité d'avoir pu interroger des personnes ayant fait le choix de quitter nos territoires d'études ou en instance de le faire. Encore une fois, pour nuancer les propos obtenus et faire état de contraintes qui peuvent être difficilement acceptables par certains publics.

Par ailleurs, sur l'échantillon interrogé, nous voulions initialement n'interroger que des nouveaux arrivants depuis moins de 5 ans. Or, face à une dynamique relativement faible combinée à la difficulté de trouver des volontaires à l'entretien et assurer l'anonymat de nos interrogés, nous avons dû élargir le spectre jusqu'à 10 ans d'ancienneté. Cette ancienneté plus ou moins longue selon les individus peut avoir des déterminants différents. Afin de pallier ces « effets de contexte », nous avons tenté de cerner les ressorts communs aux « anciens » et « nouveaux » habitants, tout en identifiant les critères plus spécifiques à une période d'emménagement.

Un des points positifs de l'élargissement du spectre des interrogés a été de pouvoir obtenir des points de vue plus réflexifs et disposant d'un recul plus important sur leur territoire d'accueil et leurs pratiques de celui-ci. Egalement, d'affaiblir la prédominance d'un effet conjoncturel, à savoir la crise de la Covid-19, dans l'étude de nos résultats.

Pour terminer, les entretiens ont été menés, entre autres, sur la base du volontariat et des relais locaux de la part des élus. Même si nous avons multiplié les moyens de communication afin de disposer d'un panel large, celui-ci peut toutefois connaître les limites d'être surtout constitué de personnes souhaitant s'exprimer ou ayant probablement des messages à transmettre, sans pour autant être dans une forme de revendication. De même, par effet boule de neige, de nombreuses rencontres d'interrogés ont conduit à des contacts d'autres interrogés.

Même si nous avons veillé à diversifier les contacts et à essayer d'avoir un panel représentatif du territoire, il nous fallait prendre en compte que les participants volontaires pouvaient eux-mêmes être

intéressés par la démarche et, de fait, moins neutres et pouvaient appartenir à de mêmes réseaux amicaux ou locaux, que d'autres interrogés potentiels.

Les réserves que nous venons de formuler n'impliquent pas une information non véridique mais témoigne plutôt d'un caractère partiel qui nous semble inévitable.

Conclusion : une méthodologie adaptée à nos questionnements et des limites prises en compte

Afin d'interroger les composantes de l'attractivité des territoires ruraux sur le territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, nous nous sommes interrogés sur la meilleure méthode à mettre en œuvre et l'approche qualitative nous a semblé être la plus pertinente. Complémentaire à l'approche quantitative et statistique, celle-ci nous paraît être la plus à même de saisir les attributs de l'attrait via des entretiens effectués directement auprès d'individus ciblés. Quand l'approche quantitative nous permet de répondre précisément à la question « *Les dynamiques démographiques existent-elles à l'échelle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain, territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme ?* », l'approche qualitative nous permet de répondre à plusieurs autres questions liminaires que sont :

- *Si oui, quelles sont les composantes des territoires ruraux influençant voire conditionnant les ménages à choisir d'habiter ces territoires ?*
- *Est-ce que l'action publique locale a un quelconque pouvoir et impact sur l'attractivité des territoires d'étude ?*
- *A l'inverse, cette attractivité, récente ou non, induit-elle des impacts positifs ou négatifs sur les territoires, à court ou long terme ?*

Par ailleurs, compte tenu de la thématique et ce que nous souhaitons connaître, nous avons fait le choix de porter notre regard sur l'étude des modes d'habiter afin de cerner usages, pratiques et représentations des nouveaux habitants des espaces ruraux. Selon nous, cette approche est la plus à même de faire ressortir les composantes du choix résidentiel des individus et les usages et pratiques qu'ils recherchaient en amont de leur installation et leurs pratiques réelles a posteriori.

En application, nous avons choisi trois territoires d'étude, à savoir :

- Un global : le Sud Néo-Aquitain, territoire d'intervention de l'AUDAP ;
- Deux territoires d'étude plus fins : la Soule et Béarn des Gaves

Ces différents territoires permettent d'avoir une vision diversifiée, permettant de confronter les résultats et vérifier nos hypothèses sur des territoires ruraux possédant des dynamiques différentes avec, potentiellement, des composantes influençant l'attrait tout aussi différentes. En cela, nous cherchons à répondre aux questions :

- *Serait-il possible d'établir des profils ou une typologie entre les territoires ruraux jugés attrayants mais également en fonction des ménages attirés ?*
- *Est-ce que tous les territoires sont plébiscités au même titre ?*

Malgré notre souhait de construire une méthode qui soit la plus à même de répondre à nos questionnements tout en comportant le moins de limites possibles, il est évident que plusieurs paramètres ont été à prendre en compte lors de ce travail afin de limiter les biais. Nous pouvons citer, notamment, l'attache personnelle aux territoires pouvant impacter notre neutralité scientifique ou les intérêts scientifiques et professionnels ayant pu orienter le choix de nos territoires d'étude. Egalement, la neutralité des réponses apportées par les individus interrogés voire l'échantillon basé, en particulier, sur des personnes volontaires.

Pour terminer, et comme déjà explicité, le nombre d'entretiens (acteurs du territoire et nouveaux arrivants) peut sembler faible mais ils répondent entièrement à plusieurs objectifs qui étaient de :

- Mettre en lumière la perception de l'attractivité chez les ménages ;
- Donner à voir les facteurs qui peuvent rendre nos territoires d'études attractifs en amenant de la donnée sensible ;
- En recueillant de la donnée sensible, pouvoir confronter la connaissance directement issue du vécu des individus et celle qui peut être « perçue », de manière plus distante, de ces facteurs influençant l'attractivité.

TROISIEME PARTIE :

L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE DES TERRITOIRES RURAUX DU SUD NEO-AQUITAIN

Dans cette dernière partie du manuscrit, nous présenterons les résultats de la recherche menée. Tout d'abord, nous viendrons objectiver l'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain²⁸. Nous détaillerons, ensuite, l'attrait de ces territoires ruraux décrit par les personnes ayant choisi d'habiter ces espaces et les composantes des choix résidentiels qui sont opérés par les individus. Dans le second chapitre, nous tenterons de dresser une typologie des espaces ruraux reprenant leurs caractéristiques majeures quant à l'attrait qu'ils exercent sur ces mêmes personnes. Pour terminer, le dernier chapitre sera l'occasion de revenir sur les impacts que peut engendrer l'attractivité des territoires étudiés et l'action des acteurs locaux pour les prendre en compte. Autrement dit, comment ces acteurs accompagnent ou sont accompagnés vis-à-vis de cette attractivité nouvelle ou ancienne.

Ici, il s'agira donc de/d' :

- Objectiver l'attractivité résidentielle du rural du Sud Néo-Aquitain ;
- Identifier les motifs d'attrait, les stratégies, les choix opérés (libres ou contraints/subis) et les adaptations des individus s'installant dans le rural du Sud Néo-Aquitain ;
- Identifier les profils de territoires ruraux jugés comme attrayants par les individus enquêtés, pour potentiellement en déduire des leviers d'actions ;
- Saisir les enjeux que pose l'arrivée de nouvelles populations sur nos territoires d'études ;
- Comprendre la réception de ces enjeux par les acteurs locaux, qu'ils soient privés ou publics.

²⁸ Le Sud Néo-Aquitain correspond au territoire des Pyrénées-Atlantiques et du Sud des Landes. Autrement dit, il correspond aux EPCI de la CA Pau Béarn Pyrénées, CA Pays Basque, CC de Haut Béarn, CC des Luys en Béarn, CC Nord-Est-Béarn, CC du Pays de Nay, CC du Seignanx, CC de la Vallée d'Ossau, CC de Maremne Adour-Côte-Sud, CC Pays d'Orthe et Arrigans, CC Béarn des Gaves. (cf. Carte 9 : Le territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées en 2022**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Chapitre 1 : L'attrait des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain

Au sein de ce chapitre, nous nous attacherons d'abord à objectiver l'attractivité résidentielle à l'œuvre sur les espaces ruraux du territoire d'intervention de l'AUDAP. Puis nous expliciterons ce que représente l'attrait et quelles en sont ses composantes. Autrement dit, nous nous intéresserons aux motifs/motivations des individus à s'installer dans ces espaces, en portant une attention particulière aux tactiques, stratégies mises en place pour répondre à leurs exigences, mais aussi aux adaptations réalisées pour y vivre. Nous évoquerons également les stratégies d'évitement qui peuvent être mises en place et les éléments pouvant être répulsifs pour les individus.

1. Des espaces ruraux du Sud Néo-Aquitain dynamiques ?

1. Quelles dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine ?

Les études sur l'attractivité et le dynamisme de la région Nouvelle-Aquitaine sont nombreuses et florissantes depuis déjà plusieurs années. Toutes témoignent d'une région qui attire et est mouvante, notamment sur le plan démographique. Ainsi, nous nous proposons ici de dresser un contexte général des migrations résidentielles et plus particulièrement sur les dynamiques des espaces ruraux de la Nouvelle-Aquitaine et si possible du Sud Néo-Aquitain à partir de travaux scientifiques existants. Enfin, nous terminerons cette partie par l'exposé d'une étude menée conjointement avec l'INSEE Nouvelle-Aquitaine sur l'objectivation et la caractérisation de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain.

En synthèse, nous pouvons retenir que la population néo-aquitaine augmente en moyenne chaque année de 0,4% entre 2014 et 2020, ce qui est légèrement plus rapide que la moyenne nationale qui est à + 0,3% (INSEE, 2023a). Pour la Région, cette croissance de la population repose sur le solde migratoire qui est nettement excédentaire depuis déjà plusieurs années. Le solde naturel de la Nouvelle-Aquitaine, quant à lui, devient déficitaire entre 2014 et 2020 (après avoir été équilibré entre 2009 et 2014), il est de -0,1% en moyenne par an. L'INSEE estime dans ses projections démographiques, qu'au 1^{er} janvier 2040, si les tendances récentes se poursuivaient, la population de la Nouvelle-Aquitaine aura gagné plus de 400 000 habitants. Cette évolution sera cependant différenciée sur le territoire. Les départements de l'ouest et du nord (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Charente-Maritime, etc.) de la région connaîtront une augmentation de la population, portée par un excédent migratoire positif et, en

revanche, elle diminuerait à l'est de la région (Creuse, Haute-Vienne, Tarn-et-Garonne, etc.). Le vieillissement de la population continuerait, lui, sur tous les départements. A partir des résultats de cette étude, nous identifions donc ici plusieurs enjeux pour le territoire du Sud Néo-Aquitain que sont l'accueil de cette nouvelle population sur le territoire (capacité, qualité d'accueil, etc.) couplé à un vieillissement généralisé des populations présentes mais aussi entrantes.

Ces projections sur un temps long sont, par ailleurs, susceptibles d'être légèrement révisées au regard d'un contexte global de changement climatique. En effet, la Nouvelle-Aquitaine connaît actuellement une augmentation des températures et une raréfaction de la ressource en eau, et nous pouvons nous questionner sur la pertinence d'établir des tendances démographiques similaires à celles connues entre 2014 et 2020. Autrement dit, est-ce que le territoire présentera des dynamiques d'attraction aussi importantes si les conditions climatiques sont nettement moins favorables à l'activité humaine ?

2. Quels impacts de la pandémie de la Covid-19 sur ces dynamiques ?

Une étude complémentaire, réalisée par l'INSEE en 2023, nous permet de nous attarder maintenant sur les migrations résidentielles post-Covid en Nouvelle-Aquitaine. Elle témoigne qu'en 2021 (INSEE, 2023c), la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région la plus attractive de France en termes de migrations résidentielles (après la Bretagne). Au sein même de celle-ci, nous pouvons noter des disparités avec des départements nettement plus attractifs comme les Landes, la Charente-Maritime, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques. Nous apprenons également grâce à cette étude que ces mouvements de population participent au renforcement de l'attractivité des couronnes en périphérie des villes, et des communes hors de l'attraction des villes. Dans son étude, l'INSEE estime que les couronnes de ces pôles concentrent 48 % des néo-aquitains en 2021. Si nous portons le regard sur la dynamique depuis quelques années, nous observons qu'après une légère baisse de 2016 à 2019, leur attractivité repart à la hausse entre 2019 et 2021. Autrement dit, les couronnes de Nouvelle-Aquitaine enregistrent ainsi plus d'installations que de départs et retrouvent un niveau d'attractivité équivalent à celui de 2016, confortant ainsi le phénomène de périurbanisation. En 2022, couronnes et communes hors d'attraction des villes maintiendraient leur attractivité au même niveau qu'en 2021.

En parallèle, il est important de noter que les territoires ruraux jouent également un rôle structurant car « un néo-aquitain sur deux vit dans une commune rurale » selon une étude de l'INSEE parue en 2021. Néanmoins, il convient de différencier les types de territoires ruraux abordés. Le rural sous influence d'une ville et le rural autonome ne connaissent pas le même dynamisme.

En effet, ceux sous influence des pôles présentent à la fois le plus fort excédent migratoire et le solde naissance-décès le plus favorable (comparé au rural autonome et à l'urbain). Ils abritent une population plus jeune et davantage de familles que les territoires ruraux autonomes et attirent davantage les cadres et les professions intermédiaires. Les communes rurales autonomes, quant à elles, accueillent en moyenne une population plus âgée : 28 % de ses résidents à 65 ans ou plus, et 1 sur 3 seulement a moins de 40 ans, signes du départ des 15-24 ans vers les centres urbains. En effet, les couples sans enfants y sont le plus représentés (34 %) alors que les couples avec enfants ou les familles monoparentales sont davantage présents dans les territoires ruraux sous influence d'une ville.

Au vu de ces résultats, nous émettons ici l'hypothèse que les cadres et professions intermédiaires sont dans ce cas attirés par la proximité à leur emploi et/ou à des transports leur permettant de si rendre (tous les jours ou occasionnellement pour ceux qui pratiquent le télétravail). Ainsi, ces profils peuvent maintenir leurs activités professionnelles tout en conciliant leur projet personnel d'habiter le rural. Par ailleurs, la présence plus importante de population plus jeune et de ménages avec enfants peut s'expliquer en partie par une existence de commerces, services et équipement plus importants dans le rural sous influence des villes ou par la proximité à la ville où ces services sont plus représentés. Nous faisons l'hypothèse ici que ces choix de localisation sont la réponse à la recherche d'une « bonne distance » (Jaillet, 2009) à la ville pour y profiter de ses atouts, maintenir un mode de vie et gagner en qualité résidentielle (qualité et taille du logement, environnement meilleur pour la santé, etc.).

Tableau 6 : Taux de variation annuelle de la population 2008-2018 et contribution du solde naturel et migratoire

Figure 3 – Taux de variation annuelle de la population 2008-2018 et contribution du solde naturel et migratoire

	Taux de variation annuelle 2008-2018 (en %)					
	Nouvelle-Aquitaine			France entière		
	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	Ensemble
Rural autonome	-0,5	0,6	0,1	-0,2	0,3	0,1
Rural sous influence d'un pôle	0,2	0,8	0,9	0,3	0,5	0,8
Urbain	0,1	0,4	0,5	0,1	0,4	0,5
Ensemble	0,0	0,6	0,5	0,5	-0,1	0,4

Lecture : entre 2008 et 2018, la population des communes rurales autonomes a augmenté en moyenne de 0,1 % par an, elle a baissé de 0,5 % par an du fait du solde naturel et augmenté de 0,6 % par an par l'effet des migrations.

Source : Insee, recensements de la population 2008, 2018

Source : INSEE, RP 2018

De ces études, nous tirons donc plusieurs enseignements importants. A savoir que la Nouvelle-Aquitaine est une région particulièrement dynamique et attractive sur le plan démographique depuis au moins dix ans. Cette dynamique était présente en amont de la crise propre à la Covid-19 et a été renforcée par la suite. De plus, cette attractivité agit de manière différenciée au sein de la région où les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes se démarquent comme étant particulièrement attractifs. Elle est aussi inégale au sein des catégories d'espace : urbain, rural sous influence d'une ville et rural autonome. Le rural sous influence apparaissant comme étant le plus dynamique. Enfin, le rural sous influence et le rural autonome n'attirent visiblement pas les mêmes profils de populations.

3. Affiner la connaissance sur le Sud Néo-Aquitain pour mieux comprendre les dynamiques.

Suite à ces constats, nous avons souhaité regarder plus finement si ces dynamiques observées se confirment ou se traduisent différemment sur notre territoire d'étude et celui d'intervention de l'AUDAP : les espaces ruraux du Sud Néo-Aquitain. Ainsi, nous avons voulu quantifier et caractériser l'attractivité résidentielle que nous pouvions pressentir sur le territoire Sud Néo-Aquitain via les

mobilités résidentielles des ménages. Pour cela, nous avons travaillé au côté de l'INSEE sur les Fichiers Démographique sur le Logement et les Individus (Fidéli), découpés en 6 zones d'observation²⁹ : le Pays basque sous influence des villes, le Pays basque hors influence des villes, le Béarn sous influence des villes, le Béarn hors influence des villes, le Sud des Landes sous influence des villes et le Sud des Landes hors influence des villes.

Carte 22 : Les espaces ruraux et urbains dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine



Source : INSEE, 2022 ; Réalisation : Alexandra Guison, 2022

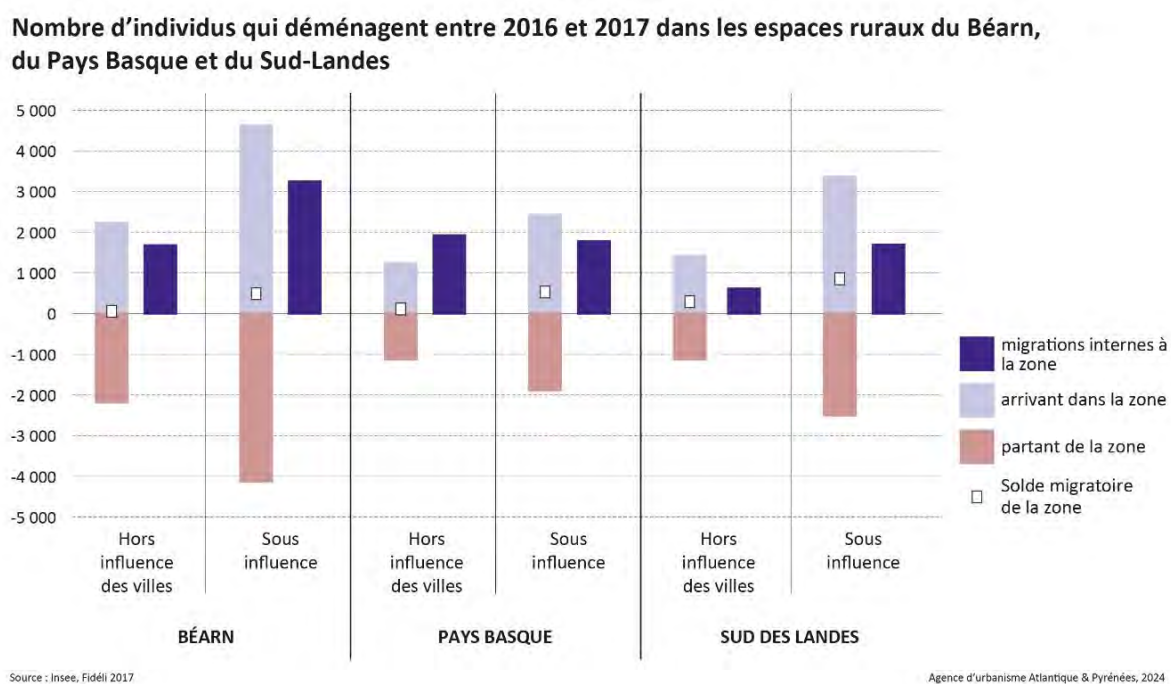
En synthèse, cette étude nous a permis de déterminer plusieurs enseignements (Graciet et Labarthe, 2022) :

- Tous les espaces ruraux sont jugés « dynamiques » car il y a des arrivées et des départs avec, en finalité, un solde migratoire positif ;

²⁹ Créées afin d'analyser les dynamiques en place le plus finement possible, tout en respectant le secret statistique.

- En termes de flux purs, tous les territoires ne connaissent pas les mêmes chiffres.
- Quand le Béarn sous influence des villes compte 4 134 habitants en moins et 4 625 en plus, le Pays basque hors influence des villes perd 1 126 habitants et en gagne 1 238. Les ordres de grandeur sont donc très différents entre les territoires, et les dynamiques rencontrées le sont tout autant ;
- Aucun territoire ne dispose d'un solde migratoire négatif et les trois zones rurales sous influence connaissent des soldes très positifs (850 arrivées nettes dans le Sud des Landes, 530 au Pays basque et 490 en Béarn).
- Parmi les flux, ceux concernant les déplacements à l'intérieur des zones ne sont pas négligeables (11 000 personnes entre 2016 et 2017) et constituent même 28% des mobilités du rural du Sud Néo-Aquitain.

Figure 9 : Nombre d'individus qui déménagent entre 2016 et 2017 dans les espaces ruraux du Béarn, du Pays basque et du Sud-Landes



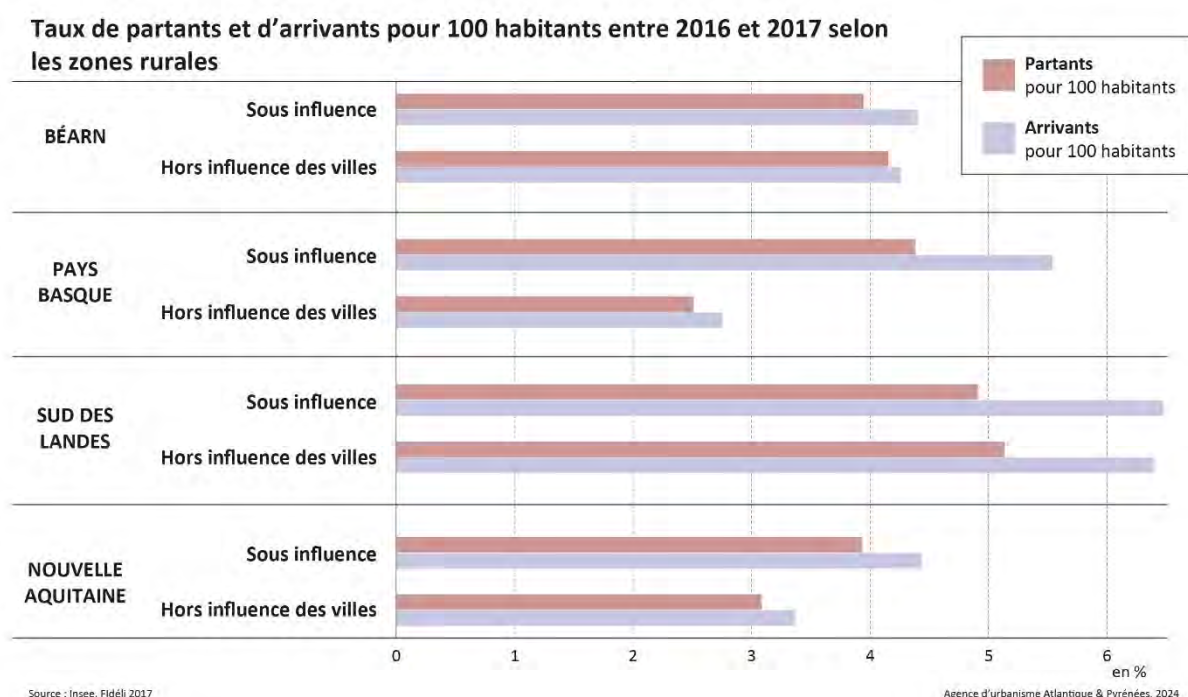
Source : INSEE, Fidéli 2017. Réalisation : Alexandra Guison, 2024. Graphique issu de l'étude réalisée en partenariat avec l'INSEE.

Lecture : Au cours de l'année 2016, 2 240 personnes sont entrées dans le rural hors influence des villes du Béarn, 2 180 personnes en sont sorties, soit un solde migratoire de + 60 individus. Sur la même période, 1 690 personnes ont déménagé à l'intérieur de cette zone.

Rapportées aux populations, les dynamiques migratoires des territoires ruraux du Sud de la Nouvelle-Aquitaine (Béarn, Pays basque et Sud-Landes) sont plus intenses que la moyenne rurale régionale. En

effet, c'est entre 4 à 6 arrivants ou partants pour 100 habitants contre 3 à 4 en moyenne dans les espaces ruraux néo-aquitains (40 000 personnes environ déménagent ou emménagent en 2016 dans le Sud Néo-Aquitain) (cf. Figure 10 : Taux de partants et d'arrivants pour 100 habitants entre 2016 et 2017 selon les zones rurales).

Figure 10 : Taux de partants et d'arrivants pour 100 habitants entre 2016 et 2017 selon les zones rurales



Source : INSEE, Fidéli 2017. Réalisation : Alexandra Guison, 2024. Graphique issu de l'étude réalisée en partenariat avec l'INSEE.

Lecture : entre 2016 et 2017, 4 personnes pour 100 habitants ont quitté le rural sous influence du Béarn. En parallèle, 4,4 personnes pour 100 habitants y ont été accueillies. A titre de comparaison, il y a en moyenne 3,9 départs et 4,4 nouveaux arrivants dans le rural sous influence de la Nouvelle-Aquitaine.

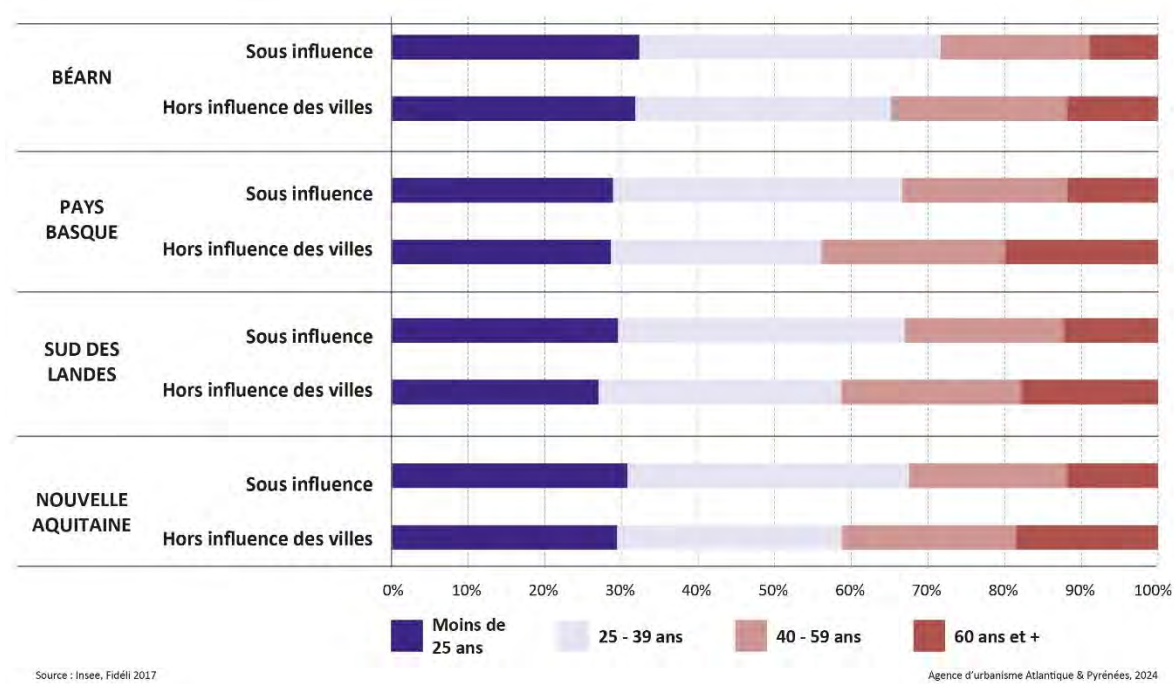
Par ailleurs, la majorité de ces mouvements restent régionaux : 60 % des arrivants viennent de Nouvelle-Aquitaine et 70 % des partants continuent à vivre dans la région. En premier lieu, les échanges se font avec la zone urbaine la plus proche. Par exemple, les échanges migratoires du rural béarnais hors influence des villes se fait en premier avec l'urbain béarnais autour de Pau ou Orthez ou Oloron-Sainte-Marie. Selon le territoire, entre 30 et 51 % des partants vont dans la zone urbaine la plus proche et entre 21 et 50 % des nouveaux habitants en viennent. Et en second lieu, ces mobilités ont lieu avec l'urbain du reste de la France : cela concerne 18 à 25 % des partants et 24 à 30 % des arrivants.

Néanmoins, nous pouvons noter qu'un peu plus d'un tiers des nouveaux arrivants (34 %) et un peu moins d'un tiers des partants (28%) ont parcouru plus de 100km. Par ailleurs, entre 21 et 31 % des

déménagements dans le rural hors influence des villes du Sud Néo-Aquitain se font sur des distances comprises entre 20 et 50 kilomètres, pour les nouveaux arrivants comme pour les partants. Dans le rural sous influence des villes, les distances parcourues sont plus courtes : 10 à 20 kilomètres pour un quart des mobilités.

Comme la moyenne, de l’ensemble de la région, nous apprenons que sur dix nouveaux habitants du rural, plus de six ont moins de 40 ans (soit 60%). Dans le rural hors influence des villes du Sud Néo-Aquitain, 61 % des personnes qui s’y installent ont moins de 40 ans dont 30 % ont moins de 25 ans. Par ailleurs, 16 % sont des seniors (60 ans ou plus). Dans le rural sous influence des villes du Sud Néo-Aquitain, les nouveaux arrivants sont un peu plus jeunes : 31 % ont moins de 25 ans, et 69 % ont moins de 40 ans. Nous pouvons supposer ici l’installation de jeunes parents ou de jeunes actifs souhaitant rester à proximité de la ville où ils y ont leur emploi (cf. Figure 11 : Répartition par âge des arrivants entre 2016 et 2017 selon les zones rurales).

Figure 11 : Répartition par âge des arrivants entre 2016 et 2017 selon les zones rurales



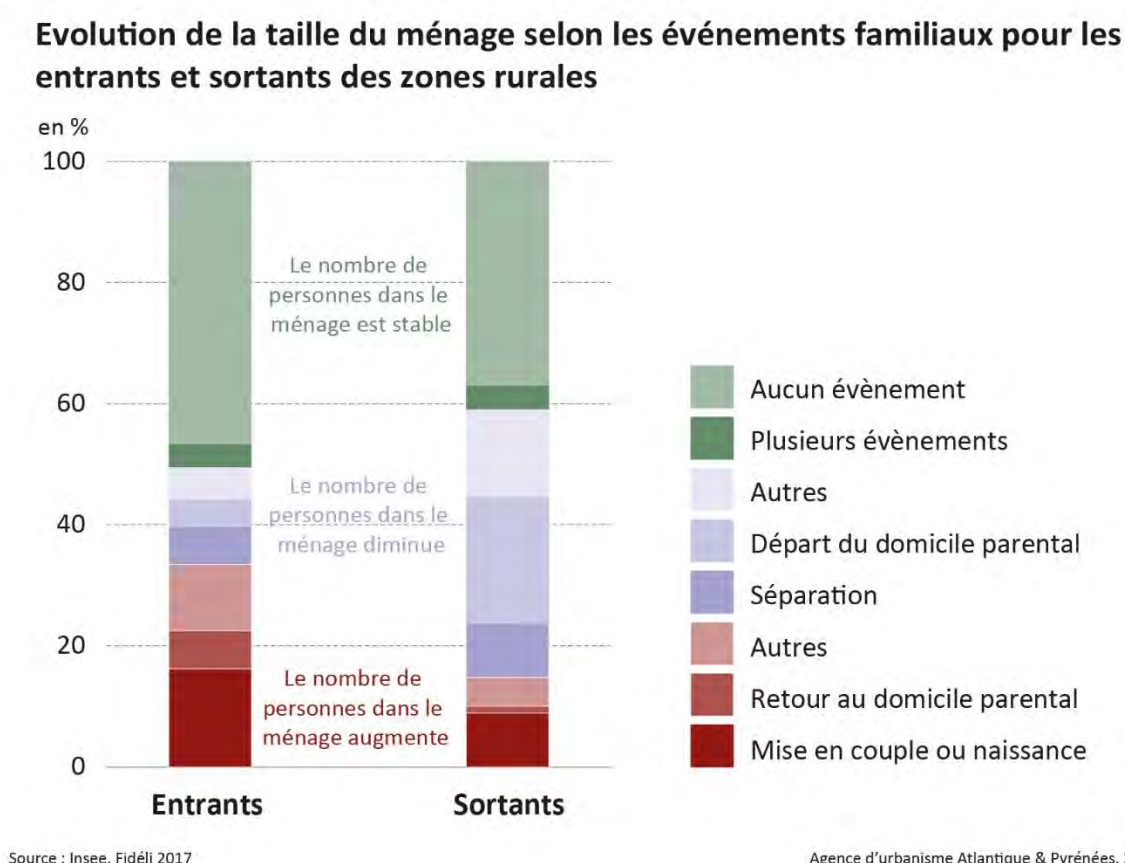
Source : INSEE, Fidéli 2017. Réalisation : Alexandra Guison, 2024. Graphique issu de l’étude réalisée en partenariat avec l’INSEE.

Lecture : Dans le rural sous influence du Béarn, 32 % des nouveaux arrivants en cours de l’année 2016 ont moins de 25 ans, 31 % en moyenne régionale.

Dans cette étude, nous avons également souhaité questionner le contexte dans lequel se réalisent ces mobilités, à savoir si elles sont accompagnées par des changements de vie (cf. Figure 12 : Évolution de

la taille du ménage selon les événements familiaux pour les entrants et les sortants des zones rurales). Nous nous apercevons que 5 arrivants et 4 partants sur 10 ont déménagé « sans rien à signaler ». Pour les autres, 5 arrivants sur 10 ont eu un évènement familial l'année du déménagement qui a, le plus souvent, augmenté le nombre de personnes dans le ménage (mise en couple, quelques naissances, retour au domicile parental). Concernant les partants, ce sont 6 personnes sur 10 qui connaissent un évènement familial l'année du déménagement, qui a, le plus souvent, fait baisser le nombre de personnes du ménage (départ du domicile parental, séparation de couples). Autrement dit, la moitié des mobilités sont accompagnées par des changements de vie : plutôt des regroupements familiaux pour les nouveaux arrivants et des séparations pour ceux qui quittent ces espaces ruraux.

Figure 12 : Évolution de la taille du ménage selon les événements familiaux pour les entrants et les sortants des zones rurales



Source : INSEE, Fidéli 2017. Réalisation : Alexandra Guison, 2024. Graphique issu de l'étude réalisée en partenariat avec l'INSEE.

Lecture : entre 2016 et 2017, 33 % des entrants dans le rural du Sud Néo-Aquitain voit la taille de leur ménage augmenter dont 16 % du fait d'une mise en couple ou d'une naissance.

Ces résultats permettent donc de comprendre que le rural observé n'attire pas seulement des pré-retraités ou retraités comme dans d'autres territoires ruraux (Gucher, 2014 ; POPSU Territoires, 2022),

mais des ménages plus jeunes, arrivants majoritairement des villes et connaissant un évènement familial lors de cette mobilité. Ainsi, ils s'inscrivent dans une tout autre étape de leur vie. Nous relativisons tout de même ce constat et l'inscription d'une dynamique dans le temps notamment au vu du vieillissement généralisé de la population et la gérontocroissance en cours en France.

La prédominance des jeunes ménages vient interroger les moteurs d'installation sur les territoires cibles ainsi que les réponses apportées quant aux désirs et besoins de ces individus. Également, les transformations que cela peut engendrer sur ces territoires au vu notamment de leur jeune âge (mise en couple, enfants, lieux d'intérêt, etc.) et de leur territoire d'origine, majoritairement urbain (pratiques, modes de vie, professions, etc.). Y'a-t-il des aménités particulières sur les territoires observés ? De nouvelles activités seront-elles créées sur ces territoires ? Ces nouveaux publics seront-ils dépendants d'autres territoires ? Plus globalement, quelles incidences ces dynamiques nouvelles ou anciennes peuvent avoir sur ces territoires ?

En dehors de pouvoir confirmer la dynamique voire l'attractivité résidentielle des espaces ruraux du Sud Néo-Aquitain, cette étude nous aura également permis de qualifier ces mobilités et catégoriser plus finement ces nouveaux arrivants. Cela a eu un impact sur le choix des profils d'individus interrogés dans notre travail, notamment pour avoir un panel cohérent aux caractéristiques mises en exergue par cette étude.

Quid des migrations Post-Covid ? La pandémie : un accélérateur de prise de décision pour les ménages

Souhaitant questionner l'impact du Covid sur les migrations résidentielles et ne pouvant le réaliser via l'étude des données Fidéli, nous avons souhaité y porter un regard via notre approche qualitative. A savoir les entretiens auprès des personnes s'étant installées sur le territoire de la province de Soule ou de Béarn des Gaves, et donc plus particulièrement ceux installés à partir de l'été 2020 (correspondant à la première période de déconfinement).

Nous mettrons en perspective ces résultats avec des travaux récents menés sur les mobilités résidentielles à destination des espaces ruraux en France tels que l'étude « Exode urbain : impacts de la pandémie de Covid-19 sur les mobilités résidentielles » (2021). Cette étude, commandée par le Réseau rural français, nous invite à nuancer voire contrebalancer l'idée d'un exode urbain relayé massivement par les médias. La première note de synthèse réalisée dans ces travaux « Exode urbain : petits flux, grands effets » (POPSU Territoires, 2022), publiée au printemps 2022, témoignait d'un renforcement de « petits flux » à l'échelle nationale depuis le début de la crise sanitaire. Ces derniers alimentent notamment la « renaissance rurale » (Kayser, 1989 ; 1992), se traduisant par « un renforcement de

l'attractivité des espaces de villégiature, au cœur de circulations résidentielles et de pratiques pluri-résidentielles ». Ce phénomène de « renaissance rurale » alimenté par des soldes migratoires positifs à l'échelle nationale, préexistant avant la pandémie et largement documenté par le monde de la recherche depuis les années 1970 (Bouron, 2023), doit être manié avec précaution. Bernard Kayser insiste sur le fait que tous les territoires sont touchés par cette « renaissance rurale » mais ceux-ci ne sont, à notre sens, peut-être pas concernés de la même manière ou avec la même force par « la diffusion dans l'espace des effets de la modernisation de l'enrichissement ». En effet, nous avons pu constater par d'autres sources que celles-ci est d'autant plus palpable sur les espaces ruraux proches des centres urbains, appelées aussi les « campagnes urbaines » et des territoires ruraux qui bénéficient d'aménités spécifiques (accessibilité, climat, dynamique économique locale favorable, ...).

Dans notre recherche, sur la base des personnes interrogées, le Covid n'a pas été la raison les motivant à s'installer en campagne. Tous avaient déjà en tête de s'installer un jour sur un territoire rural, et pour certains commencé à bâtir leur projet. L'apparition de la pandémie, des effets sur la santé, des répercussions sur le quotidien à savoir la mise à distance entre les individus ou encore le confinement interdisant les personnes à sortir de chez elles ont incité les enquêtés à accélérer le déménagement pour habiter en campagne. Autrement dit, sans toutefois modifier diamétralement les projets des divers individus rencontrés, le Covid-19 a été un accélérateur du changement.

« Le Covid a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On a fini les travaux pendant les 2/3 mois de confinements, qu'on n'avait jamais pris le temps de finir parce que j'avais un emploi de temps de fou. Et on a mis la maison en vente. Et quand on vend, on part. On met tout au garde-meuble et on achète un camping-car pour chercher notre maison pendant un an. C'était un de nos objectifs de faire un tour de France, donc on a été voir tous nos copains. »

Christian, 50 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« Pendant le confinement, on a décidé de vendre notre maison. Mais on ne pensait pas que tout allait s'accélérer comme ça. Parce qu'on a vraiment eu l'impression d'être sur le mode essorage pendant quelque temps. »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

« En 2020, la pandémie est arrivée. Du coup, je me suis demandé : où est-ce qu'il faut que j'aille ? Bon beh en Soule. La question ne s'est même pas posée en fait. »
(Notamment car cette personne en est originaire)

Clémence, 31 ans, habitante de Soule depuis 2023

« Je savais que retournerai vivre dans l'intérieur à un moment donné. Mais c'est vrai que le Covid a eu un impact sur ma prise de décision de quitter mon ancien emploi et donc de m'installer en Soule. Mes supérieurs se sont beaucoup reposés sur les salariés de l'association pendant le Covid et ça m'a poussé à quitter mon emploi. Puis à rechercher un nouveau plutôt dans l'intérieur du Pays basque. »

Célia, 29 ans, habitante de Soule depuis 2021

2. Les composantes positives participants au choix résidentiel

Nous proposons dans cette partie d'exposer les aménités positives et les composantes impactant les choix résidentiels des nouveaux habitants de la Soule et de Béarn des Gaves. Ces résultats sont le fruit d'entretiens menés auprès d'habitants étant venus habiter sur ces territoires ruraux entre 2013 et 2023. Pour rappel, par cette démarche, nous avons pour objectif de comprendre et mieux appréhender les choix résidentiels de personnes ayant fait le choix de s'installer sur un territoire rural.

1. Le cadre et la qualité de vie attirent les nouveaux habitants dans le rural

Dans la continuité des travaux de Bernard Kayser, de Jean-Didier Urbain ou encore d'Henri Mendras, nous constatons qu'une des composantes principales du choix résidentiel et unanime aux ménages que nous avons interrogés est le cadre de vie. Cette notion est entendue ici comme l'ensemble des aménités disponibles sur un espace à l'échelle locale. Le concept de « cadre de vie » proposé par Antoine Bailly (1981) apparaît intéressant pour caractériser l'ensemble des attributs d'un espace résidentiel : « le cadre de vie est constitué des caractéristiques du logement, de la qualité et de l'accessibilité aux biens publics locaux [accès aux différents réseaux, écoles...], de la qualité et de l'accessibilité aux services commerciaux et de loisirs, de l'environnement social et culturel, de l'environnement naturel [qualité de l'air et de l'eau, bruit, odeurs, climat, paysages, écosystèmes...] ». En complément, Bruno Maresca et Pascale Hébel (1999) expliquent que le parcours domicile-travail contribue également au cadre de vie.

Néanmoins, la notion de cadre de vie peut présenter certaines limites (Bouron, 2022) puisqu'elle tend à figer les aménités et donc à en oublier leur dimension évolutive due à des facteurs endogènes et exogènes à celles-ci. Ces aménités ont également tendance à être considérées seulement comme des avantages comparatifs dans le choix d'une localisation résidentielle, oubliant donc parfois leurs

conditions indispensables à l'existence des sociétés humaines (eau, climat, etc.). Ainsi, notre choix méthodologique de ne s'intéresser qu'aux personnes ayant fait le choix de s'installer sur les territoires ruraux, induit quasi obligatoirement d'aborder le sujet du cadre de vie car il revient à ne s'intéresser qu'aux populations pour qui le choix du lieu de résidence est une variété de possibles et pas une somme de contraintes. Malgré ces biais identifiés, nous proposons ici d'évoquer les principaux facteurs participant à la qualité du cadre de vie des personnes interrogées.

« On ne connaissait même pas le Béarn, on s'est dit au final, c'est vrai qu'ici la région est verte comme la Normandie mais il y fait plus chaud. Donc on est vraiment parti sur ça. [...] On voit bien la différence entre le nord et le sud de la France, de vivre dans le sud on vit beaucoup plus dehors. On le sent et c'est radical quand j'appelle ma maman en Normandie en Janvier, qu'il fait 18°C dehors et qu'on mange dehors en plein mois de janvier, elle hallucine ! » « La vie est plus douce dans le sud que dans le nord. »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

Tout d'abord, nous pouvons évoquer le climat³⁰ comme étant une aménité primordiale et jouant en faveur de la recherche d'un cadre de vie agréable et durable dans un contexte de réchauffement climatique. En effet, nous observons des préoccupations climatiques et environnementales importantes dans les choix résidentiels des individus pour bien y vivre aujourd'hui mais aussi demain. La volonté est donc de trouver un territoire qui sera le plus résilient possible dans les décennies à venir, c'est-à-dire où la hausse des températures serait la plus modérée, la ressource en eau encore présente (« s'il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de vie », Emma habitante de Béarn des Gaves), des sols fertiles, etc. En d'autres termes, il s'agit ici de trouver un territoire où le climat est doux, clément aujourd'hui et surtout vivable demain.

« On a pas mal regardé ça, recherché sur internet qu'il ne fasse pas trop chaud, qu'il pleuve. On a regardé les cours d'eau par exemple avec l'élévation de l'eau des océans, c'est évident. A Vannes ce sera inondé, il ne faut pas se leurrer quoi. Parce qu'on aurait pu aller en Bretagne, Céline est un peu bretonne, moi je suis normand. »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

³⁰ Le « climat » recouvre ici plusieurs sens : la météo quotidienne, les aménités météorologiques associées au sud de la France, mais également les conditions climatiques et leurs changements sur le temps long.

« L'environnement tout simplement quoi. Je veux dire le côté, on a tout quoi, on a à la fois la ville, la nature, la campagne. On a un climat agréable »

Benoît, 61 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

Aussi, nous pouvons évoquer l'omniprésence du caractère agricole de ces territoires et le « rapport à la terre ». En effet, les habitants reviennent fréquemment sur le rattachement des paysages environnants à l'activité agricole. Activité qui fait de leurs espaces de vie des espaces synonymes de terre nourricière et de ressource alimentaire pour le territoire lui-même mais aussi pour l'extérieur (habitants des territoires voisins, urbains, etc.). La proximité à cette agriculture et aux producteurs renvoie pour ces consommateurs à une pratique agricole respectueuse de l'environnement et bonne pour leur santé. Si elle n'est pas toujours biologique, elle est à minima raisonnée et/ou s'inscrit dans des pratiques agricoles et des savoir-faire perçus comme étant respectueux, plus durables pour l'environnement et adaptés au territoire. Par effet report, les produits issus de cette production sont jugés de meilleures qualités et permettent d'avoir de meilleures pratiques de consommation alimentaires pour la santé et qui semble, aux yeux des habitants, propre à ces espaces de vie. De plus, la proximité entre les producteurs et consommateurs, autrement dit la mise en place de circuits courts, permet aux consommateurs une meilleure connaissance de la qualité de produits consommés notamment par la transparence des pratiques et/ou une plus facile traçabilité des produits. Par ailleurs, choisir d'habiter dans le rural a été aussi pour certains l'occasion de réaliser eux-même une partie de leur production alimentaire une fois installé (potager, cochonnailles, conserve, etc.). Et ainsi, consommer davantage de produits de qualité, cultivés et/ou produits par eux-mêmes.

« Et puis après je fais mon potager, l'année dernière c'était un essai mais là c'est bon. Je fais des courgettes, des fraises, des radis, ... J'aime bien faire ça. »

Nathalie, 62 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2022

« Là nous, maintenant qu'on a une ferme avec un peu de terre, ce qu'on va commencer à se faire c'est se préparer un potager et des arbres fruitiers et pleins de choses » ; « Donc il y a plein de choses par rapport à ma vie d'avant en ville, c'est sûr, qui ont changé. Sur la partie végétale il y a des trucs plus locaux, beaucoup moins de viandes aussi. Mais 50 % encore c'est le Leclerc qui est juste là à côté du rond-point (Sauveterre-de-Béarn). Par habitude, commodité et que ça prend de l'énergie de changer ses habitudes, mais pareil j'aimerais bien y aller moins. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Je fais mon potager. C'est un peu un héritage de famille parce que mes parents, mes grands-parents et mes arrière grands-parents faisaient leurs jardins. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

Ces paysages agricoles sont également une des traductions pour les habitants de leur proximité à la Terre, à la nature car ils sont considérés comme des espaces naturels quand bien même l'Homme y a une action importante. Avec parfois même des actions pouvant être relativement respectueuses et/ou durables pour l'environnement (intrants, usages des sols, ...). Ce sont donc des espaces considérés comme plus agréables à vivre au quotidien et à regarder qu'un paysage urbanisé, dans le sens où celui-ci est souvent associé à la densification bâtie et à l'artificialisation. Même si nous pouvons notifier qu'il peut également présenter des désagréments pour certains (nouveaux) habitants (comme le chant du coq, l'épandage, etc.).

Autre caractéristique évoquée : le paysage de montagne, cité par les habitants comme participant favorablement à leur cadre de vie. La vue quotidienne depuis son domicile, ou son espace de vie, des Pyrénées représente un atout résidentiel important pour les enquêtés. Bien que la proximité spatiale à cette chaîne de montagnes soit un critère d'implantation des ménages pour diverses raisons (esthétique, sportive, activité professionnelle, ...), l'importance de leur vue depuis le lieu de résidence, présentée comme telle à posteriori par les ménages, nous semble être un atout découvert et apprécié une fois installés. Par la suite, il devient même un motif important pour rester sur ce territoire, voire dans le logement. Ainsi, ce paysage de montagne participe d'un plaisir visuel et d'une qualité paysagère. De plus, il est souvent assimilé à des paysages naturels, où il est possible de renouer avec la nature et le monde vivant, ce qui renforce le sentiment d'avoir la nature à portée de main. La montagne est également synonyme d'espace de détente, de ressourcement et sentiment de liberté pour les enquêtés puisqu'il est généralement ouvert, relativement peu fréquenté, et dispose de calme et tranquillité. La montagne peut également représenter un espace de loisirs sportifs pour ces individus qui, pour certains, pratiquent randonnée, trail ou encore spéléologie. En continuité, nous pouvons aussi citer que la proximité au Gave d'Oloron présente un atout supplémentaire pour les habitants de Béarn des Gaves.

« Pour moi c'est un village extraordinaire avec les promenades, avec la vue, avec le Gave, avec les montagnes, avec des levés et couchés de soleil. [...] Sauveterre c'est magique parce qu'il y a cette vue, c'est très rare. Parce que Navarrenx c'est beau mais c'est en bas. Salies c'est beau, mais c'est en bas. Tout est en bas et il n'y a pas ce point de vue. »

Virginie habitante de Béarn des Gaves

« Un endroit préservé. J'avais une image d'une vallée, avec une vallée, des montagnes. Et quand même un peu dynamique, c'est ce que m'avait dit Jean. [...] Le paysage est beau, c'est vallonné. On ne serait pas venu si ça avait été moche »

Juliette, 31 ans, habitante de Soule depuis 2020

Parallèlement à ce paysage naturel qui relève presque de l'aspect patrimonial aux yeux des enquêtés par la valeur qu'ils y associent, le patrimoine culturel a également été fortement mentionné par les nouveaux arrivants en Soule. Basée, notamment, sur des traditions culturelles et festives vivantes et importantes pour le territoire et les souletins comme la Pastorale³¹, la Mascarade³² ou encore une langue basque pratiquée et structurante sur le territoire et pour ses habitants. De plus, la Soule accueille un maillage associatif très important et actif. Cette richesse et diversité associative repose sur la volonté des habitants de Soule de participer de la vitalité de leur territoire, de s'inscrire dans la transmission de la culture, de l'histoire. Ces éléments participent sans aucun doute à la vitalité du territoire et cela représente un atout majeur qui attire les nouveaux habitants. Ce patrimoine culturel vivant ne nous a pas été mentionné sur le territoire de Béarn des Gaves, pour autant il n'est pas forcément absent, seulement, il ne semble pas marquant aux yeux de ses habitants pour être un marqueur d'attrait du territoire béarnais.

« Après c'est vrai que c'est une sacrée organisation [être engagé dans une association], il faut jongler entre tous quoi. Mais bon c'est ce qui fait partie de la richesse du pays. »

Arnaud, 45 ans, habitant de Soule depuis 2013

« Moi j'hallucine quoi. Ici, beaucoup de gens donnent de leur temps pour les assos et moi ça je trouve que c'est la clé de la vitalité d'un territoire. En fait, ça me plaît trop quoi. Être moteur de son territoire. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

En revanche, pour le territoire rural de Béarn des Gaves, conjointement au patrimoine naturel, pratiquement l'ensemble des interrogés a mentionné l'importance de la richesse du patrimoine historique et architectural. La préservation des héritages médiévaux, des maisons béarnaises typiques et plus largement ce caractère historique du territoire participe selon les nouveaux arrivants béarnais de la qualité de leur cadre de vie. Ainsi, cette richesse patrimoniale et architecturale est aussi bien

³¹ La pastorale souletine, sans doute héritée des théâtres médiévaux, est du théâtre populaire basque de plein air. Plus d'informations : <https://www.eke.eus/fr/culture-basque/theatre-basque/la-pastorale>

³² Les Mascarades souletines sont un rite carnavalesque joué sous une forme de théâtre de plein air, itinérant à la Soule. Plus d'informations : <https://www.eke.eus/fr/culture-basque/theatre-basque/la-mascarade>

appréciée visuellement par les habitants que par l'ambiance qu'elle fait perdurer sur le territoire, à savoir une impression d'un rural encore « un peu dans son jus », sans superficialité, en toute simplicité. Donc, cette préservation et l'ambiance qu'elle diffuse sur le territoire s'avèrent être un atout important en faveur du cadre de vie béarnais.

« On a flashé sur cette maison qui porte une certaine histoire, et nous on est passionné de patrimoine. Donc on s'est dit aller on va faire revivre un clos béarnais du 14ème siècle, c'est un beau challenge ! On a vraiment été séduits, on a eu un coup de cœur. [...] La maison qui a été abandonnée il y a 30 ans, depuis 1983, donc c'est une maison qui n'a pas été touchée par le modernisme. Il n'y a quasiment pas de béton. »

Christian, 50 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« On a le plus beau style de maison du département avec des toits pointus avec des chiens assis, des magnifiques façades en pierre qui viennent de la vallée, ... »

Thierry, 69 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

« Salies c'est aussi une petite ville de la belle époque »

Sandrine, 54 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2022

« On est tombé amoureux du village de Sauveterre. Moi je le trouve absolument magnifique, cette espèce de mélange hyper historique mais un peu désuet. [...] Mais je trouve ça trop beau. Tu te balades et là tu as un mur, tu te dis mais quel âge a ce mur ? J'aime beaucoup ce village et je le trouve très très beau. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

« Quand j'ai visité Navarrenx et que j'ai vu que c'était une cité médiévale et tout ça, j'ai dit 'non mais c'est là que je veux vivre !' ».

Daniel, 35 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2016

En complément, et plus largement, ces espaces ruraux correspondent à des espaces qui ne sont pas urbains. Par rejet de ces espaces et de composantes intériorisées, (densité bâtie et humaine, circulation, pollution, bruit, ambiance, type d'architecture, enseignes commerciales, ...), les personnes interrogées, notamment chez les personnes venant des plus grandes villes, soulignent les caractères positifs dont disposent les espaces ruraux qu'ils pratiquent et habitent.

« Oui, parce que vivre en Anglet aujourd'hui, bon, c'est assez pesant. Finalement, avec la circulation, la densité de population, quand on y était encore là pendant mon test... On a gagné là-dessus ici tranquille ; pas cette pression. »

Julien, 34 ans, habitant de Soule depuis 2021

« Maintenant, je ne referai plus le chemin inverse, même maintenant j'ai du mal à aller en ville. Maintenant je ne veux plus quitter la campagne quoi. Je suis contente de mon expérience citadine mais maintenant, je veux rester à la campagne quoi. »

Léa, 36 ans, habitante de Soule depuis 2022

Parallèlement à ce cadre de vie favorable, des facteurs influent sur la qualité de vie des habitants et viennent renforcer l'attrait de ces deux territoires. Tout d'abord, il y a un rapport à la distance et notamment être à la "bonne distance de" (Jaillet, 2009) c'est-à-dire être suffisamment proche tout en gardant de la distance et ainsi bénéficier des atouts sans pâtir des inconvénients. En effet, nous pouvons par exemple relever l'importance de la proximité à la ville (petite ou moyenne) et notamment bénéficier de l'accès aux services, commerces et de la vitalité de la ville (événements, rencontrer des personnes, etc.) sans y subir les désagréments (bruit, agitation, congestion, etc.). Ainsi, ce critère indispensable à l'installation de certains sur le territoire ou qui l'est devenu très rapidement pour d'autres, les incitant même à déménager pour se rapprocher d'une centralité, correspond à des profils de jeunes avec ou sans enfants ayant eu une ou des expériences résidentielles en ville (étude, emploi, ...) et/ou mobiles à l'échelle nationale ou internationale. Ainsi, cela permet à ces nouveaux habitants de vivre à "la bonne distance" d'Autrui, de la (petite) ville sans subir leurs désagréments mais tout en restant connecté aux autres territoires et individus. C'est aussi un moyen de maintenir un mode de vie urbain et d'avoir recours à des solutions d'adaptations lorsque cela est nécessaire (commerces et services ambulants, e-commerce, e-consultation, mutualisation des déplacements pour les manques).

« Aujourd'hui, je ne me vois plus du tout vivre en ville et pas non plus dans du rural isolé, profond. J'ai besoin de cette proximité : d'où aujourd'hui aussi mon implantation à Sauveterre avec pleins de services et commerces à proximité, où se trouve mes amis et des lieux où on peut se retrouver. J'ai souhaité être un peu isolé pour vivre mais à proximité d'un centre bourg où trouver ce dont j'ai besoin au quotidien. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Béarn des Gaves est à la fois proche de tout et à la fois suffisamment loin »

Lucas, 42 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

« Je voulais être isolé mais sans trop être éloigné de tout... [...] ça veut dire environ 35 min de Pau, 10 min de Navarrenx. »

Christian, 50 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« Avant j'habitais en Haute Soule, c'était plutôt à 40 min de route. Ça aurait été plus dur, c'est vrai que j'ai vécu un an comme ça, mais avec un bébé c'est vrai que c'est agréable d'avoir un peu moins de trajets. »

(Exemple de recherche d'une fonction de service)

Juliette, 31 ans, habitante de Soule depuis 2020

« Je ne me serai pas vu vivre dans un endroit paumé, très loin du centre, des équipements, ... »

(Exemple de recherche d'une fonction commerciale)

Célia, 29 ans, habitante de Soule depuis 2021

« J'aurai eu du mal à venir vivre s'il n'y avait pas eu ce village là à côté [Tardets], je ne sais pas si ma décision aurait été la même quoi. De me dire qu'il faut sans arrêt pour aller acheter le pain, faire je ne sais combien de kilomètres. Pour une boucherie de même, ... Donc on a cette chance-là, et j'espère que ça va durer quoi. Que ces commerces-là, parce qu'il y a des départs en retraite, vont être repris comme pour la boucherie. J'espère qu'il y aura un repreneur derrière pour ne pas pénaliser ces villages-là. »

(Exemple de recherche d'une fonction sociale et commerciale)

Léa, 36 ans, habitante de Soule depuis 2022

« Après, on aimerait bien se rapprocher un petit peu de Tardets. Justement, pour être proche un peu des services parce que donc on a 2 enfants qui vont aller à la crèche. On imagine, se rapprocher de Tardets pour faire l'essentiel à pied, amener les enfants à la crèche pour aller faire 2,3 courses. Ça nous éviterait de prendre la voiture tout le temps aussi. Être un peu plus mobile à vélo et à pied. »

Julien, 34 ans, habitant de Soule depuis 2021

Par ailleurs, les discours recueillis auprès des nouveaux habitants de Béarn des Gaves sont marqués par l'importance de la situation géographique centrale du territoire et par la proximité des aménités naturelles. La proximité au littoral des côtes basque et landaise est mentionnée comme un réel atout dans leur cadre de vie. Nous reviendrons plus tard dans ce manuscrit sur l'effet report que connaît le territoire de Béarn des Gaves vis-à-vis des territoires littoraux devenus inabordables pour une partie de la population. Bien que cela puisse peser dans un certain nombre de discours recueillis, nous avons pu

également saisir qu'un des attraits de ce territoire résulte de cette proximité relative à plusieurs de ces aménités. Et ainsi, peser dans le choix résidentiel des individus afin d'être à la « bonne distance » de leurs lieux d'intérêt, de loisirs ou de détente tels que l'Océan Atlantique, les plages landaises et basques, les montagnes pyrénéennes et les nombreux loisirs qu'elles offrent. Cette proximité prend également forme grâce au réseau routier et ferroviaire avantageux sur le territoire. En effet, le premier permet d'accéder rapidement (acceptabilité moyenne des interrogés de 30 min à 1 heure) et relativement facilement (autoroute ou routes agréables) à ces différentes aménités mais aussi aux agglomérations paloise et basque, tandis que le réseau ferroviaire permet lui de réaliser des trajets moyens et longues distances en France et/ou à l'étranger. Ainsi, ce territoire paraît davantage connecté avec l'extérieur et motive les choix résidentiels de certains individus voire devient un critère discriminant entre la Soule et le Béarn des Gaves. Effectivement, étant deux territoires accolés, présentant des atouts similaires, la connexion aux autres territoires et aux deux agglomérations des Pyrénées-Atlantiques devient un critère comparatif entre eux et de fait discriminant. Cela marque un réel enjeu actuel et futur quant au développement et confortement des mobilités sur ces espaces ruraux, voire les espaces ruraux en général, notamment celles plus respectueuses de l'environnement.

« Ce territoire Béarn des Gaves a l'avantage d'être proche de tout aussi, c'est-à-dire proche de la montagne pour aller faire de la randonnée ou du ski ; on est proche des plages aussi. C'est vrai qu'en termes de localisation on est sur un territoire qui est relativement intéressant. Depuis Toulouse pour le même temps de voiture, on quitte à peine la banlieue toulousaine. D'un point de vue diversité par rapport à toutes les activités en lien avec la nature, il y avait beaucoup plus de choix en déménagement en Béarn des Gaves. [...] La Soule est un territoire trop isolé, trop éloigné de l'axe de l'autoroute pour mes trajets quotidiens, de la gare pour les trajets plus longs. J'ai l'impression que la vie en Soule amène à prendre plus de temps pour faire les choses. On est sur un territoire qui est plus isolé qu'en Béarn des Gaves. »

Lucas, 42 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

« On est au centre de tout, on est bien. 1 h de route, je peux être sur mon lieu de vacances, je n'ai pas besoin de traverser la France. Limite je vais dans le village d'à côté, je suis en vacances, j'ai vraiment l'impression d'être en vacances toute l'année. »

Thierry, 69 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

Une ambiance singulière et spécifique aux espaces ruraux est également plébiscitée. Identifiée comme réel atout et point d'attrait en choisissant d'habiter le rural, elle se nourrit de différents facteurs. Tout

d'abord, comme nous l'avons vu précédemment la tranquillité et le calme ressentis, mais aussi le rythme de vie modéré et le cadre de vie participent de cette ambiance rurale jugée agréable et apaisante. De plus, elle est alimentée par des valeurs d'authenticité, autrement dit sans superficialité vis-à-vis de soi mais aussi dans les relations humaines avec les autres ou encore dans les actions menées. Enfin, cette ambiance rurale est alimentée par des valeurs d'entraide et du collectif. Ici aussi, elles se traduisent dans les relations humaines (entraide, relais auprès des voisins, des habitants du territoire), mais aussi dans les actions menées pour le territoire. Ces valeurs ne sont évidemment pas exclusives aux territoires ruraux et peuvent se retrouver dans des relations de voisinages ou autres sur des territoires urbains, mais il est d'intérêt de noter que ces liens sociaux de proximité sont recherchés et plébiscités sur nos territoires d'études.

« Ici c'est une autre vie quand même ici, les gens sont beaucoup plus modérés, stables, tranquilles. »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

« On a envie d'être un peu plus au calme avec l'âge, de prendre plus de temps. Avoir un rythme différent et il y a un rythme particulier en campagne. On prend plus de temps pour nous. »

Lucas, 42 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

« Je suis plus à l'aise dans un milieu où on n'est pas jugé sur les apparences, l'argent et le statut. »

Benoît, 61 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« C'est vrai que moi je voulais vivre ici, parce que j'aime cette vie de village, je l'apprécie vraiment et d'avoir des voisins. [...] Au sein du village, s'il y a quoi que ce soit qui arrive là, on va voir un voisin et les enfants pareil. »

Clara, 44 ans, habitante de Soule depuis 2013

« Le relationnel est différent par rapport à ce que j'ai vécu à Chamonix. Les gens ici, ne sont pas forcément plus spontanés mais il y a beaucoup plus d'entraide. Peut-être parce que c'est une région dure quand même. Alors là ça va encore mais avec le côté montagne il y a beaucoup plus d'entraide. Même si on n'a pas beaucoup de neige. [...] Même si on n'aime pas son voisin, on ne va pas le laisser dans la panade. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

Un volet sécuritaire vis-à-vis des Autres entre également en compte dans les motifs de choix résidentiels de certains profils. Les profils plus âgés comme les retraités et certains ménages avec enfants évoquent la recherche d'un territoire où ils pourront vivre en sécurité chez eux et à proximité et ainsi ne pas « craindre les autres ». Pour ces derniers, le fait d'avoir des enfants a pu être un effet déclencheur pour changer de lieu de vie. Ils ont souhaité avoir un environnement sécurisé pour leurs enfants, où ils pourront s'épanouir sans risque (jouer, apprendre de leur environnement, se développer, s'autonomiser). Les retraités quant à eux souhaitent vivre dans un environnement protégé, sans craindre les autres au vu de leur plus grande vulnérabilité et de son évolution croissante avec leur avancée en âge. Les espaces ruraux semblent donc répondre à ce besoin et cela prend naissance notamment dans la représentation des relations sociales présentes sur ces espaces. En effet, les espaces ruraux sont pour eux synonymes de territoire où tout le monde se connaît, de société d'entraide, et de relation de confiance entre les individus et où les uns veillent sur les autres. A l'inverse des villes qui sont perçues par les enquêtés comme des espaces de potentielles agressions ou violences. Cela rejoint les propos de Mélanie Gambino, dans sa thèse (2008), qui exprime que la campagne serait un « milieu sans tension, sans danger » et la ville « repoussante, effrayante et [...] le lieu par excellence de l'insécurité ». Bien que les autres profils d'individus enquêtés n'aient pas explicité une recherche d'un territoire sécurisant pour eux et pour leurs proches, certains ont témoigné tout de même d'un plus grand sentiment de sécurité depuis qu'ils habitent le rural.

« Je n'ai jamais eu de soucis avec mon orientation sexuelle ici. En ville oui, parce qu'on est en insécurité. Enfin moi je me sens en insécurité en ville alors qu'ici pas du tout. »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

« Si t'es dans le tram à tenir ton sac, tu as peur de ci ou de ça, tu as peur de te faire agresser et bien non. Ce n'est plus une vie. Ici je m'en fous, je dors, je laisse fenêtres et portes ouvertes. Même quand je suis dans mon jardin, je ne pense pas que quelqu'un vienne à la maison. J'ai peut-être tort mais je n'y pense pas. [...] La sécurité par rapport à la ville. Je suis désolée mais je suis plus en sécurité ici qu'en ville. »

Nathalie, 62 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2022

« Il suffit de voir comment c'est Paris en ce moment, pour savoir pourquoi je me suis sauvé. C'est des malades (rires) ! [...] L'insécurité, le coût de la vie m'a fait partir. [...] Je sais que dans tous les cas ce ne sera pas pire qu'en région parisienne [...] Je sais que là je peux laisser mon fils aller à l'école tous seul, il n'y aura pas de

problème. Là-bas je ne le laissais pas sortir tous seul 30 secondes, c'est mort, ce n'est pas possible. Trop de mecs bizarres. Et pourtant c'était une ville réputée calme avant. »

Daniel, 35 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2016

2. Un foncier et des prix de l'immobilier plus accessibles permettant aux ménages de réaliser leurs projets personnels et professionnels

L'accès au foncier revient quasi systématiquement dans le discours des ménages enquêtés, quel que soit son usage (agricole ou à bâtir). Apparaissant comme plus accessible, en termes de disponibilité et d'un point de vue financier par rapport à d'autres territoires plus urbains ou littoraux, le foncier est souvent un critère d'attrait puis de mobilités résidentielles. Ainsi, ces deux facteurs « facilitants » permettent aux personnes de réaliser plus aisément leur projet professionnel et/ou personnel, tout en étant plus en adéquation avec leurs réalités économiques et leur besoin foncier (notamment pour les activités agricoles : superficie, topographie, etc.). Ainsi, les espaces ruraux sont perçus comme des territoires où il est encore possible d'envisager d'implanter et réaliser ses projets. Choisir d'habiter le rural, c'est choisir un territoire sur lequel « on peut encore réaliser ces projets ». Cette ouverture des possibles quant aux projets personnels et professionnels permet à de nouveaux modes d'habiter de se déployer, avec une diversification des pratiques et usages sur les espaces ruraux observés.

Tout d'abord, nous pouvons évoquer la quête d'autonomie recherchée par les individus. Certains ménages cherchant à vivre en autonomie totale ou quasi (alimentaire, énergétique et autres) voient par leur installation sur un territoire rural, le moyen d'y parvenir progressivement. Pour y arriver, selon eux, cela passe nécessairement par l'acquisition d'une superficie foncière importante avec un accès direct à certaines ressources (eau, forêt, etc.), leur permettant ainsi de réaliser des projets pour atteindre cette autonomie. Par exemple, réaliser un potager, faire de l'arboriculture, avoir des animaux voire faire un petit élevage, chasser, pêcher, installer tous les équipements permettant de gagner en autonomie tels que des toilettes sèches, panneaux photovoltaïque ou des récupérateurs d'eau. Pour répondre à ces multiples exigences, en plus de celles d'un cadre de vie agréable et d'une qualité environnementale tout en respectant leur budget, les ménages ont choisi d'orienter leur recherche (et ont trouvé réponses) au sein d'espaces ruraux comme la Soule ou Béarn des Gaves.

« Ici on ne fait plus de compromission. [...] On a cherché pendant 1 an car on voulait quelque chose d'un peu compliqué : de la terre, une ferme (pas forcément à restaurer), avec de l'eau sur le lieu. Ici, on est entouré par l'eau donc c'est très bien.

Ça répond à nos inquiétudes, à nos préoccupations aux changements climatiques. Et on a envie de planter et semer sur leur terrain, or s'il n'y a pas d'eau à proximité, c'est compliqué. Après on sait que c'est humide ici mais quand même. On cultive l'eau aussi en faisant des baissières, c'est-à-dire qu'on creuse sous une butte qu'on va se remplir d'eau de pluie, et l'eau va pénétrer plus doucement dans la terre. »

Christian, 50 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

Étant moins dans la recherche d'autonomie que dans l'acquisition de signe de réussite personnelle et sociale, certains ménages souhaitent acquérir une parcelle plus ou moins importante pour y détenir une maison avec jardin. La détention d'une maison avec un espace privatif extérieur, en dehors de proposer de l'espace, tout simplement, apparaît également comme d'importance pour les ménages car elle semble être un indicateur de promotion sociale, un bien matériel sécurisant pour le présent et l'avenir (le leur et celui de leurs enfants s'ils en ont). Ainsi, ce bien devient « le lieu de fixation de tous les investissements » (Bourdieu, 1990).

« Après là si on devait repartir, je ne me reverrais pas partir dans un appartement sans extérieur. C'est un privilège. Ici ça fait un peu petite maison individuelle mais j'y ai pris gout » [...] Je ne me verrais pas, si on devait repartir à Ordiarp, dans un appartement. C'est hyper agréable de pouvoir recevoir des gens dans notre jardin. C'est un confort de vie en fait. »

Célia, 29 ans, habitante de Soule depuis 2021

« Ce serait compliqué de ne plus vivre dans cette maison et d'aller vivre en appartement maintenant. Ce serait très compliqué. J'y ai déjà pensé, mais qu'est-ce que je pourrais faire si je me retrouvais enfermé tout le temps... Sans jardin... [...] L'hiver même s'il pleut, je vais m'occuper des poules, il y a le jardin. C'est très reposant de faire le jardin »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

Par ailleurs, le foncier agricole des espaces ruraux, en acceptant certains ajustements, semble également répondre aux attentes des porteurs de projet. En effet, le marché du foncier agricole étant extrêmement tendu sur les espaces urbains, périurbains et littoraux, du fait de sa rareté et sa cherté³³, certains agriculteurs ont été dans l'obligation d'étendre leur zone de recherche pour s'implanter. Par exemple, certains maraîchers expliquent ne pas pouvoir acquérir du foncier pour réaliser leur activité sur la Côte basque ou landaise. Bien que la superficie du foncier exploitable dont ils ont besoin soit

³³ <https://www.le-prix-des-terres.fr/>

« seulement » de quelques hectares, ils n'ont pas réussi à trouver une parcelle répondant aux exigences de leur métier (qualité des sols, terrain plat, ...) ou bien alors, en plus d'être extrêmement rares, elles étaient excessivement chères et ce n'était donc pas viable pour leur activité. Ainsi, ceux qui souhaitaient prioritairement s'installer sur des zones tendues, ont élargi leurs recherches à d'autres territoires, notamment les ruraux.

« Je savais que je voulais être dans le Sud-Ouest. Je voulais être proche de la Côte parce que mes parents sont à Seignosse et que j'aime bien l'océan, mais je ne voulais pas vivre sur la Côte parce que je sais que la côte Basco-Landaise c'est... voilà, tu connais le topo... Déjà trouver des terrains, ça aurait été quasi impossible et puis trop cher pour moi. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

« Je me sens bien dans cet environnement, c'est bête mais je me dis qu'il y a de la place pour moi dans le sens où j'ai l'impression que je ne suis pas en train de voler la terre d'un pauvre paysan qui galère depuis 15 ans ou de locaux car personne n'en voulait de cette maison. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

Un accès au foncier agricole est compliqué et rare pour les agriculteurs, qu'ils soient issus d'une famille agricole que pour les « hors cadre familiaux ».

« Après il y a eu des tensions, ça a été compliqué pour l'accès au foncier, voilà. Même si la Soule est très accueillante, le foncier, ça reste un sujet très tendu partout ! Ici comme ailleurs, donc ça a été une limite importante. En fait, je savais moi, que ça serait la galère que de toute façon tout ce qui arrive sur Leboncoin ou à la Safer, c'est des trucs dont personne ne veut. Je savais que c'était le bouche-à-oreille. Donc bouche-à-oreille à fond pour trouver quelque chose quand j'ai su que je voulais m'installer. Et c'est pour ça qu'on est venu emménager ici pour bénéficier de ce bouche-à-oreille [...] Juste sur le foncier, sur tout le reste ça allait mais l'accès au foncier c'est vraiment compliqué. C'est un élu qui nous a beaucoup aidés. C'est lui qui nous a trouvé le terrain. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

En parallèle et en lien avec la question foncière, l'immobilier joue un rôle majeur dans l'attrait des espaces ruraux pour les ménages. Tout d'abord, nous pouvons évoquer le type de bien recherché et

trouvé sur le territoire. Dans les recherches formulées par les personnes enquêtées, trois scénarii se sont dessinés dans le type de bien immobilier.

Le premier correspond aux personnes souhaitant ou acceptant de vivre en appartement à condition que celui-ci soit en bon état, très bien localisé avec des commerces, services voire transport en commun à proximité immédiate de leur domicile et si possible sur une commune qui soit dynamique et vivante. Nous pouvons, par ailleurs, rapprocher ce scénario de la recherche de la « bonne distance » comme aménité importante, comme présenté précédemment. Ainsi, ils trouvent un logement leur permettant d'avoir un mode de vie quasi urbain c'est-à-dire de proximité aux besoins du quotidien, de mobilité piétonne et autres.

Le second scénario correspond à des personnes qui souhaitent vivre dans un appartement ou une petite maison de ville à condition d'avoir accès à un jardin privatif. Ici, la volonté est toujours de garder les avantages d'un mode de vie urbain mais l'espace privatif extérieur est primordial. Il est alors synonyme d'espace récréatif, de détente et de ressource nourricière.

Enfin, le dernier scénario correspond aux individus souhaitant une maison individuelle avec son (grand) jardin. Ici, nous retrouvons des profils et projets relativement différents, puisque pour certains cela sera une preuve de réussite personnelle et sociale et, pour d'autres, une réponse à leur volonté d'autonomie.

« Besoin d'un extérieur. Sur la côte c'est difficile d'avoir un extérieur. Pas forcément la piscine mais là c'est un plus. Mais j'avais besoin d'un jardin. »

Sandrine, 54 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2022

S'installer sur un territoire rural est pour beaucoup synonyme d'accession à la propriété et plus précisément, une nouvelle fois, d'une maison avec jardin. Elle est le résultat, entre autres, d'un conditionnement sociétal rendant l'accession à la propriété comme un « bon » indicateur de réussite économique et sociale (Lambert, 2015). Pour certains ménages, cette accession n'est pas possible économiquement sur les marchés tendus du territoire tel que la Côte Basque et Landaise ou encore l'agglomération Paloise. Ainsi, en faisant le choix de s'installer sur un territoire rural, où le marché est moins tendu (comme la Soule ou Béarn des Gaves), ces ménages peuvent prétendre à l'acquisition d'un bien puisque plus accessible économiquement et présentant de meilleures caractéristiques selon eux (typologique du bien, superficie, jardin, qualité du bien, qualité énergétique, qualité architecturale, etc.), symbole d'une ascension sociale.

Cette dernière se traduit donc par la volonté d'accéder à la propriété et de posséder du foncier (pour autonomie ou jardin). Mais ce souhait n'est pas réalisable et accessible pour tous, donc les ménages

mettent parfois en place une stratégie pour les obtenir. En Béarn des Gaves plusieurs individus ont exprimé la stratégie mise en place pour accéder à la propriété et avoir un « bout de jardin ». Souhaitant accéder à la propriété et acheter du foncier, mais n'ayant pas les moyens de réaliser ce projet sur la Côte basque, leur stratégie a été de s'éloigner de cet espace en axant leur recherche en Béarn des Gaves. Ce territoire est à proximité immédiate du littoral (autoroute A64 permettant d'y être en 30-40 min) et surtout le prix du foncier et immobilier y est moins onéreux. Nous constatons donc ici un des exemples d'effets report de la population ne pouvant se loger sur certains marchés immobiliers tendus des Pyrénées-Atlantiques et se reportant donc sur des marchés disposant de prix des biens inférieurs et de meilleures disponibilités.

Ainsi, nous observons donc la mise en place de stratégies individuelles afin de trouver un point d'équilibre entre les critères recherchés du bien (caractéristiques, superficie, localisation, jardin, ...) et les contraintes budgétaires. Ce schéma concerne aussi bien des profils populaires avec des revenus contraints que des profils avec des enveloppes budgétaires plus importantes mais souhaitant un bien avec des prestations de qualité ou spécifiques (superficie, terrain, ...). Ces tactiques concernent aussi les ménages en location, à condition qu'ils perçoivent celle-ci comme une phase transitoire vers un projet d'acquisition (lieu, caractéristique du bien, budget, ...).

« C'est beaucoup plus simple de trouver un logement ici. C'est simple, j'ai multiplié ma surface par 4 et j'ai enlevé 300 euros de loyer quasiment. [...] et je n'avais pas besoin d'apporter 50 000 preuves. Quand on est arrivé ici, ma femme et moi on était au chômage et on nous a trouvé un logement. L'agence immobilière a dit « ok, vous avez 2 ans ». Les gens sont plus à l'écoute qu'en région parisienne où il y a 50 000 dossiers pour un seul logement. »

Daniel, 35 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2016

« C'est le même prix que mon ancienne maison mais avec des prestations nettement supérieures : vue sur les montagnes, maison plus grande, pas mitoyenne, plus grand jardin, une grange, ... Et on a acheté l'immeuble, pour le commerce et 2 appartements, pas chers même si des travaux à faire. »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

« Je cherchais plutôt une maison du côté de Saint-Palais et puis en tarif c'est quand même souvent assez cher. C'est souvent des grandes maisons, et si je voulais des tarifs corrects, il fallait des travaux. Et avec mon âge, je n'avais pas envie de m'enquiquiner avec des travaux. Je voulais un truc où tu poses tes valises et puis

voilà. A la limite s'il faut refaire des peintures, ce n'est pas la mer à boire, ça peut se faire. »

Nathalie, 62 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2022

« Acheter une maison à l'époque c'était beaucoup trop cher déjà sur la Côte, et je disais à mon ex-mari 'quel est l'intérêt de vivre à Bayonne aujourd'hui ?' Du coup, on a regardé par ici pour acheter une maison, ce qui n'était pas possible sur la Côte basque. »

Cécile, 54 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2015

« Et après il y a le problème des prix. Pour l'instant, la Soule est encore un peu préservée, mais on a l'effet domino de la côte qui commence à arriver aussi. Donc c'est pour ça la Alain, il est très engagé là-dedans et donc lui, il m'a proposé que je rachète la moitié de la maison au prix où il l'avait acheté il y a 10 ans. Voilà parce qu'il ne veut pas spéculer dessus et on s'est mis d'accord que j'ai dit ok. Il y a ça et on s'est mis d'accord que si un jour on revend la maison, on la revendrait au même prix aussi. Voilà, on regarde, on essaie de lisser les prix. Bon alors après modulo évidemment inflation des notaires et des frais comme ça. Mais le prix de la maison lui-même on ne le bougerait pas. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

L'accession est aussi le résultat d'une individualisation de la société (Norbert, 1991), incitant les personnes à décohabiter, à prendre davantage de distance et d'autonomie envers Autrui et parfois même la société. Enfin, c'est aussi la résultante d'un manque cruel d'offre à la location sur le territoire. En plus d'une quantité insuffisante d'offre par rapport à la demande, les biens disponibles à la location sont pour partis vétustes ou inadaptés à l'évolution des modes de vie (maisons avec de très grandes superficies, avec des coûts de travaux onéreux) ce qui pousse certains individus à se reporter sur le marché de l'accession, par défaut.

« Dans les contraintes, l'offre de logement à louer est très très nulle. C'est très compliqué. Et on a plein de copains de notre âge qui sont arrivés un peu au même moment sur le territoire et tout le monde était en galère. C'était tout le temps des mix de coloc et tout. [...] Pas suffisamment d'offre et souvent les biens sont aussi vétustes. Ou s'il y a c'est hyper cher... Genre ce n'est pas Paris ici, c'est Sauveterre-de-Béarn, ça va bien quoi, il faut se calmer. Il y a énormément de logements qui sont vides, qui appartiennent beaucoup à des anglais ou des gens de la Côte ou de Bordeaux et de Paris, qui viennent occasionnellement et qui en été les mettent sur

Airbnb, à des prix complètement révoltants. Et qui le reste de l'année, soit ils veulent les louer à des prix complètement révoltants soit ne les louent pas. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Maison pas chauffée, dans lequel il fait 6 degrés en hiver. On payait quand même 750 balles. Ça c'est un vrai sujet : le logement. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

En dehors de l'accession, les ménages qui mûrissent leur projet peuvent aussi, dans un premier temps, préférer la location (malgré l'offre parfois faible comme explicitée en amont). Celle-ci peut être une tactique adoptée par certains ménages comme phase d'expérimentation sur le territoire. Elle permet à des jeunes ménages de prendre leur indépendance (décohabitation), de tester un emménagement en couple, de tester le territoire, de prendre le temps de le connaître pour être sûr de vouloir y habiter et d'y être accepté. Tout cela dans un objectif de, peut-être, s'installer durablement sur les territoires d'études.

« L'idée est qu'on ne voulait pas arriver en achetant. Ça a toujours été un truc pour lequel on était contre. C'est je ne sais pas si le territoire me veut et si je veux le territoire. On se laisse une chance de tester tu vois. Je trouve ça très beau, je trouve ça très sympa et tout ça. Mais si ça se trouve les gens n'ont aucune envie de me voir là et je peux les comprendre. Dans ma théorie, on est censé accueillir les gens mais bon qui suis-je pour dire quoi faire aux gens ? Donc on voulait arriver, louer pendant 6 mois 1 an, et se dire est-ce que ça colle avec le territoire ? Parce qu'en fait aucun de nous, n'est issu de là. Après ce qui me fait marrer ici, c'est que pour être issu de là, tu dois être là depuis 40 générations. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

« On a trouvé un logement via la commune qui mettait en location un logement communal, ce qui nous a permis d'emménager sur la commune en 2005 et de tester notre vie de couple, mais aussi de découvrir la vie sur la commune et ses alentours. La vie sur la commune s'est tellement bien passée que je crois que je préférerais rester en location que de partir en fait. »

Clara, 44 ans, habitante de Soule depuis 2013

« Pour moi, ce qui était important aussi c'était de voir, est-ce qu'on se sent bien à cet endroit. Acheter comme ça, ça ne m'aurait pas du tout tenté. [...] Prendre une

location c'est un peu la zéro prise de risque quoi. On est sûr d'avoir un confort social et un confort matériel. »

Juliette, 31 ans, habitante de Soule depuis 2020

3. Territoire rural : entre attache sentimentale et recherche d'une « campagne vivante »

Les motifs d'attrait envers un territoire rural peuvent également être de l'ordre du sentimental. Ils peuvent prendre naissance dans des souvenirs d'enfance qu'ils soient d'un lieu de résidence passé ou de vacances, pouvant inciter et motiver les choix résidentiels de ménages souhaitant retourner vivre sur le même territoire rural ou bien trouver un espace similaire (rural, agricole) voire le même. Ainsi, la motivation peut être de retrouver l'ambiance qui est propre à ces espaces, selon eux. Ce choix résidentiel répond donc à une forme de nostalgie d'une époque passée, d'une belle période pour ces individus qui sont souvent des retraités. Parfois, cette installation peut-être même considérée comme une forme de revanche, c'est-à-dire de concrétisation d'un projet qui n'a pu être réalisé avant pour de multiples raisons (emploi, raison personnelle, etc.).

« Non ça ne m'a pas gêné parce qu'enfant j'avais des souvenirs d'aller en vacances chez une tante, c'était vraiment la campagne, je vais dire, il n'y avait pas la douche hein. Le bain c'était le dimanche, dans une bassine devant la cheminée. Mais on n'était pas sale et pas malheureux. Pour moi c'était la liberté, parce qu'en ville je n'avais pas le droit d'aller faire du vélo dans la rue. J'ai appris tard à faire du vélo parce que les parents ne voulaient pas qu'on en fasse dans la rue. Peut-être surprotégés, je ne sais pas. A la campagne c'était la liberté. [...] A la limite mon métier je l'ai plus fait par obligation qu'autre chose tu vois. Si j'avais pu, j'ai un peu cette nostalgie de la campagne, de la vie rurale où tu cultives, tu fais tes confitures. J'adore ça, l'année dernière avec les gamins on a été chercher des mures. Alors c'est peut-être un peu du passé mais si je peux vivre un peu ce que j'aime, je ne vais pas me gêner. [...] Depuis toute ma vie moi j'ai aimé la campagne, le jardin, la terre et puis ça me rappelle mon enfance quand tu vieillis tu te rapproches de ton enfance, de ce que tu aimes. »

Nathalie, 62 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2022

« J'avais quelques appréhensions à revenir au Pays basque, c'est vrai j'y allais en vacances tous les étés quand j'étais enfant. Mais c'est des souvenirs d'enfants donc ça donne des envies mais ça ne donne pas vraiment une perspective claire du territoire. J'ai été très très surpris par l'accueil, par la qualité de vie, même

professionnellement on a une qualité de travail qui est intéressante. [...] J'avais des souvenirs d'un enfant de 5 ans et on a toujours tendance à idéaliser la chose et quand on s'installe, on a toujours peur d'être confronté à la réalité et se dire qu'on va être déçu et ce sera une très grosse déception pour moi. Et en fait pas du tout. »

Guillaume, 41 ans, habitant de Soule depuis 2022

Cette attache sentimentale au territoire peut être également due à des origines personnelles ou à un héritage matériel ou immatériel (culture, langue, ...). Cet héritage est donc relié à un territoire en particulier et est synonyme d'ancrage et de transmission. Nous pourrions parler de « retour au pays » pour certains, que ce soit en territoire béarnais ou basque. Il est évident que le fait d'avoir grandi sur le territoire a un impact important sur le désir d'y revenir dans son parcours de vie et parcours résidentiel.

« Nos origines, moi j'ai des photos de moi ici. Je suis né en région parisienne mais par accident quoi [...] Je suis revenu aux racines. »

Benoît, 61 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« J'ai eu envie de revenir à la maison. C'est surtout ça, l'attachement au territoire qui fait que j'ai eu envie de revenir. C'est pour ça que je suis ici aujourd'hui ».

Hélène, 33 ans, habitante de Soule depuis 2023

« Je suis très attachée au territoire aussi, à la langue, à la culture, à tout ce qui s'y passe en fait. Je ne me voyais pas vivre ailleurs. Tenter de nouvelles expériences ailleurs pourquoi pas mais j'avais vraiment envie de vivre ici. »

Célia, 29 ans, habitante de Soule depuis 2021

Enfin, l'attache sentimentale au territoire peut également être la résultante d'une proximité familiale. En effet, elle n'est pas due aux caractéristiques territoriales mais correspond à un critère participant au choix résidentiel de certains ménages et à l'attache territoriale qu'ils peuvent avoir. Par ailleurs, cette proximité aux proches peut participer au sentiment d'intégration sur le territoire car ils y ont déjà un réseau de connaissances sur le territoire.

« Forcément, dans le choix de l'endroit, le fait qu'on ait des origines tous les deux de Haute-Soule ça a aussi énormément simplifié le choix »

Juliette, 31 ans, habitante de Soule depuis 2020

« Et après on est allés dans les Pyrénées-Atlantiques, et il se trouve que le frère de Pierre [son conjoint] habite à Salies-de-Béarn depuis 10 ans. En plus c'était l'été donc de suite c'était fêtes avec les copains et tout. Donc de suite tu as un réseau, tu

gagnes 5 ans de réseau. Tu arrives, tu es le petit frère de, tu es la belle-sœur de. Et en fait de suite, dans ce cadre-là tu gagnes 5 ans de réseau amicaux. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

La volonté de vivre dans une « campagne vivante » apparaît aussi primordiale pour les ménages interrogés. Ici est exprimé un rejet de la campagne atone, abandonnée à son triste sort du dépeuplement, de non-emploi, de fermeture de commerces, services ou encore d'absence de vie socio-culturelle. Comme l'exprime Gwenaél Doré (2008), les « territoires qui gagnent sont [...] ceux qui offrent à la fois un cadre naturel remarquable, une offre de services éducatifs, culturels et sanitaires de bon niveau, et une accessibilité aisée aux métropoles régionales ». Il revient par ailleurs sur la nécessaire complémentarité des sphères résidentielle et productive, au même titre que Patrick Tanguy et Laurent Davezies (2005), et la nécessité de « marcher sur ses deux jambes » c'est-à-dire de développer les deux de manière équivalente.

Les « communes dortoirs » sont, par exemple, décriées par ces individus décrivant un désintérêt à ne faire que loger sur une commune et mener une activité professionnelle voire ses pratiques du quotidien sur un autre territoire :

« Moi, par exemple je n'ai pas envie de communes comme... Ustaritz. Il y a 8000 habitants, c'est à 1/4 d'heure de Bayonne, c'est une ville dortoir. Moi je n'ai pas envie de ça. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

Ainsi, les individus peuvent user de stratégies d'évitement de territoires ruraux déclinants, notamment les communes périurbaines perçues sans vie locale comme citées ci-dessus. Les ménages sont particulièrement attentifs aux dynamiques sociales portées politiquement mais aussi et surtout par la société civile (festivités, événements culturels, animations de villages diverses). Cette dernière est perçue comme une véritable force pour le dynamisme et la vitalité du territoire, dans lequel ces nouveaux habitants souhaitent s'inscrire.

« C'est pour ça que ton étude me parle beaucoup parce que la question de la vie des territoires ruraux, elle est essentielle. Il faut que les campagnes soient vivantes pour que les gens y vivent. [...] Il y a deux aspects pour vivre en campagne, il y a vraiment l'aspect du revenu pour que les gens aient envie de s'installer, mais il y a aussi l'aspect de campagne vivante »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

« C'est vivant quoi. C'est vivant tout le temps. Même quand il n'y a pas de tourisme, c'est vivant. »

Cédric, 34 ans, habitant de Soule depuis 2013

« Non mais c'est un territoire bien ici : on ne s'ennuie pas. »

Clara, 44 ans, habitante de Soule depuis 2013

« Les fêtes de villages créent de la cohésion, c'est assez impressionnant. On a participé cette année, aux fêtes d'Abense, et c'est vrai que c'est un vrai moteur pour la Soule. Ce sont quand même des gros moyens qui sont déployés et en termes de participants il y a quasiment tout le village quoi. Il y a 350 habitants, il y a 500 participants quoi. Ce n'est quand même pas mal ! »

Sébastien, habitant de Soule

« Et en cela j'avoue que j'aurais pu faire le choix d'un territoire enclavé et de me bouger les fesses. J'ai fait le choix de la facilité un peu. Là, on a un territoire qui est déjà génial et qui bouge déjà beaucoup. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

« J'aurai eu du mal moi, de faire des concessions là-dessus, ça aurait été compliqué pour moi quoi. Vivre dans la Creuse avec un tissu très pauvre, là non ! Alors qu'ici, j'ai été agréablement surprise et c'est génial. Ça nous pousse à rester en fait et à trouver le coin agréable en fait quoi. »

Léa, 36 ans, habitante de Soule depuis 2022

Pour terminer, il est important de noter que de cette implication de la population pour son territoire permet aux nouveaux arrivants d'imaginer et projeter leur investissement plus facilement. Ainsi « être moteur de son territoire » (Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015) leur permet d'envisager une intégration plus simple et plus rapide.

3. Adaptations et concessions des individus

Après avoir exprimé les choix opérés, il s'agira ici d'aborder des adaptations et des concessions réalisées par les ménages pour vivre dans le « rural ». Autrement dit, nous nous focaliserons dans cette partie sur comment les individus habitent réellement le rural, quelles adaptations et/ou concessions

sont-ils prêts à, ou obligés de faire. Nous reviendrons principalement sur trois grands champs représentés par l'intégration à la vie locale, les changements professionnels et les mobilités.

1. L'intégration à la vie locale : facteur d'appréhension et objectif à atteindre

L'intégration à un espace rural peut apparaître difficile et complexe à atteindre pour certains ménages. Cette représentation, pouvant découler sur une appréhension voire une crainte, trouve son origine dans une connaissance parfois partielle du territoire en question. Les espaces ruraux apparaissent comme étant un lieu où tout le monde se connaît et ce depuis de nombreuses années, voire depuis l'enfance. Comme nous l'avons montré précédemment, la vie locale et les relations sociales de proximité associées, chez nos personnes interrogées, aux espaces ruraux sont un vrai vecteur d'attrait. Il n'empêche que certains appréhendent justement cette vie foisonnante et ont peur de se heurter à un espace « fermé » socialement. Cet espace peut être synonyme d'« entre-soi » pour certains, renforcé par la prégnance d'une culture commune, de traditions locales et même parfois par la pratique importante d'une langue locale. Ces points peuvent marquer ou accentuer les différenciations dans les relations sociales et rendre plus complexes les échanges et intégrations des nouveaux habitants au collectif. Certains des interrogés soulignent qu'en dehors du fait d'être intégrés au sens global, ils appréhendent d'avance le fait de faire des rencontres, qu'elles soient amicales ou amoureuses.

« Je suis gay, et je me souviens m'être dit : « c'est fini », dans le sens bah c'est mort quoi, je n'aurai plus de relation. J'avais des préjugés de mec de la ville. [...] Et je crois qu'à peine deux mois après, je rencontrais un mec dans une fête. Vraiment tu as dépassé ta peur, parce que c'était vraiment une peur, c'était vraiment le frein numéro 1 de ne pas pouvoir vivre ma vie amoureuse et sentimentale, parce qu'il y a aussi ce préjugé qu'on ne peut pas vivre en étant gay à la campagne. Alors que c'est faux, c'est complètement faux ! [...] Je pense que des gens ont peur de vivre sur les territoires ruraux parce qu'ils ont peur que ce soit fermé. Mais en fait c'est juste qu'il y a des peurs. Et ces territoires ruraux ils peuvent être parfaitement adaptés. »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

« J'imaginai la Soule comme tous les territoires avec une forte identité, un peu renfermés sur eux. Moi je suis originaire de Lorraine et on a les Alsaciens à côté qui sont réputés pour avoir un caractère fort et très protecteur au niveau de leur culture. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

En réalité, cette question de l'intégration de nouveaux habitants peut prendre appui sur des relais parfois étonnants. Tout d'abord, sur le réseau de connaissance que les individus peuvent avoir commencé à construire en amont de leur installation sur le territoire (vacances, proximité familiale, etc.) et sur lequel ils peuvent s'appuyer une fois installés.

L'autre relais reste évidemment le milieu professionnel. Travailler sur et pour le territoire s'avère être un moyen facilitant pour s'intégrer en douceur en faisant des rencontres professionnelles et en développant son réseau de connaissance (profession médicale tel qu'infirmier/e, médecin, kinésithérapeute ; agricole tel que maraîcher/e ou encore dans le commerce).

Par ailleurs, le maillage et la richesse associative sur nos territoires d'études peuvent jouer un rôle majeur. Cela est d'autant plus prégnant en Soule. Tous ces relais, à leur manière, permettent aux nouveaux habitants de mieux connaître le territoire sur lequel ils ont décidé d'habiter et les gens qui y vivent et le pratiquent.

« Typiquement moi je dis que pour arriver ici, la clé, c'est les assos. Je trouve que pour s'intégrer dans un territoire, c'est la clé quoi. Moi, c'était par le hand. Et voilà, maintenant je fais encore du hand, je joue encore mais ce sera ma dernière année parce que je commence à aspirer à d'autres trucs. Mais à côté de ça, en plus du hand, il y a plein d'autres associations. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

« Et c'est vrai que le maillage est fait d'une telle façon que la participation au côté associatifs s'est faite naturellement. Alors qu'on ne participait pas à des associations dans l'Aude. Le lien s'est fait naturellement ici. »

Marie, 34 ans, habitante de Soule depuis 2013

En dehors des relais et leviers à saisir, certaines conditions facilitent l'intégration des nouveaux habitants sur le territoire. Celle-ci est, tout d'abord, favorisée par un partage de valeurs communes comme l'entraide, être acteur de son territoire, le faire vivre. Cela, en ne « forçant » pas l'intégration à tout prix, en essayant de trouver sa place progressivement sans heurter les populations présentes.

L'entraide³⁴, qu'elle soit formalisée ou non, dans les espaces ruraux s'avère être un fonctionnement important pour la société rurale. Dans le passé, elle se caractérisait notamment par une forte interconnaissance³⁵ et un fonctionnement communautaire important (notamment paysan) ; par une structuration autour de quelques familles (Mendras, 1967, p.98), auxquelles on se référait pour se reconnaître, se situer (socialement et géographiquement) et s'attribuer un statut : « il fallait toujours savoir qui est le "père de", le "fils ou la fille de" » (Le Goff, 2012, p.109). Ces sociétés se caractérisaient également « du fort sentiment d'appartenance » (Le Goff, 2012, p.115), par une certaine méfiance envers les « étrangers qui n'appartenaient pas aux filiations connues ». Enfin, l'appartenance à ces sociétés se traduisait par des relations d'entraide forte, « normées, systématiques » (Gannon & Sandron, 2006) qui mobilisaient l'ensemble de la communauté villageoise (Sabourin, 2007). L'ouverture sur le monde extérieur (François-Poncet et Belot, 2008, p.22), puis l'arrivée massive de nouvelles populations et le « renouveau démographique des campagnes françaises » décrit précédemment à partir des années 70-80 (Pistre, 2012) se sont traduits par une diversification et une complexification (Guimond et Simard, 2011, p.152) des populations rurales et des relations sociales qu'elles mènent. Ainsi, l'hétérogénéité de ces populations a impacté les conditions des sociabilités en milieu rural et généré des « formes d'organisations sociales complexes » (Bossuet et Simard, 2013, p.6). La mobilité généralisée a également une incidence sur les relations que développent les ménages ruraux, qui ne sont plus contraints à développer leurs réseaux de sociabilité uniquement dans la proximité (Jaillet, 2009, p.120).

Bien que nous constatons l'évolution du fonctionnement de la société paysanne sur nos territoires d'études, notamment dû à ce renouveau démographique mais aussi à cette mobilité généralisée des populations, le système d'entraide et de réciprocité reste toujours primordial sur ces espaces ruraux (et d'autant plus lorsqu'ils sont « isolés », « enclavés »). Pour autant, eux aussi ont évolué comme le fonctionnement de cette société, puisque nous observons une mise à distance du voisinage et des autres habitants. De nouvelles formes de relations émergent progressivement sur ces espaces permettant de garantir la tranquillité et le respect de la vie privée de tous (« chacun chez soi »), tout en étant dans l'entraide entre voisins, échanges de services (« si besoin »).

³⁴ La relation d'entraide dépend de liens sociaux, sentimentaux et symboliques, et elle se différencie du troc ou de l'échange marchand dans la mesure où, précisément, elle n'implique pas de rétribution équivalente et monétaire qui libérerait le bénéficiaire de sa dette. Néanmoins, il peut exister une attente de retour de l'aide, encouragée par la pression sociale et par des valeurs d'honneur, mais cette dévolution n'est ni contractuelle ni obligatoire. Peut être différée dans le temps, assumée par un autre membre de la famille ou du collectif ou se traduire par un don autre que le travail.

³⁵ Mendras (1967, p.143) définit ainsi : « Tous les gens sont nés et vivent ensemble de la naissance jusqu'à leur mort. C'est pourquoi cette société se définit comme d'interconnaissance. Chacun des membres de la société connaît tous les aspects de la personnalité de tous les autres membres. »

Ainsi, en s'inscrivant dans ce système d'entraide « moderne », les nouveaux habitants du rural s'inscrivent dans des valeurs et un fonctionnement important pour « bien vivre ». Ce concept de « bien vivre » a fait l'objet d'une recherche foisonnante comme nous avons pu le présenter en amont (Bourdeau-Lepage, 2015 et 2020 ; Ottaviani, 2018, Marchand et Hérault, 2019). En parallèle de ce terme, Eduardo Gudynas et Alberto Acosta ont pu poser les contours de ce qu'ils nomment le « buen vivir » (2011) et qui se définit en un juste équilibre entre :

- Un rapport à la nature marqué par une relation de coexistence ;
- Une remise en cause du développement comme vision linéaire et une maîtrise des conditions de vie passant par la reconnaissance des liens de solidarité entre individus ;
- Un lien au territoire partant du local et se raccordant au global.

Ce fonctionnement permet à ces nouveaux habitants de développer leur réseau de connaissance et de s'intégrer plus rapidement dans la vie locale du territoire.

« Que ce soit formalisé ou pas sous le format associatif, ici ça fonctionne qu'en coup de main. Moi du coup je passais assez souvent voir mon frère et il y avait tout le temps : « aller vient on va faire un chantier béton chez untel, viens il y a une toiture à refaire là-bas ». Et en fait tu y passes un temps et ça te revient toujours quoi ! [...] C'est la base même de la vie sociale ici, juste de rendre servir, de filer la main. Le système d'entraide. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Être acteur », « faire » pour son territoire est un investissement très important pour les autochtones. Cette implication n'apparaît pas comme une obligation mais revêt presque un caractère nécessaire et implicitement accepté par tous. Notamment dans la recherche plus globale de « faire vivre » le territoire et pour que chacun trouve une place dans cette dynamique.

Cette situation est par exemple palpable sur le territoire de Soule où il est communément accepté et socialement valorisé de s'investir dans le milieu associatif comme nous avons pu le souligner en amont, notamment par les propos de Fabien.

Toute cette dynamique est d'autant plus évidente lorsque nous regardons d'un point de vue inverse, à savoir les nouveaux arrivants ne s'étant pas investis dans la vie locale. A l'instar de Maxime et Julie, ce couple de retraités bi-résidentiel s'étant installés en Haut-Soule et qui, sans toutefois avoir subi des phénomènes de rejets nets, ont perçu une forme de mise à l'écart du fait de ne pas s'être investis dans la vie locale. Et ce, même s'ils sont impliqués fortement dans la connaissance de la culture basque sous

toutes ces formes. Ici, la connaissance de la culture ne suffit pas à une « pleine intégration » et la pratique du lien social, de la vie locale et de la langue apparaissent comme des marqueurs bien plus importants et valorisés.

La pratique de la langue, en particulier en territoire souletin, outre d'être un vecteur évident pour faciliter les échanges, est presque un préalable pour témoigner de sa volonté d'inscription sur le territoire. Certains ménages rencontrés expliquent qu'il n'est pas obligatoire de pratiquer la langue locale mais que celle-ci est largement valorisée et son apprentissage encouragé :

« On a pris les cours de basque. Après il y a le fait d'être entraîné par des gens qui nous ont accueillis. Et il y a le fait que nous avons voulu participer à certaines choses et qu'à la Gau Euskola (École du Soir pour l'apprentissage de la langue basque), on croise plein de monde, on participe à d'autres événements. »

Arnaud, 45 ans, habitant de Soule depuis 2013

« On a rapidement commencé à prendre des cours de basque quand on est arrivé ici. Bah là c'est vrai que c'est les gens autour de nous nous ont fait ressentir le besoin quoi. Parce que la langue est très très vivante quoi. Beaucoup de gens la parlent et ça donne envie aussi. »

Clara, 44 ans, habitante de Soule depuis 2013

Dans une autre mesure, la pratique de la langue béarnaise est probablement moins centrale dans la vie locale mais reste présente :

« J'ai appris le béarnais pour parler avec les anciens notamment. Pour discuter, parler de l'histoire du territoire »

Thierry, 69 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

A noter également qu'en dehors d'apprendre la langue en tant que nouvel arrivant, la question de sa transmission est tout aussi importante notamment au sein de sa propre famille. Clara et son conjoint, comme d'autres, ont fait le choix d'inscrire leurs enfants à l'école basque (Ikastola³⁶) afin qu'ils puissent apprendre cette langue, au côté de leurs parents, mais aussi de les inscrire durablement sur le territoire et ses pratiques. Importance également relevée par Alain, habitant le même territoire :

³⁶ L'Ikastola est une école de statut associatif du Pays basque, dont l'enseignement est majoritairement pratiqué en basque (source Seaska, fédération des Ikastola du Pays basque Nord).

« Je trouve que c'est important aussi pour le territoire de pouvoir garder sa langue. Que les gamins continuent à parler en basque, pour te sentir pleinement sur le territoire, il faut le faire et continuer à militer pour le territoire ».

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

Une précision est à faire sur la langue basque, qui est considérée pour beaucoup comme étant complexe à apprendre, et qu'elle nécessite un investissement sur le temps long. Investissement qui fait écho au processus d'intégration qui se pense également à une échelle temporelle moyenne ou longue :

« Ouais, il faut tout à fait accepter que ça [l'apprentissage de la langue basque] soit long. Ouais, c'est comme ici l'intégration, ça prend du temps, il faut accepter ça, tu vois. Ouais et là en fait ici c'est ça, ça prend du temps »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

L'intégration, recherchée par certains des nouveaux arrivants, nécessite donc un certain « investissement » ; investissement qui a souvent payé pour les interrogés, ayant réussi à trouver des leviers ou facilitateurs et s'étant aperçu que les espaces ruraux pouvaient faire preuve de plus d'ouverture qu'imaginé.

« Moi, j'ai trouvé les gens très accueillants, franchement. Ce qui a pu me surprendre. A partir du moment où tu t'ancres sur le territoire, où tu as envie de faire vivre sur le territoire, même si tu n'es pas d'ici. Vraiment, ça c'était agréable, tu vois. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

Il faut cependant avoir en tête que cette intégration peut être ressentie comme « partielle », notamment face à un réseau de connaissance très établi sur les espaces ruraux, de natifs du territoire, se connaissant depuis l'enfance. Pour les arrivants, il peut donc apparaître difficile de s'y intégrer, de s'y insérer, ou de faire du lien parce que : « Tout le monde se connaît depuis l'enfance et parle en basque ».

« Je me sens pleinement intégré oui. Mais je n'oserai jamais le dire quoi parce qu'ici tu ne dis pas trop les choses. Je pense l'être, mais je n'oserai jamais dire oui, je suis Souletin et tout donc ça, je n'oserai jamais te dire, tu vois. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

« La barrière de la langue est présente surtout sur le volet culturel, et par moment on te fait ressentir que tu n'es pas basque. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

Pour terminer, il faut évidemment nuancer cette question de l'intégration par les volumes de nouveaux entrants sur le territoire. Des quantités limitées, bien qu'elles aient toujours un impact sur ces territoires peu denses (POPSU Territoires, 2022), sont probablement plus faciles à absorber par le territoire et ses habitants.

« C'est sûr que la quantité pour moi joue, c'est-à-dire que s'il y avait 1 000 000 de personnes je te dis n'importe quoi, mais par rapport à la Haute-Soule, c'est 3 000 habitants, donc tu vois s'il y avait n'importe quoi 1000 personnes, arrivées en une année, c'est sûr que ça serait l'horreur et qui serait complètement seules parce qu'il y aurait une tension. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

2. L'adaptation professionnelle au service de son choix résidentiel

La moitié des enquêtés (17 sur 32) interrogées se sont reconverties professionnellement en arrivant sur le territoire. Parfois cette reconversion a été l'élément moteur de ce déménagement, mais dans la plupart des cas elle a été le résultat du choix, de la volonté de vivre dans un espace rural (cf : quelle profession peut-on exercer pour rester vivre sur ce territoire ?). Ainsi, la reconversion professionnelle est une réponse trouvée pour pouvoir rester vivre sur le territoire.

En ce sens, pour faciliter cette reconversion, beaucoup d'individus décident de créer leur propre entreprise. Ainsi, nous constatons comment le choix résidentiel peut conditionner l'activité professionnelle, du moins la modifier. Une acception plus ancienne voulait que le travail conditionne le lieu de vie (Davezies, 2012, Fol et al., 2014). Or, nous avons pu constater que cela est moins prégnant sur les ménages enquêtés. Cela reste néanmoins à relativiser car cela ne concerne pas toutes les populations de manière universelle. Les individus pouvant se le permettre étaient principalement rattachés à la CSP des cadres et catégories supérieures et employés.

« Moi je dirais que c'était [s'installer à son compte en activité agricole] un peu au fond de moi, mais ça s'est réellement mis en place quand on a décidé de rester ici. »

Arnaud, 45 ans, habitant de Soule depuis 2013

« Moi c'est aussi ça [le manque d'emploi] qui m'a poussé à me reconvertir, pour trouver quelque chose qui me permettent de ne pas devoir faire des kilomètres pour aller au travail quand même. Parce que là tu perds de ta qualité de vie pour aller au

boulot et ça c'est l'inconvénient parce qu'on reste quand même dans un territoire à dominante rurale donc les emplois ne sont pas forcément à proximité quoi. »

Léa, 36 ans, habitante de Soule depuis 2022

Outre une reconversion, certaines personnes auront fait le choix de la pluriactivité. Entendue ici par un individu exerçant « plusieurs activités professionnelles rémunérées distinctes, soit simultanément, soit successivement au cours d'une année civile, en impliquant généralement plusieurs statuts professionnels » (Simon, 2002). Autrement dit « l'exercice simultané ou successif par une même personne de plusieurs activités professionnelles différentes » (Casaux, 1993). Majoritairement lié à un enjeu économique pour pallier la faible rémunération que certains ménages peuvent connaître dans leur première activité, une seconde (a minima) leur permet l'apport d'un revenu complémentaire. Comme en témoigne les travaux de Hélène Tallon, Michel Dulcire et Aurélie Dubien (2013), la pluriactivité est relativement ancienne et répandue sur les espaces ruraux français. Ainsi, nous nous inscrivons dans le prolongement de ces travaux puisque nous observons sur nos deux territoires d'études une diversification des formes et des évolutions de modèles de cette pluriactivité. En effet, dans les travaux menés sur le sujet, beaucoup de situations de pluriactivité concernent une même personne (« pluriactif », Simon, 2002) ou le ménage (« ménage pluriactif », *ibid.*). La pluriactivité concerne majoritairement les professions agricoles (pluriactivité agricole), à savoir une « personne ou un ménage bénéficiant des revenus d'au moins deux activités professionnelles, dont au moins une agricole et une autre non agricole » (Simon, 2022). Concernant les ménages pluriactifs, ce sont, par exemple, l'homme qui s'occupe plutôt de la ferme et la femme qui travaille dans un autre secteur pour assurer le revenu complémentaire, permettant ainsi d'obtenir un salaire plus convenable sur le territoire.

Dans le cas de notre étude, nous avons rencontré plusieurs individus appliquant ce fonctionnement de pluriactivité aussi bien en Béarn des Gaves qu'en Soule. Ce point concerne diverses catégories socioprofessionnelles, allant du cadre supérieur à l'employé, tous étant de véritables « couteaux suisses ». Ici, les principales raisons mentionnées sont d'ordres économiques, la pluriactivité leur permettant de maintenir un revenu plus important. Ceci étant donc le résultat d'une stratégie d'adaptation des individus pour réussir à « joindre les deux bouts à la fin du mois ».

« Ici avec mon niveau d'études [ingénieur en environnement], tu es payé à peine 1 800 balles bruts par mois pour un temps plein, alors qu'à distance tu n'es clairement pas payé ça. Et en fait c'est à la fois l'avantage et le désavantage de ce territoire, c'est qu'en termes d'emploi qualifié bien payé dans le coin (et pas à Bayonne, ou Biarritz ou Pau) et bien il n'y a pas quoi. Et moi j'avais cette opportunité-là de

travailler à distance et de faire le salaire que je me fais. Je suis payée 350 euros par jours. »

Emma, habitant de Béarn des Gaves

« Je suis dans différents lieux, donc là, je suis ici 3 jours par semaine [activité de maraîchage]. Voilà, depuis janvier, j'ai pas mal de trucs. Notamment une exploitation de cochon, en bio, plein air à côté de Garazi. Je fais de la traite, là aussi, j'ai remplacé un paysan ici, là, à Ossas, juste à côté, qui avait besoin. Voilà donc des choses comme ça et je suis très content. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

Il n'en reste pas moins que, pour certains enquêtés, l'installation sur le territoire a été synonyme d'abandon d'un travail auquel ils tenaient. Ils ont donc fait le choix de la localisation du lieu de vie au détriment de celle du travail. Toutes les adaptations ne sont évidemment pas possibles pour tous et cet abandon a pu être vu comme une contrainte, et non plus une simple « concession ».

« Ça a toujours été mon dilemme. Comment avoir une vie active, professionnelle qui soit très épanouissante, comme c'est le cas là et habiter en Soule. Car il y a clairement un problème géographique, de transports et tout. Et moi je ne suis pas très télétravail et tout, ce n'est pas quelque chose qui me correspond sur le long terme. [...] J'ai fait le choix de m'installer ici, mais pourquoi je n'aurais pas le droit d'exercer ma profession d'ingénieur ici ? »

Emma, habitante de Soule

Comme indiqué par des réorientations professionnelles, diversification ou rupture d'activités, choisir d'habiter le rural joue un rôle dans la recomposition de l'emploi parmi les enquêtés. Cela a également un impact sur la relation au travail. Encore plus dans un contexte global de développement du numérique et des potentialités de travail à distance. Pour de nombreux enquêtés, l'accessibilité au numérique apparaît comme déterminante, et encore plus dans certains secteurs d'activité (développeur web, informaticien, commerçants, ...).

« A Sauveterre là, il y a la fibre. Ce qui est un vrai critère parce que 75% de notre vie dépend encore fortement de ce travail à distance. On travaille avec des entreprises qui sont à Paris ou ailleurs et donc c'est tout le temps des visios ou des calls. Et on s'en détache petit à petit mais c'est sûr qu'on a besoin d'internet quoi »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Très important d’avoir la fibre... [...]. S’il n’y avait pas eu de fibre, je ne pense pas qu’on serait venu. »

Virginie, 65 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2021

3. L’injonction au tout-voiture

Une des concessions les plus importantes mentionnée par les interrogés est l’usage quotidien de la voiture. Les individus devant se déplacer quotidiennement (pour se rendre au travail, réaliser des courses, aller chercher les enfants à l’école, les emmener au sport) expriment être dans l’obligation de réaliser ces trajets et d’utiliser leur voiture. Comme le rappelle Marie Huyghe dans son travail de thèse (2015), les territoires ruraux restent considérés comme des territoires dépendants de la voiture et souvent non ou mal desservis par une offre de transport en commun. Par ailleurs, les habitudes de mobilités des individus restent difficiles à faire évoluer/changer bien qu’elle mette en avant des leviers pour influencer les comportements en matière de mobilité.

Les principaux freins évoqués quant à la pratique d’autres modes de déplacements sont, par ailleurs :

- les habitudes,
- les moyens financiers d’avoir une voiture, de payer les assurances, carburant, ...
- les aménagements sécurisés (marche, vélo),
- la topographie et la distance pour la marche ou le vélo,
- la santé,
- l’absence d’alternative comme les transports en commun.

Nous constatons donc qu’une des formes d’adaptation réalisée par les ménages reste de « se forcer » à la mobilité automobile, plus ou moins longue, pour répondre à leurs besoins et obligations. Cela est d’autant plus fort quand cela concerne des personnes ayant été peu habituées à son usage, notamment celles issues de milieux urbains plus ou moins denses.

L’usage de la voiture est nécessaire mais constitue un vrai inconvénient au quotidien pour les ménages interrogés. Ils ont parfois l’impression de passer beaucoup de temps enfermés dans leur véhicule en plus de transgresser des convictions écologiques pour certains. Cette perception est d’autant plus marquée chez les jeunes ménages, aussi bien en Soule qu’en Béarn des Gaves.

« En se projetant en campagne, c’est vrai que toute la partie voiture moi je n’avais pas ça en tête mais c’est vrai qu’une fois que t’y es, c’est beaucoup, beaucoup,

beaucoup. [...] En ressenti, c'est un peu bizarre, parce que tu t'auto-flagelles en disant ouais tu prends beaucoup la voiture mais en même temps tu ne trouves pas d'autres solutions. [...] Avant, je faisais tout en vélo en ville, ici c'est tout en voiture.

»

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Quand on est arrivé ici, j'ai dû m'acheter une voiture sans permis (rires). Tu n'as rien pour te déplacer ici, c'est fou. En région parisienne, je n'ai jamais eu besoin de voiture, je faisais tout en transport en commun. Et quand ma femme est tombée enceinte de notre deuxième enfant, j'ai dû passer mon permis. »

Daniel, 35 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2016

« J'ai été complètement déshabituée [en vivant à Paris] et je trouvais hyper pratique de ne plus la prendre [la voiture]. Pourtant j'aime bien conduire, ce n'est pas le souci hein. Mais de devoir la prendre ne serait-ce que pour aller faire ses courses alors qu'à Paris tu prends tes petits pieds et tu as un monoprix, un primeur. Ici je trouve c'est très vite un peu embêtant. Et parfois même pas utile ! Mais tu as tellement l'habitude par exemple, chez ma grand-mère où j'ai passé mon enfance, quand tu dois aller acheter ta baguette tu prends ta voiture alors que techniquement tu ne mets même pas 10 min à pied pour y aller. [...] Les années passent et ça ne change pas quoi. »

Juliette, 31 ans, habitante de Soule depuis 2020

« Ici c'est la reine voiture et ça c'est vraiment un truc où on peut vraiment mieux faire mais... Peut-être que ça changera mais franchement ce n'est pas possible quoi. C'est une dépendance qui est incroyable. En fait c'est normal pour nous, mais quand tu as vécu ailleurs et que tu reviens, tu te dis 'non mais c'est un délire quoi'. »

Clémence, 31 ans, habitante de Soule depuis 2023

Ce recours à la voiture est renforcé par un territoire ne facilitant pas les mobilités alternatives soit par absence d'aménagement ou d'incitation par les pouvoirs publics mais aussi par certaines contraintes topographiques.

« Tu ne peux même pas venir ici [lieu de travail] à pied depuis Sauveterre alors qu'on est à 5 min de marche. Le trottoir il disparaît dans le champ. Donc il y a 0 aménagement. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Et les distances sont plus longues et clairement plus fatigantes. Moi qui ai 5 min depuis chez moi pour venir ici [lieu de travail], il y a de sacrées côtes déjà. Je le fais souvent mais il faut être déterminé. Et il ne faut pas avoir grand-chose à ramener. A partir du moment où tu as quelque chose à ramener ça devient plus compliqué. Si tu as besoin de mettre la carriole derrière ton vélo, il faut soit un vélo électrique, soit sacrément t'accrocher à tes cuisses. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

Pour autant, certains ménages n'abandonnent pas l'idée de pouvoir se déplacer autrement qu'« en tout voiture » et tentent de s'adapter à cette première contrainte en mobilisant des solutions alternatives à l'usage de leur véhicule personnel, que ce soit par le covoiturage, l'usage du vélo (malgré la topographie et les infrastructures limitées), l'usage de l'autostop ou des transports en commun. Cela reste cependant marginal, relevant de motivations et intérêts personnels et pas forcément facilités par les infrastructures locales.

« Moi je n'ai pas peur de faire du Stop, donc j'en fais pas mal quand je n'ai pas un train à prendre ou voilà. Le Stop moi j'adore ça et ça marche plutôt bien. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

« On a vendu tous nos véhicules pour vraiment avoir le minimum vital et vraiment venir en vélo, qu'il vente, qu'il pleuve. » ; « Oui et puis quel intérêt d'avoir 2 voitures alors qu'on est 2 quoi. » ; « Alors on a 2 vélo et une voiture pour faire nos commandes, donc c'est un véhicule utilitaire » ; Ça s'est fait petit à petit »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

« La ligne 11 Tardets – Bayonne : On [la famille] l'utilise dès qu'on le peut même si l'usage reste ponctuel. Ça facilite les mobilités, c'est un gros plus ! Donc ça c'est super, c'est vraiment bien. »

Arnaud, 45 ans, habitant de Soule depuis 2013

Pour terminer, l'usage du « tout-voiture » représente pour certains un vrai frein difficilement surmontable et qui peut occasionner, à terme à une réflexion quant à un nouveau choix de localisation... mais toujours dans le rural. En effet, quand cela est possible, certains émettent l'idée ou font le choix de gagner en confort de vie en se rapprochant des bourgs de villages et services et équipements.

« On imagine, voilà justement se rapprocher déjà de Tardets pour faire l'essentiel à pied, amener les enfants à la crèche pour aller faire 2,3 courses. »

Arnaud, 45 ans, habitant de Soule depuis 2013

« J'aime bien cette idée... Je ne pensais pas qu'ici, en ruralité, on arriverait à ré-avoir cette chose où tu ne bouges plus ta voiture une fois que tu es garé en fait. Ça ça me plait bien et du coup quand on cherchera vraiment à acheter, ouais, centre-ville Mauléon, centre-ville Tardets ce n'est pas mal en fait. Enfin centre-ville... (rire) Mais tous les petits villages autour tu as cette contrainte-là, en fait tu peux aller nulle part. Alors tu as le calme, tu as tout ce que tu veux, mais c'est vrai que je trouve ça un peu dommage de tout le temps prendre sa voiture »

Hélène, 33 ans, habitante de Soule depuis 2023

Conclusion : Un attrait pour les territoires ruraux de Soule et Béarn des Gaves qui nécessite certaines adaptations pour les nouveaux ménages

Dans ce chapitre, nous avons donc observé les dynamiques à l'œuvre sur les espaces ruraux du territoire du Sud Néo-Aquitain et l'attrait qu'ils exercent sur les nouvelles populations (de 490 à 850 habitants en plus, en un an). Nouvelles populations qui sont majoritairement jeunes (moins de 40 ans) et originaires des espaces urbains avoisinants.

En se penchant plus particulièrement sur nos territoires d'études que sont le Béarn des Gaves et la Soule, nous avons pu saisir quelles étaient (pour les interrogés) les composantes d'ordre positif les ayant incitées à s'installer. En substance, le cadre de vie est prédominant selon eux, qu'il soit idéalisé ou non. A cela, il convient d'ajouter l'attractivité en matière de foncier, notamment compte tenu de sa disponibilité et d'une cherté moindre que sur des territoires proches et des attaches sentimentales voire familiales aux territoires étudiés. Il est à noter que, de fait, les territoires qui disposent d'ores et déjà d'une certaine vitalité attirent d'autant plus les nouvelles populations.

Parallèlement, ces ménages restent cependant sujets à des choix plus contraints, subis qui nécessitent des adaptations individuelles. Choisir d'habiter le rural n'est donc pas un long fleuve tranquille et la réalité peut dépasser l'idéalisation initiale. Un véritable effort est constaté concernant « l'intégration » qu'elle soit sociale ou professionnelle qui, bien que facilitée par la présence de nombreux tissus associatifs et/ou habitants, peut représenter des difficultés pour les néo-ruraux. Cela est d'autant plus vrai en Soule où la vie sociale est telle qu'elle peut en décontenancer plus d'un. Additionnée, par ailleurs, à la présence d'une langue et d'une culture très vivantes. Tout cela est vu comme une richesse et, pour certains, a joué sur leur choix de localisation mais peut également être un facteur discriminant. Outre ces efforts d'ordre sociaux, les ménages soulignent également les concessions à réaliser en matière professionnelle, que ce soit un changement en termes d'emploi ou une adaptation de celui-ci, mais aussi la dépendance à l'automobile qui paraît difficilement contournable. A ces cas de figure présentés peuvent s'ajouter des imprévus difficilement conciliables pour les individus tels que des difficultés financières ou sociales. En effet, elles peuvent apparaître lors de l'achat ou le paiement de la location, mais aussi dues aux coûts annexes liés à ce choix résidentiel (travaux, coûts de la mobilité, ...).

Malgré ces efforts, qui peuvent être importants, les nouveaux habitants du rural sont relativement lucides sur la situation et envisagent les premiers mois après leurs arrivées comme une « phase d'expérimentation ».

Néanmoins, quels que soient les profils et parcours de vie des nouveaux arrivants, choisir d’habiter le rural est pour nos enquêtés un moyen de pouvoir réaliser leurs projets qu’ils soient personnels et/ou professionnels. Habiter le rural est aussi un moyen de « donner plus de sens » à ses projets personnels, et à la manière dont ils « habitent » un territoire.

Chapitre 2 : Les profils des territoires ruraux habités (et attractifs ?) : des représentations et rapports différenciés au territoire

Sur la base des grands enseignements obtenus via les entretiens réalisés auprès de ménages de la province de Soule et du territoire de Béarn des Gaves, nous observons des représentations et rapports différenciés du territoire habité. Ainsi, ces derniers nous permettent de dresser des profils de territoires ruraux attractifs et habités par les individus.

Après avoir étudié la manière avec laquelle les individus ont choisi le territoire et comment ils habitent le « rural », il s'agira ici de développer des profils de « rural habité ». Notamment en se référant à la vision que les individus ont de ces territoires, leurs idéaux, préoccupations et les attentes qu'ils en ont.

Autrement dit, ce chapitre se situe davantage dans l'optique des représentations des territoires. Il s'agit de saisir les profils de rural choisi d'être habité par des individus (en tant qu'individu, je choisis d'habiter le rural de tel profil).

1. Espace rural protecteur

Environ 20% des enquêtés se distinguent par leur perception d'un territoire qu'il souhaite « protecteur », « résilient », mais aussi personnel, où ils pourraient être en autonomie. Un « refuge » (Gambino, 2014 ; Cognard, 2010) en quelque sorte. Cela concerne grandement le territoire Béarn des Gaves.

1. Préoccupations environnementales

Les enquêtés se retrouvent dans la recherche d'un territoire qu'ils souhaitent résilient, sur le long terme, notamment dans un contexte de dérèglement climatique. Plusieurs personnes interrogées ont d'ailleurs expliqué avoir réalisé une étude comparative à l'échelle nationale des lieux de résidence qui seront soutenables à l'avenir dans un contexte de changement climatique, où les effets seront réduits par rapport à d'autres territoires. Ce sont pour une large partie ceux qui ont 30-40 ans.

Dans les critères de recherche et sélection de ce territoire, ont été mentionnés :

- L'accès à l'eau : recherche d'un accès immédiat à un point d'eau (nappes phréatiques, rivière, ...) et qui ne commence pas à se tarir (ressource disponible encore pour des décennies),
- La pluviométrie : recherche d'un territoire qui ne manque pas d'eau actuellement et dans les prochaines décennies,
- Les températures : recherche d'un territoire où les températures sont modérées, surtout en été et qui sera plus résilient au réchauffement climatique.
- L'accessibilité au foncier pour être autonome aujourd'hui et demain

« On explorait aussi les territoires ruraux français qui pourraient nous plaire. On s'est fait une méga cartographie qu'on appelle la « méga carto de la résilience » pour voir où est ce qu'il pourrait y avoir de l'eau en 2050, où est-ce qu'il y a des sols fertiles, où est-ce que l'on connaît des gens, où est ce qu'il y a des dynamiques qui sont déjà en place, proximité d'une gare SNCF, éloignement d'une centrale nucléaire, ... et ça nous a sorti 3 zones : la Bretagne Centre (Les Monts d'Arrée), la Corrèze et le Sud-Ouest avec la Soule, Béarn des Gaves, ...

La Bretagne, on ne l'a pas trop senti, en plus on n'y connaît personne. C'est hyper cher, c'est le plus cher des 3. La Corrèze c'était très cool et pour le coup pas cher du tout pour s'installer. Mais on ne connaissait personne, donc c'est pareil on a trainé un peu, on a rencontré des gens, des habitants, des assos et tout. Mais ce n'était pas le plus facile quoi. Et ici [en CCBG], c'était plus facile dans le sens où j'avais déjà un réseau parce qu'il y avait mon frère et je connaissais déjà pas mal de monde à force de faire des allers-retours, donc l'accueil surtout pour les copains, ça les a un peu convaincus qu'ici c'était cool parce que c'était le seul endroit qu'on était un peu préimplanté on va dire. Et ça facilite beaucoup de choses quand tu as pleins de trucs à faire et plein de coups de main à demander. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Et nos critères, c'est qu'on a pris une carte de France. Chacun devait donner ses critères primordiaux et moi comme je suis ingé agro et bien mon sujet était simple : c'était, il nous faut de l'eau quoi. Sans eau, il n'y a pas de vie. Mes potes qui aimaient le soleil on fait un peu la gueule parce qu'ils ont compris que sur le long terme effectivement. Donc il y avait eau, proximité géographique d'une gare parce qu'il y avait un pote à l'époque allemand qui devait pouvoir en Allemagne en moins d'une journée. Mon amie et moi qui gardions nos activités de conseils, donc c'était d'aller à Paris sans trop galérer quoi. Et donc c'était pour ça c'était 4h maximum en direct.

Parce que dès que tu as un changement on trouvait ça galère. Et si on pouvait éviter d'être trop à côté d'une centrale nucléaire c'était bien. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

Cela a parfois abouti à la création de « micro-communautés » prenant la forme de colocations avec un collectif résidant dans un même lieu et un entre-soi marqué. D'autres ont émis l'idée de créer un hameau où pourrait vivre plusieurs familles partageant les mêmes idéaux, valeurs et convictions environnementales.

2. Recherche d'autonomie, voire de marginalité

Pour certains de nos enquêtés, l'installation dans une campagne résiliente aux changements climatiques est également une manière de vivre en autonomie et être moins dépendant d'un tiers. Samuel Depraz (2017) revient sur les 8 principes pour penser les marges dont l'un est que « la marge est un espace de mise à distance de la norme. Entre liberté et contrôle ». La liberté est ici souvent recherchée par les individus se retrouvant dans ce rural protecteur. Ils prônent l'autonomie et l'auto-suffisance. En d'autres termes, l'objectif ici est de pouvoir réaliser un maximum de chose soi-même ou s'appuyer sur de l'entraide très locale et ponctuelle. La question du refuge peut être, ici, abordée d'un point de vue de l'autonomie voire de l'auto-suffisance. Cela passe par une auto-production pour sa vie quotidienne mais également future, dans un contexte qui semble incertain et nécessite une certaine anticipation.

« Moi ma sémantique c'est sanctuaire ou refuge. En fait, là la ferme, c'est ça, un lieu qui est à nous où on n'a plus de loyer, plus trop de dépendance et de redevances à qui que ce soit d'autre que nous. Où on produit un petit peu de bouffe, où on a un toit, où on travaille la terre et réciproquement où la terre nous travaille un peu. Un truc pour faire vivre toutes ces envies qu'on a mûré pendant tout ce temps et pas qu'on y reste en fixe pendant 50 ans. [...] On la voit vraiment comme une base qui nous préviendrait aussi des éventuelles difficultés que le monde pourrait rencontrer. Donc un monde qui aurait un peu de solaire, un peu d'eau mais on ne part pas non plus en mode full effondrement, on n'est pas en train de s'entraîner au tir avec des fusils et des boîtes de conserve mais peut être qu'on devrait tu me diras. Mais il y a vraiment cette notion, moi ça m'apporte pas mal de paix que ce soit un lieu un peu entre tous les chemins de la ville, de la campagne, de la vie rapide, de la vie lente,

d'être autosuffisant, mais en même temps être relié à l'extérieur. Un milieu quoi. Pas prétentieux. Tranquille. C'est un peu mon objectif. »

Pierre, 30 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2019

« Si je devais acheter, ce serait des terrains, de la forêt ou comme ça mais pas du mobilier. Donc acheter de la terre, pour exploiter, faire du jardin, être autonome. Parce qu'au prix de la nourriture aussi, ça commence à couter cher aussi. Il faut trouver des petits subterfuges. [...] « Comme on ne sait pas où on va, que le gouvernement ne sait pas où il va dans 5 ans. Donc je préfère me sécuriser. C'est mon esprit de survivaliste. »

Daniel, 35 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2016

La question de l'autonomie est également abordée dans le fait de « devenir autonome » et de concrétiser des projets personnels. La « liberté » qu'offrent les territoires ruraux est synonyme de possibilité de réaliser, de mettre en place des projets professionnels et/ou personnels en lien avec ses valeurs personnelles. L'espace rural est donc un lieu d'expression de projets qui ne peuvent être réalisés ailleurs, notamment en ville. Les raisons sont multiples : accessibilité au foncier, société d'entraide, recherche de marginalité.

« Voilà on veut vivre autrement et c'est pour ça que l'on vient ici. [...] A ce moment-là, il y a eu une prise de conscience : à un moment il va falloir qu'on change de vie en fait. »

Guillaume et Léa, 41 et 36 ans, habitants de Soule depuis 2022

3. Le rural « protecteur » en synthèse

LE RURAL PROTECTEUR



Source : Alexandra Guison, 2024

2. Espace rural social et collectif

Presque 40% des interrogés globaux (exclusivement composés de souletins) préfèrent, quant à eux, un espace rural où le vivre ensemble est prégnant, une vie de village de proximité avec des liens forts entre individus. Nous pourrions les dire « en quête » de cette vie à taille humaine et où les liens se tissent et s'entretiennent au quotidien, à laquelle leur idée des territoires ruraux les renvoie.

1. En quête de sens

Nombre d'enquêtés se disent animés par la recherche du collectif. Un collectif où trouver sa place, où celui-ci est valorisé et important dans la vie locale. En cela, ils jugent que ce qui fait la force des territoires sur lesquels ils ont décidé de s'implanter et leur vitalité sont leur tissu social et associatif.

Outre cette recherche de la proximité, cela passe également par une « quête de sens » pour certains où cette quête trouverait son aboutissement dans le fait de s'investir dans la vie locale, y trouver sa place et œuvrer pour un projet d'ordre général, aux services de l'animation des villages et de leurs habitants. Être acteur d'un territoire représente un réel achèvement, permis par la vitalité et la richesse des liens sociaux que connaissent déjà les territoires du Béarn des Gaves et de la Soule.

Cette « quête de sens » se retrouve dans le quotidien des enquêtés, mais aussi dans leurs pratiques vis-à-vis des territoires et les causes qu'ils défendent. Tout cela est rendu possible par leur installation sur nos territoires d'étude, à leurs yeux.

« Ici il y a tout qui s'imbrique, je bosse pour l'agriculture paysanne, maintenant je suis ouvrier agricole, je soutiens le pastoralisme, je suis berger en montagne, je soutiens la langue. Alors que bon, bosser pour le Museum d'histoire naturelle, vivre dans un appart à Paris et consommer les produits de l'épicerie du coin. Ça n'aurait plus de sens, ma vie n'a plus de sens en fait et assez vite elle a perdu de sens. Car les vies en ville sont assez vite déconnectées de la nature, de la vie, du milieu paysan, et elles mènent forcément vers de modes de consommation qui moi ne me satisfont plus, [...] qui n'ont plus de sens quoi. [...] En venant en Soule, j'avais l'impression d'aller à contre-courant... Non, la société me disait, tu vas à contre-courant et moi c'était le seul et unique sens, c'était ma voie, je la choisissais, je l'assumais, j'étais heureux. »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

« Mais il y a un truc ici, qu'il n'y a pas ailleurs. Il y a peut-être des endroits dans le Béarn où c'est un peu comme ça aussi. Ou dans des endroits un peu reculés, comme à Banca, les gens sont vraiment attachés à leur territoire et du coup ils font partis d'un tout et ils ont envie de faire en sorte que ça se passe bien et que ça ressemble à ce qu'ils sont et de protéger un peu ça. Il y a un rapport, je trouve, à l'environnement. Mais même à la nature ou à je n'en sais rien. Mais que tu ne retrouves pas en ville. Mais ici on est beaucoup dans la transmission. Les jeunes chez moi, de 20 ans à 35 ans, on est trop content quand les vieux du village, ils nous racontent : « bah là dans cette montagne, il s'est passé ci, il s'est passé ça... ». Et c'est un truc hyper beau je trouve. Cette transmission-là. »

Clémence, 31 ans, habitante de Soule depuis 2023

Pour certains, c'est aussi une quête de sens personnelle liée, par ailleurs, à un retour aux sources d'un point de vue familial. Voire même une quête identitaire s'illustrant par le « retour au pays ». Cela est d'autant plus vrai en territoire souletin. En effet, son histoire et sa culture marquée et vivante représentent un atout non négligeable pour les individus y ayant des attaches familiales comme pour ceux pour qui ce ne serait pas le cas.

« Je suis parti d'un principe... J'ai beaucoup lu, j'ai beaucoup écouté les gens, j'ai beaucoup regardé leur rapport à l'identité basque, à la langue basque, au ressenti, à la lutte, j'ai croisé des gens dans la lutte... Et à chaque fois ça m'a semblé être une lutte, une lutte pour la liberté, la liberté de parler sa langue natale. La liberté d'être qui ont est. Et ça m'a toujours beaucoup touché et en fait je suis rentré là-dedans. Et c'est marrant parce que mes frères et sœurs me disent quelque chose qui me touche beaucoup, c'est que je les ai réconciliés avec leur identité basque quand je suis venu m'installer ici. Et qu'aujourd'hui ça avait un sens pour eux de venir ici, alors que pour eux ça n'avait plus de sens de venir ici avant. C'est très très fort parce qu'en réapprenant le basque et en embarquant ma grand-mère, j'ai mis des pansements sur des blessures. [...] « Quand je suis arrivé ici, le pays m'a tellement embrassé que je me suis dit il n'y a aucun doute je suis ici pour moi. »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

« J'ai toujours donné la priorité à l'endroit où je vivais plutôt qu'aux opportunités professionnelles. C'était une concession que je savais que j'avais en tête depuis toujours. Et j'ai toujours eu l'idée, enfin j'ai toujours su que ça allait m'arriver, moitié volontairement et moitié involontairement, mais je savais que j'allais finir

par retourner en Soule. C'est un truc que j'ai toujours su au fond de moins, à moitié inconsciemment mais voilà. »

Alexandre, 28 ans, habitant de Soule depuis 2021

« Le fait d'être originaire d'ici mais d'être allé vivre en ville, on se rend compte de la chance qu'on a d'être ici et du coup quand on revient on en profite plus. Ça c'est indéniable. »

Lucas, habitant des Béarn des Gaves

2. Être acteur de son territoire : la puissance du collectif pour des campagnes vivantes

Il va (presque) de soi que les personnes ayant émis ces aspirations concernant les territoires sur lesquels ils ont choisi d'habiter soient vivement engagées dans la vie locale. Ce sont des personnes qui s'inscrivent pleinement dans cette culture via l'apprentissage de la langue basque et la participation à beaucoup d'événements culturels. C'est à la fois la manifestation d'un intérêt pour la culture basque mais également le souhait de faire partie de la transmission de cette langue, cette culture, ce patrimoine. Motivation qui se retrouve chez nombre d'habitants de ces territoires où le collectif dispose d'une réelle incarnation au quotidien.

« C'est comme si le territoire était un puzzle avec plein de trous et que moi je rentrais dans un trou dès le début. Mais sans forcer, petit à petit je suis rentré en relation avec les gens. Et très rapidement après 1 mois, 2 mois, 6 mois, un an ou deux, on avait l'impression de s'être toujours connu quoi. C'est très très étrange ce que j'ai vécu, c'est comme si j'avais toujours été déraciné et que le jour où on m'a mis dans cette terre-là, la plante a donné le maximum de son potentiel. »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

En lien avec ce désir d'engagement, les individus interrogés pour lesquels l'aspect social est prédominant dans leur choix résidentiel insistent également sur la dimension militante de leur engagement. C'est, selon eux, une autre facette de leur engagement pour le territoire mais aussi quelque chose qui est facilité, notamment en Soule, par le tissu associatif et militant fort déjà présent (défense et promotion de la langue basque/souletine, défense des LGBTQIA+, défense du pastoralisme, valorisation de la culture basque, etc.). Les individus partagent des valeurs présentes sur le territoire comme l'entraide, l'importance du collectif et le militantisme.

La dimension collective est très présente et chaque individu s'investit de manière différenciée dans celle-ci et pour le territoire. L'implication et les causes défendues sont relativement différentes en fonction des profils (LGBTQIA+, langue basque, sport, ...).

« Organiser la première journée consacrée au mouvement LGBTQIA+ au Pays basque intérieur. Généralement, ce qui a trait à la communauté LGBTQIA+, c'est associé aux grandes villes c'est pourquoi l'idée d'organiser cet événement dans un lieu rural est apparue comme une évidence. C'est comme si cette communauté n'existait pas en campagne, cette ruralité on l'aime, on a ses codes, on n'a pas envie d'être forcé d'aller en ville pour être accepté. On vit tous dans nos vallées, on a envie de partager les uns avec les autres qui ont est et de vivre ensemble. [...] Les gens ici sont très porteurs, tu as une idée et puis ça prend » [...] « C'est un territoire d'alternatives ! »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

« C'est normal de faire partie d'une association car on est acteur de notre territoire. C'est beaucoup porté par la culture mais pas que. »

Clémence, 31 ans, habitante de Soule depuis 2023

« C'est impressionnant parce qu'ils se battent pour donner une vie au territoire, les week-ends et les jours de fête. Culturellement ce n'est pas mal ! Après l'hiver, c'est un peu compliqué mais bon... C'est isolé sans l'être. C'est bien pour ceux qui ont besoin de calme aussi. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

Cette dimension collective n'est pas ressortie des entretiens en Béarn des Gaves, en revanche quelques uns des profils d'actifs ont pu manifester l'intérêt d'y amener leurs activités professionnelles plus ou moins spécifiques et qui n'étaient pas forcément déjà présentes (ex : résidence d'artistes, bureaux d'études ingénieurs des fluides et matériaux). Ces dernières participent au dynamisme du territoire et, en ce sens, les individus créateurs de ces activités ont voulu s'investir, à leur manière pour le territoire afin de le faire vivre et semblent être perçus comme tels.

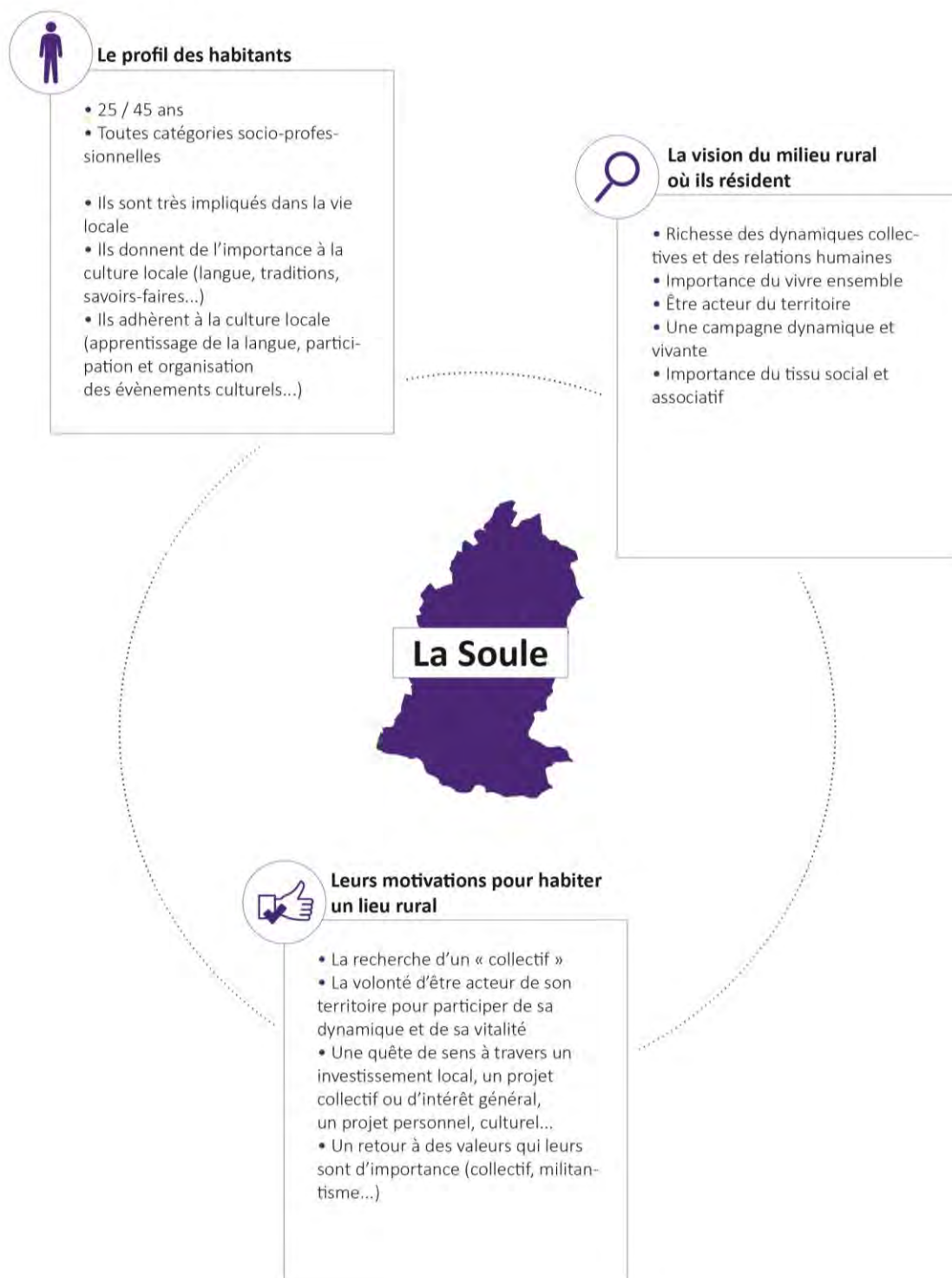
« Cette maison-là, elle a pas mal d'espace. C'était une ancienne auberge, donc les cuisines et tout ça, moi je faisais des ateliers pour les gens. J'ai une artiste en résidence là pour le moment. Mon idée est de faire probablement 6 stages par an, pas beaucoup parce que j'ai un certain âge et ce n'est pas pour gagner des sous en fait. C'est pour faire découvrir la région aux gens, pour faire vivre, pour moi d'avoir

de la compagnie intéressante. Parce que c'est vrai que dans un bled perdu on peut mourir d'ennui aussi parce que voilà il faut avoir du monde intéressant et moi j'aime bien les artistes, musiciens. On verra parce que j'ai un stage de 14 personnes en septembre, ils viennent tous des Etats-Unis. » ; « Et ce gros bâtiment que j'ai acheté là en face, il y a des mois où je n'y rentre pas parce que je n'ai pas l'énergie mais petit à petit ça se fera avec les donations. Et après mon intention serait de laisser ce bâtiment pour les artistes, que ce soit à perpétuer un endroit pour les arts et le village. »

Virginie, 65 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2021

3. Le rural social et collectif en synthèse

LE RURAL SOCIAL ET COLLECTIF



Source : Alexandra Guison, 2024

3. Espace rural récréatif et contemplatif

Pour terminer, plus de 50% d'enquêtés forment un « groupe » à la recherche d'espaces de natures, d'écrins de verdure ou architecturaux mais dans une dimension plus contemplative, esthétique et récréative. Ils se sont orientés vers nos territoires d'études pour leur richesse d'ordre patrimonial, que ce soit par la nature et les paysages qu'une histoire valorisée et conservée. Ce « groupe » est majoritairement constitué de retraités et/ou de catégories sociales supérieures. Ils valorisent le territoire pour ce qu'il leur apporte et ce qu'ils en retirent. On pourrait parler d'une certaine « consommation » de ces espaces. Comparativement à d'autres personnes présentées en amont, le caractère collectif est moins important pour eux du moins dans son aspect « vie de village » car l'on peut observer un certain « entre-soi » entre certaines populations (retraités, anglophones, etc.).

1. A la recherche du beau et de l'authentique

Les personnes interrogées rentrant dans cette catégorie sont venues chercher ce qu'elles ne trouvaient pas dans les villes d'où nombre d'entre elles sont issues : la simplicité, l'authenticité, le pittoresque. En cela, nous pourrions les rapprocher des deux catégories présentées auparavant mais ce ne sont pas tant la simplicité du mode de vie ou l'authenticité des relations qui sont recherchées ici mais plutôt la préservation d'un cadre de vie bâti et naturel, valorisé de manière esthétique (donc le cadre de vie et le patrimoine).

Pour certains, les villages disposent d'un charme désuet et rustique qui leur convient et les attire. Une interrogée parle de ses motivations à habiter le rural (béarnais) par le fait de « vivre dans la campagne française, un peu dans son jus et sans superficialité » (Virginie, 65 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2021).

« On est tombé amoureux du village de Sauveterre. Moi je le trouve absolument magnifique, cette espèce de mélange hyper historique mais un peu désuet. Mais justement il faut que ça reste comme ça pour pas qu'il y ait trop de monde. C'est égoïste mais je trouve ça trop beau. Tu te balades et là tu as un mur, tu te dis mais quel âge a ce mur ? J'aime beaucoup ce village et je le trouve très très beau. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

Cet aspect d'une attirance esthétique revient principalement chez les interrogés de Béarn des Gaves, qui valorisent le patrimoine bâti préservé, les pierres anciennes, le style médiéval et/ou béarnais qui

dispose d'un charme particulier. A cela s'ajoute la présence d'éléments naturels tels que les montagnes environnantes ou le Gave qui augmente encore ce sentiment.

« Maison qui porte une certaine histoire, et nous on est passionné de patrimoine. Donc on s'est dit allez on va faire revivre un clos béarnais du 14^{ème} siècle, c'est un beau challenge. »

Christian, 50 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« Ce que j'aime : le fait qu'il y ait encore beaucoup de murs médiévaux. »

Virginie, habitant de Béarn des Gaves

« Quand j'ai visité Navarrenx et que j'ai vu que c'était une cité médiévale et tout ça, j'ai dit « non mais c'est là que je veux vivre. »

Daniel, 35 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2016

Ce patrimoine béarnais préservé et valorisé a la particularité d'attirer une importante population anglophone. Cet attrait n'est pas qu'une simple résultante de la recherche d'un territoire de contemplation mais s'explique également par la connexion facilitée avec les territoires extérieurs, dont les pays anglophones, liés depuis peu par une ligne aérienne directe depuis Pau. Cela est d'autant plus net depuis l'ouverture de lignes aériennes à bas coût. Cette dynamique se retrouve sur d'autres territoires tels que le Gers, stimulé par les lignes aériennes toulousaines. Gérard François Dumont parle de « l'effet Ryanair » (Dumont, 2006), correspondant à des migrations importantes sur certains territoires en lien avec l'ouverture proche de lignes aériennes à bas coûts. Françoise Ardillier-Carras (2008) complète cette vision d'après l'étude du même phénomène dans le Limousin.

Un élu interrogé dans une des communes de Béarn des Gaves décrit brièvement plusieurs vagues successives de migrations de populations anglophones :

1^{ère} vague : ouverture de lignes Ryanair à l'aéroport de Pau dans les années 2000

Arrivées de couples plutôt aisés, travaillant dans le tertiaire (banques et affaires notamment), souvent bi-résidents faisant les allers-retours et à la recherche de maisons de style béarnais de taille importante.

2^{ème} vague : Brexit

Arrivées de jeunes couples retraités ayant fui le Brexit et qui se sont installés plus durablement. Ils recherchent toujours des campagnes « pittoresques ». Béarn des Gaves, selon l'élu, doit ressembler aux campagnes britanniques qu'ils apprécient et la présence d'une communauté anglaise bien implantée doit faciliter les choses.

Parallèlement

En dehors de vagues successives d'anglais, quelques Irlandais, Australiens ou Néo-Zélandais ont fait l'acquisition de résidences secondaires dans une logique d'occupation plus temporaire et saisonnière.

La venue et l'installation de Britanniques en France n'est pas nouvelle. Comme le rappellent Henry Buller et Keith Hoggart (1994), ils constituent aujourd'hui « un élément majeur dans l'évolution démographique, économique et foncière de certaines régions rurales », surtout dans l'ouest de la France. Stéphanie Raymond (2003) indiquait dans sa thèse que ces nouveaux arrivants apportaient également de nouveaux codes culturels.

De manière générale, les populations ayant fait le choix du rural pour l'importance du patrimoine et d'un mode de vie pittoresque sont généralement retraitées ou des catégories supérieures non retraitées en reconversion professionnelle sur le territoire, souvent à leur compte (artistes, ingénieurs en auto-entreprise, etc.). Dans l'ensemble, ce sont des personnes mobiles et ayant vécu pendant plusieurs années en espace urbain voire métropolitain (Londres, Paris, ...) et toujours rattaché à des modes de vie urbains notamment en matière de consommation ou mobilités (achats en ligne, vie tout à pied ou en vélo, etc.). Comme le soulignait déjà en 1995, Jacques Barou et Patrick Prado, les « nouveaux migrants des pays du nord de la CEE » ont « un statut social et professionnel élevé, sont d'origine citadine et ont une vision écologique et hédoniste de l'espace rural ».

Pour terminer, les personnes rencontrées sont généralement investies dans une communauté anglophone par besoin de se retrouver dans des groupes et lieux qui leur ressemblent et qui leur sont familiers (culture et gastronomie communes, langue anglaise, centres d'intérêt, etc). Cela peut créer une forme d'entre-soi sur certaines communes et un lien amoindri avec les populations autochtones, à l'inverse de d'autres territoires tels que la Soule. Cette analyse s'inscrit pleinement dans d'autres travaux tels que ceux de Henry Buller et Philip Lowe (1991) qui soulignent que les britanniques apportent avec eux « une vision urbaine de l'espace rural mais aussi une vision urbaine britannique [...] dans laquelle l'espace rural joue un rôle tout à fait autre que celui des campagnes françaises. » Ce qui n'est pas toujours en accord avec la vision des autochtones (Buller, Hoggart, 1994). D'autres travaux tels que ceux de Greta Tommasi (2018) indiquent, plus récemment, que cela peut même mener à une forme d'entre soi et de « gentrification rurale ».

2. Le patrimoine naturel au service d'activités récréatives et contemplatives

En dehors d'un mode de vie authentique et « préservé », ces mêmes personnes recherchent également un patrimoine naturel riche. Pour les anglophones installées en Béarn des Gaves, il est d'importance que leur commune de résidence voire leur logement ait une vue sur les Pyrénées et, si possible, à proximité immédiate du Gave. A noter que le poids du patrimoine, notamment naturel, joue un rôle important pour les populations britanniques, comme le souligne Patrick Prado (2000), et participe du « rêve de village » français.

A l'inverse d'un environnement recherché comme étant protecteur face aux changements climatiques, la logique est plutôt contemplative, voire artistique, et récréative. Sont recherchées, la beauté des paysages et de la nature ainsi que des activités qui sont attachées à ses espaces comme les promenades ou le sport de plein air. En dehors de la proximité directe des montagnes, de nombreux interrogés reviennent aussi sur la proximité, moins directe, de l'océan.

Quand le patrimoine historique est surtout recherché en Béarn des Gaves, l'aspect naturel est aussi plébiscité en territoire souletin.

« On se sent bien, la nature est belle. Il y a de belles balades. »

Julie, 75 ans, habitante de Soule depuis 2016

« Pour moi c'est un village extraordinaire avec les promenades, avec la vue, avec le Gave, avec les montagnes, avec des levés et couchés de soleil »

Virginie, 65 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2021

« Pour la néo-rurale que je suis, l'important c'est la nature ! »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

« Mais je savais que la nature était riche ici et qu'il y avait de quoi se promener et j'aime vraiment me promener. Déjà ça, je savais qu'il n'y avait pas de souci de ce côté-là. »

Julien, 34 ans, habitant de Soule depuis 2021

« C'est un territoire qui est tout à fait adapté pour nos pratiques [...]. C'est en partie pour ça qu'on est venu. Pour les activités et c'est parfait pour ces trois activités. Au niveau kayak on est sur des spots au niveau français qui sont, avec les Alpes, au top. Pour la spéléo c'est pareil avec en plus de la recherche en continu quoi, on trouve

en continu de nouveaux trous quoi. Alors que ce n'est pas le cas forcément ailleurs en France quoi. Et le vélo, c'est l'éclate partout ici. »

Guillaume, 41 ans, habitant de Soule depuis 2022

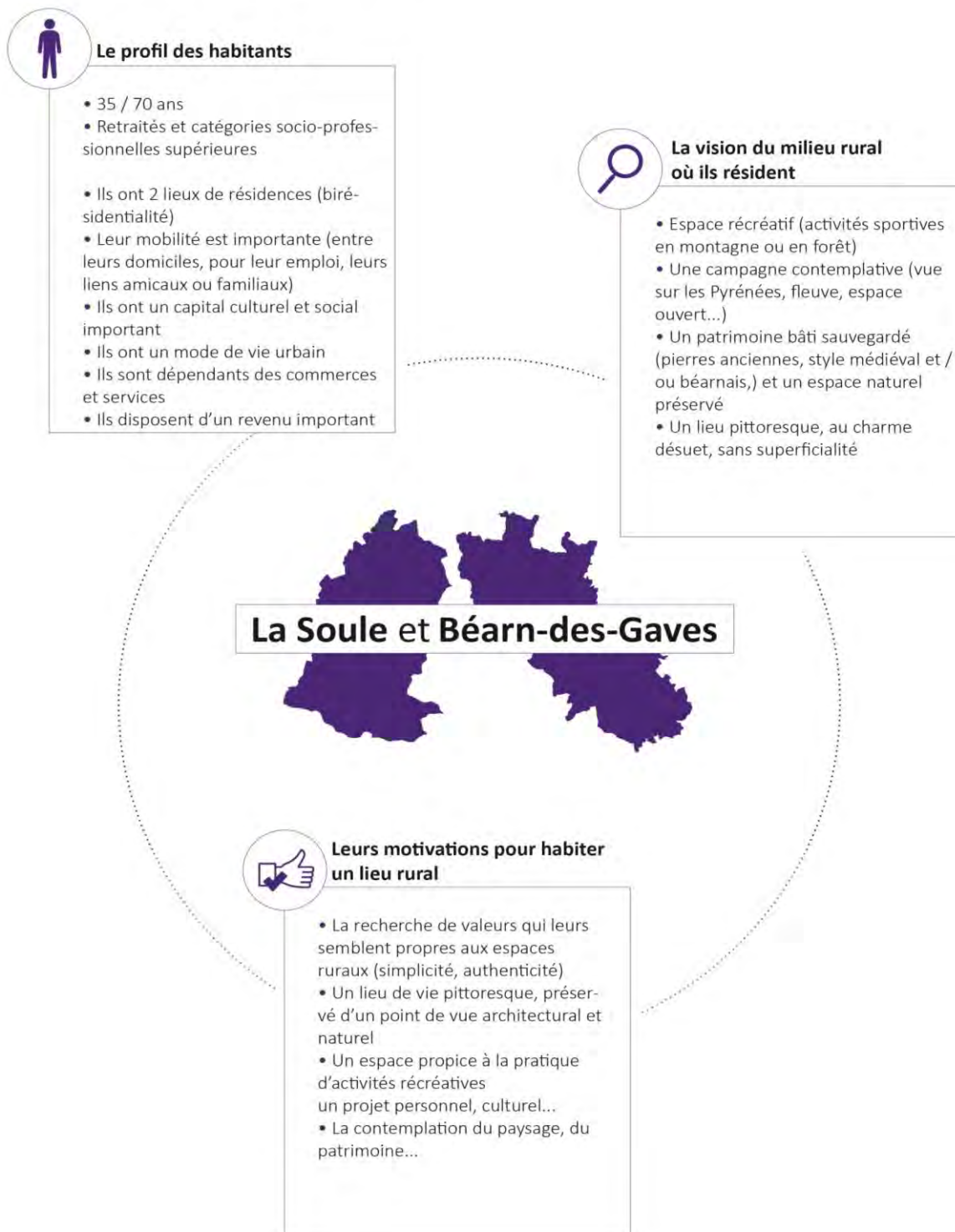
« J'habite au pied de la Montagne d'Ahusqy, et c'est un peu comme notre jardin quoi. Dès fois on s'ennuie et hop on y va quoi. Et après c'est la montagne en règle générale en Soule quoi, que ce soit pour faire des randonnées, pour pique-niquer ou pour faire rien du tout parfois. »

Clémence, 31 ans, habitante de Soule depuis 2023

Ces éléments font écho aux travaux de Frédéric Richard, Gabriel Saumon et Greta Tommasi qui expriment, en 2017, que le capital environnemental joue de plus en plus un rôle dans la « gentrification rurale ». L'environnement répond alors à des « valeurs spécifiques et dans un but de satisfaire les intérêts et objectifs » de nouvelles populations disposant de divers types de capital, dans des proportions plus ou moins substantielles. Même si cela dépend des individus et de leurs pratiques, ces gentrificateurs « consomment un espace naturel ».

3. Le rural récréatif et contemplatif en synthèse

LE RURAL RÉCRÉATIF ET CONTEMPLATIF



Source : Alexandra Guison, 2024

Conclusion : des aspirations différenciées qui mènent à plusieurs types de « rural »

Les entretiens réalisés auprès des ménages ayant emménagés sur des espaces ruraux nous permettent de saisir des intérêts et des motivations différenciés pour choisir d'habiter le rural. Nous relevons qu'il existe des profils d'espaces ruraux attrayants reposant sur des caractéristiques géographiques (organisation territoriale, paysages, ressources) mais surtout sur des visions et des imaginaires associés aux territoires ruraux analysés. Le chapitre précédent nous a permis de saisir les composantes communes pesant dans les choix résidentiels des individus s'installant en territoire rural tandis que celui-ci nous aura permis d'affiner la représentation qu'ils ont de ces territoires avant de s'y installer puis en y vivant, et qu'est-ce qu'ils y recherchaient fondamentalement.

Les profils de territoires ruraux identifiés sont au nombre de trois et sont les suivants :

- Espace rural protecteur ;
- Espace rural social et collectif ;
- Espace rural récréatif et contemplatif.

Le premier correspond à un territoire qui apparaît comme protecteur et résilient pour les personnes qui vont l'habiter. Ces individus vont exprimer de grandes préoccupations environnementales, voire une forme d'anxiété à propos du changement climatique en cours et les évolutions négatives à venir. Ainsi, ils sont dans une recherche d'un territoire refuge, qui sera dans leur estimation plus vivable que d'autres territoires, et où ils peuvent constituer un accès aux ressources vitales pour vivre. Egalement, mais aussi en lien, un territoire qui peut permettre une auto-suffisance et une autonomie dans sa vie actuelle et future.

Le second, quant à lui, correspond à un territoire où les dynamiques collectives et sociales sont omniprésentes et participent du dynamisme et de la vitalité de celui-ci. Cette particularité territoriale trouve écho auprès de profils d'individus qui recherchent à donner plus de sens à leur quotidien. Ce point peut s'illustrer sous différents aspects comme le retour sur les traces de son histoire (quête identitaire), d'une culture (histoire, langue, festivités, ...), l'inscription dans une vie locale, un tissu social et associatif riche et dynamique. Pour ces personnes, habiter le rural est un moyen d'« être acteur de son territoire » et d'œuvrer pour que l'espace sur lequel ils vivent soit « une campagne vivante » sous toutes ses facettes (culturelles, économiques, sociales, ...).

Enfin, le dernier profil désigne les espaces ruraux qui sont recherchés et valorisés au regard de leur caractère esthétique, historique et préservé. Le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, y joue un rôle

déterminant. Nous pourrions presque parler de « consommation récréative et contemplative » du rural qui fait venir et s'installer les populations.

La catégorisation créée dans ce travail et les trois typologies décelées de « rural » perçu par les interrogés pourrait permettre de mieux saisir leurs attentes et leurs visions des territoires cibles. En cela, peut-être pouvoir alimenter les politiques publiques d'attractivité ou d'accueil sur nos territoires d'étude mais plus généralement à l'échelle des espaces ruraux. Ces typologies viennent, par ailleurs, alimenter et compléter des catégories d'ores et déjà mises en avant dans cette recherche, telles que :

- les travaux de Yannick Sencébé et Denis Lepicier (2007) déterminant 4 profils habitants ;
- les profils de territoires aux prismes des transitions (« Les capacités contributives des espaces ruraux aux transitions », Acadie et Magali Talandier, 2023).

Ou d'autres :

- l'étude de publics spécifiques tels que les jeunes, via les travaux de Mélanie Gambino (2008, 2023) ;
- L'étude des nouveaux habitants des moyennes montagnes en France mis en avant dans le travail de thèse de Françoise Cognard (2010) ;

Chapitre 3 : L'attrait pour nos territoires d'études : entre facilitation et crispations

Les espaces ruraux sur lesquels nous avons basé notre étude sont attractifs en termes de flux et sont attirants pour de nombreux individus et ce, sur la base de qualités propres aux territoires ruraux mais aussi à certaines spécificités territoriales (cf. typologies explicitées auparavant). Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure cette dynamique est perçue, reçue et accompagnée par les acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels ou non. En effet, comment les territoires de Soule et du Béarn des Gaves accompagnent cet attrait ? Comment facilite-t-on la vie des nouveaux emménagés ? Comment ceux-ci se lient (ou non) aux autochtones ? Plus globalement, quels impacts ces nouveaux habitants ont sur ces territoires ?

Nous reviendrons donc sur les évolutions que peuvent connaître ces territoires à la suite de l'emménagement de nouveaux habitants, qu'elles soient positives ou négatives. Ensuite, sur quelques points de crispations possibles entre allochtones et autochtones et nous terminerons par l'étude de l'accompagnement qui peut être fait de ces dynamiques et ces nouveaux habitants.

1. Les évolutions engendrées par l'arrivée de nouveaux profils d'individus

Après être revenus sur les attributs des territoires de Soule et de Béarn des Gaves ayant attiré de nouveaux individus, les motivations de ceux-ci à travers ce qu'ils recherchent comme « type d'espace rural », nous nous intéresserons, ici, aux évolutions et impacts que peuvent connaître ces territoires vis-à-vis de ces nouveaux habitants.

Ces évolutions peuvent être considérées comme des « signaux faibles » mais nous faisons le choix de valoriser des thématiques sur lesquelles, loin de changements profonds, les interrogés ont pu valoriser et/ou être initiateurs de changements, conscients ou non, sur les territoires. Notamment, par l'inscription de modes de vie et d'habitudes à consonance plus urbaine ou simplement d'idées nouvelles et peu déployées.

Nous nous attarderons, en particulier, sur les influences en matière d'activité agricole, de mobilités, de logement et d'habiter ou encore de nouvelles causes à défendre.

1. La diversification de l'activité agricole

Nous avons pu noter, notamment en territoire souletin, l'impact qu'a pu avoir l'arrivée de nouvelles populations sur la diversification des activités proposées, en termes de production agricole notamment. En effet, ce territoire principalement orienté vers l'élevage connaît, aujourd'hui, de plus en plus d'exploitations tournées vers l'activité maraîchère, par exemple. Cela peut amener de la nouveauté mais aussi certaines incompréhensions de la part des habitants du territoire et de professionnels du secteur agricole.

« On est dans une terre d'élevage ici et les gens ont beaucoup de mal à comprendre, déjà parce qu'ils ne connaissent pas ce que c'est que le métier de maraîcher, qu'est-ce que ça représente en travail pour eux ? Ce n'est pas vraiment paysan quoi, ils le disent. Historiquement, les gens, c'était des très grosses fermes. Tout le monde fait le jardin, donc chacun fait le jardin pour soi. Mais du coup, c'était une activité familiale et par contre, l'activité qui permettait de faire vivre la ferme, c'était l'élevage ou on vendait des bêtes et du coup, les gens ont du mal à comprendre que maraîcher en fait, c'est un métier. Pour eux, ça n'existe même pas le maraîchage, on a plein de clients qui viennent, ils voient le champ dehors et ils disent « Alors, le jardinage, ça va bien ? ». Oui, enfin bon on a du jardinage sur 1/2 hectare mais bon on peut appeler ça du jardinage si vous voulez. Voilà, c'est vraiment pour eux, c'est jardinage, quoi ! Les petits papis, c'est typique quoi. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

Cette diversification contribue de différente manière au territoire en question. Elle a des effets positifs, comme celui de proposer une offre de fruits et légumes locaux et biologiques, valorisée via une consommation en circuits courts, de qualité et respectueuse de l'environnement. Elle permet, également, la création d'emplois sur le territoire même s'ils sont majoritairement saisonniers et peu pérennes.

Malgré une mauvaise connaissance de ce que représente le travail maraîcher, cette pratique est tout de même bien perçue voire appréciée par les habitants. Elle fait évoluer les visions du maraîchage, de manière générale, et des pratiques de consommation. En effet, une majorité d'habitants ayant accès à la pratique du jardinage pour leur propre consommation, tous ne font pas leurs achats chez des maraîchers mais peuvent tout à fait compléter leurs productions individuelles de manière ponctuelle.

2. De l'adaptation au déploiement de nouvelles formes d'occupation des logements

Sans pour autant dire que de véritables nouvelles formes d'occuper son logement ont été créées par les nouveaux arrivants, ceux-ci ont néanmoins dû s'adapter en arrivant sur nos territoires d'études, notamment en ce qui concerne le logement et l'habiter en milieu rural.

Comme présenté précédemment, de nécessaires adaptations et concessions ont été effectuées par certains des interrogés du fait d'une offre de logements auxquels ils étaient peu habitués malgré des attentes fortes vis-à-vis des « maisons individuelles » et « maisons avec jardin ». Certains ont pu se heurter à une faible offre en matière de marché locatif couplée à une volonté d'effectuer une certaine « phase de test » avant de s'inscrire durablement sur nos territoires d'étude. Notamment par peur de ne pas s'intégrer à la vie locale aussi vite qu'imaginé.

Une des solutions trouvées réside dans les colocations, juste milieu entre une offre majoritaire de grands logements et le fait d'être plusieurs à faire le choix d'habiter le rural, facilitant les échanges et cette fameuse « intégration » recherchée. A cela s'ajoute le fait que d'actuels ruraux étaient d'anciens urbains il y a peu, ayant déjà pratiqué ce type d'occupation collective. Bien que peu originale et novatrice en milieu urbain, la colocation reste peu déployée et marginale sur nos territoires d'études, voire dans les espaces ruraux de manière plus globale.

En dehors de la colocation en tant que locataires, nous avons pu interroger également des individus ayant fait le choix de devenir propriétaire à plusieurs et de poursuivre l'idée de colocation sur un temps long sous la forme d'une petite copropriété.

« On avait acheté une maison avec mon ex compagne. Donc on s'est séparés, puis je lui ai racheté ses parts. Ça c'est une spécificité, c'est important. Je lui ai racheté ses parts, donc j'avais la maison tout seul, sauf que c'était un peu compliqué de tenir financièrement. Mais surtout, je voulais changer de métier. Donc en fait j'ai revendu la moitié de mes parts à Fabien, qui est actuellement mon coloc et on est même 4 aujourd'hui [...] Ouais, je pense que j'ai envie de faire quelque chose en collectif. Je ne sais pas si ça va passer par de l'habitat complètement collectif toute ma vie, mais créer des trucs en collectif, ouais ça me ça me boost bien. »

Alain, 33 ans, habitant de Soule depuis 2015

« Le logement et l'accès au logement étaient compliqués mais du coup j'ai rencontré Julien au même moment. J'ai proposé qu'on s'associe, lui, il voulait quitter la Côte donc on a dit bon ben on teste, on a commencé puis ils avaient des amis à eux qui

voulaient revenir au pays aussi. Donc en fait, on a fait une grande coloc à 5 et on a vécu un an et demi comme ça. Après ça s'est séparé puisqu'eux ils ont eu des enfants. Les autres aussi ont eu un projet d'installation vers Mauléon et des enfants et sont partis aussi. Et moi du coup, j'ai quitté la maison et à ce moment-là j'ai rencontré Alain. Et je lui ai proposé qu'on se mette en coloc tous les 2, donc on s'est mis d'abord en coloc et puis ça se passait tellement bien la coloc, qu'en fait, j'ai racheté la moitié de la maison et maintenant on est copropriétaire. Et puis on a des nouveaux colocs, on est de nouveau à 5. Voilà mais moi, j'aime bien le collectif, je trouve ça chouette. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

Ces solutions s'inscrivant initialement comme des formes d'adaptation de nouveaux venus commencent à se déployer petit à petit et sont même plébiscitées par de plus en plus de jeunes habitants issus des territoires étudiés, notamment dans le cadre de premières décohabitations familiales ou de retours sur leur territoire d'enfance.

Ces nouvelles formes d'occupation des logements en milieu rural, impulsées par les habitants eux-mêmes, peuvent être une réponse à la complexité du marché du logement, couplée à des solutions publiques qui peuvent être difficilement mobilisables sur les espaces ruraux. Cela questionne la mise en adéquation des attentes, besoins des habitants et modèles d'occupation présents sur ces espaces et les accompagnements et réponses publiques proposées et mises en place. Il nous semble d'intérêt de continuer à mettre en lumière ces nouvelles formes d'adaptations trouvées en territoire rural afin de trouver, à l'avenir, des solutions pérennes et le plus proche possible des attentes. Sachant, par ailleurs, que ces questions de logement en territoire rural restent encore peu étudiées par le monde de la recherche (Madoré, 1992 ; Miot et Mondain, 2020).

3. De nouvelles causes à défendre s'inscrivant dans un écosystème militant

Comme présenté, certains territoires attirent par leur vie sociale active, leur dynamique associative forte voire un militantisme ancré de longue date. Les mêmes personnes plébiscitant ces espaces au détriment d'autres peuvent tout à fait ajouter des thématiques à valoriser, défendre et inscrire dans ces courants déjà implantés. Nous avons cité, entre autres, la défense de l'identité basque, de sa langue, des modes de vie ruraux mais nous avons pu être témoin de l'inscription d'autres « causes à défendre » peu déployées avant l'arrivée de certains interrogés, telle que la défense des droits de

personnes LGBTQIA+ (Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans*, Queer et Intersexe et Asexuel·le ou Aromantique).

Sans pour autant dire qu'un militantisme en lien avec la défense des droits de ces personnes était inexistant, des actions dédiées restaient peu déployées et marginales sur les territoires de Soule et Béarn des Gaves. Aujourd'hui plus abordée, cette lutte s'inscrit aux côtés de celles plus ancrées au territoire et rentrent en résonance avec celles-ci.

« La société basque est ultra hétéro-normée et en fait on a créé ça [un événement dédié à la défense des droits des LGBTQIA+] avec le fait d'être heureux, d'être bascophone et heureux d'être LGBT. On a fait le 21 janvier dernier [2023], une journée LGBT à Tardets où on a eu 500 personnes. Le nombre d'habitants à Tardets c'est 520 personnes. On a doublé le nombre d'habitants, on a eu des gens de tout le Pays basque. [...] « Le moment où je me suis vraiment senti basque, c'est à partir du moment où j'ai réussi à faire vivre mon identité LGBT dans cette identité. »

Damien, 31 ans, habitant de Soule depuis 2015

L'identité forte, valorisée et revendiquée sur nos territoires d'études, notamment la Soule, facilite probablement le rapprochement de personnes avec des valeurs culturelles proches, même si ces dernières n'en sont pas originaires. Ces nouvelles causes, ainsi que d'autres, viennent alimenter le militantisme existant sur ces territoires et il n'est pas exclu qu'elles composent, à terme, une part de cette identité locale.

2. Des évolutions pouvant créer des tensions

1. Des tensions naissantes dans la sphère professionnelle et politique liées à des perceptions différenciées sur les pratiques agricoles

La diversification des usages du sol peut être créatrice de tensions et d'effets négatifs pour le territoire. En effet, l'implantation de nouvelles activités telle que le maraîchage peut engendrer des évolutions à la hausse des prix du foncier. Cette augmentation naît, en partie, du fait que les professionnels sont souvent prêts à payer plus cher le prix au mètre carré de leur parcelle. En effet, l'activité de maraîchage nécessite de petites surfaces, comparée à d'autres activités telles que l'élevage. En revanche, la parcelle doit être fertile et plate. Ainsi, exigeant une richesse importante du sol et une topographie spécifique, ils sont prêts à acquérir un foncier plus cher et cela est rendu possible puisque

la surface nécessaire à leur activité est limitée. Cette implantation nouvelle participe donc, d'une certaine manière, à l'augmentation des prix du foncier agricole même si, compte tenu de la taille réduite des exploitations et du petit nombre d'exploitants, cela reste encore marginal.

« Bon, il y a une question de tarif aussi évidemment, le proprio voulait vendre très cher. Au début, c'est tellement cher qu'on a laissé tomber après, on a réussi à négocier un prix qui nous semblait bien, mais il y a un vrai débat végétal/animal. C'est que nous comme on a besoin que d'un hectare, on est prêt à payer plus cher l'hectare donc on a moins besoin qu'un éleveur qui a besoin de 100 hectares. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

Des conflits peuvent néanmoins apparaître entre divers acteurs du territoire (professionnels, élus locaux et associations) du fait de ces tensions nouvelles sur le foncier agricole et de la cohabitation de nouvelles pratiques. L'accès au foncier, notamment agricole, est souvent sujet à tension de manière générale mais il n'est jamais aisé pour les agriculteurs, et en particulier les Hors Cadre Familiaux. Egalement, quand certaines terres agricoles sont rachetées pour y pratiquer des activités peu communes (cf. activité maraîchère, explicitée en amont) cela accentue les crispations sur l'usage de ces terres agricoles, au bénéfice d'activités souvent peu valorisées (exemple : activité maraîchère pas toujours perçue comme une réelle pratique agricole).

« Voilà, il y a une certaine incompréhension localement entre le monde de l'élevage et le monde végétal. [...] Euh donc voilà et c'est vrai que voilà à part lui [un autre maraîcher du territoire], quand on s'est installé, on a eu très peu de soutien localement, alors c'est paradoxal. Des gens, oui, des agriculteurs, non. Tous les gens étaient ravis, beaucoup de gens ici font le jardin, donc avoir une pépinière, des plans, ils étaient ravis et tout ça. Par contre, les agriculteurs [...] nous ont vraiment mis des bâtons dans les roues pour le dire concrètement. C'était une parcelle d'élevage en fait, et vraiment c'était horrible qu'on ose voler un hectare à l'élevage de la Soule parce que vraiment ils ne vont pas s'en remettre quoi. »

« On s'est permis de passer un peu au forceps et à nouveau, c'est les maires du coin qui sont montés au créneau pour nous défendre. Il y a eu un clash. Donc les élus et d'autres ont pris position pour nous défendre, nous en disant, là, il y a des jeunes qui s'installent, vous n'arrêtez pas de dire que vous voulez des jeunes pour une fois que vous en avez, bougez-vous. Ils se sont engueulés ça à peu près un mois et puis au final, ils ont réussi à se mettre d'accord. Et on a pu acheter et s'installer, mais sans les maires, on ne serait pas installé aujourd'hui. [...] Cet aspect choc des

générations entre une ancienne génération d'agriculteurs qui part et la nouvelle génération plutôt néoruraux bio alternatifs qui arrivent. C'est la crispation. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

Les tensions dans les espaces ruraux s'intensifient d'autant plus avec l'augmentation du prix du foncier agricole entraînée en partie par la diversification des usages des terres (prix au m² plus élevé) mais aussi par les capacités financières potentiellement plus importantes des nouveaux arrivants. De plus, cette hausse peut être renforcée par des logiques spéculatives incitant certains propriétaires de terre à profiter de cette dynamique pour vendre leur terre à un montant plus élevé. Ainsi, nous pouvons observer de nouvelles crispations voire conflits entre les autochtones et les allochtones prêt à acheter ces terres, mais aussi entre les autochtones eux même puisqu'en répondant à des intérêts personnels, ces derniers participent de la spéculation des terres agricoles et impactent donc l'ensemble de la société et du territoire. Des négociations peuvent voir le jour pour faire baisser les prix mais cela reste relativement rare.

« On a trouvé un juste milieu, on a pris le plus haut acceptable pour les agriculteurs. [...] Donc on a quand même doublé le prix par rapport à ce que voulaient les paysans du coin. Mais on a divisé par 2 par rapport à ce que voulait le propriétaire au départ. On a coupé la poire en 2. »

Fabien, 35 ans, habitant de Soule depuis 2021

Ces situations de crispations ne sont pas exclusives à nos territoires d'études et les espaces ruraux, comme d'autres territoires, sont témoins de conflits liés à l'usage des terres et du foncier. Selon un collectif de chercheurs dont André Torre (2006), les espaces ruraux apparaissent comme des « réceptacles importants de tensions et conflits en raison de leur caractère multifonctionnel ». Ces conflits potentiels sont à appréhender dans le cadre de politiques publiques locales favorisant l'attraction de nouvelles populations. Celles-ci doivent elles-mêmes être réfléchies de concert avec des stratégies locales foncières et/ou agricoles afin de limiter au maximum les crispations entre habitants, anciens ou nouveaux. En effet, en dehors d'optimiser l'accès à la terre et de flécher les usages de celle-ci, il convient également de se projeter sur les activités agricoles à maintenir et déployer dans le futur.

Cette question de l'accès à la terre reste centrale, d'autant plus sur les territoires ruraux où les habitants ont une attache plus singulière au sol et ses usages. Outre les tensions sur le foncier agricole, des crispations se retrouvent également sur le marché immobilier.

2. Une crispation du marché immobilier

La recherche de biens de « qualité » (non vétustes, ou sans trop de travaux, correspondant aux modes de vie contemporains) étant plus importante que l'offre disponible sur les espaces observés, nous constatons une certaine tension du marché immobilier. Cette dernière peut engendrer une augmentation des prix et est renforcée par des ménages arrivants sur le territoire avec un pouvoir d'achat plus important que les autochtones (dû notamment à des revenus plus élevés). Sachant que nombre d'interrogés sont justement attirés par ces territoires parce que ceux-ci sont moins chers que d'autres. Quand bien même les marchés immobiliers locaux sont en augmentation sur les deux espaces étudiés (la Soule et Béarn des Gaves) ils restent moins onéreux que des marchés immobiliers à proximité et plus tendus comme le littoral basque ou la région de Pau. L'effet report, conduit par une dynamique à la hausse des prix fonciers et immobiliers de territoires voisins, a donc des répercussions par vagues sur nos territoires étudiés.

« On sent que les prix de l'immobilier augmentent car les agents immobiliers que l'on connaît ont plus de demandes que d'offres. »

Fabrice et Véronique, 50 ans, habitants de Béarn des Gaves depuis 2021

« Au début, j'ai regardé pour acheter une maison du côté du Pays basque car j'y ai ma sœur mais, j'ai très vite compris que je n'avais pas les moyens d'avoir la maison que je souhaitais. Je voulais une maison de plain pied, pas de travaux, avoir un environnement qui me plaise c'est-à-dire calme, pas dans une ville bourgeoise comme Saint-Jean-de-Luz. Ça ne me plaît pas et je n'ai plus l'âge de m'adapter. »

Benoît, 61 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2022

« Depuis que j'étais à Hélette je recherchais une maison ici, mais on a galéré à trouver une maison. Clairement on devait être une vingtaine de jeunes couples à chercher à acheter une maison. On a galéré pendant un moment alors que tous les deux, face à un agent immobilier, on a une bonne situation, tu vois, on est tous les deux cadres. Et alors moi, ça m'a vraiment surprise de galérer autant. » [...] « Il y a beaucoup plus de demande que d'offre et surtout on recherche la même chose. On est des jeunes couples, on veut une maison, pas en centre-ville du village, avec son jardin, vu sur la montagne, ... On est tous dans ce schéma-là. Du coup ça part très vite. Et voilà la spéculation a fait que nous aussi on est rentré dans ce jeu. « Nous » enfin je veux dire en Soule quoi, pas moi personnellement. Même si par rapport à

Hasparren ou la Côte ça n'a rien à voir. Mais proportionnellement c'est un peu ce qui se passe aujourd'hui. »

Clémence, 31 ans, habitante de Soule depuis 2023

« L'immobilier était déjà cher en 2013. Aujourd'hui c'est indécent »

Clara, 44 ans, habitante de Soule depuis 2013

Une nouvelle fois, cela nous questionne concernant notre sujet qu'est l'attractivité car cet effet report va probablement perdurer et les prix augmenter de manière mécanique et progressive. Cela interroge sur les limites de cette attractivité que ce soit sur la recherche du juste milieu entre attrait de nouvelles populations et maintien d'un coût abordable pour les gens issus du territoire souhaitant y rester. Egalement sur l'évolution des profils futurs des ménages qui risque de se standardiser en fonction par exemple de ce qu'ils viennent y chercher, leur manière d'habiter ou de pratiquer le territoire (cf : « Chapitre 2 : Les profils des territoires ruraux habités (et attractifs ?) : des représentations et rapports différenciés au territoire »).

Ces tensions, présentes, peuvent être exacerbées par une tendance à la hausse du nombre de résidences secondaires qui viennent susciter mécontentements de certains élus et de la société civile. Ces biens dont la vocation reste temporaire sont critiqués sur les deux territoires, bien que le Béarn des Gaves connaisse cette tendance de longue date.

« On a le cas sur la commune, car je fais partie du conseil municipal. Ça reste un sujet sensible parce qu'en fait les gens de l'extérieur viennent s'installer parce qu'ils trouvent le cadre idéal mais pour les vacances ! Il y a quelques maisons ici qui n'ont pas été ouvertes depuis 2 ans. Et donc ça ne reste que des résidences secondaires. Et en fait le problème ici, c'est que les jeunes d'ici ne peuvent plus acheter parce qu'il y a de moins en moins de bien. Et donc forcément il y a une augmentation des prix de l'habitat. Et après il y a le phénomène inverse qui va se produire, les jeunes des campagnes vont aller plus dans les villes comme Mauléon, Oloron où il y a plus d'activité. En fait, il y a un déplacement de population mais dans les deux sens en fait. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

« Ici, il y a beaucoup de maisons qui ne sont pas habitées. [...] Parce qu'elles sont vétustes ou parce que ce sont des résidences secondaires. Les maisons qui ne sont

pas abimées c'est parce qu'elles appartiennent à des gens qui viennent 1 fois... ils viennent l'entretenir, tondre la pelouse tous mais ils repartent. »

Maxime, 75 ans, habitant de Soule depuis 2016

Ces différentes tensions sur les marchés du logement peuvent conduire à des altercations directes entre individus et, notamment, entre allochtones et autochtones :

« Vous là, qui c'est votre propriétaire ? », « C'est Madame X. Pourquoi ? », « Parce que j'ai quelqu'un pour elle [sous-entendu : une autre personne pour occuper ce logement] » ; « Peut-être que vous avez quelqu'un, mais nous nous n'avons pas l'intention de partir ! »

Anne, habitante de Soule

Selon ces mêmes interrogés, cette altercation est directement dû aux difficultés à se loger sur le territoire.

« Oui oui, il y avait beaucoup d'affiches « le Pays basque n'est pas à vendre » au même moment » [...] « Et, c'est vrai que les jeunes ont du mal à se loger ».

Anne, habitante de Soule

3. Intégration entre allochtones et autochtones

Comme énoncé, les territoires ruraux peuvent avoir une identité marquée et une culture vivante telle qu'en Soule. Ces caractéristiques attirent mais peuvent aussi heurter certains nouveaux arrivés, d'autant plus quand ils cherchent vivement à « s'intégrer » à la population et à la vie locale.

La présence forte d'une langue régionale peut évidemment constituer une barrière, d'autant plus quand elle est utilisée fréquemment dans le quotidien, et défendue. Nous avons valorisé cet aspect et l'effort que font certains interrogés pour apprendre le basque et/ou basque souletin en Soule, par exemple, mais cela peut être excluant pour certains ou être un prétexte pour rappeler, quelquefois, la non appartenance initiale aux territoires d'implantation.

« On te fait ressentir parfois que tu n'es pas basque. Les gens parlent entre eux, te regardent et parlent en basque. Des fois, ça fait encore bizarre. [...] Je ne pense pas que ce soit fait volontairement, ce sont des habitudes mais bon... Il n'y a pas longtemps, j'ai fait la connaissance d'un gars qui m'a dit « Oui, mais c'est aussi pour te faire comprendre que tu n'es pas de chez nous », il m'a dit « c'est une façon

de te montrer que tu n'es pas d'ici, de façon intentionnelle ou pas » [...] Comme on dit à Chamonix, si tu n'as pas 7 générations au cimetière, c'est que tu n'es pas d'ici. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

Outre ces facteurs tour à tour intégrant ou excluants, certains conflits peuvent naître de la difficile cohabitation entre usages des territoires ruraux, de manière générale. La prédominance de l'activité agricole, la vie de village rural et certaines composantes associées de près ou de loin à la « campagne » peuvent être difficilement acceptées par certains « néo-ruraux » par méconnaissance et/ou habitudes différenciées.

« Les nouveaux arrivants peuvent avoir des conflits entre eux car ils sont de plus en plus nombreux sur le territoire et certains n'acceptent pas certaines contraintes du monde agricole, râlent parce que la cloche de l'Eglise sonne à 7 h du matin, le coq qui chante, etc. [...] Tout cela s'est accéléré après le Covid. »

Thierry, 69 ans, habitant de Béarn des Gaves depuis 2015

Pour conclure, les nouveaux emménagés sont porteurs de changements et d'évolutions qui peuvent amener des crispations avec les habitants de longue date sur nos territoires d'étude. Nous avons souligné que les territoires ruraux sont des « réceptacles importants de tensions et conflits en raison de leur caractère multifonctionnel » (Torre et al., 2006) et cela est notamment le cas sur la question du foncier et de son usage, des marchés du logement et, de manière générale, de la cohabitation entre autochtones et allochtones. Ces situations que nous avons présentées peuvent être à généraliser à l'échelle des espaces ruraux français mais aussi à questionner à la lumière de notre sujet portant sur leur attractivité. Il est toutefois bon de rappeler que des conflits entre allochtones et autochtones ne sont pas systématiques, voire tendent à être de moins en moins présents. En effet comme le souligne Françoise Cognard dans sa thèse (2010), les divergences se sont fortement atténuées aujourd'hui en raison de la forte homogénéisation des modes de vie : « Les problèmes d'intégration, même s'ils existent, font parfois un peu partie des mythes, que la presse, mais aussi les milieux ruraux, se plaisent à entretenir ».

Il n'en reste pas moins que les tensions potentielles, même peu nombreuses, posent question quant à la manière de les appréhender et les éviter alors même que les territoires ruraux attirent de nouvelles populations et continueront sûrement d'attirer. Il convient alors de prendre la pleine mesure de ces dynamiques et des tensions qu'elles peuvent créer et de réfléchir à la manière dont l'action publique

locale en prend compte et met en place des stratégies de développement territorial qui permettent d'accompagner (ou non) ces dynamiques.

3. Les nouveaux arrivants et leur nouvelle vie : quels accompagnements sur nos territoires ?

Dans cette dernière partie, nous reviendrons sur les initiatives qui favorisent, à la fois l'attrait à destination de nouveaux habitants potentiels mais aussi l'installation de ces mêmes nouveaux arrivants. Qu'elles soient portées par les pouvoirs publics locaux à plusieurs échelles (communales ou intercommunales) ou par la société civile, notamment les associations du territoire, certaines initiatives participent de près ou de loin à l'installation durable de personnes arrivées depuis peu. Cela peut concerner des initiatives ponctuelles ou non, à destination de l'ensemble des administrés ou non, avec des objectifs affirmés de « faire venir de nouveaux habitants » ou non, mais elles peuvent participer de près ou de loin à leur désir d'habiter les territoires de Soule et de Béarn des Gaves et à leur installation.

1. La Soule, l'attractivité par la vie locale

Le territoire souletin se démarque par des initiatives nombreuses avec une orientation vers la facilitation à l'accès au logement ou à l'activité professionnelle mais aussi à l'animation quotidienne des villages.

Habitat et logement

En matière d'accès au logement, nous avons été témoin d'actions en faveur de celui-ci permettant à des ménages, notamment extérieurs au territoire, de venir s'installer plus facilement sur les communes rurales. Nous pouvons par exemple citer les logements communaux souvent réalisés dans d'anciens ou actuels bâtiments publics réhabilités (écoles, mairies, etc.).

« On est arrivés ici parce que la mairie proposait un logement communal. Ça nous a permis d'emménager ensemble, de tester notre vie de couple, mais aussi de découvrir la vie sur cette commune et ses alentours. [...] Je crois que je préférerais rester en location que de partir en fait. »

Arnaud, 45 ans, habitant de Soule depuis 2013

Egalement, nous pourrions citer des démarches de mise en avant de terrains à bâtir viabilisés et débloqués, avec des objectifs de construction neuve à destination de résidences principales, ou bien la

volonté de s'occuper des « volets fermés », c'est-à-dire tenter d'identifier les logements vacants ainsi que les motifs de la vacance pour les remettre sur le marché de la location ou de l'acquisition.

« La commune a acheté un terrain sur Athérey [Licq-Athérey], donc c'est 3 parcelles qui sont constructibles et là depuis le début de l'année, il y en a déjà 2 qui sont partis. Par contre là, c'est bloqué, c'est en tant que résidence principale et il me semble qu'il y a une obligation de rester sur 5 ans. »

Philippe, 45 ans, habitant de Soule depuis 2019

« Je pense que la mairie d'ici et même celle de Tardets essaient de contacter les propriétaires pour arranger la situation des « volets fermés ». Mais ce n'est pas facile, tu ne peux pas forcer les propriétaires à louer s'ils ne veulent pas. »

Julie, 75 ans, habitante de Soule depuis 2016

Pour finir, le réseau local peut tout à fait aider et nous pouvons citer la situation d'Alain, installé depuis peu en Soule, qui a réussi à trouver un emploi et un logement par le biais du club d'handball dans lequel il allait s'inscrire.

Les différentes démarches présentées restent marginales car toutes les communes ne peuvent pas ou ne souhaitent porter de telles actions. Par ailleurs, les flux de nouveaux entrants restent assez faibles. Tout cela permet cependant de pouvoir, une nouvelle fois, faciliter et permettre d'expérimenter l'installation sur ces communes rurales. Pour terminer, certaines des démarches mises en place actuellement, telles que la viabilisation de terrains à bâtir, ne pourront peut-être plus être reproductibles à l'avenir dans un contexte de ZAN.

Activités économiques

En dehors du logement, l'accompagnement de nouveaux arrivants passe également par l'aide à l'installation d'activité professionnelle, notamment agricole. Nous pouvons citer la démarche portée par l'association Trebatu qui œuvre à développer une « couveuse agricole » où des personnes souhaitant s'installer en agriculture peuvent expérimenter durant 3 ans cette activité. Cette association n'a pas pour cible première les nouveaux arrivants mais peut tout à fait les accompagner de manière indirecte. Le lieu-test n'est pas basé en Soule mais ouvre à des stages paysans qui peuvent s'y tenir.

Deux personnes interrogées ont pu réaliser un de ces stages et expliquent l'apport que cela a eu sur leur installation agricole et résidentielle, en Soule.

« Avec ma compagne, on ne savait pas où aller exactement. On était assez libre de pouvoir aller partout et donc, bah c'est l'opportunité qui nous a fait venir ici, hein. On s'est dit 'pourquoi pas ?'. Le test m'a permis de cibler un peu ce que je voulais faire et comment : je voulais produire des plantes, légumes et aromatiques et je voulais travailler avec quelqu'un d'autre. »

Julien, 34 ans, habitant de Soule depuis 2021

Animations et vie locale

Pour terminer, certaines initiatives qui participent de la dynamique et de la vie du territoire permettent de faciliter l'intégration de nouveaux habitants. C'est le cas, par exemple, de l'association Prefosta dans laquelle de nombreux nouveaux arrivants se sont investis.

Cette association œuvre, à Tardets et ses alentours, à la création de lien social. Il s'agit d'un projet construit par et pour les habitants du territoire. L'objectif est de mettre à disposition un lieu « où chacun trouve sa place, peut s'exprimer librement et vient de sa propre initiative » sous la forme d'un bar associatif. L'association organise des événements ponctuels, complémentaires aux diverses manifestations d'ores et déjà présentes en Soule, afin d'entretenir le lien de proximité existant entre souletins, jeunes et moins jeunes. Par son existence, cette association permet le mélange, entretient une vitalité particulière et facilite l'investissement, dans la vie locale, de tous.

Parallèlement, nous pouvons citer des initiatives qui ne contribuent pas au mélange direct entre les individus mais qui s'interrogent sur la manière de faciliter l'installation de nouveaux habitants. C'est le cas de la démarche « Honki Jin / Herrian Laketu³⁷ » portée conjointement par la Communauté de Communes de Soule-Xiberoa et l'association AIBA³⁸ (Aldudeko Ibarra Beti Aintzina), en 2017. Il est évident que les éléments venant faciliter l'installation sont d'autant plus légitimes et pertinents quand ils viennent d'habitants du territoire qui alimentent les politiques locales. L'intégration des nouveaux venus est d'autant plus facile quand ils se sentent attendus.

Cette démarche avait vocation à interroger les questions d'attractivité et d'accueil/intégration des habitants pour ouvrir de nouvelles voies dans la recherche de solutions face à la désertification rurale. Ce travail commun souhaitait mobiliser et fédérer habitants, acteurs socio-économiques et élus, à travers une animation innovante, pour relever collectivement le défi de la revitalisation, en misant sur

³⁷ https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Montagne_basque/LEADER/CC_Soule_AIBA.pdf

³⁸ Association participant à l'animation de la vallée des Aldudes, composée d'habitants des communes de Banca, les Aldudes et Urepel (<https://vallee-aldudes.com/aiba/>).

la capacité de chacun à être "ambassadeur" de son territoire et acteur de son développement. En dehors de temps dédiés, ce travail a pu permettre la production d'un guide du nouvel arrivant, à destination des nouveaux habitants.

Pour conclure, toutes les initiatives n'ont pas pour objectif premier d'attirer et de permettre la bonne installation de nouveaux habitants car un certain nombre concernent l'ensemble de la population mais, cette force du collectif, notamment associatif, participe grandement à cela.

2. Béarn des Gaves : faciliter la vie au quotidien par de nouveaux services et équipements

Le territoire de Béarn des Gaves se distingue moins par une logique d'appui à l'attraction et l'installation de nouveaux administrés que par ses initiatives quotidiennes en faveur de ses habitants. Cet appui quotidien sert indubitablement les intérêts de populations nouvellement arrivées, par écho.

Services et commerces de proximité

Certaines municipalités facilitent l'itinérance des services et commerces de proximité (exemple : boucher ambulant à Escos, épicerie ambulante de Méritein, boulangerie ambulante à Lay-Lamidou) ce qui, en dehors, d'être une réponse à une problématique d'accès à des commerces pour tous, possède un écho parmi certains interrogés. Bien que tous ne s'en saisissent pas, ils jugent que cela participe du dynamisme encore présent de certains bourgs et facilite la vie quotidienne des administrés.

Nous pouvons, également, citer la mise en place d'une ludothèque itinérante intitulée « Ludotruck »³⁹. En dehors d'être un service peu déployé sur les territoires, de manière générale, en étant itinérante, cette ludothèque permet de donner accès à des jeux tout public, à un grand nombre d'habitants du territoire. Ce camion sillonne les routes de Béarn des Gaves durant les vacances scolaires pour permettre de réserver des espaces de jeux, louer des jeux aux structures et habitants adhérents à la démarche, accompagner certains événements locaux ou encore proposer des animations en centre de loisirs.

Activités économiques

L'aide à l'installation d'activités professionnelles s'articule, ici, par le fait de proposer des lieux permettant le développement de plusieurs activités diverses, permettant les échanges. Nous pouvons citer « La Station » qui propose des espaces de travail, des ateliers partagés et fait office de « tiers-lieu »

³⁹ « Les jeunes de 15 à 25 ans », La Gazette de Béarn des gaves, n°262, février 2022, p.12

permettant à de multiples activités de se développer, principalement dans les secteurs secondaires et tertiaires (bureaux de l'intercommunalité, cabinet d'ingénierie, artisans, etc.).

Au même titre que la majeure partie du territoire, ce bâtiment est équipé de la fibre et permet à tout un chacun de pouvoir trouver un lieu pour exercer mais aussi se former, apprendre et s'entraider. Selon certains nouveaux arrivants, « avoir, à la table voisine, un entrepreneur dans la même situation aide à se sentir moins seul »⁴⁰.

A ce lieu s'ajoute :

- « La Fab'rique », Fablab de Béarn des Gaves qui permet de concevoir et de réparer en appui sur l'électronique, l'informatique et la 3D ;
- Le projet futur de Halles, accolées à la Station, et qui accueilleront, entre autres, manufacture et cuisine/ laboratoire de transformation.

Le territoire porte donc un projet d'ampleur pour proposer un lieu hybride qui participe de l'installation de nouveaux actifs et constitue un certain écosystème économique, facilitant un ancrage sur le long terme. Comme nous l'avons vu dans les concessions réalisées, la question de l'emploi et de l'accès à une connexion réseau efficiente reste une préoccupation majeure ; préoccupation à laquelle les pouvoirs publics locaux tentent de répondre ici.

Animations et vie locale

Par ailleurs, la communication que peut réaliser la mairie à l'ensemble de ses administrés est facilitatrice d'intégration pour les nouveaux arrivants et participe de la vitalité de son territoire. Par exemple, la Mairie de certaines communes (comme Escos) adresse des mails aux habitants pour informer des festivités, animations particulières, appels à manifestations, etc. Les habitants de la commune et alentours peuvent, de fait, être au courant et avoir accès aux diverses manifestations organisées sur l'ensemble du territoire.

Cette information aux administrés passe, notamment, par la publication mensuelle d'une « Gazette du Béarn des Gaves » revenant sur certains aspects de la vie locale, des rubriques thématiques (« les jeunes », « les nouveaux arrivants », « nos voisins les basques », etc.), la valorisation d'activités et d'habitants ou encore des événements à suivre. Par ce support, et sa fréquence, les administrés peuvent disposer facilement des actualités au long court de leur territoire.

⁴⁰ <https://www.espace-station.fr/>

L'organisation habitante au service de tous

Nombre d'interrogés ont signifié également l'importance du réseau d'entraide au quotidien, proposé et prôné par les habitants, nouveaux et anciens. Nous pouvons citer de nombreuses actions en faveur de la mobilité et de l'adaptation au tout-voiture. Le covoiturage, en dehors d'être permis par des infrastructures locales (aires de covoiturages notamment) est facilité par la mise en place d'initiatives habitantes telle que la création d'un groupe WhatsApp comptant plus de 300 membres de l'ensemble du territoire de Béarn des Gaves ayant comme principe d'indiquer tout déplacement pouvant être mutualisé et, ainsi, facilitant le covoiturage, permettant l'échange et limitant l'autosolisme.

En matière de mobilités, toujours, la pratique de l'auto-stop est également de plus en plus répandue sur le territoire. Pratique initialement en déclin, qui retrouve une certaine vigueur sur ce territoire, voire va pourrait être institutionnalisée par la mise de place d'abris spécialement dédiés à cette pratique.

« Pour le stop, tu peux te mettre au rond-point de Salies par exemple et en 5 min tu as quelqu'un qui te prend. »

Emma, 30 ans, habitante de Béarn des Gaves depuis 2020

Nos deux territoires d'études facilitent, d'une certaine manière, l'attraction de nouvelles populations et leur installation. Cependant, leur mode de faire est assez différent. Le territoire souletin se démarque par la mise en place d'actions concrètes à destination des futurs installés et nouveaux installés (aide au logement, aide à l'installation agricole, guide d'accueil, animations locales). Le Béarn des Gaves quant à lui se démarque par ses initiatives facilitant la vie quotidienne de ses administrés (services ambulants, communication quotidienne, tiers-lieux, initiatives privées encouragées) ce qui a un impact sur l'attrait de nouvelle population et leur installation, par écho.

Outre ces leviers différents, ces deux territoires disposent également de stratégies locales vis-à-vis de l'accueil de nouveaux habitants qui le sont tout autant.

3. Quelles stratégies locales vis-à-vis de l'accueil de nouveaux habitants, aux prismes des transitions

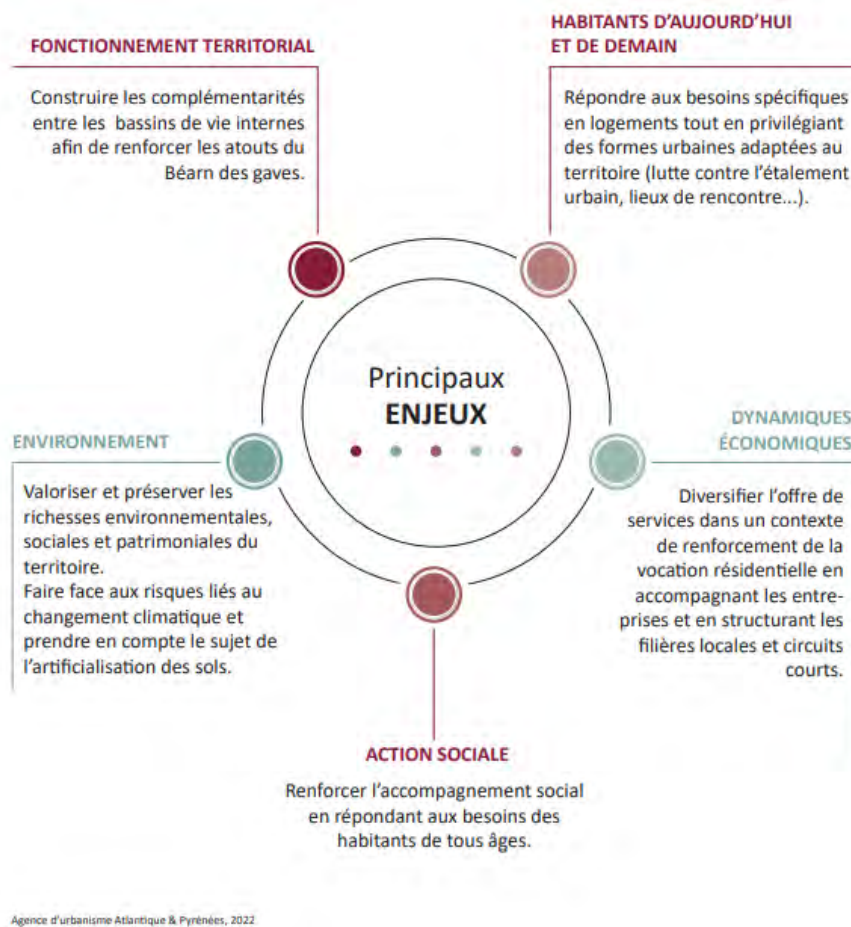
Pour terminer cette partie et après être revenu sur les diverses initiatives qui peuvent faciliter l'installation de nouveaux arrivants voire participer de l'attrait du territoire, nous analyserons brièvement les projets politiques en place afin de savoir si l'attractivité y est abordée et représente un enjeu. Interroger également les initiatives présentées ci-avant et essayer de voir si celles-ci sont

déconnectées ou si elles participent d'une stratégie globale en faveur d'un territoire attractif. L'attractivité est abordée par diverses collectivités territoriales, telles que les Conseils départementaux ou régionaux, mais nous faisons le choix ici de nous focaliser sur l'échelle la plus locale possible. Ici l'échelle intercommunale.

Concernant le territoire de Béarn des Gaves, nous avons pu prendre comme document cadre le projet de territoire intitulé « Vers une ruralité audacieuse en Béarn des Gaves » qui fixe un projet territorial à horizon 2030.

Ce projet de territoire a vocation à s'appuyer sur les différents « communs » du territoire pour les renforcer et en développer de nouveaux. Il repose notamment sur un maintien de la « ruralité », ce qui consiste à maintenir le monde paysan qui offre une alimentation locale et des paysages entretenus mais également conservés et développer les relations de proximité, en renforçant la solidarité entre habitants actuels et futurs.

Figure 13 : Les cinq grands enjeux du territoire à horizon 2030



Source : Projet de territoire de Béarn des Gaves, 2022

Deux piliers façonnent le projet de territoire, à savoir, garantir :

1. Une ruralité « heureuse » en maintenant les fondements du bien-vivre par la préservation des ressources naturelles et de la convivialité locale. Ce pilier a vocation à cultiver l'authenticité du territoire en valorisant une manière de vivre et des usages et coutumes particuliers.
2. Une ruralité « audacieuse » qui vise à renforcer le dynamisme territorial en répondant aux problématiques actuelles et futures des familles, des personnes âgées et des travailleurs. Ceci soulève un enjeu d'accueil de population à long terme. Pour cela, cet axe a vocation à fournir des aménagements et événements multiples et de qualité tout en faisant progresser emploi, activités économiques, formations et adaptation des logements.

Ce projet de territoire transversal s'appuie sur 4 ambitions qui sont :

- Garantir le bien-vivre en Béarn des gaves ;
- Agriculture, tourisme, commerce et savoir-faire locaux : soutenir et développer l'économie locale ;
- Vers un habitat adapté à tous les âges ;
- Assurer un cadre de vie de qualité aux habitants, visiteurs et professionnels du territoire.

Sans pour autant avoir une vocation à devenir un « territoire attractif » le Béarn des Gaves vise, par ce projet de territoire, à attirer de nouvelles populations, en filigrane. En effet, en souhaitant consolider ses aménités (paysages, authenticité, vie locale, services innovants, etc.) qui attirent, comme nous l'avons montré auparavant, ce territoire va probablement continuer de représenter un attrait pour de nouveaux ménages. Certaines actions portent d'ailleurs, explicitement, sur l'installation et l'accueil d'individus nouveaux.

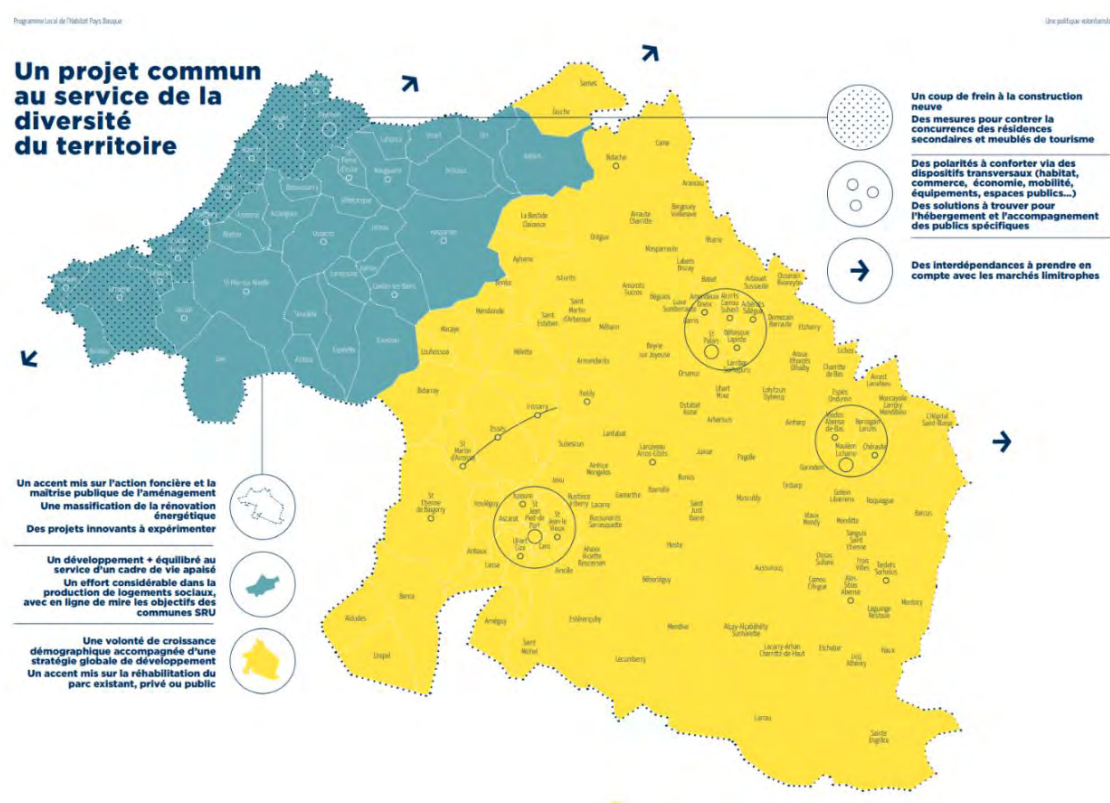
L'attrait n'est pas tant recherché mais il existe et est continu et il s'agit, ici, plutôt de l'accompagner et de le stabiliser. Les élus ont conscience des aménités qui existent et qui attirent les individus et souhaitent aller vers une démarche vertueuse, passant par le bien-vivre, la préservation des ressources et un soutien quotidien au plus proche des habitants, anciens ou nouveaux. La « ruralité » est réellement valorisée et revendiquée comme modèle de développement pour les 10 prochaines années.

Concernant la Soule, au moment où nous écrivons ces lignes, le projet politique en lien avec l'attractivité, l'attrait ou, du moins, le positionnement vis-à-vis de l'accueil de nouvelles populations n'est pas encore établi formellement à l'échelle de notre territoire d'analyse. En effet, quatre Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires (PLUi) sont en cours d'élaboration, dont celui portant un regard spécifique au territoire de Soule.

Les orientations politiques sont encore à dessiner, à cette échelle territoriale, et nous nous focaliserons sur les documents stratégiques déjà élaborés qui seront, pour sûr, supports de ces futurs PLUi, à savoir le Programme Local de l'Habitat Pays basque (PLH), le Plan Climat Pays basque (PCAET) et le Plan de Mobilité Pays basque Adour (PDU). Egalement, et en chapeau, le projet de territoire de la Communauté Pays basque qui revient sur la territorialisation de ses 21 politiques publiques. Ces documents peuvent nous donner de premières indications quant à la manière dont est perçue l'attractivité à l'échelle du Pays basque français et la manière dont celle-ci est accompagnée, que ce soit par les orientations en matière de constructions et nouvelles populations accueillies/logées, de structuration du territoire et de ses usages existants ou à développer.

Nous reviendrons plus particulièrement sur le projet de territoire Pays basque afin d’avoir un regard comparatif avec le territoire du Béarn des Gaves, bien que l’échelle soit très différente. Très brièvement, soulignons que le Pays basque a vocation à connaître un « rythme de développement véritablement ralenti sur le littoral et l’espace rétro-littoral, et un accent mis au contraire, via une politique d’aménagement du territoire cohérente entre les différentes politiques publiques, pour améliorer l’attractivité du Pays basque intérieur, et favoriser le développement de bassins de vie autour de polarités à conforter⁴¹ » dont Mauléon et Tardets-Sorholus, en réfléchissant à de nouveaux modes de déplacement, notamment en secteur rural où « encourager vers un usage plus collectif et partagé »⁴² est un objectif, et en visant, globalement, à atteindre un modèle de développement vertueux à l’aune du dérèglement climatique (territoire bas carbone, résilient et à énergie positive)⁴³.

Figure 14 : Projet de rééquilibrage appliqué dans le cadre du Programme Local de l’Habitat Pays basque (2021)



Source : Programme Local de l’Habitat de la CAPB, 2021

⁴¹ Programme Local de l’Habitat de la Communauté d’Agglomération du Pays basque - résumé non technique, 2021

⁴² Plan de Mobilité Pays Basque Adour – projet plan d’actions 2020-2030, 2022

⁴³ Plan Climat Pays Basque – résumé non technique, 2021

Ces trois documents majeurs s'incarnent dans le projet politique porté par la Communauté d'Agglomération Pays basque, formalisé dans son projet de territoire : « un territoire de projets, un projet pour le Pays basque ».

Celui-ci se déploie autour de trois axes majeurs :

- Pour un Pays basque résilient : préserver nos ressources ;
- Pour un Pays basque vivant et habité : dynamiser nos villes et villages ;
- Pour un Pays basque engagé : réinventer nos modèles de développement.

L'axe 1 revient sur les ressources que comptent et qui composent le territoire (espaces agricoles et naturels, forêt, eau, biodiversité, paysages). Celles-ci doivent être protégées, notamment dans un contexte où le changement climatique est prégnant et doit être pris en compte.

L'axe 2, quant à lui, insiste sur la volonté de faire du Pays basque un territoire vivant et habité en luttant contre les villes dortoirs et l'étalement urbain. Outre la vie des villages à valoriser et consolider, cet axe défend également l'idée d'un rééquilibrage à entreprendre au sein des 158 communes que compte l'intercommunalité.

Pour terminer, le troisième axe s'appuie sur les deux premiers pour « (ré)inventer les modèles de développement du Pays basque en réponse aux grands enjeux contemporains et avec une ambition transfrontalière constante ». Cela se base, en particulier, sur le développement économique et l'enseignement supérieur.

Ce projet de territoire est une feuille de route et un fil conducteur concernant la territorialisation des 21 politiques publiques de la Communauté d'Agglomération. Sans rentrer en détail dans les 90 actions et 50 engagements qui composent celui-ci, nous pouvons souligner la vision qu'ont les élus de l'attractivité de leur territoire. Que ce soit à travers les questions de logement, de tourisme ou d'équipements, la CAPB fait état de la dynamique que connaît le Pays basque et souhaite accompagner cette attractivité voire la réorienter pour que son territoire se « rééquilibre ». En effet, cette attractivité peut être vue comme une contrainte plus qu'une opportunité si celle-ci n'est pas accompagnée et orientée vers des territoires qui perdent des habitants.

Par ailleurs, la CAPB voit sa vitalité comme une force et considère que « la vie des villages » est un atout non négligeable, à conforter. Sans pour autant revendiquer sa « ruralité » en tant que moteur de son développement, comme le Béarn des Gaves, la CAPB valorise la force du lien entre ses habitants et la richesse de leur culture, notamment en secteur montagnard. Lien social et culture qui, comme nous

l'avons vu auparavant, semblent être une des composantes importantes de l'attrait de nouveaux habitants pour la Soule.

Pour conclure, sans pour autant miser à tout prix sur la recherche de l'attractivité, les deux territoires sont conscients de leur richesse propre et de l'attrait qu'il suscite, d'ores et déjà. Tandis que, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays basque, il s'agit d'« orienter » et diffuser l'attractivité pour qu'elle concerne notre territoire d'étude au même titre que la Côte Basque, le Béarn des Gaves mise sur le fait de conforter les dynamiques en place et continuer d'attirer progressivement de nouveaux arrivants. Il n'en reste pas moins que de nombreuses composantes de ce qui joue du « désir d'habiter » un territoire sont valorisées et constitue même une base de développement de ces territoires (bien-vivre, cadre de vie, culture vivante, lien social et vie de villages, etc.). En cela, les pouvoirs publics locaux accompagnent voire impulsent, d'une certaine manière, l'attrait que connaît déjà leur territoire et, par leur action au quotidien, la vie de leurs nouveaux arrivants et leur installation. Nous pouvons, tout de même, noter un gradient dans l'implication de ces pouvoirs publics, du moins des projets déployés, quant à l'accueil spécifique de ces nouvelles populations. Le Béarn des Gaves se distingue par des projets d'ampleur, matérialisés par des infrastructures (exemple : la Station), tandis que la Soule s'articule autour de projets d'échelles plus réduites mais plus nombreux, basés sur l'animation et l'intégration à la vie locale (exemple : événements culturels, festifs, aides à l'installation, etc.). Tous les deux laissent aussi place et font confiance aux initiatives individuelles et associatives.

Conclusion : des évolutions plus ou moins bien reçues et accompagnées par l'action publique

Bien que les flux soient relativement faibles, l'arrivée de nouvelles populations dans les espaces ruraux étudiés ne sont pas sans effets. Des évolutions de pratiques se font ressentir sur les territoires comme la diversification d'activité professionnelle permettant au territoire un développement de l'activité économique mais aussi de proposer davantage de prestations (produits de qualité, circuits-courts, etc.) aux habitants. Aussi, de nouvelles formes d'habiter plébiscitées par les nouveaux arrivants comme la colocation permettant de trouver plus facilement un logement, de faciliter la création d'un réseau de connaissance, de tester son expérience sur le territoire ou bien l'achat d'un bien à plusieurs (copropriétaire d'un logement) est une réponse trouvée pour réinvestir les anciennes maisons proposant souvent de très grandes superficies. Par ailleurs, ces nouveaux habitants peuvent aussi être vecteurs d'une ouverture sur les sujets a priori moins abordés avant leur arrivée (défense des droits des LGBTQIA+).

Ces différents points étant plutôt plébiscités par les nouveaux et anciens habitants, certaines crispations peuvent néanmoins se faire ressentir. Des tensions peuvent naître dans les différentes sphères de la société : politique, citoyenne, professionnelle. De divers motifs, elles peuvent relever de l'usage des sols et des tensions foncières que cela peut générer, du marché immobilier avec une demande de bien en augmentation et de pouvoir d'achat parfois plus important, ou encore de relations humaines entre allochtones et autochtones.

Parallèlement à ces éléments, l'accompagnement vis-à-vis de l'accueil des nouveaux habitants est différent sur nos deux territoires d'études et plus ou moins intentionnel. La Soule se démarque par la prégnance d'une vie locale dynamique qui constitue une véritable ressource pour s'inscrire durablement sur le territoire. En Béarn des Gaves, ce sont principalement les initiatives publiques de soutien à la vie quotidienne qui facilitent l'installation. Ces deux logiques ne sont pas l'apanage des pouvoirs publics locaux et reposent majoritairement sur toute l'action publique et un fort investissement de la société civile.

Côté politiques publiques justement, bien que l'attractivité ne soit pas explicitement mentionnée dans le projet de territoire de Béarn des Gaves, il apparaît d'enjeu de consolider les aménités qui attirent, afin d'accompagner et stabiliser ses habitants, actuels et futurs. La CAPB, consciente d'être au cœur d'une dynamique globale d'attractivité migratoire cherche, quant à elle, à « orienter » et diffuser l'attractivité pour qu'elle concerne l'ensemble des territoires, tel que la Soule, au même titre que certains espaces polarisants comme la Côte Basque.

CONCLUSION GENERALE

Le « rural » est un objet scientifique multiforme ne faisant pas forcément consensus et ayant fait l'objet de différentes définitions. Son existence a longtemps été controversée et l'est toujours, d'une certaine manière, encore plus dans nos contextes sociétaux marqués par l'hypermobilité (Adams, 1999 ; Crozet, 2016). Dans ce travail, nous avons fait le choix de nous inscrire en continuité de géographes ayant plaidé pour une analyse plus positive des changements ruraux (Kayser, 1989 ; Renard, 2002) et défendu des expressions telles que « renaissance rurale » ou « campagnes vivantes ». En cela, il convenait d'approcher les espaces ruraux dans leur diversité et particularités propres. Selon nous, partir d'une focale positive, en lien avec celle défendue par ces chercheurs, nous permettait de mieux appréhender notre sujet basé sur la fonction résidentielle de ces territoires. Sachant que ce postulat qui nous a guidé tout du long a trouvé des échos dans nombre de travaux de recherche actuels (Pistre, 2012 ; Pouzenc et al., 2020 ; Gambino, 2008 ; Berger et al., 2005 ; Rieutort, 2023). Nous sommes de ceux qui pensent que cette pluralité entraîne une multiplicité des ruralités, entendues comme des ensembles de valeurs, pratiques, interactions que les individus projettent sur les campagnes. Dès lors, l'image d'une campagne immobile doit être anéantie par l'importance des mobilités et la profondeur des transformations opérées dans l'espace rural (Bouron et Georges, 2019) et la multiplication de leurs usages (récréatif, productifs, résidentiels, environnementaux).

En dehors de ces controverses et flous autour de la notion de rural en tant qu'objet scientifique, cela se répercute également sur sa définition statistique. Longtemps, le rural a été approché comme étant la soustraction de l'urbain, ce qui a conduit à son déclasserment et participé à la mauvaise appropriation de cet objet statistique.

Ne souhaitant pas élaborer une nouvelle définition de cet objet, nous avons fait le choix de considérer une acception simplifiée de cette entité par le biais d'un critère morphologique : la grille communale de densité. Bien que perfectible, cette base de travail reste celle qui fait le plus consensus en matière d'étude. Nous l'avons complété, par ailleurs, par l'Aire d'Attraction des Villes, complémentaire à notre sens et à celui de l'INSEE. Celle-ci est une des nombreuses catégorisations fonctionnelles mais qui nous semble la plus adéquate pour nuancer et compléter l'approche morphologique de la grille communale de densité. En dehors de catégoriser les espaces par leur densité et cerner ceux qui sont considérés comme ruraux, nous avons pu étudier les liens qu'ils entretiennent avec les territoires voisins, dont les espaces jugés urbains.

De fait, les territoires ruraux sont des « campagnes vivantes » car, comme nous l'avons souligné, une reprise démographique est en cours (Bouron et Georges, 2019 ; Pistre, 2012) depuis les années 1970. En effet, après une phase d'exode rural massif, cette décennie marque un tournant dans les dynamiques

à l'œuvre sur les espaces ruraux. La croissance n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire national, les régions de l'ouest et de sud étant les plus polarisantes, mais la majeure partie des espaces de faible densité bénéficie d'un solde migratoire positif. Nous pouvons parler de « repeuplement » du rural, du moins sur notre territoire étudié du Sud Néo-Aquitain. A noter également que ces dynamiques ont pu être accélérées par la crise de la Covid-19 ayant exacerbé les pratiques de mobilités résidentielles.

Ce dynamisme démographique tranche cependant avec l'image que le débat public laisse parfois transparaître, à savoir que ces territoires ne seraient pas « attractifs ». S'inscrire dans un modèle basé sur l'attractivité et la compétitivité apparaît, aujourd'hui, comme une injonction faite aux pouvoirs publics locaux. L'attractivité, basée sur l'approche économique proposée par Fabrice Hatem (2004) et faisant l'objet d'une acceptation générale, s'adresse prioritairement aux territoires urbains, voire métropolitains. Ce point nous a questionné quant à la prise en compte des campagnes françaises dans l'analyse de l'attractivité, puisque ces territoires ruraux exercent une attraction sur les individus comme l'attestent les diverses études démographiques mises en avant.

Outre la mauvaise prise en compte de ces dynamiques dans l'analyse de l'attractivité, il nous semble également que la seule étude de flux ne permet pas de rendre compte des spécificités des territoires ruraux. Une nouvelle fois, les facteurs valorisés par les études propres à l'attractivité sont plutôt urbano-centrés. Nous nous sommes donc attachés à étudier l'attractivité, notamment résidentielle, sur deux territoires ruraux du territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (Soule et Béarn des Gaves). En dehors de chercher à identifier si nos territoires d'étude sont dynamiques démographiquement, nous avons souhaité saisir les composantes qualitatives influençant les choix résidentiels des individus, les impacts que l'attrait de nouvelles populations peut avoir ou encore l'appropriation de ces questions par les pouvoirs publics locaux. Tout cela dans le but de saisir les composantes du désir d'Habiter le rural pour mieux appréhender les contours de l'attractivité résidentielle et ce que celle-ci occasionne sur les territoires et sur les individus.

Ces questions sont d'intérêt pour valoriser les spécificités, ressources, potentiels ou aménités de ces territoires, d'autant qu'ils s'inscrivent, aujourd'hui, dans un contexte où ils ont un rôle à jouer dans les « transitions » à l'œuvre et à venir. A l'instar de tous les territoires, les espaces ruraux contribuent et contribueront aux changements.

Afin de saisir au mieux ces composantes qualitatives de l'attractivité, nous avons fait le choix d'étudier les modes d'habiter d'individus nouvellement installés (2013-2023) sur deux territoires ruraux. La notion de mode d'habiter permet d'interroger les rapports qu'entretiennent les individus ou les groupes sociaux avec leurs lieux et milieux de vie, leur habitat au sens large. Mettre en œuvre ce concept,

c'est « penser la mise en relation d'un (de chaque) habitant avec tous les lieux qu'il affecte par ses pratiques, en quelque sorte son « rapport écologique » localisé ; c'est aussi penser la relation de cet habitant avec les autres habitants, qui, eux aussi, affectent le lieu habité et contribuent à l'habitat de l'habitant considéré individuellement. Inversement ou réciproquement, c'est penser la relation d'un (de chaque) lieu avec tous les habitants qui l'affectent en l'habitant » (Mathieu, 2014).

En parallèle de l'étude des modes d'habiter, il fût indispensable de la compléter par une approche quantitative. Quand le qualitatif vient comprendre l'intérêt et les motivations des ménages à s'installer et s'ancrer dans les espaces ruraux, l'approche quantitative permet, au préalable, d'objectiver les dynamiques d'attractivité résidentielle. Pour ce faire, nous avons basé notre travail sur l'analyse de données Fidéli (pour Fichiers démographique sur les logements et les individus) exploitées par l'INSEE.

De ces études, nous avons pu tirer plusieurs enseignements importants. Tout d'abord, que la Nouvelle-Aquitaine est une région particulièrement dynamique et attractive sur le plan démographique depuis au moins dix ans. Cette dynamique était présente en amont de la crise propre à la Covid-19 et a été renforcée par la suite. De plus, cette attractivité agit de manière différenciée au sein de la région où les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes se démarquent comme étant particulièrement attractifs. Elle est aussi inégale au sein des catégories d'espace : urbain, rural sous influence d'une ville et rural autonome. Le rural sous influence apparaissant comme étant le plus dynamique en termes de flux et celui qui attire plus de populations jeunes (25-39 ans), par rapport au rural autonome.

Les résultats de cette étude d'ordre quantitatif viennent répondre à une des premières questions posées en jalon de ce travail, à savoir : « Ces dynamiques [migratoires positives] existent-elles à l'échelle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain, territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées ? ». A l'instar de l'ensemble des espaces ruraux en France, nous comprenons donc que les territoires que nous étudions sont dynamiques et accueillent de manière continue de nouvelles populations. A noter même que cette activité migratoire est encore plus forte sur nos territoires que dans le reste de la Nouvelle-Aquitaine. Par ailleurs, un des enseignements principaux est que les nouveaux emménagés sont majoritairement citadins, jeunes (moins de 40 ans) et sujets à un événement familial marquant (mise en couple, décohabitation, séparation ou encore naissance d'un enfant).

Suite à ce constat, nous avons donc voulu compléter cette approche et chercher à répondre à une seconde question, à savoir : « Quelles sont les composantes des territoires ruraux influençant voire conditionnant les ménages à choisir d'habiter ces territoires ? ».

Dans la continuité des travaux de Bernard Kayser, de Jean-Didier Urbain ou encore d'Henri Mendras, nous constatons qu'une des composantes principales du choix résidentiel et unanime aux ménages que nous avons interrogés est le cadre de vie. Nous pouvons évoquer le climat comme étant une aménité primordiale et jouant en faveur de la recherche d'un cadre de vie agréable et durable dans un contexte de réchauffement climatique. En effet, nous observons des préoccupations climatiques et environnementales importantes dans les choix résidentiels des individus pour bien y vivre aujourd'hui mais aussi demain. La volonté est donc de trouver un territoire qui sera le plus résilient possible dans les décennies à venir. Nous pouvons également évoquer l'omniprésence du caractère agricole de ces territoires et le « rapport à la terre ». En effet, les habitants reviennent fréquemment sur le rattachement des paysages environnants à l'activité agricole. Activité qui fait de leurs espaces de vie des espaces synonymes de terre nourricière et de ressource alimentaire. Un point notable mais spécifique à nos territoires d'études est le lien au paysage de montagne, cité par les habitants comme participant favorablement à leur cadre de vie. Parallèlement à ce patrimoine naturel, l'importance du patrimoine culturel a été fortement mentionnée par les nouveaux arrivants, surtout en Soule. Ce patrimoine est aussi prégnant en Béarn des Gaves mais plutôt sur son aspect historique et architectural.

Le cadre de vie plébiscité du rural passe aussi par ce qu'il n'est pas. En effet, ces espaces correspondent, aux yeux des enquêtés à des espaces qui ne sont pas urbains. Cela est d'autant plus plébiscité pour ceux qui « ne se satisfont pas d'une vie urbaine » (Barrioz, 2019). Nous avons pu observer une attraction au rural par rejet des espaces urbains et de composantes négatives lui étant attribuées (densité bâtie et humaine, circulation, pollution, bruit, ambiance, etc.).

Il n'en reste pas moins que ces espaces doivent être « à la bonne distance » (Jaillet, 2009) de ces espaces urbains ou de lieux permettant un accès minimal aux lieux d'intérêt pratiqués par les nouveaux emménagés (lieux d'emploi, services de santé, commerces, etc.). Cette question de « la bonne distance » est justement un atout notable évoqué pour le territoire de Béarn des Gaves, qui dispose d'une situation géographique idéale (lieu nodal, proche de centralités urbaines et d'aménités naturelles).

Pour terminer, ce cadre de vie rural est également associé à une ambiance singulière et spécifique aux espaces ruraux. Celle-ci se nourrit de divers facteurs tels que la tranquillité et le calme ressentis, un rythme de vie modéré associé à une « ambiance rurale jugée agréable et apaisante ». Les interrogés associent également ces territoires à des espaces plus sécuritaires, en contradiction, une nouvelle fois, avec les espaces urbains (« lieu par excellence de l'insécurité » (Gambino, 2008)).

A noter que ce « rejet de la ville », la recherche de la proximité de la petite ville et une vie sociale « au village » traduisent la réhabilitation du « rural » dans les modes d'habiter des individus. Réhabilitation du terme et de ces pratiques qui lui sont associées qui se retrouvent dans les zonages présentés préalablement (grille de densité communale ou encore la typologie de Magali Talandier, en 2023).

En dehors du cadre de vie, les espaces ruraux sont également associés à des territoires d'opportunité, notamment foncière. En effet, l'accès au foncier revient quasi systématiquement dans le discours des ménages enquêtés, quel que soit son usage (agricole ou à bâtir). Apparaissant comme plus accessible, en termes de disponibilité et d'un point de vue financier par rapport à d'autres territoires plus urbains ou littoraux, le foncier est souvent un critère d'attrait puis de mobilités résidentielles.

Ces opportunités d'accès à du foncier permettent de concrétiser une « quête d'autonomie » basée sur plusieurs facteurs (alimentaire, énergétique et autres) ou un désir d'ascension personnelle et sociale (Lambert, 2015) passant par l'acquisition d'une maison avec jardin ou simplement par le fait de devenir propriétaire.

Outre ces précédentes caractéristiques, il ne faut pas oublier le poids des attaches sentimentales des individus et la dimension humaine et vivante de ces territoires. L'attrait pour ces espaces peut être alimenté par l'histoire personnelle (origines, héritage matériel ou immatériel) et/ou une proximité familiale. Le caractère humain se dessine aussi dans la recherche de « campagnes vivantes », en opposition et par rejet d'espaces atones, dépeuplés, associés au non-emploi, à la fermeture de commerces et services ou encore à l'absence de vie socio-culturelle. Les ménages sont particulièrement attentifs aux dynamiques sociales portées politiquement mais aussi et surtout par la société civile (festivités, événements culturels, animations de villages diverses). Cette dernière est perçue comme une véritable force pour le dynamisme et la vitalité du territoire, dans lequel ces nouveaux habitants souhaitent s'inscrire.

Ces diverses composantes de l'attrait résidentiel, mises en lumière dans notre travail, concordent avec les 11 composantes influant l'attractivité résidentielle de François Cusin et Julien Damon (2010) : la géographie et le climat, l'accessibilité, la démographie, l'organisation politique, l'économie, l'urbanisme, le logement, les conditions sociales, les infrastructures, la culture et le patrimoine, l'environnement et la politique de développement durable.

En dehors de ces composantes, nous avons pu mettre en exergue, dans ce travail, les adaptations et concessions que mettent en œuvre ces nouveaux habitants pour la pérennité de leur installation. Bien qu'ils aient choisi de s'établir en territoire rural, ces ménages restent cependant sujets à des choix plus

contraints, subis, qui nécessitent des adaptations individuelles. Choisir d'habiter le rural n'est pas toujours un long fleuve tranquille et la réalité peut dépasser l'idéalisation initiale. Un véritable effort est constaté concernant « l'intégration » qu'elle soit sociale ou professionnelle qui, bien que facilitée par la présence de nombreux tissus associatifs et/ou habitants, peut représenter des difficultés pour les néo-ruraux. Cela est d'autant plus vrai en Soule où la vie sociale est telle qu'elle peut en décontenancer plus d'un. Additionnée, par ailleurs, à la présence d'une langue et d'une culture très vivantes. Outre ces efforts d'ordre sociaux, des concessions d'ordre professionnel sont également réalisées. Cela passe par un changement d'emploi ou une adaptation de celui-ci, a minima. Pour terminer, l'omniprésence et la dépendance à l'automobile paraît également difficilement contournable. A ces cas de figure peuvent s'ajouter des imprévus difficilement conciliables pour les individus telles que des difficultés financières ou sociales (coûts de travaux, coûts des mobilités, etc.).

Les facteurs d'attrait et les thématiques sur lesquelles les ménages peuvent faire des concessions sont évidemment différents en fonction des individus et des territoires. En lien avec deux de nos questions initiales de savoir s'il « serait possible d'établir des profils ou une typologie entre les territoires ruraux jugés attractifs mais également en fonction des ménages attirés » et si « tous les territoires sont plébiscités au même titre », nous avons pu mettre en avant trois types de territoires ruraux, en fonction de ces aspirations différenciées et des profils de nouveaux arrivants :

1. L'espace rural protecteur

Ce territoire apparaît comme protecteur et résilient pour les personnes qui vont l'habiter. Ces individus expriment de grandes préoccupations environnementales, voire une forme d'anxiété à propos du changement climatique en cours et les évolutions négatives à venir. Ils sont en recherche d'un « territoire refuge », plus vivable et où ils peuvent constituer un accès aux ressources essentielles pour vivre.

2. L'espace rural social et collectif

Ce territoire présente des dynamiques collectives et sociales omniprésentes qui participent du dynamisme et de la vitalité de celui-ci. Cette particularité territoriale trouve écho auprès de profils d'individus qui recherchent à donner plus de sens à leur quotidien. Ce point peut s'illustrer sous différents aspects comme le retour sur les traces de son histoire (quête identitaire), d'une culture (histoire, langue, festivités, ...), l'inscription dans une vie locale, un tissu social et associatif riche et dynamique. Pour ces personnes, habiter le rural est un moyen d'« être acteur de son territoire » et

d'œuvrer pour que l'espace sur lequel ils vivent soit « une campagne vivante » sous toutes ses facettes (culturelles, économiques, sociales, ...).

3. L'espace rural récréatif et contemplatif

Ce territoire se base sur la recherche et la valorisation de son caractère esthétique et préservé. Le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, y joue un rôle déterminant. Nous pourrions presque parler de « consommation récréative et contemplative » du rural qui fait venir et s'installer les populations.

Pour terminer, afin de répondre à deux jalons posés au préalable, à savoir de répondre à :

- Cette attractivité, récente ou non, induit-elle des impacts positifs ou négatifs sur les territoires, à court ou long terme ?
- Est-ce que l'action publique locale a un quelconque pouvoir et impact sur l'attractivité des territoires d'étude ?

Nous avons pu déceler, auprès de nos interrogés que l'arrivée de nouvelles populations dans les espaces ruraux étudiés ne sont pas sans effets. Des évolutions de pratiques se font ressentir sur les territoires comme la diversification de l'activité professionnelle, la mise en place de nouvelles formes d'occupation des logements ou encore l'ouverture à des revendications et sujets parfois peu portés au préalable (exemple présenté : la défense des droits des LGBTQIA+). Outre ces aspects plutôt positifs, certaines crispations peuvent néanmoins se faire ressentir. De divers motifs, elles peuvent relever de l'usage des sols et des tensions foncières, du marché immobilier ou encore de relations humaines entre allochtones et autochtones.

Parallèlement à ces éléments, l'accompagnement vis-à-vis de l'accueil des nouveaux habitants est différent sur nos deux territoires d'études et plus ou moins intentionnel. La Soule se démarque par la prégnance d'une vie locale dynamique qui constitue une véritable ressource pour s'inscrire durablement sur le territoire. En Béarn des Gaves, ce sont principalement les initiatives publiques de soutien à la vie quotidienne qui facilitent l'installation. Ces deux logiques reposent sur l'ensemble de l'action publique territoriale et sont largement portées par la sphère associative, en compléments des pouvoirs publics locaux. Plus précisément sur la question de savoir si l'attractivité est recherchée et accompagnée, nous avons pu montrer que les deux instances publiques (Communauté de Communes du Béarn des Gaves et Communauté d'Agglomération Pays basque) appuient, à leur manière, cette thématique. L'une en consolidant les aménités qui attirent afin d'accompagner et stabiliser les habitants, anciens, nouveaux et futurs, et l'autre en cherchant à orienter et diffuser une attractivité importante pour qu'elle concerne l'ensemble de son territoire.

L'ensemble des réponses à nos questionnements initiaux a permis d'apporter des éléments à celle plus générale qui souhaitait saisir les contours de l'attractivité résidentielle et ce que celle-ci occasionne aussi bien sur les territoires que sur les individus. Et ce, sur la base de l'étude des modes d'habiter des individus, complétée d'une approche quantitative nous ayant permis de démontrer que celles-ci étaient les plus à même d'« être la méthode d'observation et d'analyse des composantes » de l'attrait résidentiel.

Cette meilleure connaissance permettra probablement de mieux saisir l'attrait résidentiel des espaces ruraux et ainsi alimenter voire permettre d'adapter les politiques locales qui y sont appliquées. Par ailleurs, à la suite de ce travail et de la littérature scientifique parcouru, nous sommes convaincus que le concept d'attractivité tel qu'il est défini et abordé ne permet pas de saisir pleinement les dynamiques à l'œuvre sur les espaces ruraux et d'en saisir les usages et pratiques. En cela, les politiques publiques locales peuvent apparaître inadaptées, inapplicables ou ne pas avoir les effets escomptés. Anton Paumelle (2023) le démontre dans un de ses travaux qui revient sur le vœu pieu presque permanent d'attirer des jeunes ménages afin de faire « revivre » les centre-bourgs, souvent difficile à réaliser compte tenu de l'organisation et des services présents sur ces mêmes territoires. Ceux-ci attirent, mais pas les publics visés, à savoir des personnes plus âgées et souvent retraitées qui disposent d'une « image négative » auprès des pouvoirs publics locaux. Anton Paumelle relativise cette vision, par ailleurs, en explicitant que l'attraction de ménages vieux n'est pas forcément synonyme de « dévitalisation ».

Pour conclure, nous voudrions appuyer certains des constats et des préconisations quant à la mise en place de politiques d'attractivité :

- Les facteurs d'attractivité dits « soft » (aménités naturelles comme les espaces de nature et de récréation, les paysages, les environnements dépourvus de nuisances mais aussi des aménités sociales comme la présence d'associations, de manifestations culturelles, ou encore des aménités historiques telles que le patrimoine typique) sont de plus en plus plébiscités (Bourdeau-Lepage, 2021) depuis quelques années et tendent à être de plus en plus prégnants dans les choix résidentiels. Il reste cependant nécessaire d'avoir une stratégie sur « deux jambes » comme le souligne Laurent Davezies (2008) et le rappelle Gwenaël Doré (2008), c'est-à-dire de rechercher une soutenabilité de l'économie en déployant de manière égale économie résidentielle et présenteielle ;
- En dehors d'un développement « équilibré » du territoire, cela peut également éviter certains clivages. Comme le rappelle Mayté Banzo (2018), « les espaces ouverts sont à la fois facteurs d'attractivité et objets de protection » et la question de leurs usages peut amener à des

« visions opposées du développement territorial » (vision protectionniste des associations / vision expansionniste des élus locaux). Ces propos nous paraissent d'autant plus d'actualité et d'enjeu au prisme du « Zéro Artificialisation Nette » et du poids important des associations dans la vie locale, notamment sur les territoires ruraux, comme nous l'avons montré dans ce travail.

- Les liens entre autochtones et allochtones sont primordiaux dans l'accueil de nouvelles populations, notamment car « l'intégration » est un point qui est revenu très régulièrement dans notre étude. Il convient donc de réfléchir à cette question dans le cadre de politiques d'attractivité et d'accueil. Il s'agit de faire avec la population en place pour créer un environnement favorable à l'arrivée de nouvelles personnes et éviter crispations et tensions. Cette démarche est par exemple illustrée par le travail de Marine Loisy et Bertrand Réau sur le département de la Nièvre où les politiques d'attractivité sont réfléchies avec les habitants ;
- Plus globalement, l'attrait et l'attractivité se planifient et la seule volonté d'attirer ne peut pas suffire au développement du territoire. Il est nécessaire de se poser les questions des objectifs en termes de nombres, des raisons de cette volonté d'attirer, des moyens à mettre en œuvre, de ceux à disposition, le profil de son territoire et les impacts que l'accueil de nouvelles populations pourraient avoir ;
- Au vu de la diversité des espaces ruraux, il apparaît inadapté de forcément reproduire des solutions qui ont fonctionné ailleurs. Il convient de faire preuve d'adaptabilité, de connaître son territoire et ses usages afin de proposer des actions, dispositifs, politiques qui soient innovantes et qui puissent convenir à ses administrés (actuels ou futurs). Certains interrogés ont souligné, par exemple, le cas des transports à la demande ou navettes, mis en place en tant que solutions mais peu adaptés aux usages et pratiques des territoires ;
- En lien avec ce point, il peut être d'intérêt de faire preuve d'expérimentation dans les solutions et services proposés mais aussi permettre aux habitants futurs de pouvoir faire preuve d'expérimentation (exemples : lieu-test pour tester une activité, location ponctuel pour tester « le rural », mise à disposition de vélos électriques, etc.). Ce travail de thèse plaide encore plus en faveur de ces logiques d'expérimentations car les entretiens soulignent l'importance, pour les arrivants, de la préparation de leur installation et du caractère transitionnel des premiers mois et premières années ;
- Pouvoir se référer aux profils mis en avant dans ce travail, comme d'autres présentés en amont, permettrait de catégoriser son territoire et de faciliter la mise en place de politiques adéquates afin de consolider, ou non, l'attrait et les profils attirés. Aussi, il nous semble d'intérêt de continuer à mener des études sur les modes d'habiter afin d'approfondir la connaissance des populations qui arrivent, reviennent, restent ou partent ;

- Il pourrait être d'intérêt de sortir du carcan de l'attraction de jeunes ménages (avec enfants ou non) afin de faire « revivre » son territoire. En dehors du fait que les personnes plus vieilles participent tout autant du dynamisme des bourgs de village, nous nous inscrivons, par ailleurs, dans un contexte de vieillissement généralisé de la population. Plutôt que de cibler toujours une population au détriment d'une autre, les politiques d'attractivité ont tout intérêt à mettre en œuvre des actions à destination de tous les publics.

Egalement, des enjeux actuels et futurs pour les territoires ruraux :

Au vu des composantes de choix résidentiels relatives au cadre de vie de qualité propre aux espaces ruraux, nous identifions plusieurs enjeux majeurs. Tout d'abord, l'enjeu de préserver la qualité de ce cadre de vie au prisme du changement climatique. Quels que soient les territoires, nous connaissons et nous connaissons davantage d'impacts liés au réchauffement climatique : augmentation des températures moyennes globales, raréfaction des ressources vitales (comme l'eau), augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques de grandes ampleurs, etc. L'enjeu, ici, est de réussir à limiter ces évolutions et changements pour maintenir un territoire vivable. Autrement dit, il s'agit de savoir comment préserver le cadre et la qualité de vie plébiscités par les habitants dans un contexte de changement climatique qui impactera notre environnement. Certaines ressources naturelles seront directement impactées (eau, air, végétation, etc.) par ce changement climatique, ainsi que les activités qui en découlent, telle que l'agriculture et la qualité de vie sur le territoire (bonne qualité de l'air, accès à l'eau, températures plus modérées en été, environnement préservé et verdoyant, produits alimentaires de qualité). Ainsi, il s'agit d'œuvrer pour continuer à bien vivre sur le territoire malgré le réchauffement climatique déjà à l'œuvre et en le limitant au maximum. En dehors de l'impact sur le cadre de vie, ce changement climatique aura indubitablement un impact sur les activités économiques, notamment agricoles. Cela pose question quant au rôle que peut jouer l'agriculture face à cela, jusqu'à quand et à quelles conditions.

Dans ce même contexte, les mobilités ont un réel rôle à jouer dans la soutenabilité des territoires et la qualité de vie au quotidien. Souvent tournés vers le tout-voiture, les territoires ruraux seront surement amenés à devoir développer de nouvelles solutions de mobilités.

Dans les politiques d'attractivité, l'enjeu est de pouvoir concilier accueil de nouvelles populations et maintien de ce cadre de vie plébiscité. Cela pose question quant à la gestion des flux, des pratiques et des seuils acceptables en termes de population et de changements pour le territoire.

Les enjeux sont multiples quant à la question foncière et immobilière sur les espaces ruraux. Tout d'abord, la volonté et l'accessibilité du foncier qu'il soit agricole ou (à) urbanisé(r) questionnent et sont à interroger dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) mais aussi de « transitions » que nous devons considérer de manière immédiate.

En effet, de par les objectifs assignés dans le cadre de la loi Climat et Résilience (objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020 et l'objectif final de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050), nous identifions un enjeu à ce que les acteurs du territoire portent ces réflexions, planifient et mènent des actions en ayant une vision prospective pour préserver le foncier et limiter l'artificialisation des sols, le tout permettant d'accueillir de nouveaux habitants. Permettant ainsi au territoire de rester un espace de projet, d'alternativité et donc d'attrait pour certaines populations. Les tensions foncières et immobilières pouvant déjà se faire ressentir sur certains de ces espaces ruraux, il s'agit donc ici de ne pas les accentuer ou de les créer sur les territoires n'en connaissant pas. Autrement dit, d'éviter de participer à une forme de spéculation foncière et immobilière dû à la raréfaction du foncier à urbaniser. Pour cela, une réflexion prospective, une stratégie voire une régulation afin de continuer de proposer un habitat et cadre de vie recherché par les nouveaux arrivants. Une nouvelle fois, se pose la question des seuils d'acceptabilité.

Ces espaces sont également stratégiques au vu des transitions, notamment écologique, énergétique et démographique. Ainsi, ils participent comme tous les territoires aux transitions, mais comme le témoigne Acadie et Magali Talandier (2023) leurs contributions s'appuient sur 3 champs différents : l'accueil et le maintien des populations, la production répondant à des besoins vitaux et les alternatives environnementales. Quel que soit la typologie, nous constatons que les espaces ruraux jouent un rôle crucial dans les transitions en cours bien qu'ils soient sujets à certaines tensions et crispations. Selon les auteurs, « la régulation de ces tensions est un élément essentiel d'appui aux transitions écologiques et énergétiques, afin que les espaces ruraux ne soient pas des lieux de crispation et de confrontation entre des logiques antagonistes, mais qu'ils puissent, au contraire, devenir de véritables leviers de changement » (Acadie et Magali Talandier, 2023). Il s'agit maintenant de savoir comment penser ces transitions, les envisager dans nos territoires (que ce soient ceux étudiés, ceux couverts par l'AUDAP ou plus globalement des territoires ruraux français) et quels freins sont actuellement présents.

Par ailleurs, au vu de ce contexte, nous identifions également un enjeu sur la réhabilitation du patrimoine rural existant. Il pourrait répondre ainsi à une demande pour des ménages souhaitant s'installer sur le territoire. En revanche, ces projets nécessitent des réflexions car les réhabilitations

représentent des coûts onéreux et impliquent de trouver des équilibres budgétaires afin de proposer des loyers raisonnables aux ménages. De plus, dans la réalisation des réhabilitations, il est indispensable de proposer des logements de qualité, répondant aux modes de vie actuels. Elles se doivent de proposer également des logements intimistes et des espaces extérieurs privés et collectifs de qualité pour potentiellement rentrer directement en concurrence avec la maison individuelle avec jardin et séduire davantage les ménages. Ici, nous y voyons un enjeu pour les objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), mais aussi plus largement pour ceux des transitions ou encore pour la vitalité du territoire. En effet, il est d'intérêt de lier le confortement des centralités (vitalité) à la lutte contre l'étalement et l'artificialisation (transitions).

Malgré ces différents enjeux soulevés, nous sommes convaincus que le « désir d'Habiter le rural » existe, que ce soit sur nos territoires d'études qu'à l'échelle des espaces de faible densité en France. Il y'a de fortes chances que ce désir perdure et que ces territoires continuent d'attirer de nouveaux habitants. Quelles que soient les caractéristiques des territoires participant de ce désir d'habiter, ceux-ci sont à un moment charnière pour prendre le virage des transitions et valoriser différemment leurs richesses propres.

BIBLIOGRAPHIE

Adams, J. (1999). The Social Implications of Hypermobility. *The Economic and Social Implications of Sustainable Transportation* - OCDE, 95-133.

ADDRN. (2023). *Les nouveaux d'ELLO : comprendre l'attractivité résidentielle du territoire Estuaire et Littoral Loire Océan*. <https://addrn.fr/les-nouveaux-dello/>

ADU Lille Métropole. (2023). *Le bien-être territorial : Une nouvelle boussole pour nos territoires*. <https://www.adu-lille-metropole.org/video/rencontre-de-lagence-l-le-bien-etre-territorial/>

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (2020). Zonage rural | L'Observatoire des Territoires. <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/visiotheque/2020-cartes-et-graphiques-zonage-rural>

Agenda rural. (2019). *Agenda rural : 200 mesures d'accompagnement des zones rurales*. Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/agenda-rural-200-mesures-daccompagnement-des-zones-rurales>

Alexandre, H., Cusin, F., & Juillard, C. (2010). L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises. *Observateur de l'immobilier*, 76, 3-66.

Allen, B., & Bonetti, M. (2018). *L'habiter, un impensé de la politique de la ville : Pour un renouvellement du sens de l'action*. Éditions de l'Aube.

André-Lamat, V., & Banzo, M. (2016). L'ambiguïté du rapport entre protection et attractivité : Le cas du bassin d'Arcachon. *Historiens et géographes*. <https://shs.hal.science/halshs-01959346>

APUR. (2022). *Le bien-être dans les politiques territoriales—Synthèse de l'atelier du 26 juin 2022*. 16.

Ardillier-Carras, F. (2008). L'immigration britannique en France : Le cas du Limousin. *Population & Avenir*, 690(5), 15-17. <https://doi.org/10.3917/popav.690.0015>

Aubert, F. (2010). *Et si les choix résidentiels des ménages s'émancipaient des contraintes de localisation liées à l'emploi... ?* 6.

Auclair, F., Mondy, B., & Terrieux, A. (2015). Ancrage et impact territorial des ATC : Histoire d'une rencontre. In *Ateliers de transformation collectifs, enjeux et outils pour réussir*. <https://hal.science/hal-02063073>

AUDAP. (2022). *Zan, vers une feuille de route partagée pour faire sobriété foncière*. <https://www.AUDAP.org/nos-ressources/document/zan-vers-une-feuille-de-route-partagee-pour-faire-sobriete-fonciere/>

Aurba. (2020). *Etre périurbain en Gironde*. <https://www.aurba.org/productions/etre-periurbain-gironde/>

Authier, J.-Y., Bonvalet, C., & Lévy, J.-P. (2010). *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 434). Presses Universitaires de Lyon. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00606887>

Baccaïni, B. (2001). Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : L'appel de l'Ouest. *Economie & Statistique*, 344(1), 39-79.

Baccaïni, B. (2007). Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans. *Population (French Edition)*, 62(1), 143-160. <https://doi.org/10.2307/20450992>

Badie, B. (1995). *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. CNRS Editions. <https://www.cnrseditions.fr/catalogue/relations-internationales/la-fin-des-territoires/>

Bailly, A. S. (1981). *La géographie du bien-être*. Presses universitaires de France.

Bailly, A. S. (2014). *Géographie du bien-être*. Economica.

Banzo, M. (2018). Attractivité et protection au regard des documents d'urbanisme et des espaces ouverts : Une brève histoire des annulations du PLU d'Andernos et du SCoT du bassin d'Arcachon. *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 45, Article 45. <https://doi.org/10.4000/soe.4119>

Barbaza, Y. (1980). M. Bonneau : «Le fait touristique dans la France de l'Ouest : Contribution à une recherche sur le tourisme rural». Thèse de Doctorat d'Etat, Univ. Lille I, 1978. In *Hommes et Terres du Nord* (Vol. 1, Numéro 1, p. 60-63). Université de Lyon, CNRS & ENS de Lyon.

Barou, J., & Prado, P. (1995). *Les Anglais dans nos campagnes*. L'Harmattan.

Barrioz, A. (2019). *S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines : Des trajectoires de vie entre attractivité et capacité d'adaptation des territoires* [These de doctorat, Université Grenoble Alpes (ComUE)]. <https://theses.fr/2019GREAA010>

Barthe, L., Eychenne, C., Gambino, M., & Jebeili, C. (2020). Quelles définitions du rural en France aujourd'hui ? In M. Pouzenc & B. Charlery de la Masselière, *Etudier les ruralités contemporaines* (p. pp.27-46). PUM. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02983966>

Bembaron, E. (2020). *Coronavirus : Le grand exode des citadins*. Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/le-grand-exode-des-citadins-20200327>

Benko, G., & Lipietz, A. (1992). *Les régions qui gagnent : Districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Presses universitaires de France.

Berger, M., Gillette, C., & Robic, M.-C. (1997). L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique. *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, 9, Article 9. <https://doi.org/10.4000/strates.634>

Besse, J.-M. (2013). *Habiter : Un monde à mon image*. Flammarion.

Bessy-Pietri, P., Hilal, M., & Schmitt, B. (2000). Recensement de la population 1999 : Évolutions contrastées du rural. *INRAE Sciences Sociales*, 2000, 1-4.

Beucher, S., & Mare, M. (2021). Cadrage épistémologique de la notion de transition en sciences humaines et en géographie. *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 97(4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/bagf.7154>

Beucher, S., Reghezza-Zitt, M., & Ciattoni, A. (2017). *La géographie : Pourquoi ? comment ?* (Nouvelle édition en couleurs). Hatier.

Binge Audio (Réalisateur). (2020). Campagnes urbaines | Hors-série—Programme B - Binge Audio. In *Campagnes urbaines | Hors-série—Programme B*. <https://www.binge.audio/podcast/programme-b/campagnes-urbaineshors-serie>

Bonicco-Donato, C. (2019). *Heidegger et la question de l'habiter*. 15.

Bonnault, L. de. (2019). NOUVEAU PORTRAIT DE LA FRANCE. La société des modes de vie [Review of *NOUVEAU PORTRAIT DE LA FRANCE. La société des modes de vie*, par J. Viard]. *Revue Projet*, N° 372(5), 95a-995.

Bonneau, M. (1981). *Le fait touristique dans la France de l'Ouest : Contribution à une recherche sur le tourisme rural*. Atelier national de reproduction des thèses Université Lille 3.

Bontron, J.-C. (1996). Le monde rural : Un concept en évolution. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 10, Article 10. <https://doi.org/10.4000/ries.3303>

Bossuet, L., & Simard, M. (2013). Introduction. Mutations des espaces ruraux sous l'effet des migrations : Regards croisés entre la France et le Québec. *Géographie, économie, société*, 15(1-2), 5-9. <https://doi.org/10.3166/ges.15.5-9>

Bouba-Olga, O. (2019). *Pour un nouveau récit territorial*.

Bouba-Olga, O. (2024). *Habitabilité territoriale : Comment concilier bien-être de tous et respect des limites planétaires ?* Fondation Jean-Jaurès. <https://www.jean-jaures.org/publication/habitabilite-territoriale-comment-concilier-bien-etre-de-tous-et-respect-des-limites-planetaires/>

Bouba-Olga, O. & DITP, Pôle DATAR, Région Nouvelle-Aquitaine. (2021). *Qu'est-ce que le « rural » ? Analyse des zonages de l'INSEE en vigueur depuis 2020* (ISSN : 2492-7775) [Actualité]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/grille-densite-zonage-aires-urbaines-definition-rural>

Bouba-Olga, O., & Fouqueray, E. (2022). Géographie du monde d'après : Assiste-t-on à un "exode urbain" ? | Olivier Bouba-Olga. *Université de Poitiers*. <https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2022/01/08/geographie-du-monde-dapres-assiste-t-on-a-un-exode-urbain/>

Bouba-Olga, O., & Grossetti, M. (2018). *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : Comment s'en désintoxiquer ?* <https://hal.science/hal-01724699>

Bourdeau-Lepage, L. (2015). La nature en question. Aménager en ménageant l'homme et son milieu. *Géocarrefour*, 90(90/3), Article 90/3.

Bourdeau-Lepage, L. (2020). *Évaluer le bien-être sur un territoire*. 93.

Bourdeau-Lepage, L. (2021). Bien-être et facteurs soft d'attractivité urbaine : L'exemple des aménités naturelles. *Regards croisés sur l'économie*, 28(1), 87-94. <https://doi.org/10.3917/rce.028.0087>

Bourdeau-Lepage, L., Texier, P., & Carré, H. (2018). Évaluer les déterminants du bien-être sur un territoire. Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Octobre(4), 775-803. <https://doi.org/10.3917/reru.184.0775>

Bourdieu, P. (1990). Un signe des temps. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81, 2.

Bourdieu, P. (2019). *L'Habitus*. <https://partageonsleco.com/2019/11/06/lhabitus-pierre-bourdieu-fiche-concept/>

Bourg, D., Dartiguepeyrou, C., & Gervais, C. (2016). *Les nouveaux modes de vie durables : S'engager autrement*. Le Bord de l'eau.

Bouron, J.-B. (2021a). *Exode rural, migrations rurales, exode urbain*. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/exode-rural-migrations-rurales-exode-urbain>

Bouron, J.-B. (2021b). *Territoire*. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/territoire>

Bouron, J.-B. (2022). *Cadre de vie*. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/cadre-de-vie>

Bouron, J.-B. (2023). *Renaissance rurale*. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/renaissance-rurale>

Bouron, J.-B., & Georges, P.-M. (2019). *Les territoires ruraux en France : Une géographie des ruralités contemporaines* (2e édition). Ellipses Éditions Marketing.

Bouvard, C., & Bouba-Olga, O. (2023). *Exode urbain : Une mise au vert timide*. France Stratégie. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/exode-urbain-une-mise-vert-timide>

Brunet, R. (1965). *Les campagnes toulousaines : Étude géographique*. Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

Brunet, R., & Théry, H. (1993). *Territoire*. In *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Armand Colin.

Buller, H., & Hoggart, K. (1994). Vers une campagne européenne : Les Britanniques en France rurale. *L'Espace géographique*, 23(3), 263-273. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1994.3312>

Buller, H., & Lowe, P. (1991). Le développement rural dans la Grande-Bretagne et la France d'après-guerre. *Études rurales en Grande-Bretagne et en France*, 21-36.

Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2014). *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique* (Édition révisée). Éditions Points.

Carpentier, S. (2010). Modes d'habiter urbains et ruraux : Entre continuité et rupture. *Articulo - Journal of Urban Research, Special issue 3*, Article Special issue 3. <https://doi.org/10.4000/articulo.1548>

Carroué, L., & Bouron, J.-B. (2018). « Les espaces ruraux en France » : Indications bibliographiques. Géoconfluences.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/anciens-prog-concours/espaces-ruraux-france-bibliographie>

Cartier, S. (2000). L'environnement. Ce qu'en disent les Français : Bruno Maresca, Pascale Hébel (Crédoc), coordonnée par Martine Berlan-Darqué Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Documentation française, 1999, 218 p., 132 F. *Natures sciences sociétés (Montrouge)*, 8(2), 91-92. [https://doi.org/10.1016/S1240-1307\(00\)80018-7](https://doi.org/10.1016/S1240-1307(00)80018-7)

Casaux, L. (1993). *La pluriactivité ou l'exercice par une même personne physique de plusieurs activités professionnelles*. Librairie générale de droit et de jurisprudence.

Cattan, N., Telle, O., Vacchiani-Marcuzzo, C., Béraud, J., & Chalonge, L. (2023). Le mythe de l'exode urbain parisien : Quelles mobilités en temps de crise sanitaire ? *Métropolitiques*, 7. <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.1978>

Charzat, M. (2001). *Rapport au premier ministre sur l'attractivité du territoire français*. 150.

Chaze, M. (2017). *L'attractivité territoriale : Éléments de définition* [Report, UMR Territoires]. <https://shs.hal.science/halshs-02520675>

Chollet, M. (2016). *Chez soi : Une odyssée de l'espace domestique*. La Découverte.

Cognard, F. (2010). " Migrations d'agrément " et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : De la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais [Phdthesis, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II]. <https://theses.hal.science/tel-00675737>

Collet, A., Delage, A., & Rousseau, M. (2023). *Mobilités résidentielles post-Covid. Dynamiques sociales et enjeux locaux dans cinq territoires ruraux Rapport pour le PUCA et le Réseau Rural Français*. PUCA. <https://hal.science/hal-04109709>

Collignon, B. (2018). Les Outils qualitatifs en géographie [Review of *Les Outils qualitatifs en géographie*, par M. Morange & C. Schmoll]. *Annales de géographie*, N° 722(4), 427-438.

Cornu, P. (2018). *La géographie rurale française en perspective historique* [Document]. Géoconfluences. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>

Courcelle, T., Fijalkow, Y., & Taulelle, F. (2024). *Égalité, accessibilité, solidarité : Les renoncements de l'État : services publics et territoires ruraux*. Le Bord de l'eau.

Crozet, Y. (2016). *Hyper-mobilité et politiques publiques : Changer d'époque ?* Économica.

Cusin, F., & Damon, J. (2010). Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines. *Futuribles*, 367, 25-46. <https://doi.org/10.1051/futur/36725>

Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires : La circulation invisible des richesses*. La République des idées.

Davezies, L. (2012). *La crise qui vient : La nouvelle fracture territoriale*. Seuil.

De Montety, E. (2020). *Après le confinement, l'exode urbain*. Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/apres-le-confinement-l-exode-urbain-20200605>

Debard, P. (2010). *Nouvelles ruralités en Lorraine : Un « désir de campagne » limité à quelques espaces résidentiels et récréatifs—Economie Lorraine | INSEE*. <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/1294663>

Dedeire, M., Razafimahefa, L., Chevalier, P., & Hirczak, M. (2011). Dynamiques des espaces ruraux en France. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2011/3, Article 2011/3. <https://doi.org/10.4000/eps.4687>

Depraz, S. (2014). *Mais où est donc passé l'espace rural?* 13.

Depraz, S. (2017). Chapitre 1. Une théorisation des marges : Approches épistémologiques et conceptuelles. In *La France des marges* (p. 13-39). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.depra.2017.01.0013>

Deshayes, J.-L., Gouju, A., & Voléry, I. (2016). La construction sociale des espaces ruraux. Analyse critique de la mesure spatiale. *Savoir/Agir*, 38(4), 105-112. <https://doi.org/10.3917/sava.038.0105>

Détang-Dessendre, C., & Piguet, V. (2003). *Les ruraux en 1999 : Qui sont-ils et d'où viennent-ils ?* Journée : Espaces ruraux et aménagement du territoire. <https://hal.inrae.fr/hal-02826174>

Devaux, J. (2013). *Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien* [Phdthesis, Université Paris-Est]. <https://pastel.archives-ouvertes.fr/pastel-00936786>

Di Meo, G. (1991). La genèse du territoire local : Complexité dialectique et espace-temps. *Annales de Géographie*, 100(559), 273-294.

Di Méo, G. (1996). *Les territoires du quotidien*. Montréal.

Di Méo, G., & Buléon, P. (2005). *L'espace social : Une lecture géographique des sociétés*. Armand Colin.

Dion, M. (1969). Société rurale et urbanisation [Review of *Société rurale et urbanisation*, par P. Rambaud]. *Revue française de sociologie*, 10(2), 238-238. <https://doi.org/10.2307/3320294>

Dodier, R. (2007). Les périurbains et la ville : Entre individualisme et logiques collectives: Itinéraires croisés en Pays de la Loire. *Les Annales de la recherche urbaine*, 102, 31-39.

Doré, G. (2008). Attractivité retrouvée des zones rurales : Atouts et risques de l'économie résidentielle. *Pour*, 199(4), 60-68. <https://doi.org/10.3917/pour.199.0060>

Dumont, G.-F. (2012). Un meurtre géographique : La France rurale. *Population & Avenir*, 707(2), 3-3. <https://doi.org/10.3917/popav.707.0003>

Dumont, G.-F., & Zaninetti, J.-M. (2006). Perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030. In *Faire face au vieillissement démographique et à la stagnation démographique : Une responsabilité politique d'aujourd'hui* (p. 1-202). Assemblée nationale. <https://hal.science/hal-01528110>

Dupuy Le Bourdellès, M. (2021). Des villes moyennes prises en étau ? Attractivité résidentielle, concurrences territoriales et stratégies d'action publique. *Attractivité des territoires : défis et enjeux pour les acteurs*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03236969>

Elias, N. (1991). *La société des individus*. Fayard.

Emsalem, R. (1953). L'idée de genre de vie. *L'Information Géographique*, 17(1), 4-12. <https://doi.org/10.3406/ingeo.1953.1217>

Eychenne, C., Barthe, L., & Noûs, C. (2021). Les installations agricoles dans le Haut-Videssos : Une analyse par le prisme du bien vivre. *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 52, Article 52. <https://doi.org/10.4000/soe.8198>

Faye, B., & Prat, S. (2017). *Revisiter l'attractivité résidentielle des moyennes et grandes villes françaises entre fondamentaux et nouvelles politiques d'attractivité*. 17.

Fel, A. (1962). *Les Hautes-Terres du Massif Central : Tradition paysanne et économie agricole*. Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Fel, A. (1966). Roger Brunet, Les campagnes toulousaines. Étude géographique. *Études rurales*, 22(1), 253-256.

Fol, S., Miot, Y., & Vignal, C. (2014). *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques : [Journée d'étude, 2 décembre 2010]* (Presses universitaires du Septentrion, Éd.). Presses universitaires du Septentrion.

Fourquet, J., & Cassely, J.-L. (2021). *La France sous nos yeux : Économie, paysages, nouveaux modes de vie*. Éditions du Seuil.

France Culture (Réalisateur). (2020a). Bâtir, habiter et penser avec Heidegger (Série : L'architecture, un concept en béton). In *Les chemins de la philosophie—France Culture*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-chemins-de-la-philosophie/batir-habiter-et-penser-avec-heidegger-4543762>

France Culture (Réalisateur). (2020b). *Va-t-on vers un exode urbain ?* <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/va-t-on-vers-un-exode-urbain-1405775>

France Culture (Réalisateur). (2021). *Exode urbain et tensions immobilières : Entre fantasmes et réalités. Avec Jean-Didier Urbain*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins-d-ete/exode-urbain-et-tensions-immobilieres-entre-fantasmes-et-realites-avec-jean-didier-urbain-2340756>

France Inter (Réalisateur). (2016). France rurale ou France d'archipels d'aires urbaines ? In *France Inter*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/agora/france-rurale-ou-france-d-archipels-d-aires-urbaines-8276657>

François-Poncet, J., & Belot, C. (2008). *Le nouvel espace rural français*. Sénat. <https://www.senat.fr/rap/r07-468/r07-468.html>

Frelat-Kahn, B., & Lazzarotti, O. (2012). *Habiter—Vers un nouveau concept ?* (Armand Colin). <https://www.eyrolles.com/BTP/Livre/habiter-9782200277109/>

Frémont, A. (2009). *La région, espace vécu* (Nouvelle édition). Flammarion.

Frémont, A. (2010). État des lieux. À propos de l'espace vécu. *Communications*, 87(2), 161-169. <https://doi.org/10.3917/commu.087.0161>

Frémont, A., Chevalier, J., Bertrand, M.-J., & Gallais, J. (1982). *Espaces vécus et civilisations*. Éd. du Centre national de la recherche scientifique.

Friboulet, J.-J. (2010). La construction de l'attractivité : Une analyse en termes de capacité. *Mondes en développement*, 149(1), 11-26. <https://doi.org/10.3917/med.149.0011>

Gambino, M. (2008). *Vivre dans les espaces ruraux de faible densité de population : Pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord Vert (France) et le Rural Galway (Irlande)* [Phdthesis, Université de Toulouse]. <https://shs.hal.science/tel-01151094>

Gambino, M., Escaffre, F., & Gales, J. (2023). Le logement des jeunes ruraux en question. Le cas des politiques locales de l'habitat dans le Lot. *Études rurales*, 212(2), 44-65. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.31596>

Gannon, F., & Sandron, F. (2006). Echange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne. Une lecture conventionnaliste. *Économie rurale*, 292(2), 50-67. <https://doi.org/10.4000/economierurale.741>

Gervais-Lambony, P., Le Blanc, A., & Pierdet, C. (2014). *Métropoles en débat : (Dé)constructions de la ville compétitive* (Paris Ouest). <https://www.leslibraires.fr/livre/6734866-metropoles-en-debat-de-constructions-de-la-v--philippe-gervais-lambony-antoine-le-blanc-cel--paris-ouest>

Giang Pham, T. (2023). Les Territoires ruraux apprenants aux avant-postes des transitions. *Paysans & société*, 397(1), 49-54. <https://doi.org/10.3917/pes.397.0049>

Gilbert, P. (2016). Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215(5), 4-15. <https://doi.org/10.3917/arss.215.0004>

Giordana, Z. (2021). *L'exode urbain et l'attractivité de la campagne*. <https://colloque2021.popsu.archi.fr/sites/default/files/2021-03/veille-presse-exode-v2.pdf>

Goldman, R., & Dickens, D. R. (1983). The selling of rural America. *Rural Sociology*, 48(4), 585-606.

Gómez Mango, E. (2007). Les temps de l'exil. *L'information psychiatrique*, 83(9), 745-750. <https://doi.org/10.1684/ipe.2007.0248>

Gonin, A. (2023). *Transition* (ISSN : 2492-7775). Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/transition>

Graciet, V., & Labarthe, G. (2022). *Des déménagements fréquents dans le rural du Sud Néo-Aquitain—INSEE Analyses Nouvelle-Aquitaine—124*. <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/6481894>

Grafmeyer, Y. (1999). Mode de vie, Style de vie. In *Dictionnaire de Sociologie* (Seuil, p. 348).

Grimault, V. (2020). *La renaissance des campagnes. Enquête dans une France qui se réinvente*. Seuil. <https://www.decitre.fr/livres/la-renaissance-des-campagnes-9782021442250.html>

Gucher, C. (2014). Vieillesse dans les espaces ruraux en France et « effets de milieu » : Enjeux humains et territoriaux des mutations démographiques. *Cahiers québécois de démographie*, 43(1), 103-131. <https://doi.org/10.7202/1025492ar>

Gudynas, E., & Acosta, A. (2011). El buen vivir o la disolución de la idea del progreso. In *La medición del progreso y el bienestar : Propuestas desde América Latina* (p. 103).

Guimond, L., & Simard, S. (2011). Les néo-ruraux et les ruraux de longue date sont-ils si différents au Québec ? Analyse de leur mobilité, sens des lieux et engagement. *Revue canadienne des sciences régionales/Canadian Journal of Regional Sciences*, 34, 4, 151-163.

Halfacree, K. (1993). Locality and Social Representation : Space, Discourse and Alternative Definitions of the Rural. *Journal of Rural Studies*, 9(1), 23-37.

Hatem, F. (2003). *Construction d'un observatoire des investissements internationaux : Développement d'outils de veille sur les firmes multinationales, les projets d'investissement internationaux et l'attractivité territoriale à l'usage des agences de promotion de l'investissement* [These de doctorat, Paris 10]. <https://theses.fr/2003PA100048>

Hatem, F. (2004). *Investissement international et politiques d'attractivité*. Economica.

Hatem, F. (2014). *Attractivité : De quoi parlons-nous ?* 17.

Heidegger, M. (1951). « *Bâtir, Habiter, Penser* ».

Hervieu, B., & Viard, J. (2001). *L'archipel paysan : La fin de la république agricole*. éd. de l'Aube.

Hervieu, B., & Viard, J. (2005). *Au bonheur des campagnes* (Eyrolles). <https://www.eyrolles.com/BTP/Livre/au-bonheur-des-campagnes-9782752601292/>

Houllier-Guibert, C.-E. (2019). L'attractivité comme objectif stratégique des collectivités locales. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Janvier(1), 153-175. <https://doi.org/10.3917/reru.191.0153>

Hoyaux, A.-F. (2002). Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter. *Cybergeography: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeography.1824>

Hucy, W., & Mathieu, N. (2006). *Vivre et habiter dans une ville au naturel. L'agglomération rouennaise : Terrain d'expérience et modèle*. Presses universitaires François-Rabelais. <https://doi.org/10.4000/books.pufr.1123>

Husson, J.-P. (2002). J. Renard, 2002, Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde : Paris, A. Colin, 221 p. *Revue Géographique de l'Est*, 42(3). <https://doi.org/10.4000/rge.2647>

Huyghe, M. (2015). *Habiter les territoires ruraux—Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages* [Phdthesis, Université François Rabelais, Tours]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01254289>

Ingallina, P. (2007). L'attractivité des territoires. In *L'attractivité des territoires : Regards croisés* (p. 124).

INSEE. (2020a). *Base des aires d'attraction des villes 2020* | INSEE. <https://www.INSEE.fr/fr/information/4803954>

INSEE. (2020b). *La grille communale de densité à 4 niveaux* | INSEE. <https://www.INSEE.fr/fr/information/2114627>

INSEE. (2021). *Un Néo-Aquitain sur deux vit dans une commune rurale—INSEE Flash Nouvelle-Aquitaine—66*. <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/5358718>

INSEE. (2023a). *L'essentiel sur... la Nouvelle-Aquitaine*. INSEE. <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/4482442#en-six-questions>

INSEE. (2023b). *La grille communale de densité*. <https://www.insee.fr/fr/information/6439600>

INSEE. (2023c). *Migrations résidentielles post-Covid en Nouvelle-Aquitaine : L'attractivité du périurbain et du rural légèrement renforcée—INSEE Flash Nouvelle-Aquitaine—104*. <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/7716119>

Jaillet, M.-C. (2009). *Contre le territoire la « bonne distance »*. Presses universitaires de Rennes.

Jany-Catrice, F. (2016). La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec les territoires ? *Revue de l'OFCE*, 145(1), 63-90. <https://doi.org/10.3917/reof.145.0063>

Jarrigeon, A. (2012). Des corps aux lieux urbains. Habiter les espaces publics. In *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux*. (L'Harmattan).

Johansen, H. E., & Fuguitt, G. V. (1984). *The changing rural village in America : Demographic and economic trends since 1950*. Ballinger Pub. Co. http://bvbr.bib-bvb.de:8991/F?func=service&doc_library=BVB01&local_base=BVB01&doc_number=000096332&line_number=0001&func_code=DB_RECORDS&service_type=MEDIA

Johnson, K. M. (1985). The Changing Rural Village in America : Demographic and Economic Trends Since 1950. Harley E. Johansen , Glenn V. Fuguitt. *The American Journal of Sociology*, 91(3), 755-756. <https://doi.org/10.1086/228348>

Jollivet, M. (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières* (CNRS).

Jousseaume, V. (2018). Les espaces ruraux et l'avenir de la civilisation. *Population Avenir*, n° 740(5), 4-8.

Jousseaume, V. (Réalisateur). (2020a). *IMAGINE LA* - YouTube. <https://www.youtube.com/c/CDLA44/playlists>

Jousseaume, V. (2020b). *PLOUC PRIDE - Récit pour les campagnes* [Université de Toulouse Jean Jaurès]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02880765/document>

Jousseaume, V. (2021). *Plouc pride ; un nouveau récit pour les campagnes*. L'Aube. <https://www.placedeslibraires.fr/livre/9782815941594-plouc-pride-un-nouveau-recit-pour-les-campagnes-valerie-jousseaume/>

Jousseaume, V., Bailleul, H., & Cailly, L. (2018). Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes. Les quatre « figures habitantes » du Pays du Vignoble nantais. *Cahiers de géographie du Québec*, 61(174), 553-577. <https://doi.org/10.7202/1053666ar>

Jousseaume, V., & Talandier, M. (2016). Bourgs-centres et petites villes en France. Méthode pour une base harmonisée de l'armature urbaine française. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 32, Article 32. <https://doi.org/10.4000/tem.3887>

Juan, S. (1991). *Sociologie des genres de vie : Morphologie culturelle et dynamique des positions sociales*. <https://gallica-bnf-fr.gorgone.univ-toulouse.fr/ark:/12148/bpt6k4808112r>

Juillard, É. (1961). L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale. *Études rurales*, 1(1), 18-33. <https://doi.org/10.3406/rural.1961.960>

- Juillard, É. (1973). Urbanisation des campagnes. *Études rurales*, 49(1), 5-9. <https://doi.org/10.3406/rural.1973.1858>
- Kaufmann, V. (2017). *Les paradoxes de la mobilité : Bouger, s'enraciner* (3e édition entièrement actualisée). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kayser, B. (1988). Renaissance rurale aux Etats-Unis. *Économie rurale*, 183(1), 3-10. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1988.3874>
- Kayser, B. (1989). *La renaissance rurale : Sociologie des campagnes du monde occidental*. Armand Colin.
- Kayser, B. (1992). Quinze millions de ruraux. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 63(3), 375-381. <https://doi.org/10.3406/rgpso.1992.3302>
- Labaronne, D., Joly, P., Jarlier, P., Gallien, C., & Dhumeaux, D. (2019). *Ruralités : Une ambition à partager : 200 propositions pour un agenda rural* (p. 120). https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/Rapport_Mission-ruralite_juillet-2019.pdf
- Lacour, C. (2006). Les territoires du développement régional : Quelques leçons de PSDR Lyon, 9-11 mars 2005. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, août(3), 315-327. <https://doi.org/10.3917/reru.063.0315>
- Lambert, A. (2015). « Tous propriétaires ! » *L'envers du décor pavillonnaire*. Seuil.
- Lazarrotti, O. (2006). *Habiter : La condition géographique*. Belin.
- Lazarrotti, O. (2013). *Notion à la une : Habiter* [Document]. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>
- Lazarrotti, O. (2014). *Habiter le monde*. La Documentation française.
- Le Bras, H. (2007). *Les 4 mystères de la population française*. Odile Jacob.
- Le Bras, H., & Todd, E. (2013). *Le mystère français*. Seuil.
- Le Goff, J.-P. (2012). *La fin du village : Une histoire française*. Gallimard.
- Lecat, G. (2004). En quoi le cadre de vie rural contribue-t-il à expliquer les prix fonciers dans les espaces périurbains ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février(1), 29-55. <https://doi.org/10.3917/reru.041.0029>
- Lévy, J. (1994). *Oser le désert ? Des pays sans paysans*. 2.

Lévy, J. (2008a). *Échelles de l'habiter*. Plan urbanisme construction architecture.

Lévy, J. (2008b). *Echelles de l'habiter—Jacques Lévy* (PUCA). <https://www.decitre.fr/livres/echelles-de-l-habiter-9782110970251.html>

Lévy, J. (2013). *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie* (Fayard). <https://www.decitre.fr/livres/reinventer-la-france-9782213671970.html>

Lille, L. C. de, Rivière-Honegger, A., Rolland, L., & Volin, A. (2017, février). *Notion en débat : Transition* (ISSN : 2492-7775) [Document]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-transition>

Loisy, M., & Réau, B. (2023). Politiques d'attractivité des territoires. Quelles promesses vis-à-vis de l'articulation des temps sociaux ? *Revue des politiques sociales et familiales*, 149(4), 129-138. <https://doi.org/10.3917/rpsf.149.0129>

Madoré, F. (1992). *L'évolution contemporaine de la question du logement. Analyse appliquées aux départements de la loire-atlantique, du maine-et-loire et de vendée* [These de doctorat, Nantes]. <https://theses.fr/1992NANT3011>

Malik, M. (2022). *50 cartes pour lire le premier tour de la Présidentielle de 2022*. Le Grand Continent. <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/04/13/50-cartes-pour-lire-le-premier-tour-de-la-presidentielle-de-2022/>

Marchand, L., & Hérault, M. (2019). The Implementation of Buen Vivir in Ecuador : An Analysis of the Stakeholders' Discourses. *European Journal of Sustainable Development*, 8(3), Article 3. <https://doi.org/10.14207/ejsd.2019.v8n3p282>

Maresca, B. (2017). Mode de vie : De quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? *La Pensée écologique*, b-. <https://doi.org/10.3917/lpe.pr1.0013>

Maresca, B., & Hébel, P. (1999). *L'environnement, ce qu'en disent les Français*. La Documentation française.

Margetic, C., Bermond, M., Jousseau, V., & Marie, M. (2014). *Atlas des campagnes de l'Ouest*. Presses universitaires de Rennes.

Mathieu, N. (1990). La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts. *Économie rurale*, 197(1), 35-41. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1990.4059>

Mathieu, N. (1992). *Géographie et interdisciplinarité : Rapport naturel ou rapport interdit ?* CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.4175>

Mathieu, N. (2012). Le mode d'habiter. A l'origine du concept. In *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*. (L'Harmattan, p. 313).

Mathieu, N. (2014). Chapitre 6. Mode d'habiter : Un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieux. In *Les interactions hommes-milieux* (p. 97-130). Éditions Quæ. <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/les-interactions-hommes-milieux--9782759221875-page-97.htm>

Mauger, G. (s.d). *MODE DE VIE : Des « socio-styles » aux « styles de vie »*. Encyclopædia Universalis. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mode-de-vie/2-des-socio-styles-aux-styles-de-vie/>

Maurice, R. (2014). Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture [Review of *Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture*, par G. Tapie]. *Lectures*. <http://journals-openedition.org.gorgone.univ-toulouse.fr/lectures/14355>

Mendras, H. (1992). *La fin des paysans ; suivi d'une réflexion sur la « fin des paysans » vingt ans après*. Actes Sud.

Merckaert, J. (2018). Pour le meilleur ou pour le « Pib ». *Revue Projet*, 362(1), 2-3. <https://doi.org/10.3917/pro.362.0002>

Miot, Y. (2012). *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? : Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne* (Numéro 2012LIL10191) [Theses, Université de Lille 1 - Sciences et Technologies]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01422052>

Miot, Y., & Mondain, M. (2020). Agir sur la vacance résidentielle. L'expérience des organismes de logements sociaux français dans les territoires en décroissance. In *La ville inoccupée. Enjeux et défis des espaces urbains vacants* (Presses des Ponts, p. 123-140). https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/pdf/2022-09/article_mondain-miot.pdf

Morange, M., & Schmoll, C. (2016a). Chapitre 1. L'approche qualitative en géographie : Une démarche et une posture. In *Les outils qualitatifs en géographie* (p. 17-32). Armand Colin. <https://www-cairn.info/les-outils-qualitatifs-en-geographie--9782200601164-p-17.htm>

Morange, M., & Schmoll, C. (2016b). Chapitre 2. Le déroulé de l'enquête. In *Les outils qualitatifs en géographie* (p. 33-59). Armand Colin. <https://www-cairn.info/les-outils-qualitatifs-en-geographie--9782200601164-p-33.htm>

Morange, M., & Schmoll, C. (2016c). *Les outils qualitatifs en géographie* (Armand Colin). <https://www.dunod.com/histoire-geographie-et-sciences-politiques/outils-qualitatifs-en-geographie-methodes-et-applications>

Morange, M., & Schmoll, C. (2016d). *Les outils qualitatifs en géographie : Méthodes et applications*. Armand Colin.

Morel-Brochet, A. (2006). *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter : Approche biographique des logiques habitantes*. Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Morel-Brochet, A. (2008). Un point sur l'habiter. Heidegger, et après.... *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. <https://www.espacestems.net/articles/un-point-sur-habiter-heidegger-et-apres/>

Morel-Brochet, A., & Ortar, N. (2014). Les modes d'habiter à l'épreuve de la durabilité. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 231, Article 231. <https://doi.org/10.4000/norois.5064>

Morel-Brochet, A., Ortar, N., & Berger, M. (2012). *La fabrique des modes d'habiter : Homme, lieux et milieux de vie*. l'Harmattan.

NG. (2020). *Coronavirus. Plus de 450 000 Parisiens ont fui la capitale pendant le confinement*. Ouest-France.fr. <https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/paris-75000/coronavirus-plus-de-450-000-parisiens-ont-fui-la-capitale-pendant-le-confinement-6839926>

OCDE. (2000). *Réforme de la gouvernance métropolitaine*. <https://www.oecd.org/regional/regional-policy/1918024.pdf>

Ortar, N. (2009). Entre choix de vie et gestion des contraintes : Télétravailler à la campagne. *Flux*, 78(4), 49-57. <https://doi.org/10.3917/flux.078.0049>

Ottaviani, F. (2018a). Attractivité des territoires : Où est le bien vivre ? *The Conversation*. <http://theconversation.com/attractivite-des-territoires-ou-est-le-bien-vivre-106874>

Ottaviani, F. (2018b). Emploi et bien-être, quels indicateurs ? *The Conversation*. <http://theconversation.com/emploi-et-bien-etre-quels-indicateurs-92122>

Paquot, T. (2020). *Demeure terrestre : Enquête vagabonde sur l'habiter*. Éditions Terre Urbaine.

Paquot, T., Lussault, M., & Younès, C. (2007). *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie*. Éditions La Découverte.

Parisse, J. (2018). *Des secteurs au territoire ? Les enjeux de la construction d'une politique de jeunesse intercommunale au Pays basque français*. [Rapport d'étude]. INJEP.

Pattaroni, L. (2013). *Mode de vie*. Forum vies mobiles. <https://forumviesmobiles.org/dictionnaire/1754/mode-de-vie>

Paumelle, A. (2023). Les bourgs ruraux face au vieillissement de la population : Des stratégies d'attractivité résidentielle en décalage avec les dynamiques démographiques et migratoires ? *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2023/1, Article 2023/1. <https://doi.org/10.4000/eps.13619>

Pellegrino, P. (1994). Introduction : Styles de vie et modes d'habiter. *Espaces et sociétés*, 73.

Pellegrino, P., Jacot, F., & Lambert, C. (1994). Types, modèles et emblèmes. Interfaces de la (re)présentation de soi, les styles de l'espace habité. *Espaces et sociétés*, 73.

Peltier, C. (2020, juillet 24). Post-confinement : Les recettes des petites villes pour attirer les citoyens en quête de changement de vie. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2020/07/24/post-confinement-les-recettes-des-petites-villes-pour-attirer-les-citadins-en-quete-de-changement-de-vie_6047207_4811534.html

Perrier-Cornet, P. (2002). *Repenser les campagnes* (L'Aube). <https://www.eyrolles.com/BTP/Livre/repenser-les-campagnes-9782876787063/>

Pistre, P. (2012). *Renouveaux des campagnes françaises : Évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales* [Phdthesis, Université Paris-Diderot - Paris VII]. <https://theses.hal.science/tel-00764869>

Pistre, P. (2013). Renouveau des campagnes françaises. Évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales. *Carnets de géographes*, 6, Article 6. <http://journals.openedition.org/cdg/963>

Pistre, P., & Richard, F. (2018). *Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines* [Document]. Géoconfluences. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>

Poirot, J., & Gérardin, H. (2010). L'attractivité des territoires : Un concept multidimensionnel. *Mondes en développement*, 149(1), 27-41. <https://doi.org/10.3917/med.149.0027>

POPSU Territoires. (2022a). *Exode urbain ? Petits flux, grands effets. Les mobilités résidentielles à l'ère (post-)covid*. file:///C:/Users/AlexandraGUISON/Downloads/popsuterritoires-exodeurbain_v12.pdf

POPSU Territoires. (2022b). *Exode urbain : Un mythe, des réalités ?*

POPSU Territoires. (2022c). *Exode urbain, un mythe, des réalités*. <https://popsu.archi.fr/ressource/synthese-des-resultats-exode-urbain-un-mythe-des-realites>

POPSU Territoires. (2023). *Programme de recherche POPSU : Il n'y a pas d'exode urbain en France* (ISSN : 2492-7775) [Actualité]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/liens/popsu-pas-dexode-urbain-en-france>

Poulot, M. (2015). Être ou ne pas être rural...Ou quand le rural se décline en ville comme à la campagne. *Pour*, 228(4), 69-76. <https://doi.org/10.3917/pour.228.0069>

Pouzenc, M., & Charlery de La Masselière, B. (2020). *Étudier les ruralités contemporaines*. Presses universitaires du Midi.

Prado, P. (2000). Le rêve de village anglais en France. In M. Rautenberg, A. Micoud, L. Bérard, & P. Marchenay (Éds.), *Campagnes de tous nos désirs : Patrimoines et nouveaux usages sociaux* (p. 153-170). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.2853>

PUCA. (2007). *L'attractivité des territoires : Regards croisés*. https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/actes_attr_territoires.pdf

Raffestin, C. (1977). Paysage et territorialité. *Cahiers de géographie du Québec*, 21(53-54), 123-134. <https://doi.org/10.7202/021360ar>

Rambaud, P. (1969). Société rurale et urbanisation. *Revue française de sociologie*, 10(2), 233-.

Ravalet, E., & Kaufmann, V. (2019). *L'urbanisme par les modes de vie : Outils d'analyse pour un aménagement durable*. MétisPresses.

Raymond, S. (2003). *Du « retour à la nature » au « retour à la campagne » : Migrants et recompositions territoriales dans le Midi de la France et en Californie du Nord* [These de doctorat, Toulouse 2]. <https://theses.fr/2003TOU20102>

Renard, J. (2002). *Les mutations des campagnes : Paysages et structures agraires dans le monde*. Armand Colin.

Reynaud, A. (1996). Guy di Meo, Les territoires du quotidien, 1996, coll. Géographie sociale. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 24(93), 148-150.

Richard, F., Tommasi, G., & Saumon, G. (2017). Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale ? *Norois. Environnement, aménagement, société*, 243, Article 243. <https://doi.org/10.4000/norois.6106>

Rieu, C. (2011). *Le renouveau des campagnes bretonnes (Octant Analyse n°13)—Octant Analyse | INSEE*. <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/1292549>

Rieutort, L. (2023). Les territoires ruraux face à quatre transitions. *Population et Avenir*, n° 761(1), 4-7. <https://doi.org/10.3917/popav.761.0004>

Rieutort, L., & Thomasson, C. (2015). Quels sentiments d'appartenance pour les jeunes ruraux ? Réflexions à partir d'enquêtes dans les Combrailles auvergnates. *Pour*, 228(4), 93-104. <https://doi.org/10.3917/pour.228.0093>

Rigal, A. (2018). *Changer le mode de vie, changer la mobilité. Voiture et sobriété*. École polytechnique fédérale de Lausanne.

Rousseau, M., & Delage, A. (2022). L'« exode urbain », extension du domaine de la rente. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/L-exode-urbain-extension-du-domaine-de-la-rente.html>

Rouzier, J. (1990). La mutation de l'arrière-pays méditerranéen ou un modèle pour la revitalisation des communes rurales. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 5, 695-713.

Sabourin, É. (2007). L'entraide rurale, entre échange et réciprocité. *Revue du MAUSS*, 30(2), 198-217. <https://doi.org/10.3917/rdm.030.0198>

Sacareau, I., Vacher, L., & Vye, D. (2010). Attractivité touristique et attractivité résidentielle du littoral charentais : Lorsque les Anglais brouillent la donne. *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 29, Article 29. <https://doi.org/10.4000/soe.1357>

Sajous, P. (2014). Mobilité résidentielle des télétravailleurs dans le département du Gers. *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 37, Article 37. <https://doi.org/10.4000/soe.1139>

Sencébé, Y. (2004). Être ici, être d'ici : Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme). *Ethnologie française*, 34(1), 23-29.

Sencébé, Y., & Lépicié, D. (2007). Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : Différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale. *EspacesTemps.net, Textuel*, 1-42.

Sencébé, Y., & Lépicié, D. (2007). Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : Différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale. *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. <https://www.espacestems.net/articles/migrations-residentielles-urbain-vers-rural-en-france/>

Sennett, R. (2019). *Bâtir et habiter : Pour une éthique de la ville*. Albin Michel.

Sibertin-Blanc, M., Panegos, P., Laumière, F., & Barthe, L. (2024). Le « bien vivre » en petite ville : Le rôle des pouvoirs publics locaux. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Le-bien-vivre-en-petite-ville-le-role-des-pouvoirs-publics-locaux.html>

Silvestre, P. (2017). *Tous contraints? : Les modes de vie et leur territorialisation en grande couronne francilienne*. Paris-Est.

Simon, A. (2000). *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises : Étude géographique* [These de doctorat, Clermont-Ferrand 2]. <https://www.theses.fr/2000CLF20022>

Simon, A. (2002). *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises : Un territoire, des hommes, une pratique*. CERAMAC Presses universitaires Blaise Pascal.

Simon, A. (2018). *Les espaces ruraux en France*. Dunod.

Simon, D. (2014). *En finir avec le genre de vie ? Une opposition épistémologique entre Pierre George et Max Sorre*. 11.

Sorre, M. (1948a). La notion de genre de vie et sa valeur actuelle (Premier article.). *Annales de Géographie*, 57(306), 97-108.

Sorre, M. (1948b). La notion de genre de vie et sa valeur actuelle (Deuxième article.). *Annales de Géographie*, 57(307), 193-204.

Stiglitz, J. E., Sen, A., & Fitoussi, J.-P. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social—Synthèse et recommandations* (p. 16). https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers_de_presse/090914mesure_perf_econ_et_progres_social/synthese_fr.pdf

Stock, M. (2003). Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : Pour une analyse triadique des dimensions spatiales des sociétés humaines. *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, 29(115), 213-229. <https://doi.org/10.3406/tigr.2003.1473>

Stock, M. (2004). L'habiter comme pratique des lieux géographiques. *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. <https://www.espacestemps.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

Stock, M. (2005). Les sociétés à individus mobiles : Vers un nouveau mode d'habiter ? *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. <https://www.espacestemps.net/articles/societes-individus-mobiles/>

Stock, M. (2006). L'hypothèse de l'habiter poly-topique : Pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. <https://www.espacestemps.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>

Talandier, M. (2008). Une autre géographie du développement rural : Une approche par les revenus. *Géocarrefour*, 83(4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.7021>

Talandier, M. (2023a). *Développement territorial : Repenser les relations villes-campagnes*. Armand Colin.

Talandier, M. (2023b). *Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires »*.

Talandier, M., & Jousseau, V. (2013). Les équipements du quotidien en France : Un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? *Noréis. Environnement, aménagement, société*, 226, Article 226. <https://doi.org/10.4000/noroi.4525>

Tallon, H., Dulcire, M., & Dubien, A. (2013). Penser la pluriactivité dans le Haut-Languedoc : Registres de justification et dispositif d'accompagnement. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février(1), 93-117. <https://doi.org/10.3917/reru.131.0093>

Tanguy, P., & Davezies, L. (2005). Économie productive, économie résidentielle dans la base économique des Pays du Finistère. In *Les nouveaux facteurs d'attractivité dans le jeu de la mondialisation*.

Tapie, G. (2014). *Sociologie de l'habitat contemporain : Vivre l'architecture*. Éditions Parenthèses.

Tesson, F. (2009). Quand le territoire fabrique le territoire : De l'effet des institutions territoriales sur la construction des regroupements intercommunaux (p. 51). La documentation française.
<https://shs.hal.science/halshs-01569627>

Thiard, P. (2007). "Attractivité et compétitivité : Offre territoriale, approches marketing et retombées. In *L'attractivité des territoires : Regards croisés*.

Thomsin, L. (2001). Un concept pour le décrire : L'espace rural rurbanisé. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 09, Article 09. <https://journals.openedition.org/ruralia/250>

Tizon, P. (1996). Qu'est-ce-que le territoire ? In *Les territoires du quotidien* (p. 207). L'Harmattan.

Tommasi, G. (2018). *La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises* (ISSN : 2492-7775) [Document]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon.
<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/gentrification-rurale>

Torre, A., Aznar, O., Bonin, M., Caron, A., Chia, E., Galman, M., Lefranc, C., Melot, R., Guérin, M., Jeanneaux, P., Paoli, J.-C., Salazar, M. I., Thinon, P., & Kirat, T. (2006). Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises: *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, août(3), 415-453.
<https://doi.org/10.3917/reru.063.0415>

Trigano, S. (2001). *Le temps de l'exil*. <https://bm.dijon.fr/Default/doc/SYRACUSE/3201423/le-temps-de-l-exil-shmuel-trigano>

Universalis, E. (s.d.). MODE DE VIE. In *Encyclopædia Universalis*.
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/mode-de-vie/>

Untersinger, M. (2020). Confinement : Plus d'un million de Franciliens ont quitté la région parisienne en une semaine. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/03/26/confinement-plus-d-un-million-de-franciliens-ont-quitte-la-region-parisienne-en-une-semaine_6034568_4408996.html

Urbain, J.-D. (2002a). Le résident secondaire, un touriste à part ? *Ethnologie française*, 32(3), 515-520.
<https://doi.org/10.3917/ethn.023.0515>

Urbain, J.-D. (2002b). *Paradis verts : Désirs de campagne et passions résidentielles*. Payot.

Urbain, J.-D. (2008). *Paradis verts : Désirs de campagne et passions résidentielles* (Éd. revue et augmentée). Éditions du Seuil.

Valade, B. (2012). De l'explication dans les sciences sociales : Holisme et individualisme. In *Épistémologie des sciences sociales* (p. 357-405). Presses Universitaires de France.
<https://doi.org/10.3917/puf.berth.2012.01.0357>

Valette-Florence, P. (1986). Les démarches de styles de vie : Concepts, champs d'investigation et problèmes actuels. *Recherche et applications en marketing*, 1(2), 41-58.
<https://doi.org/10.1177/076737018600100204>

Vall, R., & Rossignol, L. (2023). *Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains* (Rapport d'information n° 257 (2012-2013)). <https://www.senat.fr/rap/r12-257/r12-257.html>

Van Celst, F. & Colloque franco-espagnol de géographie rurale. (2007). *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité : Actes du [2e] colloque franco-espagnol de géographie rurale, Foix, 15-16 septembre 2004*. Presses universitaires Blaise Pascal.

Vanier, M. (2020). Deux cartes pour regarder le pays au fond des yeux. *Telos*. <https://www.telos-eu.com/fr/societe/deux-cartes-pour-regarder-le-pays-au-fond-des-yeux.html>

Vasseur, A.-M. (1969). Placide Rambaud, Société rurale et urbanisation, Paris, Éd. Du Seuil, 1968. *L'Homme et la société*, 12(1), 228-230.

Viard, J. (2011). *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*. éditions de l'Aube.

Vidal de la Blache, P. (1911). Les genres de vie dans la géographie humaine. *Annales de géographie*, 20(112), 289-304. <https://doi.org/10.3406/geo.1911.7312>

LISTE DES SIGLES ABREVIATIONS

AAV	Aires d'Attraction des Villes
ALUR	Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
AUDAP	Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées
CA	Communauté d'Agglomération
CAPB	Communauté d'Agglomération Pays basque
CASD	Centre d'Accès Sécurisé aux Données
CC	Communauté de Communes
CCBG	Communauté de Communes du Béarn des Gaves
CEE	Communauté Economique Européenne
CIR	Comité Interministériel aux Ruralités
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
ELAN	Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FIDELI	Fichier Démographique sur les Logements et les Individus
HCF	Hors Cadre Familiaux
INSEE	Institut National de la Statistique et des études économiques
IRIS	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
LGBTQIA+	Lesbiennes, Gays, Bisexuel.le.s, Trans, Queers, Intersexué.e.s, Asexuel.le.s, Aromantiques
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PCAET	Plan Climat-Air-Energie Territorial
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PIB	Produit Intérieur Brut
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLU	Plan Locaux d'Urbanisme
PLUi	Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux
POPSU	Plateforme d'Observation des Projet et Stratégies Urbaines

QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
RP	Recensement de la Population
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer français
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
ZAN	Zéro Artificialisation Nette
ZAU	Zonage en Aires Urbaines
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
ZPIU	Zones de Peuplement Industriel et Urbain
ZRR	Zones de Revitalisation Rurale

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolutions des débats et controverses sur la notion du rural depuis 1945	18
Figure 2 : Mécanisme simplifié des migrations rurales vers les villes	38
Figure 3 : Inversion des dynamiques démographiques des campagnes françaises à partir du milieu des années 1970	42
Figure 4 : Schéma illustrant la transition	63
Figure 5 : Références locales d'adaptation	70
Figure 6 : L'Habiter comme processus	88
Figure 7 : Illustrations de maisons souletines à Osserain, Domezain, Berraute et Espès-Undurein	118
Figure 8 : Illustration de la place du village de Tardets-Sorholus.....	118
Figure 9 : Nombre d'individus qui déménagent entre 2016 et 2017 dans les espaces ruraux du Béarn, du Pays basque et du Sud-Landes.....	159
Figure 10 : Taux de partants et d'arrivants pour 100 habitants entre 2016 et 2017 selon les zones rurales	160
Figure 11 : Répartition par âge des arrivants entre 2016 et 2017 selon les zones rurales	161
Figure 12 : Évolution de la taille du ménage selon les événements familiaux pour les entrants et les sortants des zones rurales	162
Figure 13 : Les cinq grands enjeux du territoire à horizon 2030.....	239
Figure 14 : Projet de rééquilibrage appliqué dans le cadre du Programme Local de l'Habitat Pays basque (2021)	241

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : Tardets-Sorholus	119
Photographie 2 : Tardets-Sorholus	119
Photographie 3 : Mauléon-Licharre	119
Photographie 4 : Mauléon-Licharre	119
Photographie 5 : Larrau - Iraty	119
Photographie 6 : Larrau - Iraty	119
Photographie 7 : Château de Mauléon-Licharre	120
Photographie 8 : Le Saison traversant Mauléon-Licharre	120
Photographie 9 : Tardets-Sorholus	120
Photographie 10 : Tardets-Sorholus	120
Photographie 11 : Le Gave d'Oloron entité naturelle marquante de Navarrenx	127
Photographie 12 : Remparts du XVI ^e siècle de Navarrenx	127
Photographie 13 : Navarrenx vu des toits	127
Photographie 14 : Mairie de Navarrenx	127
Photographie 15 : Eglise Saint-André de Sauveterre-de-Béarn	127
Photographie 16 : Centre-bourg de Sauveterre-de-Béarn	127
Photographie 17 : Une maison de ville béarnaise, Navarrenx	128
Photographie 18 : Un des lieux de vie, Navarrenx	128
Photographie 19 : Les pieds dans le Saleys, Salies-de-Béarn	128
Photographie 20 : Le Saleys, Salies-de-Béarn	128
Photographie 21 : Rue Loume, Salies-de-Béarn	129
Photographie 22 : Avenue des Pyrénées, Salies-de-Béarn	129

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des différents niveaux composant la grille communale de densité	31
Tableau 2 : Le poids du rural et de l'urbain en fonctions des zonages retenus	45
Tableau 3 : Dimensions et mesure de l'attractivité résidentielle des territoires	54
Tableau 4 : Synthèse sémantique des notions de genre de vie, modes de vie, styles de vie et modes d'habiter	96
Tableau 5 : Part de communes rurales dans les EPCI du Sud Néo-Aquitain.....	107
Tableau 6 : Taux de variation annuelle de la population 2008-2018 et contribution du solde naturel et migratoire	157

LISTE DES CARTOGRAPHIES

Carte 1 : Les aires d'attraction des villes en France	28
Carte 2 : Zonage rural à 4 niveaux	30
Carte 3 : La grille communale de densité à 7 niveaux en 2023	32
Carte 4 : Croissances démographiques de plus en plus généralisées dans les communes urbaines et rurales.....	41
Carte 5 : Attractivité croissante de l'ouest et du sud du territoire français, des littoraux et des arrière-pays maritimes, des (lointaines) périphéries urbaines et du Bassin parisien élargi	44
Carte 6 : Typologie systémique 2022. Les capacités contributives des espaces ruraux aux transitions	64
Carte 7 : Typologie des contributions des territoires ruraux de France métropolitaine aux différentes transitions	66
Carte 8 : Les EPCI du grand Sud-Aquitain en 2020, AUDAP	101
Carte 9 : Le territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées en 2022	102
Carte 10 : Evolution de la population de 2021 à 2021	104
Carte 11 : Typologie de l'évolution de la population 2010 - 2021	105
Carte 12 : Grille communale de densité en 2022 appliquée au territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme	106
Carte 13 : Aires d'attraction des villes du Sud Néo-Aquitain	109
Carte 14 : Typologie de territoire retenu pour définir le rural.....	110
Carte 15 : Présentation des territoires d'études.....	111
Carte 16 : Le pôle territorial de Soule	113
Carte 17 : Fonctionnement territorial de la CAPB identifié dans le SCoT	115
Carte 18 : Les grands ensembles paysagers du Pays basque	116
Carte 19 : Fonctionnement territorial du Béarn des Gaves	124
Carte 20 : Représentation sensible du Béarn des gaves	130
Carte 21 : Les espaces ruraux et urbains dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine	139
Carte 22 : Les espaces ruraux et urbains dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine	158

ANNEXES

Annexe 1 : La construction de la grille de densité	289
Annexe 2 : Grille de densité communale appliquée à l'échelle nationale	291
Annexe 3 : Cartographie nationale des Aires d'attraction des villes	292
Annexe 4 : Les variables exploitables dans la source Fidéli	293
Annexe 5 : Le calendrier de la mission menée conjointement avec l'INSEE sur les migrations résidentielles dans le rural du sud néo-aquitain	294
Annexe 6 : La grille créée pour les entretiens semi-directif avec les ménages	295

Annexe 1 : La construction de la grille de densité

ENCADRE 1 : La construction de la grille de densité (INSEE, 2020)

La grille communale de densité s'appuie sur une méthodologie européenne pour caractériser les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. En effet, l'appartenance à un niveau de la grille n'est pas liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs) ; la définition retenue par l'Union européenne prend en compte l'importance au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface.

La grille européenne définit trois niveaux de densité : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire et les communes rurales. Pour affiner la description des territoires les moins denses et correspondre davantage aux particularités françaises, l'INSEE a ajouté, au sein des communes rurales, la distinction entre les communes peu denses et très peu denses.

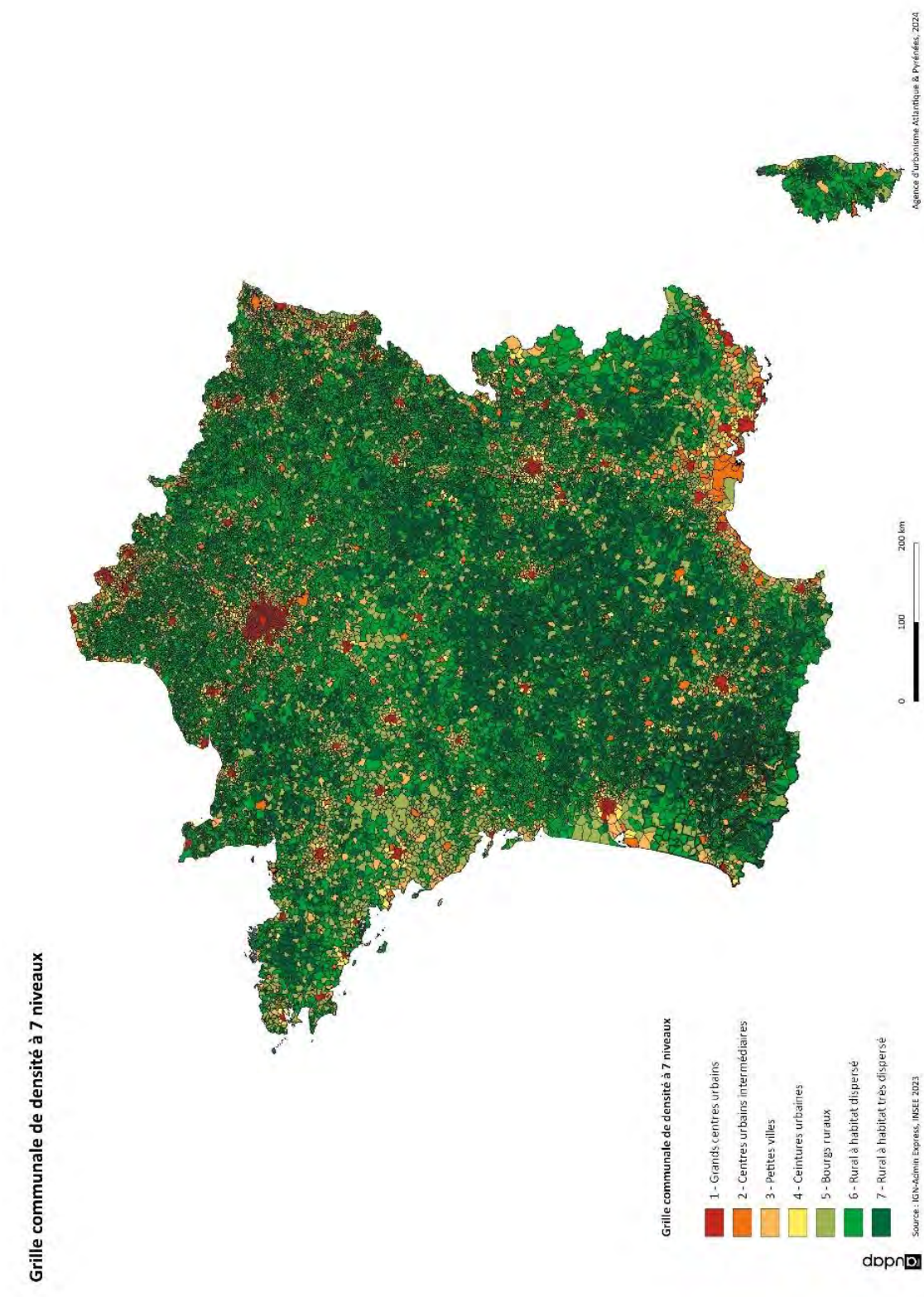
La grille communale s'appuie sur une grille de carreaux de 1 km², dans lesquels la population est calculée à partir des données géolocalisées issues, en France, des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018), base de données issue principalement des fichiers fiscaux liés à la taxe d'habitation. La grille française est construite de façon continue avec la grille de carreaux européens fournie par Eurostat. La population des carreaux des communes étrangères frontalières est donc prise en compte dans la construction de la grille française.

Dans un premier temps, des ensembles de carreaux denses contigus sont constitués. Suivant la typologie européenne, on définit les « centres urbains » comme des agrégats de carreaux contigus de plus de 1 500 habitants/km², tels que plus de 50 000 habitants vivent dans cet agrégat. Les « clusters urbains » [en français, grappes urbaines, NDLR] regroupent des carreaux contigus de plus de 300 habitants/km² tels que plus de 5 000 habitants vivent dans le cluster. Pour affiner la description des territoires les moins denses, l'INSEE a ajouté un niveau à la typologie européenne, en définissant les « mailles rurales intermédiaires » comme des regroupements de carreaux contigus de plus de 25 habitants/km², comptant au minimum 300 habitants dans le regroupement.

Dans un deuxième temps, pour chaque commune, on considère la part des habitants qui vivent dans les agrégats de carreaux définis précédemment.

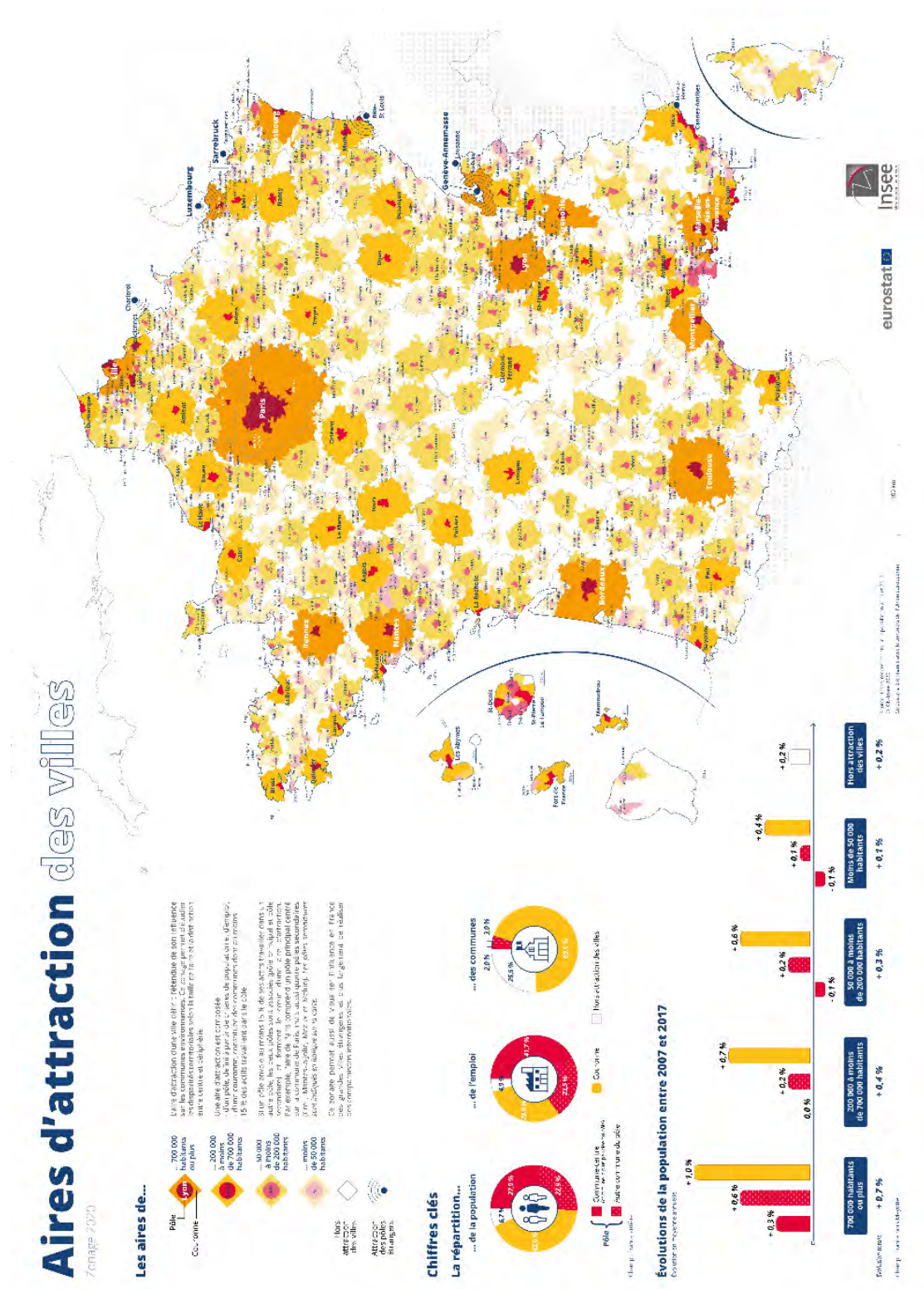
- *Si plus de 50 % des habitants vit dans un centre urbain, la commune est considérée comme « densément peuplée ».*
- *Parmi les autres communes, si plus de 50 % vit dans un centre urbain ou un cluster urbain, la commune est « de densité intermédiaire ».*
- *À l'inverse, les communes où plus de 50 % de la population vit hors de toute maille sont « très peu denses ».*
- *Enfin, les autres communes sont « peu denses ».*

Annexe 2 : Grille de densité communale appliquée à l'échelle nationale



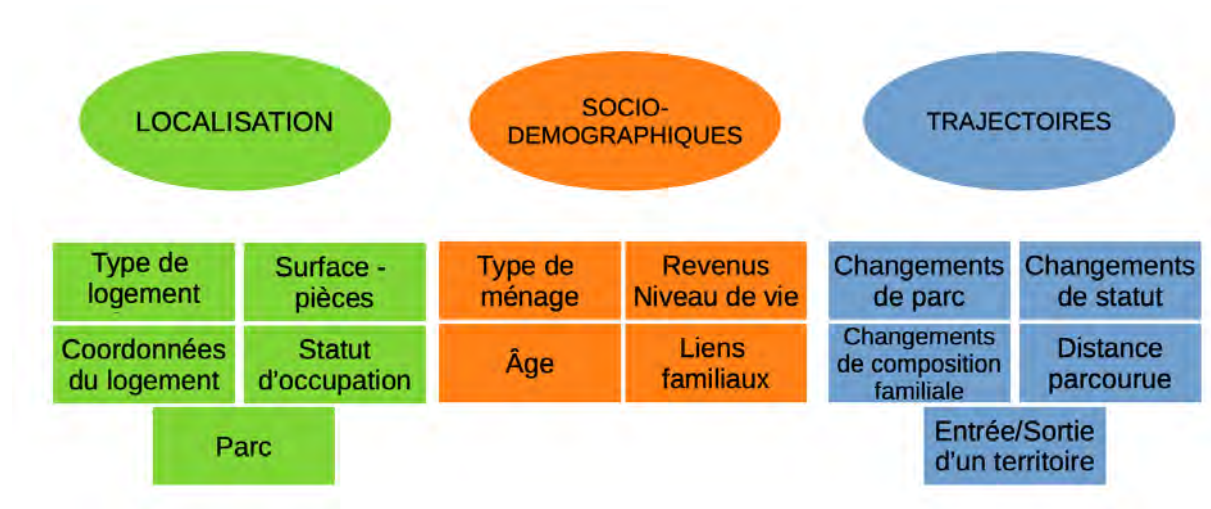
Source : Grille de densité communale, INSEE, 2023. Réalisation Alexandra Guison, 2023

Annexe 3 : Cartographie nationale des Aires d'attraction des villes

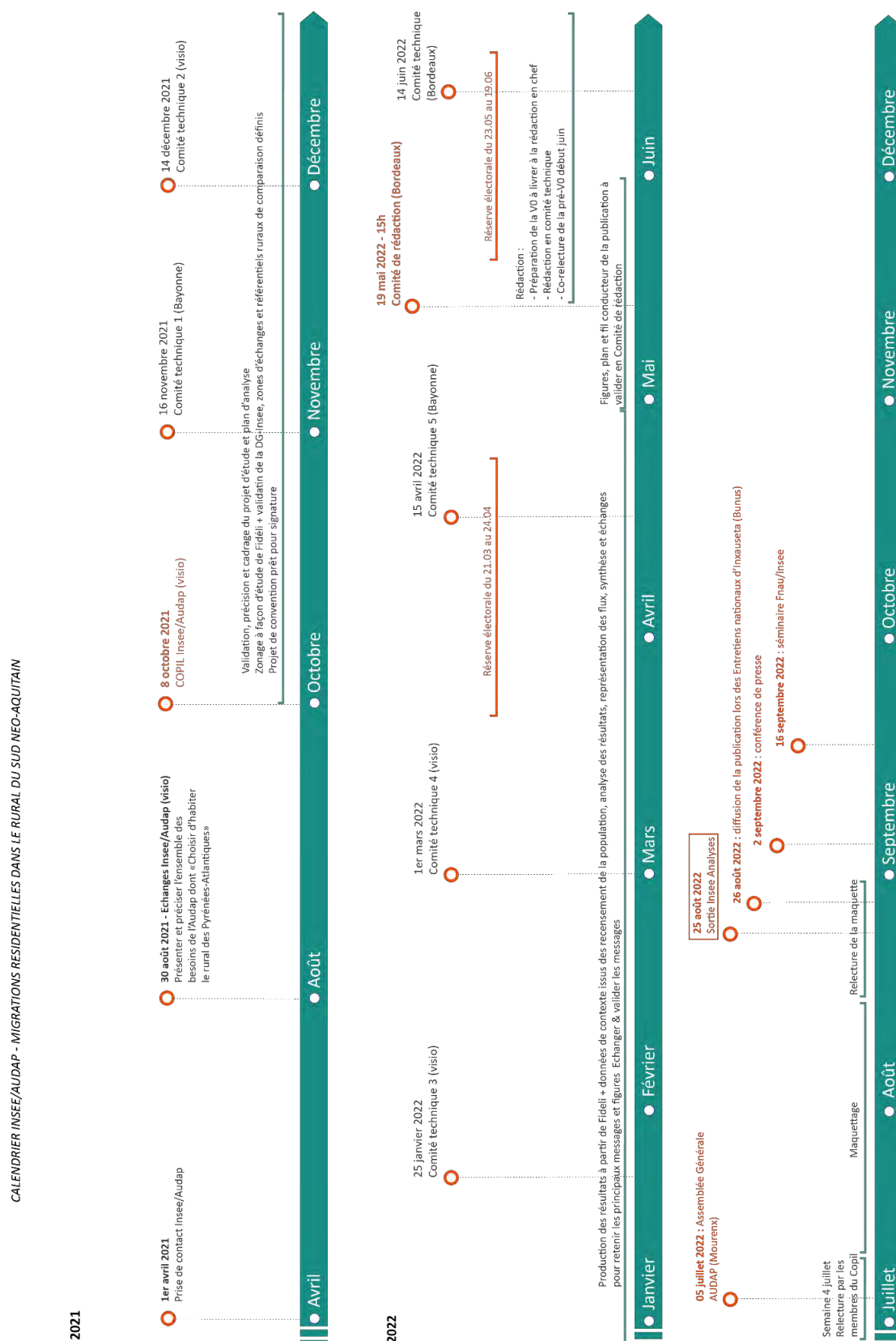


Source : Aires d'attraction des villes 2020, INSEE, 2020

Annexe 4 : Les variables exploitables dans la source Fidéli



Annexe 5 : Le calendrier de la mission menée conjointement avec l'INSEE sur les migrations résidentielles dans le rural du sud néo-aquitain



Annexe 6 : La grille créée pour les entretiens semi-directif avec les ménages

Propos introductifs :

Après avoir remercié l'interlocuteur d'avoir accepté l'entretien, nous rappelons brièvement qui nous sommes, le sujet de la recherche (sujet, problématique et méthode) et des objectifs de l'entretien. C'est à ce moment-là, que nous demandons l'accord pour enregistrer l'échange et précisons le caractère confidentiel de l'entretien (propos anonymisé, lieux de résidence et fréquentés non communiqué (seulement pour l'analyse),...)

Les entretiens réalisés auprès des ménages ont pour objectifs de/d' :

- Identifier les facteurs d'attractivité résidentielle et les motivations d'installation pour les ménages résidant sur les territoires ruraux et particulièrement en Soule et en Béarn des Gaves (facteurs d'implantation / localisation choisis ou subis ; spécificités territoriales ;...) ;
- Saisir les raisons de leur installation durable sur le territoire ;
- Permettre une meilleure compréhension de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux en étudiant les manières d'habiter le territoire par les ménages.
- Documenter les motivations résidentielles et d'installation durable des ménages ruraux sur les territoires étudiés.

Autrement dit, les entretiens ont pour objectifs de creuser avec les personnes interrogées la diversité (et parfois complexité) des facteurs d'attractivité résidentielle des espaces ruraux les ayant conduits à s'installer plus ou moins durablement sur le territoire.

Ainsi, les entretiens sont organisés en trois parties :

- La première est une présentation un peu générale, de l'interrogé (de son ménage, emplois, ...) mais aussi de son logement,
- Ensuite, nous échangeons sur les pratiques de l'enquêté (de consommation, loisirs, mobilités, ...),
- Enfin, la dernière partie porte sur ce qui l'a attiré sur ce territoire, moins attiré et s'ils ont dû faire des compromis en s'y installant, et leur projet pour le futur.

1^{ère} étape : présentation de l'interviewé et de son contexte

Thématiques	Questions chapeaux	Questions de relance	Objectifs
Présentation de l'interviewé	Tout d'abord, pourriez-vous vous présenter en quelques mots svp ?	<i>Quel âge avez-vous ?</i> - Occupez-vous actuellement un emploi ? <i>Quel emploi occupez-vous ?</i> <i>Avez-vous des enfants ? Âge(s) ?</i> <i>Vivez-vous seul.e, en couple,... ?</i> <i>Activités/Emploi de votre conjoint ?</i>	Dresser un profil sociologique de l'interrogé Replacer la personne dans son contexte
Emploi et pratiques du travail	- Pouvez-vous me parler de l'emploi que vous occupez actuellement ? - Si sans emploi, est-ce un choix ? Pouvez-vous m'expliquer ?	- A combien de km de votre domicile se trouve cette activité professionnelle ? Comment vous y rendez ? Cela représente combien en minutes ? - Est-ce une activité que vous pouvez pratiquer depuis votre domicile ? - Vos pratiques de travail ont-elles évolué depuis que vous occupez ce poste / faites ce métier ? (effet covid ?)	Dresser un profil sociologique de l'interrogé Interroger les évolutions de pratiques de travail selon le métier occupé, et les impacts qu'ont pu avoir le développement numérique, la flexibilité du travail etc.
Parcours résidentiel et logement	Pouvez-vous me parler des grandes étapes de votre vie, en ce qui vous concerne (votre histoire, parcours et évolutions personnelles, professionnelles, ...) et votre logement (déménagement, raisons, ...) ?	- Dans quelle(s) commune(s) (régions ou pays) avez-vous vécu ? - Dans quel(s) type(s) de logements (appartement, maison) ? - Avec qui ? Seul, couple, famille, amis, ... - Dans quel(s) type(s) de lieux : urbain, rural, périurbain ? - Depuis quand habitez-vous dans cette commune ? (date ou année) <i>Si la réponse n'est pas donnée à la Q1.</i>	Dresser un profil sociologique de l'interrogé Cerner le parcours de l'habitant : parcours personnel, familial, social et professionnel. Cerner les parcours résidentiel passé pour ne pas réduire « l'habiter » au lieu de résidence

	• (Et aujourd'hui ?) Dans quelle commune vivez-vous ?	• Depuis X années vous vivez dans le même logement ? Si non, pouvez-vous m'expliquer votre parcours ? <i>Si la réponse n'est pas donnée à la Q1.</i> • Le logement que vous occupez actuellement est une maison ou un appartement ? • Êtes-vous locataire ou propriétaire ?	
Besoins / attentes du territoire et satisfaction	• Pouvez-vous me parler des motivations qui vous ont amenés à vous installer sur ce territoire, et plus précisément dans cette commune et ce logement ? • Quels ont été les critères qui ont joué sur votre choix résidentiel ? • Avez-vous fait des compromis en vous installant ici ? <i>Exemple de facteurs pour les 3 premières questions :</i> - Prix du foncier, prix de l'immobilier plus accessible, - Lieu stratégique par rapport au travail, à l'école des enfants, - Volonté d'habiter dans cet environnement	• Vos besoins ont-ils évolués depuis que vous êtes installés sur le territoire ? si oui, pourquoi ? • Trouvez-vous réponses à vos besoins du quotidien ? <i>Si besoin de reformulation :</i> • Pourquoi êtes-vous venu vous installer sur ce territoire ? Qu'est-ce qui a motivé votre installation ici ? Pourquoi ce territoire en particulier ? • Quelles étaient vos attentes quand vous vous y êtes installés ? Aviez-vous des attentes, besoins particuliers en vous installant sur ce territoire ? • Votre installation sur le territoire a-t-elle répondu à vos attentes ? Estimez-vous que vos attentes aient été satisfaites ? Trouvez-vous réponses à vos besoins (du quotidien) ? • Votre localisation actuelle est-elle un aboutissement, une étape dans votre vie ? Envisagez-vous de changer de localisation dans un avenir proche ? Si oui, pourquoi ?	Saisir les motivations d'installation (choisies/subies) sur les territoires d'études Questionner la satisfaction du territoire des habitants au vu de leurs besoins Identifier les facteurs d'attractivité résidentielle du territoire pour les personnes interrogées, Comprendre les éléments qui priment lors du choix résidentiel (éléments physiques, symboliques, sensibles, ...), les compromis, les stratégies d'adaptation etc. Comprendre ce qui lie l'interrogé au territoire, à son logement

	polarités, centre-bourg, rural isolé – - Occasion à saisir par rapport au terrain, à la maison (don, héritage, etc.) - Proximité à la nature et campagne, - Cadre de vie agréable, tranquillité, - Proximité d'une polarité et/ou à la ville, - Proximité familiale, à des amis - Attache sentiment au territoire (lieu d'enfance, ...) - Proximité services, commerces, équipements, ... - Proximité à une gare, autoroute, ... - Santé / Bien être / Qualité de vie - ... • Est-ce que le territoire correspondait à ce que vous imaginiez ? (réponses aux besoins du quotidien par ex) • Envisagez-vous de rester vivre dans ce logement ou sur ce territoire ? Pouvez-vous m'expliquez, pourquoi ? Exemples :		
--	---	--	--

	- <i>Logement trop cher ou inadapté,</i> - <i>Trajets vers le travail trop longs, déplacements trop nombreux,</i> - <i>Dépenses de transport trop élevées,</i> - <i>Changement familial et/ou professionnel,</i> - <i>Commune trop isolée,</i> - <i>Manque de commerce et services, manques d'activité dans la commune,</i> - <i>...</i>		
--	--	--	--

2^{ème} étape : Des pratiques aux modes d'habiter des interrogés

Maintenant, nous allons parler de vos pratiques quotidiennes c'est-à-dire vos consommations, vos pratiques de loisirs, de mobilités, vos sociabilités, ...

Thématiques	Questions chapeaux	Questions de relance	Objectifs
Pratiques de consommation	• Tout d'abord, pouvez-vous me décrire vos pratiques de consommation (alimentaire, habillement, ... ; types de commerces ; ...) ? • Est-ce que vos pratiques de consommation ont évolué depuis que vous êtes installé sur le territoire ? Depuis le début de la pandémie ?	• Est-ce que vous consommez dans des commerces autour de chez vous ? • Dans quel(s) type(s) de commerce(s) (GMS, petits commerces, producteurs, ...) ? • Quelles grandes surfaces urbaines ? Quels centres urbains fréquentez-vous ? Quelle périodicité ? • Pour quel(s) type(s) de produit(s) dans les commerces et sur internet (alimentaire, textile, ...) ? • Comment vous vous y rendez ? • Pratiquez-vous également des achats sur internet ? Si oui, pour quel(s) type(s) de produit(s) ? • Quand vous le pouvez, favorisez-vous les circuits courts ? les produits produits sur votre territoire ? Si oui, quoi ?	Eclairer les consommations des ménages ruraux
Pratiques de loisirs et lieux de détente / d'aération	• Concernant vos loisirs, avez-vous des lieux que vous fréquentez particulièrement sur la commune ou à proximité : par exemple pour vous	Exemple de lieu : - Forêt, lac, montagne, bord d'un fleuve - Salle de spectacle, salle des fêtes, ... - Bar du village, ...	Amener l'interrogé à parler de ses pratiques à domicile et dans son espace de vie pratiqué. Identifier l'espace de vie pratiqué par l'interrogé.

	balader, sortir, faire du sport, des activités culturelles (voir un spectacle, ...) ou autre ? - Avez-vous des lieux dans lesquels vous venez pour vous ressourcer/vous détendre ? <i>Si oui, qu'est-ce que vous y faites (sport, lecture, jeux, pique-nique, etc.) ?</i> - Fréquentiez-vous déjà ce type de lieu avant de vous installer sur le territoire ? - Pour vous, est-il important d'avoir ces espaces à proximité de votre domicile ? - Pour vous, avoir des espaces de nature à proximité est-il important ? - Jusqu'à combien de km ou minutes seriez-vous prêt à parcourir pour accéder à ces espaces ?	- Y a-t-il une évolution des types de lieux que vous fréquentez depuis votre emménagement ? - Par quels moyens de transports ?	Identifier la nécessité ou non de la proximité de ces lieux à l'implantation résidentielle des individus.
Pratiques de mobilité	Comment vous déplacez-vous quotidiennement ? En voiture, en train, en bus, en vélo, ...	Aimeriez-vous changer ces pratiques de déplacement ? (sous-entendu : les capitaliser, en faire moins, les faire autrement,...)	Préciser les moyens de déplacement et identifier les potentielles contraintes. Définir les stratégies de déplacement au quotidien selon les moyens, les contraintes, etc.

	• Changez-vous de moyens de déplacement selon le lieu où vous vous rendez et/ou le motif de votre déplacement ? • Y a-t-il des déplacements que vous ne faites plus depuis que vous vivez ici ? • Identifier vous des freins à vous déplacer autrement qu'en voiture ? (Manque de sécurité, absence de trottoirs, de pistes cyclables, ...) • Avez-vous des idées de nouvelles expérimentations à tester pour favoriser d'autre déplacements qu'en voiture ?		
Intégration et sociabilités	• Êtes-vous investi dans une association, un comité au sein de votre commune ? Ou est-ce que vous avez déjà initié ou participé à des activités qui ont lieu autour de chez vous ? (festivités, événements sportifs, culturels,...) • Quel a été votre ressenti/sentiment lors de votre installation sur le		Connaître l'implication locale, l'investissement associatif, ... Connaître le sentiment d'intégration des interrogés.

	territoire vis-à-vis de votre intégration sociale ? • Aujourd'hui, vous sentez-vous intégré au territoire ?		
Cadre de vie	• Que pensez-vous des équipements et des services de proximité dans votre commune ? • Avez-vous tout ce qu'il vous faut (en termes de commerces, services et équipements) à proximité, c'est-à-dire au sein de la commune ou dans polarité la plus proche ?		Interroger le ressenti sur la présence suffisante des commerces et services de proximité.

3^{ème} partie : Attractivité résidentielle des territoires ruraux

Thématiques	Questions chapeaux	Questions de relance	Objectifs
Espace de vie/ Territoire du quotidien	- Pour vous, quels sont les avantages et les inconvénients de vivre ici ? - Pour vous, quelles sont les conditions indispensables pour vous installer et habiter sur un territoire ? <i>Ex : distance km ou tps à l'emploi, services, commerces, ... Par exemple : si le travail est à plus de 30 min de mon domicile, je ne vais pas venir m'installer sur cette commune. Si je n'ai pas de commerce de proximité à moins de 40 min, je ne vais pas m'y installer</i> - A l'inverse, sur quelles conditions êtes-vous plus souple ? - Votre vision a-t-elle évolué avant/après emménagement ou depuis que vous vivez ici ? - Avez-vous identifier des points « négatifs » que vous n'avez pas pré-identifier avant votre installation ? - Vous vous considérez plutôt dans quelle typologie de lieu : en ville, à la campagne, ... ? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?	<i>Exemple de sujet à aborder :</i> - <i>Emploi,</i> - <i>Mobilité,</i> - <i>Cadre de vie,</i> - <i>Logement,</i> - <i>Services (banques, avocats, notaires, services publiques, ...),</i> - <i>Commerces,</i> - <i>Numérique,</i> - <i>Equipements sportifs et culturels,</i> - <i>Education (école, collège, lycée, ...),</i> - <i>Accès aux soins (pharmacie, docteur, hôpital, ...)</i> - ...	Saisir les facteurs d'attrait de l'espace du quotidien pour l'individu Questionner le degré d'acceptabilité des individus quant à la proximité/présence de commerces, services, facilité de mobilité, ... Savoir jusqu'à quel point un territoire peut être attractif

Propos conclusif :

Après avoir demandé à l'interrogé s'il souhaite apporter des compléments à nos échanges, nous proposons de clôturer l'entretien. Enfin, nous questionnons une dernière fois notre interlocuteur pour savoir s'il connaît des personnes étant venu s'installer sur le territoire et susceptible d'accepter un entretien à nos côtés.

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	8
Première partie : Le « rural » en France : objet d'études, de controverses et de dynamiques territoriales	
12	
Chapitre 1 : Le rural, un concept en « mutation » et toujours d'actualité.....	14
1. Le « rural » en tant qu'objet académique	17
1. Entre la vision d'une urbanisation généralisée et la rémanence du fait rural	17
2. Entre divergences de visions et réalités territoriales diverses : de nouvelles conceptions du rural	20
3. Position et intérêt pour la recherche	22
2. Evolution du « rural » comme objet statistique impliquant de nouveaux zonages.....	23
1. L'évolution du « rural » comme objet statistique	23
2. De nouveaux zonages : vers plus de prise en compte du « rural » ?.....	27
3. Position et intérêt pour la recherche	34
Chapitre 2 : Les dynamiques migratoires à l'aune de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux	37
1. Les dynamiques de peuplement des territoires ruraux de France.....	37
1. Un retour historique sur les dynamiques de peuplement débutant par un exode rural.....	37
2. Un renouveau démographique impulsé à partir des années 1970 et différencié à l'échelle nationale	39
3. La crise de la Covid-19 : un accélérateur des dynamiques à l'œuvre.....	45
2. L'attractivité résidentielle des territoires ruraux.....	48
1. De l'attractivité à l'attractivité résidentielle	48
2. L'attractivité résidentielle appliquée aux territoires ruraux via les profils attirés .	56
3. L'attractivité résidentielle : position et intérêt pour la recherche	60
Chapitre 3 : Evaluer les potentiels leviers des territoires ruraux aux prismes des transitions.....	62

1. S'intéresser aux transitions pour mieux saisir les atouts dont disposent les espaces ruraux.....	62
1. Genèse de l'étude des transitions.....	62
2. L'étude moderne des transitions appliquée aux espaces ruraux	63
2. Enjeux contemporains : les espaces ruraux entre défis et opportunités (ZAN, adaptation aux changements climatiques).....	68
1. Les stratégies de développement territorial dans un contexte d'adaptation au changement climatique : le Zéro Artificialisation Nette.....	68
2. Des leviers déjà à l'œuvre sur nos territoires d'étude	69
Positionnement de la recherche et problématique.....	72
Deuxième partie : Etudier l'attractivité résidentielle dans les territoires ruraux	75
Chapitre 1 : Les modes d'habiter pour comprendre l'attrait des territoires ruraux	77
1. « Genre de vie », « modes de vie » et « styles de vie » : des notions obsolètes ?	77
1. Le genre de vie : une notion apparaissant incomplète	77
2. Les modes de vie : une base conceptuelle solide tendant à l'uniformisation	80
3. Mettre à l'honneur la singularité de l'individu-acteur : l'intérêt des « styles de vie »	84
2. « Modes d'habiter » : une notion plus englobante et d'actualité ?	86
1. Des définitions multiples de l'« habiter ».....	86
2. ... conduisant à trois manières de le penser	90
3. La naissance de la notion de mode d'habiter.....	91
3. Les prémices d'une construction méthodologique pour analyser l'attrait résidentiel.	96
1. Les modes d'habiter pour analyser l'attrait résidentiel.....	96
2. Une nécessaire complémentarité dans l'approche.....	98
Chapitre 2 : Application méthodologique.....	99
1. De l'approche conceptuelle du rural à l'application territoriale	100
1. Cadrage géographique	100

2.	Observation des dynamiques rurales sur le territoire d'intervention de l'AUDAP	103
3.	Choix et présentation des deux territoires d'étude : la Soule et Béarn des Gaves	110
2.	Approche quantitative pour mesurer l'attractivité résidentielle du Sud Néo-Aquitain	131
1.	Quel(s) zonage(s) pour parler du rural ?	131
2.	Comment objectiver l'attractivité résidentielle en territoire rural ?.....	132
3.	Fichiers Démographique sur les Logements et les Individus : définition et intérêt de cette base fiscale ?	134
3.	Approche qualitative pour caractériser l'attractivité résidentielle du Sud Néo-Aquitain	140
1.	Le pré-ciblage de nos territoires d'études basé sur des premiers entretiens avec des acteurs locaux du territoire Sud Néo-Aquitain.....	140
2.	Entretiens avec des ménages nouvellement installés sur nos territoires d'études choisis : Soule et Béarn des Gaves	142
Chapitre 3 : Les limites du positionnement méthodologique		146
1.	Une neutralité scientifique impactée par des attaches personnelles et des sujets d'actualité	146
2.	Choix des territoires d'études : entre intérêt scientifique et intérêt professionnel...	147
3.	Les publics interrogés : positionnement des réponses	147
Conclusion : une méthodologie adaptée à nos questionnements et des limites prises en compte		150
Troisième partie : L'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain.....		152
Chapitre 1 : L'attrait des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain		154
1.	Des espaces ruraux du Sud Néo-Aquitain dynamiques ?	154
1.	Quelles dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine ?.....	154
2.	Quels impacts de la pandémie de la Covid-19 sur ces dynamiques ?	155
3.	Affiner la connaissance sur le Sud Néo-Aquitain pour mieux comprendre les dynamiques.....	157

2. Les composantes positives participants au choix résidentiel	165
1. Le cadre et la qualité de vie attirent les nouveaux habitants dans le rural	165
2. Un foncier et des prix de l'immobilier plus accessibles permettant aux ménages de réaliser leurs projets personnels et professionnels.....	176
3. Territoire rural : entre attache sentimentale et recherche d'une « campagne vivante ».....	183
3. Adaptations et concessions des individus	186
1. L'intégration à la vie locale : facteur d'appréhension et objectif à atteindre.....	187
2. L'adaptation professionnelle au service de son choix résidentiel	193
3. L'injonction au tout-voiture	196
Conclusion : Un attrait pour les territoires ruraux de Soule et Béarn des Gaves qui nécessite certaines adaptations pour les nouveaux ménages	200
Chapitre 2 : Les profils des territoires ruraux habités (et attractifs ?) : des représentations et rapports différenciés au territoire.....	202
1. Espace rural protecteur	202
1. Préoccupations environnementales.....	202
2. Recherche d'autonomie, voire de marginalité.....	204
3. Le rural « protecteur » en synthèse	206
2. Espace rural social et collectif	207
1. En quête de sens.....	207
2. Etre acteur de son territoire : la puissance du collectif pour des campagnes vivantes	209
3. Le rural social et collectif en synthèse.....	212
3. Espace rural récréatif et contemplatif.....	213
1. A la recherche du beau et de l'authentique.....	213
2. Le patrimoine naturel au service d'activités récréatives et contemplatives	216
3. Le rural récréatif et contemplatif en synthèse	218
Conclusion : des aspirations différenciées qui mènent à plusieurs types de « rural ».....	219

Chapitre 3 : L'attrait pour nos territoires d'études : entre facilitation et crispations	221
1. Les évolutions engendrées par l'arrivée de nouveaux profils d'individus	221
1. La diversification de l'activité agricole	222
2. De l'adaptation au déploiement de nouvelles formes d'occupation des logements 223	
3. De nouvelles causes à défendre s'inscrivant dans un écosystème militant	224
2. Des évolutions pouvant créer des tensions	225
1. Des tensions naissantes dans la sphère professionnelle et politique liées à des perceptions différenciées sur les pratiques agricoles	225
2. Une crispation du marché immobilier.....	228
3. Intégration entre allochtones et autochtones	230
3. Les nouveaux arrivants et leur nouvelle vie : quels accompagnements sur nos territoires ?.....	232
1. La Soule, l'attractivité par la vie locale	232
2. Béarn des Gaves : faciliter la vie au quotidien par de nouveaux services et équipements	235
3. Quelles stratégies locales vis-à-vis de l'accueil de nouveaux habitants, aux prisme des transitions.....	237
Conclusion : des évolutions plus ou moins bien reçues et accompagnées par l'action publique	244
Conclusion générale	245
Bibliographie	258
Liste des sigles abrégés.....	282
Liste des figures.....	284
Liste des photographies.....	285
Liste des tableaux.....	286
Liste des cartographies.....	287
Annexes.....	288
Table des matières	306

Résumé	312
--------------	-----

RESUME

En français :

Le « rural » est un objet scientifique multiforme ne faisant pas forcément consensus et ayant fait l'objet de différentes définitions. Son existence a longtemps été controversée et l'est toujours, d'une certaine manière, encore plus dans nos contextes sociétaux marqués par l'hypermobilité (Adams, 1999 ; Crozet, 2016). En dehors de ces controverses et flous autour de la notion de rural en tant qu'objet scientifique, cela se répercute également sur sa définition statistique. Longtemps, le rural a été approché comme étant la soustraction de l'urbain, ce qui a conduit à son déclassement et participé à sa mauvaise appropriation.

Outre la difficile définition de l'objet même, il semble également complexe de cerner les réalités qu'il recouvre, notamment territoriales, et des phénomènes qu'il abrite. Nous nous situons dans un contexte de "renouveau démographique" des campagnes françaises depuis la fin des années 70 (Pistre, 2012), où le solde migratoire joue un rôle important, or l'attrait que ces territoires, associés au "rural", jouent sur les personnes est peu voire non valorisés en tant que dynamique d'« attractivité ». En effet, ce terme et ses affiliations restent focalisés sur des espaces urbains voire métropolitains et principalement sur des aspects économiques. En cela, ce qui attire dans les espaces ruraux est assez peu mis en lumière car ne relevant probablement pas de la sphère économique ou d'indicateurs quantitatifs.

Dans ce travail de recherche-action, nous nous sommes donc proposés d'étudier ces dynamiques d'attrait résidentiel sur le périmètre de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, à savoir le Sud néo-aquitain, afin de questionner les dynamiques à l'oeuvre, les composantes des territoires influençant les choix résidentiels des individus, les profils qui peuvent être dressés sur la base de ces composantes, les impacts positifs ou négatifs de cette attractivité mais également les leviers d'actions mis en place par l'action publique locale. Ce travail a combiné une double approche quantitative et qualitative en se basant sur l'usage de données peu appliquées dans la recherche (Fidéli), d'une part, et sur l'étude des modes d'habiter des individus nouvellement installés (entre 2013 et 2023) de deux territoires cibles (Soule et Béarn des Gaves), d'autre part.

Outre le fait d'étudier le désir d'"Habiter le rural", il s'agissait également de valoriser les spécificités, ressources, potentiels ou aménités des territoires ruraux. D'autant qu'ils s'inscrivent, aujourd'hui, dans un contexte où ils ont un rôle à jouer dans les « transitions » à l'oeuvre et à venir.

En anglais :

The “rural” is a multiform scientific object which does not make consensus and which had different definitions among time. His existence has been controversial for a long time and always does, in some way. So much more in our societal contexts which are concerned by hypermobility (Adams, 1999 ; Crozet, 2016). Besides the controversies and blurs around the notion of rural as scientific object, the same phenomenon is observed as a statistical object. For a long time, the rural has been approached as a soustraction of the urban, which brings to his downgrading and participates to his wrong appropriation.

Besides the difficult definition of the object, it seems that it is complex to measure the territorial realities and the phenomenons which it covers, too. We are in a context of “demographic renewal” of the french countrysides, since the 70’s (Pistre, 2012), where the net migration is important, whereas the attraction that these territories, associated at the “rural”, do on peoples is faintly or not valued as dynamic of “attractiveness”. Indeed, this term and his filiations are focused on urban even metropolitan spaces and mainly on economical aspects. In fact, what is attractive in rural spaces is not highlighted because it seems that it is not based on the economic sphere or on quantitative indicators.

In this action research, we proposed to study these dynamics of residential attraction in the perimeter of Agence d’Urbanisme Atlantique et Pyrénées which is the Sud néo-aquitain, to interrogate the dynamics of attraction, the components of territories which influence the residentials choices of peoples, the profils which can be drawn with these components, the positive and negative impacts of attractiveness but, also, the action-levers which are established by local public action. This work has combined a quantitative and qualitative double approach based on the use of datas which are rarely applied in research (Fidéli), on the one hand, and on the study of the ways of living of people newly settled (between 2013 and 2023) of two targeted territories (Soule et Béarn des Gaves), on the other hand.

Apart from the fact to study the “Live in the rural” desire, that work wanted to promote the specificities, ressources, potentials and amenities of the rural territories. Even more today, in a context where they have a role to play in the actual and futures “transitions”.



Titre : Choisir d'habiter le « rural » : l'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain

Mots clés : Modes d'habiter, Territoires ruraux, Attractivité résidentielle, Méthode qualitative, Choix résidentiel

Résumé : Le « rural » est un objet scientifique multiforme ne faisant pas forcément consensus et ayant fait l'objet de différentes définitions. Son existence a longtemps été controversée et l'est toujours, d'une certaine manière, encore plus dans nos contextes sociétaux marqués par l'hypermobilité (Adams, 1999 ; Crozet, 2016). En dehors de ces controverses et flous autour de la notion de rural en tant qu'objet scientifique, cela se répercute également sur sa définition statistique. Longtemps, le rural a été approché comme étant la soustraction de l'urbain, ce qui a conduit à son déclasserment et participé à sa mauvaise appropriation.

Outre la difficile définition de l'objet même, il semble également complexe de cerner les réalités qu'il recouvre, notamment territoriales, et des phénomènes qu'il abrite. Nous nous situons dans un contexte de «renouveau démographique» des campagnes françaises depuis la fin des années 70 (Pistre, 2012), où le solde migratoire joue un rôle important, or l'attrait que ces territoires, associés au «rural», jouent sur les personnes est peu voire non valorisés en tant que dynamique d'« attractivité ». En effet, ce terme et ses affiliations restent focalisés sur des espaces urbains voire métropolitains et principalement sur des aspects économiques. En cela, ce qui attire dans les espaces ruraux est assez peu mis en lumière car ne relevant probablement pas de la sphère économique ou d'indicateurs quantitatifs.

Dans ce travail de recherche-action, nous nous sommes donc proposés d'étudier ces dynamiques d'attrait résidentiel sur le périmètre de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, à savoir le Sud néo-aquitain, afin de questionner les dynamiques à l'oeuvre, les composantes des territoires influençant les choix résidentiels des individus, les profils qui peuvent être dressés sur la base de ces composantes, les impacts positifs ou négatifs de cette attractivité mais également les leviers d'actions mis en place par l'action publique locale. Ce travail a combiné une double approche quantitative et qualitative en se basant sur l'usage de données peu appliquées dans la recherche (Fidéli), d'une part, et sur l'étude des modes d'habiter des individus nouvellement installés (entre 2013 et 2023) de deux territoires cibles (Soule et Béarn des Gaves), d'autre part.

Outre le fait d'étudier le désir d'«Habiter le rural», il s'agissait également de valoriser les spécificités, ressources, potentiels ou aménités des territoires ruraux. D'autant qu'ils s'inscrivent, aujourd'hui, dans un contexte où ils ont un rôle à jouer dans les « transitions » à l'oeuvre et à venir.

Title: Choose to dwell in the « rural » : the residential attractiveness of rural territories in the Sud Néo-Aquitain

Key words: Ways of living, Rural territories, Residential attractiveness, Qualitative method, Residential choice

Abstract: The «rural» is a multiform scientific object which does not make consensus and which had different definitions among time. His existence has been controversial for a long time and always does, in some way. So much more in our societal contexts which are concerned by hypermobility (Adams, 1999 ; Crozet, 2016). Besides the controversies and blurs around the notion of rural as scientific object, the same phenomenon is observed as a statistical object. For a long time, the rural has been approached as a soustraction of the urban, which brings to his downgrading and participates to his wrong appropriation.

Besides the difficult definition of the object, it seems that it is complex to measure the territorial realities and the phenomena which it covers, too. We are in a context of «demographic renewal» of the french countrysides, since the 70's (Pistre, 2012), where the net migration is important, whereas the attraction that these territories, associated at the «rural», do on peoples is faintly or not valued as dynamic of «attractiveness». Indeed, this term and his filiations are focused on urban even metropolitan spaces and mainly on economical aspects. In fact, what is attractive in rural spaces is not highlighted because it seems that it is not based on the economic sphere or on quantitative indicators.

In this action research, we proposed to study these dynamics of residential attraction in the perimeter of Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées which is the Sud néo-aquitain, to interrogate the dynamics of attraction, the components of territories which influence the residentials choices of peoples, the profiles which can be drawn with these components, the positive and negative impacts of attractiveness but, also, the action-levers which are established by local public action. This work has combined a quantitative and qualitative double approach based on the use of datas which are rarely applied in research (Fidéli), on the one hand, and on the study of the ways of living of people newly settled (between 2013 and 2023) of two targeted territories (Soule et Béarn des Gaves), on the other hand.

Apart from the fact to study the «Live in the rural» desire, that work wanted to promote the specificities, ressources, potentials and amenities of the rural territories. Even more today, in a context where they have a role to play in the actual and futures «transitions».